



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

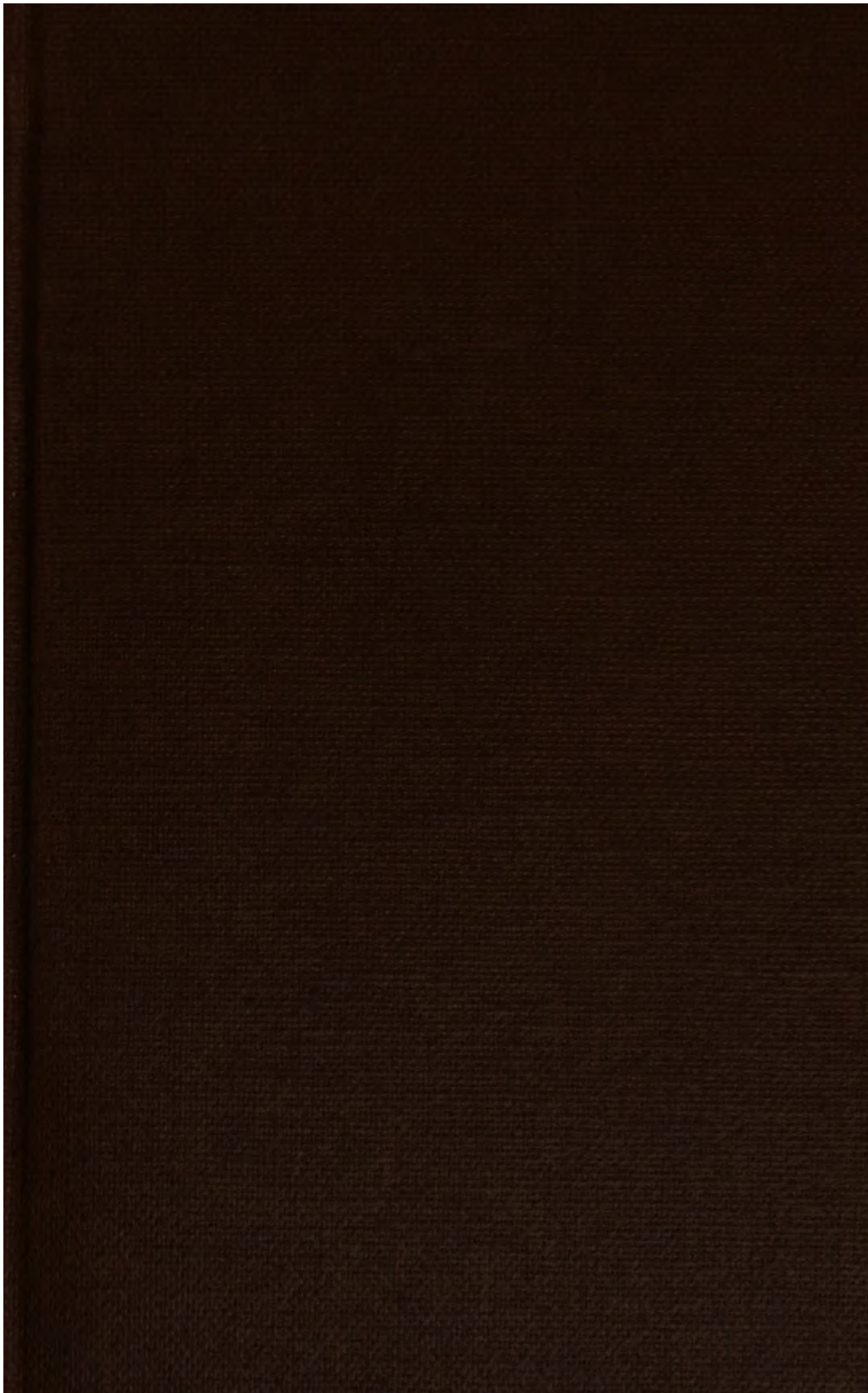
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. II A 595.



Le Sieur Robert Manners



METHODE

POUR ETUDIER

L'HISTOIRE.

Où après avoir établi les principes & l'ordre qu'on doit tenir pour la lire utilement, on fait les remarques nécessaires pour ne se pas laisser tromper dans sa lecture :

A V E C

Un Catalogue des principaux Historiens, & des remarques critiques sur la bonté de leurs Ouvrages, & sur le choix des meilleures Editions.

Par M. LANGLET DU FRESNOY, Prêtre Licencié en Theologie.

T O M E P R E M I E R.



A B R U X E L L E S.
Aux Dépens de la Compagnie. 1714.

AVEC APPROBATION

*Nescire quid antea quàm natus sis
acciderit, id est semper esse puerum.*
Cic. de Orat.





P R E F A C E .



ON étudie l'Histoire , sans sçavoir ni comment , ni dans quels Auteurs on la doit étudier. On lit & relit sans cesse la même chose , sans y faire une juste attention , & cela faute de principes. On faute précipitamment du premier siecle au dernier ; & d'une Nation connue on se transporte brusquement dans un pays inconnu. Cette erreur m'a fait croire qu'on devoit penser à faire rentrer la plûpart des hommes dans la voye qui peut leur épargner plusieurs des dangers, dans lesquels ils se jettent par une lecture inconsiderée de toutes sortes d'Historiens. Car il ne suffit pas de lire , il faut lire avec fruit ; & pour le faire on doit se regler par quelque Methode. Mais cette lecture methodique ne regarde point ceux qui ne lisent que pour lire , & pour passer le tems. Cependant s'ils le vouloient ce tems ne leur seroit pas infructueux. Il y a autant d'agrément & plus d'utilité à lire avec ordre , qu'à le faire sans choix , & sans discernement. Il leur est libre , s'ils en veulent profiter , de suivre la Methode que nous avons indiquée , ou même ils peuvent sur les principes que nous avons expliquez s'en former une nouvelle : Car je serois fâché de vouloir lier personne à aucun ordre. J'en ai marqué un ; les autres peuvent avoir le leur , & je l'approuverai dès que ce sera un ordre de principes.

Plusieurs avant moi ont donné diverses Methodes ; mais elles different entre elles , quoiqu'elles soient conformes aux vûes de leurs Auteurs. Qu'il me soit permis de dire ici un mot de quelques-uns de ceux qui ont travaillé sur cette matiere. Peut-être que la connoissance de

P R E F A C E.

de leurs differens caracteres fera voir l'usage qu'on en peut faire, & la necessité qu'il y a de remanier en plus d'une façon cette matiere si utile & si negligée.

Je ne parlerai point ici de ceux qui ont donné des Traitez sur la maniere d'écrire l'Histoire, tels sont *Euclien*, *Vossius le Pere*, *Francesco Patrici*, *Agostino Mascardi*, *Paolo Beni*, *M. de Silhon* de l'Academie Françoise, le Pere *le Moyne*, & quelques autres. Tout ce qui s'en est dit de plus raisonnable & de plus sensé a été recueilli par le Pere *Rapin* Jesuite dans les *Instructions sur l'Histoire*. Ce livre* qui devoit être appelé la Rethorique des Historiens, est plein de regles instructives & judicieuses sur l'Histoire. Le stile simple, mais exact & concis dont il se sert, convient d'autant mieux pour instruire, qu'il satisfait beaucoup plus l'esprit que l'imagination. C'est un traité suivi de la maniere d'écrire l'Histoire, formé sur les réflexions qu'il avoit faites dans la lecture des plus habiles Ecrivains: Il a soin pour relever davantage la secheresse naturelle des preceptes, de les accompagner de remarques curieuses sur divers faits historiques, & de jugemens solides sur les Historiens anciens & modernes. Ce n'est pas un Traité à lire une seule fois; on devoit le posseder aussi-bien dans ses differentes parties que dans sa totalité. Mais à quiconque auroit bien du goût, il lui en faudroit encore moins. Le seul endroit de *Ciceron* dans son second livre des Dialogues de l'Orateur est plus que suffisant pour donner les instructions nécessaires à un homme qui veut s'ériger en Historien. Ainsi nous ne prétendons parler dans cette Préface que des principaux Auteurs, qui se sont mêlez de publier des Methodes pour étudier l'Histoire. Je les distingue en trois Classes.

Je mets dans la *premiere*, ceux qui ont écrit sous ce titre de *Methode*, ou sous un autre équivalent certains lieux communs tirez de la plûpart des Historiens. Ils ont prétendu prouver la Religion par l'histoire, autoriser les regles des mœurs, & donner par les faits historiques des exemples de toutes les vertus chrétiennes & morales

* Il se trouve dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

P R E F A C E.

les. Enfin on peut dire qu'ils ont fait de l'histoire des traitez de Religion, de Politique, ou de Philosophie. C'est la conduite qu'a tenuë le Pere *Thomassin* dans les deux volumes qu'il a fait paroître sous le titre de *Methode pour étudier chrétiennement les Historiens*. Il n'y a dans ce livre aucune regle préparatoire à la lecture de l'histoire, mais beaucoup de réflexions morales sur les lectures déjà faites. Aussi cet ouvrage n'a-t'il pas été du goût de tout le monde. En effet le Pere *Thomassin*, qui avoit étudié dans les Peres de l'Eglise les dogmes de la Religion, & l'ancienne Discipline, n'étoit pas propre, au sentiment de quelques personnes, à travailler de système. C'étoit, à ce qu'ils croyent, un homme de passages & non de raisonnement; qui copioit par lui-même, & qui réfléchissoit par autrui. Cependant ce que je rapporte ici de la censure un peu âcre de quelques personnes au sujet du P. *Thomassin*, ne scauroit préjudicier en rien aux connoissances qu'une lecture continuë lui avoit acquises. Pour moi qui le détache ici de toute autre chose, pour ne le considerer que par rapport à sa Methode des Historiens, j'ai trop de justice pour disconvenir que cette Methode quoique longue & ennuyeuse, ne laisse pas d'avoir ses avantages. Elle fait connoître les réflexions qu'on doit faire après la lecture de chaque fait historique. Elle peut même nous le montrer d'un certain côté, qui nous est toujours utile. Enfin elle nous apprend à faire usage de tout pour former notre esprit & pour regler nos mœurs.

J'ai lu, ou pour parler plus sincerement, j'ai parcouru autrefois une semblable Methode imprimée à Paris en 1604. mais elle n'est point à comparer à celle du Pere *Thomassin*. Et comme c'est un livre peu considerable, je n'en dirai rien de particulier. Le livre même m'est échappé; il ne m'en est resté qu'une idée generale, mais peu avantageuse. C'étoit un amas de divers faits historiques rapportez à certains chefs, & qui n'avoit gueres d'utile que le titre de *Methode qu'on doit tenir en la lecture de l'Histoire*. On pourroit ranger dans cette même classe le petit traité *De l'usage de l'Histoire* de M. l'Ab-

P R E F A C E.

bé de Saint Real, quoiqu'il soit d'un tout autre goût que ceux dont nous venons de parler, & qu'il soit écrit avec plus de discernement & de justesse. C'est un ouvrage qui peut servir beaucoup à ceux qui le voudront lire & relire avant que d'entreprendre l'étude d'aucune histoire. Nous l'avons réimprimé à la tête du second volume, & nous en parlons dans la suite avec plus d'étendue.

La *seconde Classe* contient ceux qui ont donné des introductions à l'Histoire plutôt à titre de remarques, ou d'abregez historiques, que comme des préliminaires pour cette étude. Il en est sans nombre; mais ils n'ont pas toujours eu un égal succès. On en a publié depuis plusieurs années pour chaque histoire particulière, presque toutes par demandes & par réponses. Telles sont les Methodes pour apprendre l'histoire de l'Eglise, l'histoire de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Ce sont la plupart du tems livres enfantins, où la demande est fort longue & la réponse très-courte: c'est-à-dire, qu'il y a peu de substance, & il ne doit pas y en avoir beaucoup dans des livres composez de cette maniere. Il en est où l'on a pris un autre tour; Telle est l'*Introduction à l'Histoire* du Sieur de *Rocoles*, imprimée en plusieurs volumes. L'indigence où l'on s'est crû au milieu du dernier siecle, d'Auteurs qui pussent servir de guide dans cette sorte d'étude, a fait qu'on s'est attaché à cet ouvrage, & qu'un trop grand nombre d'acheteurs a poussé les Libraires à réimprimer plusieurs fois ce livre, qui ne meriteroit peut-être pas aujourd'hui de l'être une seule. Mais comme le tems lui a fait justice, à peine est-il connu, & s'il arrive qu'on ait le malheur de le lire, on n'y remarque ni goût, ni justesse, ni discernement. Ce sont des abregez ou des remarques superficielles & peu exactes sur l'histoire de chaque Nation. Je ne parlerai point de plusieurs autres livres de la même classe; je craindrois qu'on n'attribuât à malignité ce que j'en dirois de raisonnable. Il vaut mieux passer par-dessus de mauvais ouvrages, que d'en faire une ennuyeuse & mordante énumération, qui donneroit peut-être lieu de me regarder comme un Critique trop fâcheux. Cependant on ne peut

P R E F A C E.

peut sans injustice mettre au rang de ces mauvais livres la Methode de *Reyneccius*, l'Introduction à l'Histoire de M. de *Puffendorf*, & les Elemens de l'Histoire de M. l'Abbé de *Vallemont*. Nous avons déjà parlé de ces deux derniers dans la suite de cet ouvrage; & le monde sçavant ne méprise pas la Methode que *Reyneccius* fit paroître in folio à Helmstad en 1583. Mais on trouve que c'est moins une Methode pour étudier l'histoire, qu'un abrégé de la Chronologie, de la Geographie, de l'histoire Universelle, de l'histoire Ecclesiastique, & de celle des Familles. Et comme toutes ces études se sont fort perfectionnées depuis plus d'un siècle que ce livre est imprimé, il ne paroît pas qu'il puisse être à present d'un grand usage.

Je dirai donc quelque chose, mais le plus brièvement que je pourrai, sur les Auteurs de la *troisième Classe*. Elle comprend ceux qui ont donné des Methodes introductives à la lecture de l'histoire, qu'ils ont redigées par ordre & par principes.

Le premier est *Bodin*, qui fit paroître vers le milieu du XVI. siècle une Methode pour étudier l'histoire. Elle est pleine de bon sens, de sages réflexions, & de remarques très-curieuses & très-importantes. Il est un de ceux qui a le mieux connu la vraie maniere de regler cette sorte d'étude. *Joseph Scaliger* qui n'admira jamais que ses propres ouvrages, en a loué le stile & blâmé la conduite. C'est beaucoup de moderation pour un homme de ce caractère. Cependant malgré le jugement défavantageux qu'en a porté ce terrible Censeur, on peut dire que cette Methode a toujours eu une succession d'Approbateurs; jusques-là même que M. *Ménage*, le *Scaliger* de nos jours, mais plus sage & plus moderé que le premier, souhaitoit qu'on la traduisît en notre langue, & pour marquer en simplicité ce qu'en pense le commun des Sçavans, je dirai qu'on a trouvé qu'il s'étend trop sur des choses generales, comme l'éloge de l'Histoire, l'origine de quelques Nations, la Transmigration de certains Peuples, & les Révolutions anciennes de leur Gouvernement, & qu'il a trop déferé aux
fausses

P R E F A C E.

fausses suppositions du Moine *Annius de Viterbe*. Les Allemans l'accusent en particulier de n'avoir point agi à leur égard avec assez d'équité. D'ailleurs il a une admirable latinité, une élévation d'esprit & une force de pensée qui a fait croire à plusieurs personnes que sa Méthode étoit trop forte pour des commençans, & qu'il falloit être rompu & formé sur la science de l'Histoire pour s'en servir avec avantage.

Nous avons tiré de ce livre ce que nous avons crû qui convenoit à notre sujet : mais le dirai-je ? si l'on avoit à le traduire en notre langue, il faudroit en reformer plus de la moitié : On sçait les changemens infinis que cent cinquante ans obligent de faire dans un ouvrage de cette nature. Quoiqu'il y eût alors un goût de critique assez bon, ce goût n'étoit pas encore tout à fait épuré. Et c'est ce qui se trouve contraire à cette exactitude & à cette juste précision, qu'un habile connoisseur y devoit changer. Cet ouvrage donc, aussi-bien que celui de *Chytreus* Protestant Allemand du XVI. siècle, n'est pas dans le degré de perfection qui est aujourd'hui nécessaire pour étudier l'Histoire. Ces Auteurs ont à la vérité connu les principes de cette science ; mais les lumieres que l'on a eues depuis ce tems-là, les Révolutions & les affaires qui sont arrivées dans le monde, font voir qu'il est difficile de les prendre pour seuls & uniques guides de cette étude. Il y a trop à ajouter à leurs ouvrages ; & peut-être y a-t'il aussi beaucoup à retrancher. Ces deux Ecrivains ont paru d'abord séparément, mais en 1574. & en 1579. on les fit réimprimer à Basle en corps d'ouvrage, avec plusieurs autres sous le titre de *Pannu artis historica*.

Lancelet Voisin de la *Popeliniere* Gentilhomme Gascon, & fameux Huguenot du XVI. siècle, s'étoit exercé à écrire l'Histoire de son tems dans le gros volume qu'il publia en 1581. mais dans celui d'*Histoire des Histoires*, qui parut en 1599. il voulut juger des autres Historiens ; ainsi ce livre est moins une Méthode pour étudier l'Histoire, comme on l'avoit crû, que des jugemens sur les Historiens. Il faut avouer que nous regor-

geons

P R E F A C E

geons de semblables ouvrages, sans que nous en tirions beaucoup de profit. Tout le monde se mêle de juger, & peu de personnes veulent acquiescer à ces jugemens.

Le Pere *Possevin* Jésuite, qui a aussi donné dans sa Bibliothèque choisie une Méthode pour étudier l'Histoire, s'est servi avantageusement de Bodin, quoiqu'il ne l'ait pas copié servilement, & qu'il en ait changé le stile. Ce qu'il y a joint de son propre fond est fort bon pour le tems où il a parù, mais il ne paroît pas qu'on le lise aujourd'hui sur cette matiere, comme on fait sur les autres qu'il a traitées. C'est le jugement qu'en a porté M. *Naudé* dans sa Bibliographie politique.

Dhegoreus *Whear* que le celebre *Camden* nomma premier Professeur de la Chaire d'Histoire qu'il venoit de fonder à Oxford en 1622. publia sous le titre de *Relectiones hiemales*, une Méthode pour étudier l'Histoire, qui a été imprimée plusieurs fois en Angleterre & en Allemagne, & sur tout à Cambrige en 1684. C'est un des plus judicieux ouvrages que nous ayons sur cette matiere. Mais il ne me paroît pas qu'il ait assez d'étendue sur les instructions & les préceptes qu'il donne: & il est trop long sur les remarques, les abrezgez, ou les jugemens qu'il fait d'Herodote, de Thucidide, & de quelques autres des premiers Ecrivains. Cependant il pourroit servir à qui n'auroit pas autre chose.

Il parut en 1665. un petit livre anonyme de la *Science de l'Histoire*. C'est celui où j'ai vû l'ordre de cette étude mieux établi. L'Auteur est véritablement entré dans le systéme qu'il falloit prendre pour lire & pour étudier l'Histoire; mais qu'on ne me blâme point si outre sa maniere d'écrire languissante & négligée, je fais remarquer ici trois choses essentielles qui manquent à ce livre. I. Un jugement exact & solide, qui n'approuve que les bons Auteurs, & qui sçait faire discerner ce qu'il y a de meilleur dans les Ecrivains mediocres. II. Des principes qui fassent connoître la bonté des Historiens, & la verité des faits historiques, & qui nous apprennent en même tems à juger sainement des Auteurs & des actions qu'ils rapportent. III. Enfin ce livre manque à faire faire attention

P R E F A C E.

tention sur les endroits les plus essentiels de chaque Histoire; il manque à découvrir les difficultez & les dénouemens qu'on y donne, ou qu'on peut y donner; c'est-à-dire, qu'on n'y trouve rien de la Dogmatique nécessaire pour se préparer à étudier l'Histoire.

Boëcler l'un des sçavans hommes de l'Allemagne a donné quelques principes fort succints pour l'étude de l'Histoire dans son livre intitulé *Historia schola Principum*. Mais cela ne suffit point pour servir d'introduction; non plus que ce qu'en a dit un autre Allemand, c'est *Bosius* dans son introduction à la Politique (*De comparandâ prudentiâ Civili.*) Il est vrai qu'il y a quelque chose de plus exact & de plus étendu dans l'Introduction latine du même Auteur pour la connoissance des Etats de l'Europe qui est assez estimée, mais peu connue hors de l'Allemagne. *Vossius* dans ce qu'il a donné sur ce sujet ne se ressent point de sa fécondité, ou bien il n'a pas prétendu traiter exactement cette matiere. En effet il ne pouvoit pas le faire en cinq ou six pages qu'il en a écrites.

Enfin le dernier que nous avons sur cette matiere, est le livre que le Pere *Menetrier* Jesuite publia en 1694. des *divers caracteres des ouvrages Historiques*, ou *introduction à la lecture de l'Histoire*. Cet ouvrage a du bon, mais il n'a point été assez connu, parce qu'il sembloit embarrassé de plusieurs choses moins utiles que curieuses. Quoique je ne prétende pas entrer dans un grand détail sur la Methode qu'il a donnée, je puis dire néanmoins sans temerité qu'elle n'a ni l'étendue nécessaire, ni les principes suffisans pour conduire dans l'étude de l'Histoire Universelle, ou des Histoires particulieres. Aussi paroît-il que le Pere *Menetrier* en a plutôt voulu faire une introduction à l'Histoire de Lyon, sur laquelle il travailloit alors, qu'une introduction à l'Histoire generale.

C'est de la plûpart de ces Auteurs & de quelques autres que nous avons tiré ce que nous publions dans cet ouvrage. Nous n'osons cependant nous promettre d'avoir enlevé toute la substance de ces Ecrivains; mais nous

P R E F A C E.

nous avons fait ce qui étoit en notre pouvoir ; Et j'espère que tout Lecteur aura l'équité de se servir de ce qu'il y trouvera de raisonnable , & de passer par-dessus les fautes qui y sont : car je suis persuadé que j'en ai fait plusieurs. Je souhaite seulement que ce soient de ces fautes , qui faisant plaisir au Lecteur , ne diminuent point l'estime qu'on peut avoir pour un ouvrage. Je sçai trop la joye secrete que trouve un Lecteur , lorsqu'il découvre par lui-même ce qu'il y a de reprehensible dans un écrit. On pourra regarder au moins ce que je donne ici comme un essai que le tems perfectionnera. J'ai fait en forte néanmoins de ne pas tomber dans des mécomptes pareils à ceux que je lisois dernièrement dans quelques Ecrivains , qui ont traité à peu près le même sujet. L'un d'entre eux conseilloit pour connoître l'état des affaires des Pays-Bas , de lire le livre intitulé *Belga percontator*. Ce conseil paroîtroit venir d'un homme versé dans la connoissance des ouvrages de Politique , si l'on n'avoit soin d'avertir que ce *Belga percontator* n'est rien moins qu'un écrit de Politique ou d'Histoire ; mais un mauvais libelle que M. Nicole , qui en est le véritable Auteur , a publié autrefois sur les matieres du Jansenisme. Et *Struvius* a prétendu sans doute faire valoir son érudition lorsqu'il a prescrit la lecture de *l'histoire Ethiopique* pour apprendre l'histoire du Royaume d'Ethiopie. Mais ignore-t'on que ce livre est un Roman qui fut fait , dit-on , par *Heliodore* Evêque de Tricca en Theffalie , qui aimant mieux , parvenu depuis à l'Episcopat , abandonner , à ce qu'on prétend , son Evêché que de desavouer ce Roman , l'ouvrage de sa jeunesse ? Cependant nous avons souvent été obligé de voir par des yeux étrangers ; car à Dieu ne plaise que nous ayons tout vû par nous-mêmes. Mais nous croyons ne nous en être rapporté qu'à gens sûrs & des moins capables de nous tromper.

Je ne dirai rien de l'ordre que j'ai tenu dans cet Ouvrage ; la seule table des Chapitres le fait assez connoître ; & je renvoye au second volume ce que j'ai à dire au sujet des piéces qui le composent. Je m'arrêterai seulement

P R E F A C E.

lement ici à parer à une difficulté qu'on m'a faite autrefois sur quelques éloges que j'avois donnez à des Auteurs Protestans. Comme je fait ici la même chose, je ferois exposé au même reproche, si je n'avois soin d'avance de le faire évanouir. Je ne m'autoriserai point pour cela de l'exemple des plus habiles & des plus zelez Catholiques, qui ont cité avec éloge des Auteurs Protestans. L'énumération en seroit trop longue & trop ennuyeuse ; car il en est sans nombre. Mais pour reduire la chose au pied de la plus exacte raison, a-t'on jamais crû que l'approbation de quelque qualité personnelle qu'on trouve dans un homme, portât avec soi l'approbation des vices qu'il pourroit avoir ? Ne loüet-on pas tous les jours la chaste moderation de *Virgile*, dont les vers ne se ressentent point de la corruption de son siecle ? N'admire-t-on pas la pieuse reconnoissance d'*Avicenne*, qui ne manquoit pas dès qu'il avoit découvert une verité, de se prosterner pour en rendre graces à Dieu ; sans qu'on prétende autoriser par là, ni le Paganisme de l'un, ni le Mahometisme de l'autre ? Quand je dirai que la *Peyre* est un pitoyable Chronologiste, ira-t'on s'imaginer que je blâme là Religion Catholique que professoit cet Ecrivain, parce que je blâme sa maniere d'écrire & son peu d'exactitude, que le Pere *Petau* a reprise avec autant de sel que d'érudition ? Car la raison est égale ; s'il n'est jamais permis de loüer un Protestant, parce qu'il est dans une erreur de dogme, il ne sera jamais permis de blâmer un Catholique, parce qu'il est dans la veritable Doctrine. Qu'on ne trouve donc pas mauvais si j'ai préféré la Chronologie d'*Usserius* Protestant, à celle du Pere *Pezron* Catholique. Je ne laisse pas, graces à Dieu, de demeurer inébranlable dans la vraye Religion qu'a professée ce dernier. Je suis sûr qu'il n'est pas un Lecteur judicieux qui prenne le change, & qui regarde autrement qu'à titre de Chronologiste & de Grammairien, un Auteur Protestant, dont un Catholique loüe la Chronologie & la Grammaire. Un esprit juste va par lui-même à cette précision, & il se donne bien de garde de transferer à une
qua-

P R E F A C E.

qualité du cœur l'éloge qu'on attribué seulement à une certaine qualité de l'esprit. Regarde-t'on *Melchior Cano*, comme l'approbateur d'un Culte idolâtre, au préjudice de la Religion Chrétienne, pour avoir plus estimé la sincérité de *Suetone* & de *Diogene Laërce*, que celle de nos Legendaires du moyen âge de l'Eglise. Je voudrois cependant avoir trouvé lieu de louer encore plus de Catholiques que je n'ai fait; mais comme on doit desapprouver toutes qualitez vicieuses, telle part qu'elles se rencontrent, aussi doit-on estimer toutes qualitez louïables par tout où elles se trouvent, ne seroient-ce que des qualitez naturelles.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Livre intitulé: *Methode pour étudier l'Histoire*, & il m'a paru que cet Ouvrage est un des meilleurs que nous ayons en ce genre. Fait à Paris le 23. d'Avril 1712.

GROS-DE BOZE,



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

Contenus dans le premier Tome.

De la Methode pour étudier l'Histoire.

CHAPITRE PREMIER.

F *In qu'on doit se proposer dans l'étude de l'histoire.* Page 1

CHAPITRE II.

Des sciences, qui doivent précéder l'étude de l'histoire. 4

§. 1. *de l'étude de la Geographie.* 5

§. 2. *De l'étude des Coutumes, des Mœurs, & des Religions.* 8

§. 3. *De la Chronologie.* 11

CHAPITRE III.

Ordre qu'on doit tenir dans la lecture de l'histoire. 20

CHAPITRE IV.

De l'histoire Sainte. 25

CHAPITRE V.

De l'histoire d'Egypte. 30

CHAPITRE VI.

De l'histoire de Grece & d'Assyrie. 33

CHAPITRE VII.

De l'histoire Romaine. 38

CHAPITRE VIII.

De l'histoire des nouvelles Monarchies. 45

CHAPITRE IX.

De l'histoire de France. 53

CHAPITRE X.

De l'histoire de l'Empire. 81

Article I. *De l'Empire d'Occident.* ibid
§. 1.

T A B L E.

§. 1. <i>De l'Empire d'Allemagne.</i>	82
§. 2. <i>L'étude du Droit Public, de l'Etat de l'Empire, & de la liberré Germanique, nécessaire pour la connoissance de l'histoire d'Allemagne.</i>	93
§. 3. <i>Histoire de l'Empire d'Allemagne.</i>	111
Article II. <i>De l'Empire d'Orient.</i>	* 128
CHAPITRE XI.	
<i>De l'histoire des autres Royaumes de l'Europe.</i>	119
Article I. <i>De l'histoire d'Espagne & de Portugal.</i>	ibid
Article II. <i>De l'histoire d'Italie.</i>	125
Article III. <i>De l'histoire des Suisses, & des Pays-Bas.</i>	132
Article IV. <i>De l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.</i>	144
Article V. <i>De l'histoire de Moscovie.</i>	162
Article VI. <i>De l'histoire de Pologne.</i>	164
Article VII. <i>De l'histoire de Suede.</i>	167
Article VIII. <i>De l'histoire de Dannemarck.</i>	172
CHAPITRE XII.	
<i>Histoire des autres Parties du Monde.</i>	174
CHAPITRE XIII.	
§. 1. <i>Histoire des Provinces.</i>	188
§. 2. <i>Histoire des Ordres Religieux & Militaires.</i>	189
§. 3. <i>Histoire des Familles.</i>	193
<i>Maisons Souveraines.</i>	194
<i>Maison de France.</i>	195
<i>Maison de Portugal.</i>	197
<i>Maison de Lorraine.</i>	198
<i>Maison d'Autriche.</i>	200
<i>Maison de Stuart.</i>	201
<i>Maison de Savoye.</i>	202
<i>Anciennes Maisons éteintes.</i>	203
<i>Anciennes Familles qui subsistent.</i>	ibid
<i>Familles modernes.</i>	204
§. 4. <i>Histoire des grands Hommes.</i>	205
§. 5. <i>Histoire des Arts & des Sciences.</i>	213
CHAPITRE XIV.	
<i>Des secours qui servent à l'histoire.</i>	217
§. 1. <i>Des Memoires.</i>	ibid
§. 2. <i>Des Lettres.</i>	221
§. 3.	-

T A B L E.

§. 3. <i>Des Negotiations & des Traitez de Paix.</i>	226
§. 4. <i>Des Panegyriques & des Oraisons funebres.</i>	227
§. 5. <i>Des Histoires secretes.</i>	229
§. 6. <i>Des Satyres.</i>	231
§. 7. <i>Des Vaudevilles.</i>	234
CHAPITRE XV.	
<i>Des autres secours qui servent à étudier l'histoire.</i>	ibid
§. 1. <i>Des Chartres.</i>	ibid
§. 2. <i>Des Inscriptions & des Medailles.</i>	240
CHAPITRE XVI.	
<i>De quelle maniere on doit apprendre l'histoire aux jeunes gens.</i>	247
CHAPITRE XVII.	
<i>Précautions qu'il faut apporter dans la lecture des Historiens.</i>	259
CHAPITRE XVIII.	
<i>Caracteres d'un bon & d'un mauvais Historien.</i>	279
CHAPITRE XIX.	
<i>Regles pour le discernement des faits historiques.</i>	298
CHAPITRE XX.	
<i>Regles pour le discernement des Ouvrages supposés.</i>	315
CHAPITRE XXI.	
<i>De quel usage peuvent être les faits, & les ouvrages supposés & douteux & les Historiens passionnés.</i>	328
I. <i>Des faits douteux & supposés.</i>	329
II. <i>Des ouvrages supposés & douteux.</i>	332
III. <i>Des Historiens passionnés.</i>	335

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

METHODE



M E T H O D E P O U R E T U D I E R L ' H I S T O I R E .

C H A P I T R E P R E M I E R .

Fin qu'on doit se proposer dans l'Etude de l'Histoire.



O U S sommes dans un siècle , où l'on s'applique avec soin à l'étude de l'Histoire ; mais de tous ceux qui s'y addonnent , il y en a peu qui s'en forment une juste idée. On la regarde comme une honnête occupation , qui fait passer agreablement quelques heures. D'autres la considerent comme le veritable moyen de satisfaire leur curiosité ; ils s'imaginent que c'est une grande perfection de connoître les hommes de tous les siècles , & de tous les lieux. Et ceux qui se piquent de litterature & d'érudition , se persuadent qu'ils ont beaucoup fait , quand ils ont remarqué dans les historiens tout ce qui concerne la propriété des termes ; l'élégance & la politesse du discours ; les coutumes & les usages anciens ; la description des lieux particuliers ; la

2 M E T H O D E P O U R
suite & la viciffitude des Empires ; les com-
mencemens de toutes les Religions , & les
changemens memorables , qui y font arrivez ;
l'établiffement des Villes ; l'origine, les richesses,
& la puiffance des Peuples ; les prodiges ; enfin
tout ce qu'il peut y avoir de remarquable dans
l'antiquité. Je fçay que ces observations ont leur
avantage : mais comme la vûë que les hiftoriens
ont eu en écrivant , n'étoit point de nous ap-
prendre à parler, & de faire connoître feulement
les mœurs de chaque nation , on doit avoir
égard à leur deffein. Ils prétendent donner ordi-
nairement des Regles de conduite , & faire pra-
tiquer la vertu, en representant des perfonnes, qui
les ont poffedées dans un degré fort éminent : où
s'ils ne peuvent nous porter à une fi haute per-
fection , ils font enforte de détourner des vices
les plus groffiers , en montrant l'averfion & la
haine , que fe font attirez les impies & les fcele-
rats. C'est pourquoy dans la lecture de l'hiftoire
il faut remarquer les Maximes , les Actions écla-
tantes , les fages Avis , & les Evenemens parti-
culiers des affaires , qui peuvent fervir , lors
qu'on eft engagé dans de pareilles conjonctures.
Il eft utile d'examiner fur tout les portraits , que
les hiftoriens font des grands Hommes ; ce font
souvent de vives aiguillons , qui animent à de-
venir femblables aux perfonnes, qu'on admire ; &
à fuir au contraire les manieres de ceux, dont on
defaprouve la conduite. Ainfi fans une trop gran-
de application , on peut joindre aux exemples des
fiecles paffez , les experiences qu'on fait tous les
jours. On doit pour cela rechercher avec foin
l'origine & le fucez des affaires , que les hifto-
riens rapportent ; & les differens motifs , qui ont

pû les faire entreprendre. Il faut en examiner les circonstances, & peser meurement les imprudences, que commettoient ceux, qui s'y trouvoient engagez; ou quelle a été leur conduite, lors qu'ils s'y sont comportez avec sagesse. C'est en cela que consiste l'usage de l'histoire: faire une égale attention sur le bien & sur le mal, pour imiter l'un, & pour éviter l'autre.

C'est peu de chose que d'avoir * la memoire remplie d'un nombre infini d'Années, de Siecles, d'Olympiades, & d'Epoques; de sçavoir cette grande varieté de Rois, d'Empereurs, de Conciles, & d'Heresies. Cette sorte d'étude ne merite pas le nom de science de l'histoire; car sçavoir, c'est connoître les choses par leurs principes: ainsi sçavoir l'histoire, c'est connoître les hommes, qui en fournissent la matiere; c'est juger sainement de ces hommes: étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions & les passions des hommes, pour en penetrer tous les ressorts, les tours & les détours; enfin pour connoître toutes les illusions; qu'elles sçavent faire à l'esprit, & les surprises, qu'elles font au cœur; en un mot c'est apprendre à se connoître soy-même dans les autres.

Toutes ces choses sont communes à tous les hommes; mais l'on sçait que la difference de leurs conditions, doit apporter aussi une grande difference dans leurs études. C'est pourquoy il est utile, & même necessaire, que chacun connoissant l'état, où il se trouve appelé, il se conduise dans l'étude de l'histoire, par rapport à sa condition. L'on est persuadé que rien ne seroit plus dangereux à un Solitaire, que de s'addonner dans la

* *Traité des Etudes Monastiques. 2. part.*

4 M E T H O D E P O U R
lecture des historiens, aux reflexions politiques,
& aux moyens, par lesquelles on peut se pro-
duire & s'avancer dans les Cours des Grands. Il ne
faut pas beaucoup d'attention, pour apercevoir les
déréglemens qu'apporteroit une conduite si bisarre.
C'est aussi pour cela que l'on conseille d'étudier
les historiens, qui ont rapport aux circonstances,
dans lesquelles on se trouve, & dans ceux qui
sont communs à tous les hommes, on doit re-
chercher ce qui convient en particulier, ou pour
former l'esprit, ou pour regler le cœur.

C H A P I T R E I I .

*Des sciences qui doivent preceder l'Etude de
l'Histoire.*

IL faut se conduire dans l'étude de l'histoire
comme on fait dans les autres sciences; on doit
toujours observer cet ordre si naturel de com-
mencer par des principes tres-simples, & qui ne
demandent point de grandes connoissances, afin
de pouvoir dans la suite s'appliquer avec plus de
facilité aux choses, qui demandent, qu'on ait déjà
de l'acquit. Autrement si l'on commençoit les étu-
des par les sciences les plus difficiles, il faudroit
nécessairement tomber dans quelque'un de ces in-
conveniens, peut-être même dans tous; c'est à dire
qu'une trop grande contention pourroit rebuter
dans les commencemens, ou au moins augmen-
teroit beaucoup les peines, sans en tirer de grands
avantages, ou enfin que ce renversement ne
pourroit manquer de causer quelque desordre
dans l'esprit & dans les études.

ETUDIER L'HISTOIRE. §

Les sciences, qui servent de fondements à l'étude de l'histoire sont la Geographie; la Connoissance des Usages & des Coûtumes; & la Chronologie.

§. I.

De l'Etude de la Geographie.

ON ne considere ici la Geographie, que selon ses principes les plus generaux; & telle qu'elle est expliquée par les Geographes ordinaires. Il faut avoir au moins quelque idée de cette science. En effet, comme on rencontre dans l'histoire le nom de beaucoup de Peuples, de Provinces & de Villes, il arriveroit souvent que l'ignorance, dans laquelle on seroit de leur situation, & du rapport qu'elles ont les unes à l'égard des autres, empêcheroit de rien comprendre dans ce que les historiens en ont dit; & l'on ne pourroit point sçavoir avec exactitude la cause & les motifs des differens, que ces Provinces & ces Villes on eu à démêler ensemble. Cela jetteroit encore dans un autre embarras, car on se laisseroit surprendre par des fautes considerables de Geographie, qui se trouvent en assez grand nombre dans les anciens; & qu'il est difficile de bien rectifier sans avoir des notions juste de cette science.

Je sçay que dans la lecture des Auteurs on pourroit se servir de Dictionnaires, ou mêmes de Notes Geographiques, qu'on y joint assez souvent. Mais je ne vois pas qu'on puisse tirer de grands secours de cette maniere d'apprendre la Geographie, parce qu'elle est sujette à d'autres difficultez; & qu'au lieu de les augmenter par une negligence affectée, on doit les éviter autant qu'il est possible, pour ne pas multiplier les

embarras, que cause l'étude de l'histoire. Il se peut trouver néanmoins des gens, qui ont assez de patience, pour surmonter toutes ces peines; mais si long temps qu'ils s'appliquent à l'histoire, il leur est absolument impossible d'apprendre autant de Geographie, qu'ils en sçauroient, s'ils vouloient seulement en lire le moindre abrégé. Tels pourroient être pour l'ancienne Histoire l'Introduction de Cluvier & les divisions de l'ancien Monde par Mr. Samson; & pour la nouvelle, il faudroit prendre celle de Mr. Martineau Duplessis; ou si l'on vouloit, on pourroit se servir des Paralleles du Pere Briet, dans lesquelles on explique l'ancienne Geographie par la nouvelle, & la nouvelle par l'ancienne; ou même celle de Mr. Robbe, si l'on ne trouvoit point l'une de celles que je viens de marquer. Il faut étudier un de ces Abregez, jusqu'à ce qu'on ait acquis une connoissance assez exacte du Monde, pour trouver sans peine les Royaumes, les Provinces, & les Villes, qui sont dans les historiens, ou qui tombent dans la conversation. Mais on ne doit pas croire, en étudiant ces Abregez, que les Cartes qu'on y joint servent à d'autres usages, qu'à faire connoître la division & la situation des Royaumes. Elles ne sont pas ordinairement assez justes pour les Villes & les autres Lieux particuliers, il faut avoir devant les yeux les Cartes de l'ancienne & de la nouvelle Geographie par Mr. Samson, & toutes celles de Mr. de Lisle qui sont tres-exactes: mais l'on doit se precautionner contre celles de Mrs. de Fer & Nollin. En fait de Cartes, il faut toujours prendre les plus grandes, parce qu'elles sont ordinairement plus nettes, & plus détaillées.

On doit se comporter dans cette étude comme

ETUDIER L'HISTOIRE. 7

dans celle de l'histoire ; il faut s'appliquer avec soin à la connoissance de son Pays ; ne se pas contenter d'une simple division generale des provinces & des cantons , il est necessaire d'en connoître toutes les villes , & il n'est pas inutile de sçavoir même la situation des bourgs & des villages. Il est bon d'avoir des plans exacts des villes principales, & sur tout des Villes de guerre, pour connoître la difficulté, ou la facilité qu'on peut avoir à les prendre : je crois même qu'il faudroit sçavoir dans quelle distance les villes principales sont les unes des autres.

Quoique cette étude soit facile, en ce qu'elle est plutôt une science des yeux , que de l'esprit, elle ne laisse pas de faire quelque peine, à cause de la maniere seche, avec laquelle on la traite ordinairement. On peut la faciliter, en ne la considerant point toute nuë ; mais en la revêtant toujours de quelque trait d'histoire, ou de quelque particularité, qui la rende agreable, comme d'un siege, d'un Concile, de la naissance de quelque Prince & de quelque personne celebre, ou même des curiositez, qui peuvent s'y trouver par rapport à l'histoire naturelle, ou par rapport aux bâtimens, aux édifices & au negoce. Cette methode, qui est celle de Mr. Martineau, soulagera beaucoup, parce que les grandes actions s'imprimant dans la memoire, elles ne manqueront pas d'y imprimer en même temps le nom des provinces & des villes, où elles se sont passées. Cette connoissance generale de la Geographie, qui est necessaire, pour commencer à étudier l'histoire ne suffit pas, lors qu'on veut s'appliquer à lire avec attention & avec soin les histoires de quelque Royaume particulier. Il faut descendre dans un plus

8 M E T H O D E P O U R
grand détail , & s'informer plus exactement de
la situation & de l'état des provinces , des vil-
les principales , & des autres endroits qui peu-
vent être marquez dans l'histoire ancienne &
moderne. On ne developpe gueres dans les Abre-
gez de Geographie toutes ces particularitez , il
faut recourir pour cela aux Descriptions parti-
culieres , qui ont été faites de chaque Royaume,
ou même aux Relations & aux Voyages ; c'est
ce qu'on aura soin de marquer en traitant de
l'histoire des Royaumes & des Provinces.

§. 2.

De l'Etude des Coûtumes , des Mœurs , & des Religions.

Cette étude ne sert pas seulement à donner
une connoissance exacte de l'histoire ; elle
a encore cette avantage , qu'elle fait connoître les
inclinations des hommes. Le cours exterior de
leur vie découvre les replis les plus cachez de leur
cœur ; & ce qu'ils ne veulent point faire paroître
dans leurs paroles , ou sur leur visage , se fait
voir dans leurs actions. L'on ne peut gueres
mieux apprendre quel étoit le caractère des Juifs,
qu'en les considerant dans les exercices de la Re-
ligion. Ce nombre infini de sacrifices & d'obla-
tions toutes tres-penibles , marquent un esprit
inquiet, & peu docile , puis qu'il a fallu, pour les
tenir dans le devoir , les accabler par cette multi-
tude de ceremonies.

D'un autre côté les historiens obligez d'écrire
selon l'usage de leur siecle , font une infinité
d'allusions aux coûtumes de leurs pays ; de sorte

que l'ignorance dans laquelle on seroit de ces mêmes coûtumes, soit par rapport à la Religion, soit par rapport à l'usage ordinaire de la vie, ne manqueroit pas de couvrir d'obscurité beaucoup d'endroit, qui se rencontrent dans l'histoire. Mais il faut remonter, quand on le peut, jusqu'à l'origine des coûtumes, parce qu'ordinairement elles ne sont point établies sans quelque raison particulière: elles sont fondées la plupart, ou sur quelque trait d'histoire, ou sur le caractère des peuples. J'en emprunte deux exemples que rapporte un sçavant Homme * du dernier siècle. C'est I. que la beauté des Chinoises consiste dans la petitesse de leurs pieds. II. Que les femmes de l'Indostan, des côtes de Coromandel & celles des Caribes courent avec une merveilleuse résolution, au bruit des flutes & des tambours, dans le feu, où leurs maris doivent être consumez après leur mort, comme si elles vouloient témoigner par là, que n'ayant eu qu'une même passion, elles ne devoient avoir qu'un même bucher.

Pour ce qui regarde les Dames Chinoises, l'on sçait, dit cet habile Homme, que la nature n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à la beauté de Takia femme de l'Empereur Cheu, à la réserve des pieds, qu'elle avoit prodigieusement petits. Avant le regne de cet Empereur, les Chinoises étoient extraordinairement libertines, & toutes se faisoient un devoir de ne manquer ni aux assemblées, ni aux promenades, sans se mettre en peine de leurs familles. Les maris, qui ne devoient pas en être satisfait, ne leur en témoignèrent ni chagrin, ni jalousie; mais ils ne trou-

* Mr. Chevreau.

verent pas de moyen plus seur, pour les retenir dans leur devoir, que de marquer une averfion publique pour toutes celles, qui auroient les pieds plus grands, que ceux de la Reine. L'opinion passa même en loy, les meres, qui avoient des filles encore tendres, enveloperent leurs pieds & les presserent si étroitement avec des linges, qu'étant grandes, il leur fut impossible de sortir de la maison, de se tenir droite & de marcher fans être appuyées sur les bras de leurs servantes.

La Coûtume de l'Indostan est à la verité plus cruelle; mais commeces femmes ne connoissoient ni pudeur, ni honnêteté; qu'elles se prostituoient brutalement à ceux, qui leur avoient donné dans la vûë; & que les autres pour épouser le premier, qui leur plaisoit, avoient toujous quelque poison prêt, pour se défaire de leurs maris, on ne trouva que le seul moyen, que j'ay marqué pour les retenir. Quand elles n'auroient pas même voulu ceder à la loy, elles n'en eussent pas été plus heureuses; parce qu'alors elles étoient abandonnées de leurs amis & de leurs parens; & ne pouvoient plus vivre que dans l'opprobre & dans la misere; ce qui leur devoit être beaucoup plus sensible que la mort.

Ces matieres, qui sont assez ennuyeuses, ne demandent point d'être étudiées de suite. Elles sont trop étenduës, pour les embrasser tout d'un coup. Il ne faut s'y appliquer qu'à mesure, qu'on étudiera les histoires particulieres. Ainsi avant de commencer l'Histoire Sainte, il sera necessaire de sçavoir les Coûtumes des Juifs; & l'on ne doit étudier les Ceremonies & la Religion des Egyptiens, des Grecs & des Romains, que quand on voudra lire leur Histoire. C'est pourquoy nous

ETUDIER L'HISTOIRE. II

remettons à parler de la maniere , dont il faut se conduire dans la recherche de ces antiquitez , lorsque nous parlerons de l'histoire de chaque nation en particulier. Cependant il ne fera pas inutile de lire, quoy qu'avec quelque précaution, le *Traité des Religions du Monde*, d'Alexandre Ross, afin de se former une idée des Cultes & des Superstitions, qui ont eu cours parmi toutes les nations.

§. 3.

De la Chronologie.

LA secheresse qui se trouve dans cette étude , fait qu'on a negligé long - temps les avantages , qu'on en peut tirer , & l'on seroit peut-être encore à l'étudier , si l'on n'avoit reconnu de quelle consequence elle est pour avoir une exacte connoissance de l'histoire. En effet pour parler avec un sçavant Prelat * ” Si l'on n'apprend à
„ distinguer les temps , on representera les hom-
„ mes sous la Loy de nature , & sous la Loy
„ écrite , tels qu'ils sont sous la Loy Evangeli-
„ que ; on parlera des Perles vaincus sous Alexan-
„ dre , comme on parle des Perles victorieux
„ sous Cyrus ; on fera la Grece aussi libre du
„ temps de Philippe , que du temps de Themi-
„ stocles ; le Peuple Romain aussi fier sous les
„ Empereurs, que sous les Consuls ; l'Eglise aussi
„ tranquille sous Diocletien, que sous Constantin ;
„ & la France agitée de guerres civiles du temps
„ de Charles IX. & de Henri III. aussi puissante,

* Mr. l'Evêque de Meaux , *Discours sur l'Hist. Univers.*

„ que du temps de Louis XIV. où réunie sous
 „ un si grand Roi , seule elle triomphe de toute
 „ l'Europe.

C'est donc pour éviter ces inconveniens, qu'on s'est appliqué , depuis près de deux Siecles , à rechercher avec tant d'exactitude les Années , les Mois , & souvent même les Jours , ausquels les grandes actions se sont passées.

Avant que de s'appliquer à cette science , il faut en connoître les principes generaux , qui sont les Jours , les Mois , & les Années ; & avoir au moins quelque'idée de la maniere, dont les Anciens les contoient. On doit sçavoir les differentes corrections , qui se sont faites du Calendrier par Jules Cesar , & par le Pape Gregoire XIII. C'est ce qu'on trouvera expliqué dans la derniere Partie du *Rationarium Temporum* du Pere Petau ; dans le grand & sçavant Ouvrage du même Pere, sous le titre de *Doctrine des Temps* ; dans le premier Volume de la Chronologie Françoisse du Pere Labbe ; & dans l'Histoire du Calendrier Romain par Mr. Blondel. Après quoy l'on doit apprendre de quel usage sont les Cicles, & la Periode Julienne dans la Chronologie. Il est necessaire d'examiner ensuite une question importante, qui est le fondement de l'ancienne histoire ; c'est à dire, qu'il est bon de prendre son parti sur cette fameuse dispute , s'il s'est écoulé près de six mil ans ou de quatre mil seulement depuis la Création du Monde , jusqu'à JESUS-CHRIST. On aura peine à se déterminer , quand on verra l'éloquence & la force , avec laquelle cette question a été discutée de part & d'autre , depuis quelques années. Elle roule entierement sur ce principe , si le Texte Hebreu , dont la Vulgate

suit la maniere de conter , a été corrompu , ou s'il faut s'en tenir à la supputation des septantes. L'estime & la veneration, qu'on a pour le sçavant Religieux * , qui a embrassé la Chronologie des Grecs, & la persuasion dans laquelle on est, qu'il ne l'a si bien défenduë , que par le seul amour de la verité, fait souhaiter à beaucoup de personnes, que son opinion soit la veritable. Mais il est difficile de se rendre à ses raisons, quoyque tres-fortes, & la plûpart des Chronologistes sont demeurez dans le sentiment de Scaliger , du Pere Petau, & d'Usserius , qui a été soutenu par le Pere Martianay Benedictin, mais que le Pere le Quien Jacobin a défendu avec plus de force , quoy qu'avec moins de petulance.

Il faut diviser après cela toute la Chronologie en deux especes; la premiere range les événemens dans les temps , où l'on a lieu de croire , qu'ils sont arrivez. La 2. n'est occupée, qu'à des discussions , qui font voir les preuves & les raisons , qu'on a eu de placer les faits dans un temps plutôt que dans un autre.

Comme la premiere espece est la plus facile , & la plus necessaire , c'est aussi par elle que l'on doit commencer l'étude de la Chronologie. Tous les temps , qui se sont écoulés depuis la création du monde jusqu'à present , se doivent partager en differentes parties. On fixera le commencement de ces parties, par des Epoques certaines, & dont tous les Chronologistes conviennent. Cette methode aura cet avantage, qu'elle donnera à la memoire une plus grande facilité, pour retenir les

* Le Pere Pezron dans son *Antiquité des Temps rétablie*, & dans sa *Défense de l'Antiquité des Temps*.

faits, & pour y rapporter tout ce qui se rencontre dans l'histoire. Ces Epoques pourroient être, la Création du Monde; le Deluge; la Fondation du Royaume d'Athenes; le Commencement de Rome; l'Ere Chrétienne; le Concile de Nicée; Charlesmagne élu Empereur; la Branche de Bourbon élevée sur le Trône.

Il est à propos d'avoir toujours devant les yeux des Tables Chronologiques, dans lesquelles on trouve les différentes Epoques; l'origine des Nations les plus connues; & les commencemens de chaque Religion; les Patriarches, & les Souverains Pontifes de l'ancien & du nouveau Testament; les Rois & les Empereurs des plus celebres Royaumes. Je ne crois pas qu'il y en ait en ce genre de plus commodes, que celles qu'on a tirées de l'Histoire Universelle du Pere Petau *. Elles sont courtes, mais elles sont tres-claires; & il n'en faut pas davantage, pour se représenter la suite de l'histoire. Il semble qu'on doit les préférer à celles du Pere Pierre de Ste. Catherine Religieux Feuillant; ces dernières sont à la vérité plus amples, mais elles n'ont point la clarté des premières, & par conséquent elles sont moins propres pour représenter d'un coup d'œil la suite des temps, la vicissitude des Empires, & les revolutions, qui sont arrivées dans la Religion.

Il faut prendre après cela quelque Chronologiste, qui ait marqué exactement les Années de toutes les grandes Actions. Le *Rationarium Temporum* du Pere Petau seroit bon pour cela: mais la Chronologie, qui est à la fin de son Livre de la

* Elles se trouvent chez le même Libraire qui vend ce Livre.

Doctrine des Temps est admirable pour ce dessein. L'on pourroit encore se servir avantageusement des Annales du Monde du Pere Briet, & de la Chronologie Françoise du Pere Labbe. Quoyque ces sortes d'ouvrages rebuttent, parce qu'ils sont écrits d'une maniere tres-seche; il ne faut pas laisser de les repasser souvent, afin que les époques & les faits, qui y sont marquez s'impriment dans la memoire, & qu'ils servent de fondement à l'histoire.

Je ferois ici un plus long détail des Chronologistes: mais tout le monde sçait, qu'il n'y a rien de meilleur avec le Pere Petau, que les Annales d'Ufferius, ce sçavant & habile Protestant, & les Tables Chronologiques de Mr. Lancelot. Ces deux Ouvrages ont eu tant de reputation parmi les Sçavans, qu'on les regarde presque comme les seuls qui peuvent être suivis sans crainte de s'écarter beaucoup. J'y aurois bien ajoûté la Chronique de Mr. le Chevalier Marsham, dans laquelle on trouve toute l'érudition sacrée & profane, qu'il faut pour s'acquiter avec honneur de pareilles entreprises. Mais parce qu'il a quelque singularité dangereuse, & que d'ailleurs la confusion y regne peut-être plus que l'érudition, elle n'est point propre pour servir de guide; mais seulement pour être consultée dans les occasions, où il a mieux rencontré que les autres.

Pour la Chronologie des temps, qui suivent JESUS-CHRIST, il faut se servir du *Rationarium Temporum*; des Annales du Pere Briet; de la Chronologie du Pere Labbe; ou de la Chronologie de Calvisius. Je ne dis rien ici d'un grand nombre de mauvais Chronologistes, comme Genebrard, Gautier & mille autres, dont les

noms ne font que charger inutilement la memoire, & ne servent tout au plus, qu'à montrer qu'on desiroit depuis deux siecles de corriger la Chronologie ; mais qu'on n'avoit pas encore trouvé le veritable moyen de le faire.

Les discussions Chronologiques ne sont propres qu'aux personnes, qui veulent faire une étude particuliere de cette science. Ceux qui sont dans ce dessein, sçavent beaucoup mieux que moi, que ces matieres si épineuses ont été examinées par les plus habiles Chronologistes ; comme pourroient être Joseph Scaliger, dans son bel Ouvrage de la correction des temps ; par le Pere Petau, dans son *Rationarium Temporum*, & dans ce Livre admirable de la Doctrine des Temps, où il a traité à fond tout ce qui regarde l'ancienne Chronologie. On doit y joindre ce qu'en ont dit Ufferius, dans sa Chronologie sacrée, qui est à la fin de ses Annales ; Mr. Lancelot ; Mr. le Chevalier Marsham, dans sa Chronique ; Selden & Mr. Prideaux, dans leurs Observations sur les Marbres d'Arondel * ; Gravius, dans ses Epoques celebres ; Samuël Petit, dans ses Eclogues Chronologiques ; Robert Bayle, dans son *Opus Chrono-*

* Les Marbres d'Arondel sont des pierres de marbre, sur lesquels il y a entre autres choses une Chronique d'Athenes écrite en lettres capitales & gravées 263. ans avant I E S V S - C H R I S T. Ces Marbres furent trouvez dans l'Isle de Paros l'une des Cyclades. Ils tirent leur nom du Comte Thomas d'Arondel, qui les fit venir du Levant, avec beaucoup de dépense. Cette Chronique a donné de grandes lumieres pour l'Histoire. Selden & Mr. Prideaux ont publiez d'excellents Commentaires sur ces Marbres, on les nomme encore *Marinora Oxoniensia*, parce que plusieurs furent donnez à la Bibliotheque d'Oxford.

logicum ; Mr. le Cardinal Noris, dans ses Epoques Syromacedoniennes. Tous ces Auteurs , qui ont eu une grande érudition & du jugement , doivent être préferéz à Salian , à Torciel , à Harvilleus , qui ne répondent point assez par leur capacité à la bonne opinion , que fait naître la grosseur de leur Volume.

Cette science est fondée sur des principes assez certains ; & qu'il est bon de connoître, pour s'en servir dans l'occasion. Ces principes sont I. le témoignage des Auteurs judicieux. II. Les Observations Astronomiques. III. Les Epoques dont tous les Chronologistes conviennent , quoy qu'elles soient arbitraires. Des exemples, ou des reflexions sur ces principes les éclairciront , & en feront voir l'utilité.

La Chronologie , aussi-bien que l'Histoire , ne consiste que dans l'arrangement des faits & des actions éclatantes : c'est pourquoi elle est appuyée principalement sur l'autorité. Quoique cette autorité ne puisse pas faire une demonstration par elle-même ; il y auroit souvent de la folie à la rejeter. Nous sçavons par exemple, sur le seul témoignage des Historiens , qu'on a autrefois célébré dans la Grece des Jeux Olympiques , qui se renouvelloient tous les cinq ans ; & nous ne sommes pas moins assurez de ce fait , que si nous l'avions vû nous-mêmes.

Mais par rapport à la Chronologie , l'autorité peut se trouver seule , ou accompagnée de quelque caractere astronomique. Elle est seule , quand les Historiens , sans nous donner d'autres preuves , nous disent qu'un fait s'est passé dans un certain temps ; par exemple , que Tarquin a été chassé de Rome l'an 244. de la fondation de

cette ville : & dans ces occasions toute la preuve, qu'on peut avoir d'un fait , n'est appuyée , que sur l'autorité. Mais quelque fois aussi l'autorité se trouve jointe avec des caracteres astronomiques , comme sont les conjonctions des Planetes , les Eclipses de Lune ou de Soleil : & pour lors on juge moins sur l'autorité des Historiens , que sur les Observations astronomiques ; & c'est le second des principes posez.

Nous avons dans l'Antiquité une infinité d'exemples de ces faits , dont l'Epoque se verifie plus par des Observations astronomiques , que par le témoignage des Historiens. On peut rapporter à ce principe l'observation des Feries, qui sert infiniment à ranger un grand nombre de faits , dont tous les Historiens ne conviennent pas. Nous avons un événement celebre dans le seizième Siecle , qui pourra justifier la verité de ce principe : c'est la fameuse bataille de Cerisoles. L'on a eu jusqu'à present autant d'incertitude sur le jour de cette Bataille , qu'on étoit certain de son heureux succez. Et peut-être en auroit-on disputé dans la suite plus qu'on n'a fait jusqu'à present , si un Sçavant ne s'étoit appliqué à en rechercher l'Epoque , par la voye que nous venons de marquer. Voici donc comme en parle le Pere du Londel *.

La Bataille de Cerisoles fit autant de bruit au Siecle passé , que de nos jours celles de Staffarde & de la Marsaille : pas un Historien ne l'a oubliée : Mais Dubellay , Beaucaire , Fourquevaux , la mettent l'onzième d'Avril ; Raynaldi le dix ; Paul Jove , Mezeray & quelques autres

* Preface des fastes de la maison d'Orleans & de Bourbon , par le P. du Londel.

le quinze ; elle doit être le quatorze qui étoit le lendemain de Pâques.

Le troisième principe , qui sert de fondement à la Chronologie, sont les époques dont les historiens conviennent , quoi qu'elles soient arbitraires. Il n'y avoit rien par exemple , qui pût obliger de prendre pour époque le commencement du regne de Nabonassar , qui precede l'ere vulgaire de 747. ans. Cependant comme les historiens en sont convenus ; cette époque peut servir de principe pour découvrir le temps de plusieurs evenemens. Il en est de même de l'époque de JESUS-CHRIST ; de l'ere de l'Espagne , qui devance l'ere Chrétienne de 38. ans ; & d'un grand nombre d'autres , dont on s'est servi dans l'Antiquité. Mais il faut prendre garde que l'ere Chrétienne , quoi qu'inventée dans le VI. siecle , n'a été cependant en usage que dans le IX. & cela sert à convaincre de faux une infinité de pieces ; par exemple , la lettre qu'on suppose que la Ste. Vierge a écrite à l'Eglise de Messine , où elle date ainsi ; l'an de mon Fils : ce qui est une impertinence , dont Melchior Inchoffer n'a pas laissé de faire l'Apologie , malgré luy à la verité. Il faut encore observer une chose , à laquelle on ne fait point assez de reflexion dans l'usage de ces époques arbitraires ; & ce manque de reflexion fait tomber ordinairement dans l'erreur. C'est qu'elles ne commencent pas toutes dans le même temps , mais en differens mois de l'année : ainsi il faut les reduire aux années Juliennes , c'est à dire à celles qui commencent au premier Janvier. On peut aussi rapporter aux époques arbitraires les Olympiades & les Consulats , dont les premieres servent à l'Histoire Grecque , & presque

à toute l'Histoire d'Orient ; & les Consulats sont d'un grand usage pour l'Histoire d'Occident. Je passe beaucoup d'autres observations sur les principes de la Chronologie qu'on pourra trouver expliquez dans le *Rationarium Temporum* du Pere Petau ; dans son Ouvrage *de la Doctrine des Temps* ; & sur tout dans les preliminaires du second volume ; & au commencement de la Critique des Annales du Cardinal Baronius par le Pere Pagi.

C H A P I T R E III.

Ordre qu'on doit tenir dans la lecture de l'Histoire.

A Prés la Chronologie, il faut étudier un abrégé de l'histoire universelle. L'on sçait que cette maniere * d'histoire est à l'égard des histoires de chaque Pays, ce qu'est une Carte generale à l'égard des Cartes particulieres ; dans les Cartes particulieres on voit tout le détail d'un Royaume & d'une Province en elle-même ; dans les Cartes universelles on apprend à situer ces parties du monde dans leur tout. Ainsi les histoires particulieres representent la suite des choses, qui sont arrivés à un peuple dans tout leur détail. Mais afin de tout entendre, il faut sçavoir le rapport, que chaque histoire peut avoir avec les autres ; ce qui se fait par un abrégé, où l'on voit comme d'un coup d'œil tout l'ordre des temps. Il est à propos de commencer par le discours que Mr. l'Evêque de Meaux a fait sur l'histoire universelle ; je ne crois pas qu'on puisse trouver un ouvrage plus achevé. On y voit non seulement une exacte

* Mr. l'Evêque de Meaux, *Discours sur l'Histoire universelle*,

Chronologie, la suite des Empires, & la division des peuples; mais on y apprend encore quel usage on doit faire de l'histoire sacrée & profane; dont l'une sert à nous affermir dans la Religion, en la considérant inébranlable, & toujours la même, au milieu de cette révolution continuelle de temps & de gouvernemens. On apprend de l'autre à se convaincre de la vicissitude des choses humaines, en voyant la destruction de ces vastes Empires, qui occupoient la plus grande partie de la terre, & qui faisoient trembler tous les autres Royaumes; mais sur tout quand on les voit tellement abolis, qu'il a quelquefois été impossible de trouver la place de leurs plus grandes villes, comme on le remarque de Ninive.

Il n'y a rien après cela, où l'on doive plus s'attacher qu'au *Rationarium Temporum* du Pere Petau; mais il faut se servir de l'Edition nouvelle qui vient de paroître en Hollande: elle est beaucoup plus exacte que l'Edition de Paris imprimée chez Delaulne. Cette dernière est pleine de fautes grossières, & la continuation qu'on y a jointe, est peu exacte pour l'histoire, & d'une assez méchante latinité: les dissertations, les remarques & les tables chronologiques sont de mauvaises compilations, qui ne meritoient pas d'accompagner un ouvrage aussi exact, que celui du Pere Petau. Quoique l'Edition d'Hollande ne contienne pas toutes ces additions, elle a au moins l'avantage de l'exactitude, & de la beauté de l'impression. On pourroit même attendre si l'on vouloit l'Edition, qui se fait en Hollande sur l'Edition de Paris, où l'Auteur a rectifié tout ce que les personnes judicieuses ont cru qui devoit être corrigé, retranché ou augmenté dans la dernière de Paris.

Au défaut de ces Editions d'Hollande, on doit se servir de celles de Cramoisi, qui sont de petit caractere. Une chose à laquelle il faut prendregarde dans ces commencemens ; c'est à rechercher la dispersion des peuples, & la maniere dont se sont formez les Empires : c'est ce qu'on trouve expliqué dans la troisieme partie de l'histoire univervelle de Mr. de Meaux ; & ce qu'on voit aussi traité avec beaucoup d'érudition, dans le *Phaleg* de Mr. Bochart. Il sera bon de remarquer dans ces commencemens, que la corruption des hommes leur ayant fait naître le dessein de ne dépendre que d'eux seuls ; Dieu les punit de cet orgueil, & voulut que ceux, qui avoient eu la pensée de se soustraire en quelque maniere à sa providence, fussent assujettis à l'empire de quelques hommes plus méchans quelque-fois & plus corrompus, qu'ils ne l'étoient eux-mêmes. Ainsi *Cham* qu'on croit être *Menes* premier Roy de toute l'Egypte, s'empara du gouvernement du Pays qu'il habitoit. *Nembrot* qu'on dit avoir été l'inventeur de l'idolatrie, & l'auteur de cette fameuse Tour de Babel, fut aussi le fondateur de l'empire des Chaldéens.

Comme l'histoire du peuple de Dieu est la plus certaine, & qu'elle sert de regle à toutes les autres ; qu'on a la consolation d'y voir la suite de la veritable Religion, qui ne s'est jamais interrompuë depuis la création du monde ; c'est aussi par elle, qu'on doit commencer l'étude des histoires particulieres.

On pourroit ensuite examiner l'histoire des Chaldéens & des Egyptiens, comme les plus anciens, & ceux, qui paroissent avoir donné aux autres la forme du gouvernement, & même la

Religion. On doit après cela s'appliquer à connoître les antiquitez des Assyriens , des Perfes , des Medes , & des autres Empires qui ont suivi ces premieres Monarchies. Il faut s'arrêter davantage sur l'histoire grecque , à cause des grands événemens qu'on y remarque , & des revolutions considerables , qui y sont arrivées ; & sur tout parce que la politeffe y a regné plus que dans aucune autre nation.

Mais il n'y en a point , qui merite plus d'attention que l'Empire Romain , qui s'est établi sur les ruines des Grecs , & qui a eu tout l'Univers sous sa domination. Ses richesses , sa force , l'équité de ses loix lui ont soumis les autres peuples ; & il semble qu'il y regne encore à present par la langue latine , qui sert à les unir les uns aux autres. Il faut étudier avec soin tout ce qui s'est passée depuis Auguste , parce qu'on en tire de grandes lumieres pour l'histoire Ecclesiastique. Les Guerres continuelles que les Romains eurent avec les Carthaginois , font qu'on peut apprendre conjointement & dans les mêmes auteurs l'histoire de ces deux peuples.

On doit étudier ensuite l'histoire de l'Eglise : & c'est le moyen le plus seur , pour s'affermir dans la Religion , lorsqu'on la verra inébranlable au milieu des attaques , qu'elle a souffert dans les persecutions des Empereurs , & parmi les divisions & les schismes , qui se sont élevez dans son sein. L'on peut dire aussi que c'est la seule histoire , dont nous puissions nous servir , pour former nôtre conduite , sur les grands exemples qu'on y trouve de toutes les vertus Chrétiennes ; les autres ne montrant dans leurs plus grands personages , que des vertus morales , qui sont tou-

jours accompagnées de vices, qui effacent l'éclat des plus belles actions.

Je crois qu'ensuite on peut parcourir qu'on qu'assez legerement l'histoire des Celtes, peuples anciens de nos Gaules, qui ont envoyez autrefois (à ce qu'on croit) des Colonies en Alie, en Grece, en Italie, en Espagne, & en Allemagne. Il faut après cela s'attacher avec soin à l'histoire de France; parce qu'elle nous touche de plus près, & que c'est, pour ainsi dire, l'histoire de nos peres, & de nos propres ancêtres. L'on doit sçavoir principalement ce qui regarde les derniers siecles, parce qu'ils sont les plus considerables, ne nous restant même que fort peu de chose des premieres races de nos Rois.

Nous ne devons pas ignorer les grands événemens & les revolutions, qui sont arrivées parmi les peuples d'Allemagne, de Pologne, de Moscovie, de Dannemarc, de Suede, de Lombardie, d'Angleterre, d'Espagne, de Turquie, & des autres parties du monde. Il est vrai qu'on ne doit pas étudier à fonds toutes ces histoires; il suffit d'en avoir une legere idée, parce qu'elles sont quelquefois necessaires, à cause du rapport qu'elles ont avec l'histoire de l'Eglise, & l'histoire de nôtre nation. Souvent l'on trouvera dans l'histoire de nos voisins des éclaircissmens, qui serviront à nous faire connoître les motifs & les causes de beaucoup de mouvemens extraordinaires, qui ne sont point developpez dans nôtre histoire.

Je suis persuadé, que les vies particulieres des grands hommes seront d'un grand secours pour la connoissance de l'histoire. L'on voit sous les regnes des Rois les plus puissans, les grandes re-

volutions d'un état : l'on voit dans l'histoire des grands Ministres, la conduite & la sagesse qu'on doit employer, pour soutenir un Royaume. Enfin ces sortes d'histoires sont souvent les endroits les plus beaux, & ceux quelquefois, qui méritent seuls d'être connus. Je crois même qu'il seroit à souhaiter que chacun étudiat la vie d'un des grands hommes, qui auroit paru dans les emplois, où il se croit destiné par la providence. Mais nous avons déjà marqué que dans ces recherches, on doit toujours avoir un but particulier; ou l'éclaircissement de la Religion; ou la connoissance des regles, qui doivent servir à nôtre conduite. En effet, l'on se persuadera facilement, qu'il n'y a pas moins d'inutilité, que d'amour propre, à mettre dans son esprit une suite de noms barbares des Rois Affyriens & Pheniciens; si l'on ne sçait en tirer quelque avantage, principalement en faveur de la Religion.

CHAPITRE IV.

De l'Histoire Sainte.

IL y a des histoires, dont il faut choisir les parties les plus éclatantes, pour en tirer quelque avantage; parce qu'on y trouve des temps steriles & infructueux; qui ne répondent pas aux peines, qu'on se donne pour les examiner. Il n'en est pas de même de l'histoire sainte, tout en est à remarquer, jusqu'aux moindres circonstances; parce qu'on voit également le doigt de Dieu dans les événemens, qui paroissent peu considérables, & dans ceux, qui sont les plus éclatans.

C'est dans l'Écriture sainte qu'on doit puiser l'histoire du peuple de Dieu. Quoi qu'elle en soit la règle infallible, aussi-bien que des autres histoires, dont elle peut nous donner quelque connoissance; elle ne laisse pas d'avoir ses difficultez. Elles viennent ordinairement, de ce qu'elle est écrite en une langue; qui ne nous est point assez familiere; & qui couvre par consequent de quelque obscurité les faits & les actions, qu'elle énonce. Les autres difficultez viennent de la différente maniere de compter, dont se servoient les différentes personnes, que le Saint Esprit a choisi pour écrire les Livres de l'ancien & du nouveau Testament. Ces obscuritez peuvent encore venir de la peine, qu'on a quelquefois à vouloir accorder les variations de l'histoire profane, avec la vérité toujours constante de l'histoire sainte.

Mais pour s'en former une idée claire, il faut la diviser dans ses parties, afin de la mieux connoître; & voir quels sont les endroits, qui méritent une plus grande application, à cause des difficultez, que fait naître la multitude des événemens.

Si l'on se bernoit à la simple narration des faits historiques, la lecture des saintes Écritures, jointe à quelqu'autre livre, qui en auroit mis les événemens dans un ordre suivi, suffiroit pour cela. Telle pourroit être la première partie de l'histoire de Mr. Godeau; l'histoire de l'ancien Testament de Mr. Arnaud Dandilli; ou les Annales d'Usserius, pour ceux qui voudroient quelque chose de plus exact. Mais ceux, qui s'attachent à une connoissance plus profonde de cette histoire, devroient se former une idée de la situation de la Terre Sainte, & des autres Pays;

que les Juifs ont habitez. Apprendre quels étoient leurs dogmes, leurs coûtumes, & leurs ceremonies, aussi-bien dans les actions de la vie civile, que dans la Religion. On ne peut rien choisir de meilleur en ce genre, que les mœurs des Israélites de Mr. l'Abbé Fleuri; l'Apparat ou Introduction à l'Écriture sainte du Pere Lami; les Traitez que Sigonius; Cuneus; Constantin l'Empereur; & Menochius ont publiez sur la Republique des Juifs. L'introduction à la Geographie sainte de Mr. Spanheim; la Carte de cette partie du monde faite par Mr. Samson le fils; ou même celle du Ligfoot & du Pere Lami toutes deux assez différentes de celle de Mr. Samson; la description de la Terre Sainte par Adricomius; le petit Traité de la situation du Paradis terrestre de Mr. Huet, & ses observations sur les navigations de Salomon. Il seroit à propos d'y joindre quelque'un des derniers voyages de la Terre Sainte. Si l'on avoit assez de patience pour lire avec cela la Geographie de Mr. Bochart, on y trouveroit une infinité d'éclaircissemens, sur la Geographie, & sur l'histoire du peuple Juif. Mais il suffira de lire quelques uns des Traitez, que nous avons marqué, & avoir toujors devant les yeux une Carte de la Terre Sainte. On doit lire après cela les Tables Chronologiques de Mr. Lancelot; après qu'on les aura lûës exâctement, on doit prendre les Annales sacrez d'Usserius, les lire conjointement avec l'Écriture; & quand on les aura lûës une fois, avec beaucoup d'attention; il faudra les repasser pour examiner les difficultez de l'histoire sainte; dont les plus considerables sont celles, qui regardent les Patriarches, dont Heideger nous a donné une histoire assez ample. Celles qui

30 METHODE POUR
ou de Mr. Lancelot ; après quoi il faut lire une
Concorde des Evangelistes. Celle de Mr. Arnaud
a toujours passé pour la meilleure ; il est à propos
d'y joindre celle du Pere Lami , & celle du Pere
Pezron. Les Actes des Apôtres viennent ensuite ,
avec l'histoire Apostolique de Capel. On doit
repasser cette histoire, pour en examiner les diffi-
cultez ; celles qui regardent la Naissance & la
Mort de JESUS-CHRIST, sont expliquées à
fond dans le Pere Petau , dans Mr. Lancelot ,
dans la Dissertation du Pere Pezron , dans celle
que Mr. le Clerc a mis à la fin de son harmonie
Evangelique , & dans le Commentaire du Pere
Lami sur sa Concorde. Les difficultez de l'histoire
des Apôtres & principalement de St. Paul se trou-
vent examinées dans les *Annales Paulini* de Pear-
son : mais pour tout ce qui regarde le nouveau
Testament ; on ne peut rien trouver de plus exact,
que les deux premiers volumes des Memoires ,
sur l'histoire Ecclesiastique donnez par Mr. de
Tillemont.

CHAPITRE V.

De l'Histoire d'Egypte.

CE que nous avons de l'histoire d'Egypte ,
fait connoître jusqu'à quel degré ces peuples
avoient porté la connoissance des arts , & des
sciences. L'on a peine à s'imaginer que des Rois,
dont la puissance étoit si bornée , aient pû faire
toutes ces admirables choses , qui restent encore
à present, & qui sont des marques de leur magni-
ficence & de l'élevation de leur esprit. La relation

que ces peuples ont eu avec les Israélites , doit nous porter à les étudier avec quelque soin. S'ils ont eu le malheur de les persecuter , & de les tenir dans une rude captivité : ils avoient eu auparavant le bonheur de les recevoir ; & ils observerent à leur égard toutes les regles de l'humanité , & même de la reconnoissance , jusqu'après la mort du Patriarche Joseph. Ils ont eu depuis un bonheur bien plus grand , lors qu'ils retirerent chez eux le Sauveur du monde , obligé de fuir la persecution d'Herode. Enfin si l'Égypte a été le theatre de l'idolatrie la plus folle , & la plus insensée ; elle a vûë regner chez elle la veritable sagesse , quand elle servit de retraite à un nombre infini de Saints Anachorettes , qui ont pratiqué l'Évangile , avec une si grande exactitude , & avec tant de pureté.

Pour se former une idée de ces peuples , il faut connoître auparavant le Pays , qu'ils habitoient : en avoir une description exacte , comme celle de Dapper dans son Affrique. Et ne pas negliger les autres relations qui sont imprimées dans le Recueil de Mr. Thevenot , & dans le Voyage d'Égypte du Pere Vansleb ; on y trouvera encore des marques de cette grandeur , que près de quatre mil ans n'ont pû effacer. Il faut après cela s'appliquer à connoître leurs Religions ; & leurs Coûtumes. *Casalius* qui en a fait un Traité exprés , sera d'un tres-grand secours , quoi qu'il soit tres-superficiel. Il est bon de parcourir ensuite ce qu'en a dit *Vossius* , dans son Traité de l'idolatrie. On s'étonnera sans doute de voir que des peuples , en qui on a remarqué toute la prudence , & toute la sagesse humaine , ayent été si aveugles dans ce qui regardoit le culte du vrai Dieu. Mais il faut lire

sur tout avec un extrême soin le peu qu'en a dit si éloquemment & si judicieusement, Mr. l'Evêque de Meaux, dans la 3. partie de son *Discours sur l'histoire universelle*. De là on doit passer à la Chronologie de leur histoire. Mais pour ne point tomber dans l'erreur, il faut faire attention à deux choses. La première que leur grandeur leur avoit inspiré cette ambition, de se dire les plus anciens peuples du monde; s'imaginant peut-être que leur gloire seroit bien avilie, s'ils avoient tiré leur origine de quelque autre nation. Comme ils virent que les Chaldéens avoient, aussi-bien qu'eux cette sote vanité, & qu'ils faisoient aller les temps de leur histoire jusqu'à huit cens mille ans, il ne coutoit rien aux Egyptiens d'ajouter encore à ce grand nombre d'années, ou au moins de ne s'en pas éloigner: il ne s'agissoit que de le dire & de l'écrire. C'est de là que nous sont venuës ces Dynasties des Dieux & des demi-Dieux, dont quelques uns avoient regnez chez eux pendant plus de trente mille ans, à ce qu'il pretendoient: & ce sont ces Dynasties qu'il faut prendre pour fabuleuses. La seconde chose qu'on doit observer, c'est que les Dynasties qui sont véritables, ne succederent point les unes aux autres; mais peu après le Deluge, il s'en forma quatre differens Royaumes, dont les Rois regnoient en même temps. Le Pere Petau, & quelques autres Scavans n'ayant pas fait attention à ces deux choses, ont dit sans un plus grand examen, que les Dynasties d'Egypte étoient toutes supposées. Mais personne n'a mieux éclairci, & n'a donné plus de jour à cette histoire, que Mr. le Chevalier Marsham dans sa Chronique: c'est par là qu'il faut commencer l'étude
de

de l'histoire d'Égypte. On doit lire ensuite avec attention ce qu'en ont dit *Herodote* ; *Diodore de Scicile*, & *Josèphe* dans sa réponse au Grammairien Appion. Il faut aussi lire ce que les Modernes ont écrit sur cette Nation, par exemple le premier volume de l'*Oedipus Ægyptiacus* du Pere Kirker ; lecture néanmoins qui ne peut être entreprise, sans quelque précaution, parcequ'au milieu de toutes les curiositez, qui s'y trouvent, on ne laisse pas d'y rencontrer, & même en assez grand nombre, des fautes grossieres, contre lesquelles plusieurs Scavans de France, d'Angleterre, d'Hollande & d'Allemagne, se sont fortement recriez. Comme les Royaumes d'Égypte ne durerent qu'environ treize cens ans, on n'est obligé d'étudier cette histoire séparée, que pendant ce temps : & vers l'an du monde trois mille, c'est à dire, mille ans avant JESUS-CHRIST, elle commence à être confondue avec l'histoire des Perses, des Grecs, ou des Romains, & se doit par consequent étudier conjointement avec l'histoire de ces peuples. Il en faut excepter les temps, qui se sont écoulés depuis Ptolomée fils de Lagus, jusqu'à Cleopatre, ce qui contient près de 300. ans. Cette histoire a été écrite avec beaucoup de recherche, & d'exactitude par le celebre M. *Vaillant*, dans ce qu'il a fait sur les Ptolomées.

CHAPITRE VI.

De l'Histoire de Grece & d'Assyrie.

L'Histoire Grecque, la plus belle pour les grands évenemens, est aussi la plus fabuleuse dans quelques unes de ses parties. Il faut pour ne point

se laisser tromper , y apporter beaucoup de precaution, & distinguer les temps incertains, de ceux, où l'on peut avoir quelque certitude. Mais l'on doit étudier auparavant la Carte de l'ancienne Grece par *M. Sanson*, avec les Paralleles Geographiques du *P. Briet*, la Description de *Grentmenil*, & celle qu'en a fait *Pausanias*. Pour se former ensuite une connoissance des mœurs , & des coutumes de ces Peuples , il faut lire la Republique d'Athenes par *Sigonius* , on peut y joindre un ouvrage françois sous le titre d'*Athenes ancienne & moderne* , & ce qu'*Ubbo Emmius* a écrit sur les principales Republiques de Grece. Il faut après cela commencer l'histoire, ou la Chronologie des Grecs , en lisant ce que le Pere *Petau* en a dit dans la premiere partie de son *Rationarium Temporum*. Pour y donner plus de jour, il sera bon de distinguer cette histoire en deux parties. La premiere qui est assez fabuleuse , & sur laquelle on n'a rien de bien assure , contient les temps qui se sont écoulés depuis les premiers Rois de Grece, jusqu'aux Olympiades. La deuxieme, qui est plus certaine, contiendra les temps, qui suivent la premiere Olympiade, jusqu'au siecle, où l'histoire grecque est commune avec la Romaine, à cause des grandes guerres qu'ils se declarerent mutuellement.

Comme nous joignons ensemble l'histoire d'Assyrie, de Grece, & des autres premieres Monarchies ; il faut à l'égard de la premiere, observer trois choses, ausquels on ne fait point assez d'attention dans les Chronologies ordinaires.

I. D'éviter l'erreur, qui fait confondre les Royaumes de Babylone, & d'Assyrie, qui doivent être constamment separez.

II. De ne pas confondre le *Nembrot* de l'Écriture avec le *Belus*, que les Historiens profanes regardent comme le fondateur de ce vaste Empire d'Assyrie.

III. De ne pas mettre le temps de *Belus*, un siècle & demi après le Déluge, comme on le fait ordinairement; mais de le rabaisser, & de le placer plus de dix siècles après, c'est à dire, l'an du monde 2737. & 1267. ans avant JESUS-CHRIST. Ainsi l'on doit reconnoître pour supposé cette longue suite de Rois, qui suivent *Ninias* dans les Catalogues ordinaires, & qui finissent à *Acracarnes*, qu'on dit avoir précédé *Sardanapale*.

Cette difficulté se réduit à sçavoir, si l'on doit s'en rapporter à *Ctesias*, que les plus exacts Chronologistes croient être l'inventeur de ce grand nombre de Rois; ou bien s'il faut en croire *Herodote*, qui paroît plus juste dans cette occasion. Quoique ce dernier ait été appelé le pere des fables, on l'a aussi nommé le pere de l'histoire; au lieu que les plus habiles des anciens & des modernes ont toujours regardé *Ctesias*, comme un historien indigne de toute créance*.

Quant à l'histoire Grecque, on doit y observer deux choses.

I. De ne point se laisser tromper par une longue suite de Rois de Sycion, que le Pere *Petau* rapporte, aussi-bien que les autres Chronologistes, qui l'ont précédé. L'on a des preuves assez positives, que tous ces Rois sont supposés; comme l'a montré M. le Chevalier *Marsbam* dans

* *Aristotel.* *histor. animal.* l. 8. c. 28.

la Chronique , qu'il faut joindre au *Pere Petau* pour en redresser quelques fautes.

La II. Remarque, c'est qu'il faut remonter de dix années toutes les Epoques de la Chronologie Grecque; comme l'a montré le même *M. Marsham*, appuié en cela sur cette belle Chronique, faite 263. ans avant JESUS-CHRIST, & si connuë sous le nom de *Marbres d'Arondel*.

Comme il y a des difficultez à discuter dans la Chronologie Grecque, il ne faut s'y appliquer qu'après qu'on se sera formé un plan general de toute cette histoire. On doit consulter pour ces difficultez la derniere partie du *Rationarium Temporum* du *P. Petau*; ou son grand ouvrage de la Doctrine des Temps, dans lequel ces discussions se trouvent expliquées avec beaucoup de solidité. Il faut y joindre aussi la Chronique de *M. le Chevalier Marsham*. Après cette étude on doit se mettre dans la lecture des Auteurs originaux; & commencer par les cinq premiers livres de *Diodore de Scicile*. On doit recourir ensuite à la vie de *Thesée*, telle qu'elle est dans *Plutarque*; au commencement de cette vie il faut marquer sa naissance, qui arriva l'an 3455. de la periode Julienne. Cet exemple servira pour ranger tous les événemens selon leurs années; jugeant des inconnus, par ceux dont on aura connoissance. On suivra cette vie de page en page, marquant les années de la periode Julienne & celles de *Thesée*.

Ainsi quand on viendra à l'endroit, où il est dit que *Thesée* envoya en Crete, & défit le Minotaure, il faudra marquer l'an 3483. de la periode Julienne, & la 28. de *Thesée*. L'année suivante *Thesée* parvint à la Couronne; & l'on doit commencer en cet endroit, à mettre les années de

son regne. Après la vie de Thésée, lisez celle de Lycurgue, & de Solon, ensuite l'histoire d'*Herodote*, & quand vous serez à la fin de son sixième livre, vous prendrez les vies de Miltiades, de Themistocles, d'Aristides, de Pausanias, & de Cimon dans *Cornelius Nepos*; & les mêmes vies de Themistocles, d'Aristides, & de Cimon dans *Plutarque*.

Après quoy vous continuerez *Herodote*; & quand vous l'aurez achevé, il ne faut pas manquer de lire le traité que *Plutarque* a fait contre ce celebre historien, sous le titre de *la malignité d'Herodote*. Ensuite lisez *Thucidides*; mais n'entreprenez point sa lecture, que vous n'ayez lû la vie de Pericles dans *Plutarque*, il faut joindre à *Thucidides*, le jugement qu'en a fait *Denis d'Halicarnasse*. Voyez dans *Cornelius Nepos* les vies d'Alcibiades, de Trasibules, de Conon, d'Iphicrates, de Cabrias, de Thimothée, d'Agefilas, de Pelopidas, & d'Epaminondas: relisez encore les vies d'Alcibiades, d'Agefilas, de Pelopidas, & d'Epaminondas dans *Plutarque*; & de là venez aux sept livres de l'histoire Greque de *Xenophon*. Après quoi passez aux six livres de la guerre du jeune Cyrus contre son frere Artaxerces dans le même *Xenophon*. Lisez aussi la vie de Datames dans *Nepos*; celle d'Artaxerces, de Dion, de Timoleon, de Demosthenes & d'Alexandre dans *Plutarque*: après celle-cy, voyez l'histoire de *Quintecurse* & d'*Arrian*, à quoi vous joindrez la vie de Phocion, & celle d'Eumenes dans *Plutarque*. Vous recommencerez ensuite l'onzième livre de *Diodore*, & continuerez jusqu'à la fin du vingt-quatrième: puis vous verrez dans *Plutarque* les vies de Demetrius, de Pirhus, d'Agis, de Cleomenes, d'Aratus, & de Philopemen, qu'on dit avoir été le dernier des

38 M E T H O D E P O U R
Grecs. C'est là que finit l'histoire de ces peuples; parceque c'est alors qu'elle se confond avec l'histoire Romaine. Si l'on desire repasser en peu toute l'histoire Grecque, il faut voir ce qu'*Ubbo Emmius* en a recueilli avec assez d'exactitude.

C H A P I T R E V I I .

De l'Histoire Romaine.

A Prés l'histoire Sainte , l'histoire Romaine peut passer pour la plus ample , & la plus nécessaire. Elle est utile non seulement pour l'histoire Ecclesiastique , mais encore pour l'histoire des nouvelles Monarchies , qui ne sont qu'un demembrement de ce vaste Empire. Ce n'est pas l'histoire d'une simple nation , c'est l'histoire de tout le monde entier , qui leur fut soumis dans la suite des temps. Le caractère des grands Hommes qu'on y remarque , est si varié , qu'on peut dire qu'il n'y a personne, qui n'y trouve des modèles de toutes les vertus morales.

Pour avoir donc une exacte connoissance de leur histoire , il faut commencer par les Cartes de l'Empire Romain de *M. Sanson* , afin de voir de quelle maniere ce peuple , dont les commencemens sont si peu considerables , est parvenu à une si haute puissance. On doit y joindre les anciennes divisions du même *M. Sanson* , avec les Paralleles geographiques du *Pere Briet*. Il faut ensuite avoir une idée des mœurs , & des coutumes de ces peuples , de leurs charges, de leurs dignitez , de la conduite de leurs Armées , & de leur Religion.

Il paroît qu'il est necessaire de commencer par un livre latin du Pere *Cantel*, sous le titre de *Republique Romaine*, ou par la traduction françoise que nous en avons. Il faut lire aussi les antiquitez Romaines de *Rosin* & de *Dempster*; les Commentaires de la Republique Romaine par *Laxius*; quelques traitez de *Juste Lipse*, imprimez dans le Recueil de ses ouvrages; les Opuscules de *Cesar Boulanger*; les onze livres que *Sigonius* nous a laissé *De Jure Civium Romanorum, Italiae Provinciarum ac Romanae Jurisprudentiae Judiciis*; avec les *Stemmata gentilium & familiarum* par *Richard Streinnius*; ou les Tables genealogiques d'*Ubbo Emmius*, qui sont à la fin de sa Chronologie. Mais on ne doit point omettre la notice des dignitez de l'Empire d'Orient & d'Occident, avec les Remarques de *Pancirole*; cet ouvrage est admirable & sert infiniment, non seulement pour l'histoire Romaine, mais encore pour l'histoire Ecclesiastique. Je ne dis point qu'on doive lire tous ces ouvrages, avant que d'étudier l'histoire Romaine, cela seroit presqu'infini: il suffit de lire au moins les principaux, & les plus essentiels, comme les antiquitez de *Rosin*, les Commentaires de *Laxius*, & la notice de l'Empire. Il faut parcourir outre cela quelques uns des Traitez, que M. *Grævius* a inseré dans ce vaste Recueil, qu'il a donné sous le titre de *Thesaurus antiquitatum Romanarum*.

Quand on aura une connoissance assez étendue des mœurs & des coûtumes de ces peuples, il faudra prendre quelque abrégé, qui donne une connoissance de la Chronologie de cet Empire: le *Rationarium Temporum* du Pere *Petau* peut suffir. On doit s'attacher principalement aux Epo-

ques essentielles , comme la fondation de Rome; la fuite des Rois , ou le commencement de la Republique; la prise de Rome, par les Gaulois; & le commencement d'Auguste. Il est utile après avoir appris la Chronologie de l'histoire Romaine, d'étudier au moins en abrégé les discussions Chronologiques, qui regardent cette histoire. Elles sont traitées la plupart dans la dernière partie du *Rationarium Temporum* du Pere *Petau* ; dans son ouvrage de la Doctrine des Temps; dans la Chronique de M. le Chevalier *Marsham* ; dans les fastes consulaires de *Sigonius* ; dans ceux d'*Onuphrius* ; dans la dissertation Consulaire du Pere *Pagi* Cordelier ; dans la lettre Consulaire de M. le Cardinal *de Noris* ; & dans la Critique des Annales de *Baronius*, par le même Pere *Pagi*.

Après cela lisez Justin d'un bout à l'autre : il vous remettra en peu de mots , tout ce qui s'est passé dans le monde jusqu'au temps d'Auguste ; & vous y verrez la jonction de l'histoire Romaine & de la Grecque. Ensuite vous étudierez les vies de Romulus, & de Numa dans Plutarque. Les fastes Romains commentez par *Sigonius* vous serviront beaucoup à régler votre Chronologie, non pas en les lisant tout d'un coup, mais à mesure que vous avancerez dans les temps.

Vous viendrez ensuite aux onze livres de *Dennis d'Halicarnasse* ; à la fin duquel il y a quelques fragmens, qu'il faut rapporter en leur lieu, quand vous lirez les autres Historiens. On a mis à la suite de cet Ecrivain quelques additions servant à l'histoire Romaine , & une Chronologie particulière faite par *Glareanus* ; mais il en faut rapporter les années à celles du Pere *Petau*. La lecture de cet Historien est ennuyeuse , mais tres-nécessaire à

cause de l'exactitude , avec laquelle il a écrit les premiers commencemens de Rome.

Après cet Auteur, on doit faire suivre *Tite Live*, le meilleur des Historiens pour la politesse , & pour la beauté des raisonnemens ; le premier livre fini vous devez lire les vies de Publicola, & de Coriolan dans *Plutarque* ; & à la fin du sixième livre de *Tite Live* vous lirez la vie de Camille.

La deuxième Decade de cet excellent Auteur ne se trouvant plus , il faut y suppléer par l'építome, qui nous en reste , & par la lecture de la vie de Pirrhús : après laquelle lisez les cinq livres, que nous avons de *Polybe* ; & quand vous serez au commencement du second , où vous verrez la mort d'Hamílcar , lisez sa vie, & celle d'Hannibal dans *Cornelius Nepos*.

Mais avant que de laisser *Polybe* , il faut vous avertir, qu'outre les cinq livres, qui nous restent entiers de lui ; nous en avons encore des fragmens considérables , qu'il faut ranger dans leur ordre , en lisant *Tite Live* ou *Appian*.

Après la lecture de *Polybe* , viennent les vies de Marcellus , & de Fabius Maximus dans *Plutarque* ; & l'on doit encore y joindre celle d'Agis , de Cleomenes , & d'Aratus ; puis qu'il est assez souvent parlé des affaires de la Grece dans les derniers livres de *Polybe*. De là vous reprendrez le vingt - unième livre de *Tite Live* , & les autres jusqu'à la fin du trente-neuvième. On doit faire suivre la vie de *Titus Flaminius* dans *Plutarque* ; avec laquelle il seroit encore utile de repasser celle de Philopemen , & reprendre le quarantième livre de *Tite Live* , qui est ce que nous avons d'entier.

Continuez l'abregé du quarante-sixième , puis

lisez la vie de Paul Emile dans Plutarque : & si vous voulez sçavoir une particularité assez remarquable de la miserable fin de Persée Roi de Macedoine , vous la trouverez dans la première & la deuxième Eclogue de *Diodore de Scicile*, qui sont un fragment du cinquantième livre de son histoire. Il se trouve ensuite plusieurs autres fragmens , que vous devez rapporter , chacun au lieu , & au temps où ils doivent être. Continuez les Epitomes de Tite Live, jusqu'à ceux du quarante-neuvième livre, & lisez la vie de Marcus Caton dans Plutarque. Reprenez les mêmes Epitomes , & à la fin du cinquante-unième , où vous trouverez la ruine de l'empire de Cartage , joignez-y ce qu'*Appian* a écrit des guerres Puniqes. Et parce que la dernière de ces guerres fut l'ouvrage du jeune Scipion , voyez dans les *Excerpta* de M. de Valois, un grand fragment de Polybe, où l'on trouve une singularité tres-considérable de ce heros.

Reprenez les Epitomes , jusqu'au soixantième, qui est le dernier endroit , où l'on voit qu'il soit parlé des mouvemens de Syrie , & le vray lieu d'en repasser toute la suite. C'est pourquoi vous lirez *Appian* de la guerre de Syrie ; après quoi vous reviendrez aux Epitomes , qu'il faut lire jusqu'au dernier. Vous verrez ensuite la guerre contre Jugurtha dans *Saluste* ; les vies de Caius Marius dans Plutarque ; & après celle-ci le livre des guerres d'Espagne dans *Appian* ; & la vie de Lucullus dans Plutarque.

Joignez-y les Guerres de Mithridate dans *Appian* ; la vie de Marcus Crassus dans Plutarque ; les Commentaires de *Cesar* des guerres des Gaules ; les vies de Pompée & de Caton d'Utrique ; les Commentaires de *Cesar* de la guerre civile ,

& les livres soit d'*Hirtius*, ou d'*Oppius* des guerres d'Alexandrie, d'Affrique & d'Espagne; & enfin les Epîtres familières de *Cicéron*; & celles qu'il a écrites à *Atticus*, y rétablissant les dates autant que vous le pourrez. Les Commentaires de *Paul Manuce* sur les familières vous serviront beaucoup; & pour celles à *Atticus*, il n'y a point de meilleure édition que celle de *M. Grævius*. Ces Epîtres vous apprendront beaucoup de particularitez de l'histoire; & principalement celles à *Atticus* vous instruiront de la guerre civile, & des sentimens qu'en avoit *Cicéron*. Pour connoître quel personnage étoit *Atticus*, pour l'aimer, & l'admirer, lisez sa vie dans *Cornelius Nepos*.

De là il faut passer aux *Philippiques de Cicéron*; voyez sa vie, & celle de *Brutus* dans *Plutarque*; joignez-y *Appian* des guerres civiles; & la vie de *Marc-Antoine* dans *Plutarque*, par la défaite, & par la mort duquel s'établit la Monarchie de l'Empire Romain. Et parce qu'une de ses dernières entreprises, fut la guerre des *Parthes*, voyez ce qu'en a écrit *Appian* dans les guerres des Romains avec ces peuples.

Je n'ay point encore parlé de *Florus*, parceque je l'ay considéré comme un *Sophiste*, qui s'est plutôt attaché à faire des pointes, qu'à nous donner des particularitez de l'histoire. Néanmoins comme son stile, ni ses pensées ne sont point desagréables, & qu'il finit justement au commencement d'*Auguste*, il me semble que c'est ici sa vraie place. L'ayant donc lû, vous commencerez l'histoire de la Monarchie, qu'il faut étudier d'abord dans cette excellente histoire des *Empereurs*, que nous a donné *M. de Tillemont*, qu'il faut lire entièrement; après quoi on doit

prendre la vie des douze premiers Césars dans *Suetone*, pour connoître leur personne & leur vie domestique; puis vous viendrez à *Velleius Paterculus*, qui est un excellent abrégé de l'histoire, depuis les premiers temps du monde jusqu'à la seizième année de Tibere. Après *Velleius* vous lirez les Annales de *Tacite*; & parcequ'elles finissent à Neron, aux dernières années duquel commence la guerre des Juifs par Vespasien, lisez cette guerre dans Joseph. Des Annales de *Tacite*, il faut passer à son histoire, à laquelle vous joindrez les vies de Galba, & d'Othon dans *Plutarque*. Cette lecture finie, venez à celle de *Dion*. Cet Historien, qui commence aux derniers temps de la République, nous mène encore plus de deux cens ans dans la Monarchie. Mais auparavant il faut voir entièrement *Xiphilin* son abreviateur. Après *Dion* vient *Herodien*, qui comprend une partie des temps dont *Dion* a écrit l'histoire; & marque non seulement le changement de l'état de Rome, mais encore l'établissement de la Monarchie, & les commencemens de la corruption de ce vaste Empire.

L'histoire Romaine qui se mêle ensuite avec l'histoire de l'Eglise, fait qu'on ne peut gueres étudier l'une sans l'autre. L'on trouve encore néanmoins quelques histoires d'Empereurs séparées; celles par exemple qu'ont écrites *Zozime*, *Eutrope*, *Ammian Marcellin*, *Eusebe*, *Procope*, *Theophane*, *Cedrenus*, & tout ce qui regarde l'histoire d'Orient, que nous comprenons ordinairement sous le nom de Byzantine: nous en dirons quelque chose, quand nous parlerons des deux Empires d'Orient & d'Occident. Il me paroît, qu'il ne sera point inutile, pour repasser toute

ETUDIER L'HISTOIRE. 45
cette histoire de lire celle de M. Coëffeteau, à la tête de laquelle il a traduit l'histoire de *Florus* en françois.

CHAPITRE VIII.

De l'Histoire des nouvelles Monarchies.

LA connoissance des nouvelles Monarchies n'est pas moins utile, que l'étude des anciennes; & l'on a le plaisir avec l'utilité, d'y trouver un peu plus d'agrement. Les unes servent, & sont même, en quelque sorte nécessaires, à l'affermissement de la Religion, par les preuves qu'elles fournissent, pour éclaircir, & pour vérifier une infinité de faits de l'histoire Sainte. Les nouvelles Monarchies peuvent aussi contribuer à faire connoître Dieu dans ces revolutions continuelles, & ces vicissitudes admirables de leur gouvernement; qui sont moins les effets des passions humaines, que l'exécution des ordres de la Providence. Elles ont encore cet avantage au-dessus des anciennes, qu'on s'y reconnoît, & qu'on n'y est pas si étranger. Les hommes, qu'on y voit n'étant pas si éloignez, nous paroissent mieux proportionnez, & plus naturels. Ils nous intéressent, parce qu'ils tiennent à nous par ces endroits favoris, qui nous les font aimer; ce sont leurs passions. Tout ce merveilleux, qu'on raconte des anciens, sans nous découvrir les foibles, qu'ils ont eu infailliblement, nous rebute, & nous inspire la tentation de croire, que ce sont plutôt des phantômes, que des hommes. Nous sçavons que les vertus ne marchent gueres, sans être accompagnées

de quelques défauts. Comme cela se rencontre rarement dans les histoires anciennes , & très-souvent dans les modernes , nous nous figurons plus de plaisir dans la lecture de ces dernieres. L'amour propre trouve son compte à voir que des hommes foibles comme nous , ne laissent point de participer aux vertus de ces vieux Heros , qu'on voudroit quelquefois nous représenter fausement comme impeccables. Ce n'est pas une petite satisfaction de penser , que nous tenons d'un côté à ces grands hommes , qui tiennent d'une autre part à ces especes de Divinitez , auxquelles nous croions , que nos passions nous empêchent de ressembler.

Nous avons marqué cy - dessus ce qu'on doit faire , pour commencer l'étude des premieres Monarchies ; & nous allons dire en peu de mots, ce qu'il faut lire avant que d'étudier les Monarchies nouvelles.

Il me paroît qu'après la Geographie , & la Chronologie , on doit s'appliquer à trois choses.

I. A se former une idée de l'esprit & du caractère de chaque Nation ; parce que les vicissitudes & les revolutions d'un état dépendent assez souvent du genie & de la tournure des peuples. Il ne suffit pas seulement de voir pour cela l'un des Traitez imprimez à *Geneve* en 1604. & à *Lipsic* en 1619. sur les mœurs , & les coûtumes de toutes les Nations ; il faut encore lire avec quelque soin le *Tableau des esprits de Barclay* (*Icon animorum*) qui est imprimé à la fin de son *Satyricon*. Il y a des choses assez curieuses , sur le caractère des peuples , qu'il y peint fort naturellement ; quoiqu'il y en ait quelques uns , sur tout les Polonois, qui se plaignent à tort , qu'il ne leur a point rendu justice.

II. On doit apprendre en second lieu les Maximes du gouvernement de chaque Monarchie, & les Interêts de chaque Puissance. Les Maximes découvrent les fautes, que commettent les Princes, ou dans la conduite qu'ils tiennent à l'égard de leurs sujets, ou dans les engagements, qu'ils prennent avec les étrangers. Les Interêts font connoître les vrais, & principaux motifs des Souverains dans les guerres, qu'ils déclarent, ou dans les neutralitez qu'ils gardent. L'un & l'autre a été parfaitement bien développé dans le petit livre des *Interêts & des Maximes des Princes*, dont on attribué une partie à M. le Duc de Rohan, ce sage & judicieux politique de son siècle. Il faut commencer par les Maximes, parcequ'elles sont plus simples, & moins embarrassées, & venir ensuite aux Interêts. Les Maximes principalement sont écrites avec beaucoup de sens : mais on doit se precautioner contre certains faits ou-trez, ou apocriphes rapportés dans le dernier. Il est dit par exemple, en parlant des Interêts du Roi de Pologne sur la Suede, * ” qu'incontinent „ après que Sigismond Roi de Suede fut élu Roi „ de Pologne, il fit un Traité avec les Etats de „ Suede, par lequel il étoit obligé de passer cha- „ que cinquième année dans le Royaume de Sue- „ de ; de telle sorte que quand il auroit residé „ quatre ans en Pologne, il devoit resider le „ cinquième en Suede. Dans la suite du temps, „ se voyant contraint par les guerres, qu'il eut „ contre le Turc, le Moscovite, & le Tartare, de „ ne point quitter la Pologne, mais de persister „ en presence aux combats ordinaires, contre de

* *Interêts des Princes.* pag. 124.

„ si puiffans ennemis; il manqua environ quinze
 „ ans d'accomplir fa promesse. Et pour y reme-
 „ dier en quelque façon, les Jefuites qui l'avoient
 „ gagné, l'obligerent d'élire un Senat, qui re-
 „ fideroit à Stockolm, composé de quarante Je-
 „ fuites choifis, pour decider de toutes les affaires
 „ d'Etat. Il leur en fit une declaration patente
 „ qui les muniffoit de l'autorité Royale.

„ Pendant que le Senat étoit à Dantzic en état
 „ de faire voile à Stockolm, il commanda qu'on
 „ eut à le recevoir, comme la personne même du
 „ Roi: le Conseil public s'y tint incontinent.
 „ Charles oncle de Sigifmond, les Prelats & les
 „ Princes du Royaume refolurent de leur prepa-
 „ rer une entrée tres - superbe.

„ Mais dans un Conseil particulier ils prirent
 „ des refolutions bien contraires: car le Prince
 „ dit qu'il ne pouvoit fupporter qu'un Senat de
 „ Prêtres, eut à commander au préjudice de
 „ l'honneur, & de l'autorité des Princes & des
 „ Gouverneurs; tous les autres furent de fon avis.
 „ Alors l'Archevêque fe leva & dit, puisque le
 „ Roi a dédaigné d'être nôtre Roi, reciproque-
 „ ment auffi nous ne le devons pas reconnoître
 „ pour tel, & nous ne devons plus nous conter
 „ pour fes Sujets; fon autorité eft fuspenduë, *in*
 „ *fufpenfo*, parce qu'il l'a remife aux Jefuites,
 „ qui font le corps de Senat, les Jefuites ne font
 „ pas reconnus encore, & par confequent en
 „ cet intervalle de demiffion de l'un & de l'exer-
 „ cice de l'autre, je vous dispense tous de la fi-
 „ delité que le Roi peut pretendre de nous & de
 „ fes Sujets de Suede: & à l'inftant le Prince de
 „ Bithinie vint à accoler le Prince Charles oncle
 „ du Roi, & dit je ne reconnois point d'autre
 Roi

„ Roi que vous , & vous crois obligé de nous
 „ maintenir comme vos Sujets tres-affectionnez,
 „ & de nous aider à chasser cette vermine de
 „ Senat ; tous les autres le suivirent ensuite &
 „ firent la même reconnoissance.

„ Après avoir resolu d'observer le secret, ils de-
 „ libererent d'aller au devant du Senat, qui étoit
 „ sur un grand Gallion, qu'ils avoient fait atten-
 „ dre à la rade à deux lieuës de Stockolm , pour
 „ le faire entrer , ce disoient - ils , plus magnifi-
 „ quement la nuit, où les feux d'artifices, qu'on
 „ avoit preparez , paroïtroient davantage. Sur
 „ l'heure de le recevoir, Charles accompagné de
 „ vingt-cinq ou trente Vaisseaux, vint au devant
 „ du Senat , & l'investissant par une grande ca-
 „ racole de Vaisseaux, ils firent une salve , &
 „ tirerent leurs canons sur le Gallion du Senat ,
 „ qui en eut la panse percée à coups de boulets :
 „ le Vaisseau fut incontinent rempli d'eau , &
 „ coula à fond , sans que l'on voulut assister au-
 „ cun Jesuite : au contraire ils leur disoient qu'ils
 „ fissent des miracles, comme ils en faisoient aux
 „ Indes , & au Japon , & qu'ils cheminassent
 „ sur les eaux. Le bruit du canon & la fumée des
 „ poudres empêcha qu'on ne s'apperçût de cette
 „ submersion ; & comme si l'on eut conduit le
 „ Senat dans la Ville , Charles y entra en triom-
 „ phe, alla à l'Eglise, où l'on chanta le *Te Deum*,
 „ & fut souper ensuite de ce qui étoit préparé
 „ pour le Senat.

„ Les Jesuites de la Ville de Stockolm étant
 „ venu chercher les Peres du Senat , s'apperçû-
 „ rent après minuit de leur perte : sur quoi ils
 „ affichèrent des placards d'excommunication
 „ contre Charles & ses adherans , qui avoient

„ fait perir le Senat. Ils sollicitèrent aussi le peuple à se rebeller ; mais ils furent chassés de bonne heure, & Charles fit profession du Lutheranisme.

Ce fait , rapporté encore par d'autres Ecrivains , ne se trouve point dans des Auteurs exacts de l'histoire de Suede ; ou s'il leur a été connu , ils n'ont pas jugé à propos de le faire venir jusqu'à nous. Quoi qu'il en soit , il n'en est ni plus vrai , ni même plus vraisemblable. Qui croira jamais , que des Religieux aussi humbles , ayent eu la sottise & ridicule vanité de vouloir parvenir à ce haut degré de puissance. Ces sortes de traits , qui se trouvent dans ce livre , rarement à la vérité , n'empêchent pas qu'il ne puisse être lû avec avantage.

Il est bon de remarquer toujours dans la lecture de ces Maximes , & dans l'usage qu'on en voudra faire , que les accidens qui surviennent , ou dans le Gouvernement , ou dans le sort des armes , font terriblement changer les Interêts. Mais pour peu qu'on ait pénétré les principes , qui sont expliqués dans ces deux ouvrages , on fera ceder facilement l'exception des regles , aux regles mêmes & aux maximes , si generales qu'elles paroissent.

III. Il faut lire en troisième lieu quelque traité qui nous fasse comparer la force , & le gouvernement des Etats , les uns avec les autres ; & qui nous instruisse brièvement de l'antiquité & des revolutions principales de chaque Royaume. Cela est nécessaire pour distinguer quelquefois les Interêts permanens , & les Interêts muables de chaque Monarchie. Cela sert encore à mieux comprendre les simples allusions , que font assez souvent les Historiens d'un Pays aux caractères des

ETUDIER L'HISTOIRE. 58

Princes étrangers, ou à des mouvemens, qu'on ne peut gueres bien sçavoir, que par la lecture même d'une histoire, au moins succinte, de la Nation.

Deux Auteurs sont venus assez heureusement à bout de ce dessein. Le premier est *Conringius*, ce sçavant homme, que toute l'Allemagne a admiré pour l'étendue, & la profondeur de ses différentes connoissances. Ce qu'il avoit fait sur cette matiere, n'ayant point toute sa perfection, a été achevé par *Oldenbourg*, qui l'a fait imprimer à Geneve en 1675. avec des additions tres-considerables. Cet ouvrage a pour titre *Thesaurus Rerum publicarum*. Le second est le celebre M. *Puffendorff*, si connu par ses traitez de Jurisprudence & d'histoire. Il a donné dans son *Introduction à l'histoire* une idée des Royaumes de l'Europe, pour inspirer le desir de les connoître tous en particulier. Il a même fait une chose, qui étoit échappée à *Conringius*, & à laquelle *Oldenbourg* n'avoit point suppléé avec assez d'étendue; c'est qu'il a mis un détail precis des interêts de chaque Couronne, & de la conduite qu'il doit tenir à l'égard des Etats voisins. Il l'a fait avec d'autant plus d'exactitude, qu'il s'étoit fortement appliqué à la connoissance du droit public, & des Interêts des Princes.

Je ne parle point des *Elemens de l'Histoire* de M. l'Abbé de *Vallemont*, quoi qu'il paroisse, que le projet de son livre tende naturellement à donner une notion de chaque Monarchie. La methode, qu'il a suivie, n'entre point assez dans ce dessein. Il s'étend trop sur des principes generaux, & point assez sur le particulier. Ses remarques sur la Chronologie & sur l'Histoire Universelle ont

plus qu'une juste mesure ; celles qu'il a faites sur la Geographie sont d'une longueur excessive ; & il est un peu sec sur le détail des Monarchies nouvelles. Son ouvrage néanmoins peut être de quelque utilité , parcequ'il contient des Tables Chronologiques assez exactes de chaque Royaume.

Je croirois encore , qu'avant la lecture de l'histoire moderne , il seroit à propos d'avoir quelque idée de la politique : comme l'établissement & l'affermissement des Etats , se sont faits en consequence de certaines maximes ; il faut les connoître , non point à fond , mais autant qu'il est nécessaire , pour juger sainement de la forme des gouvernemens , & des regles de conduite , qu'on y a prise. Nous avons sur cette matiere une infinité d'ouvrages bons & mauvais. On peut lire avec utilité l'un de ceux qui ont été publiez par *Bodin* , *Juste Lipse* , *Arniseus* , *Boccalini* , & *Boecler*. Ils ont l'étenduë qu'il faut pour instruire avec fruit , & ils n'en ont point assez pour lasser , & rebuter un lecteur. J'en excepte le premier , qui n'accompagne point toujours de plaisir & d'agrement les lumieres qu'il porte à l'esprit. Il y en a d'autres qui vont après ces premiers ; mais qui n'ont point la même reputation. *Schonborner* quoi qu'il soit court , est fort embarrassé , parcequ'il menage trop peu son érudition : *Contzen* est trop étendu : *Pierre Gregoire* a beaucoup de science , & de choses curieuses ; il est instructif , peu propre néanmoins à être lû de suite ; parcequ'il s'étend trop , & se répand en digressions , qui ne reviennent pas toujours à son sujet. Mais il ne faut pas manquer de lire avec soin l'incomparable Traité de *Grotius* , des *Droits de la Paix & de la Guerre* ; & le petit livre des *Memoires touchant les Ambassadeurs*. Le

ETUDIER L'HISTOIRE. 53

premier est admirable, pour prendre les véritables idées de la politique, & sert infiniment à découvrir la justice ou l'injustice; le vrai ou le faux qui se trouve dans un grand nombre d'actions éclatantes, qui étonnent, ou qui éblouissent, parcequ'on ne sçait point qu'elles sont ou contraires ou conformes aux premières loix du droit naturel, & du droit public. *Les Memoires touchant les Ambassadeurs*, quoique fort éloignés de la perfection du traité de *Grotius*, expliquent cependant une infinité de faits, qui regardent le droit public, & le ceremonial des Princes; chose nécessaire pour l'histoire de ces deux derniers siècles.

Voilà bien des préparatifs pour étudier l'histoire moderne; mais je me persuade, que ceux qui s'y voudront appliquer utilement, ne les trouveront point trop longs. Ils sçavent que l'histoire ne doit pas seulement apprendre à connoître les temps, mais encore à connoître les hommes, & qu'il ne faut pas moins s'appliquer à réfléchir sur les événemens, qu'à les ranger. Quant aux autres qui ne voudront lire les Historiens, que pour le seul plaisir, & pour se desennuyer, ils pourront passer par-dessus ces préliminaires, ou n'en prendre que ce qui conviendra à leurs vûes, & à leurs desseins.

CHAPITRE IX.

De l'Histoire de France.

A Prés l'histoire Sainte, & l'histoire de l'Eglise, il n'y en a point qui demande plus de soin, & d'application, que l'histoire de France. S'il

est juste, que dans nos études la Religion precede la nature ; il semble qu'il est raisonnable, que la nature suive la Religion. C'est une espece d'insensibilité, qui se trouve dans la plûpart des hommes, de rechercher avec ardeur ce qu'il y a de plus commun parmi des Peuples étrangers ; sans jeter les yeux sur ce qu'il y a de plus extraordinaire dans leur propre Nation. Ils sont presque tous dans cette erreur qu'ils ne sçavent rien, quand ils n'ont appris, que ce qui regarde leur Pais ; au lieu qu'un esprit juste se persuade toujours que la raison demande, qu'il connoisse les hommes, avec lesquels il est unis par les liens de la parenté & de l'amitié, ou par les devoirs d'une societé civile, & que n'ayant point avec les autres tous ces rapports, il ne doit par consequent les connoître, qu'après ces premiers.

Il paroît aussi que l'amour propre, qui est répandu generalement sur tous les hommes, peut avoir quelque part dans ce déreglement. On s' imagine, qu'on est au - dessus du commun, quand on s'est appliqué à connoître des Peuples, dont les autres sçavent à peine le nom. On ne fait pas attention à l'inutilité de ces sortes d'études. Il suffit qu'on soit regardé comme un homme, qui sçait des choses universellement inconnûes. Si cet homme n'a point la consolation d'en parler avec les autres ; il a le plaisir, que quand on veut sçavoir un fait inutile, on ne manque point de s'adresser à lui.

Mais d'un autre côté il faut avouër, qu'on a peine à étudier nôtre histoire ; lors qu'on voit que dans ce grand nombre d'Historiens, il nes'en trouve point, sur qui on puisse s'en rapporter entierement. Ce ne sont pour l'ordinaire que des

Journaux, ou de simples Memoires, faits dans des siecles, où l'on n'avoit point le talent de les arranger avec plus d'art. C'étoit à la verité quelquefois des personnes d'Etat, qui les entreprenoient, comme *Nitard* petit-fils de Charlemagne. Mais leur qualité, qui les mettoit au-dessus des autres, ne leur donnoit point pour cela la capacité necessaire, pour s'aquiter avec succès de pareilles entreprises. Dans la suite on donna cette charge aux Religieux de S. Denis : & parce qu'ils gardoient dans leurs Eglises les Cendres de nos Rois, on s'imagina peut être qu'ils étoient aussi obligé de conserver la memoire de leurs actions. Ce ne fut qu'assez avant dans la troisième Race, que des personnes de la Cour se hasarderent de publier, ou l'histoire de nos Rois, ou des memoires assez exacts, sur ce qui s'étoit passé de leur temps. Tels furent *Joinville*, *Guillaume de Tyr*, *Jacques de Vitry*, *Villehardouin*, *Juvenal des Ursins*, *Philippe de Commines*, *Octavien de S. Gelais*, & une infinité d'autres, qui sont venus dans la suite.

Quoique nous n'ayons pas un corps d'histoire exact, il n'est pas impossible néanmoins de reparer ce défaut. On peut en se donnant quelque soin, avoir une connoissance assez juste de notre histoire. Il paroît que dans ces recherches on pourroit prendre cette methode ; s'appliquer d'abord à ce qui regarde l'ancienne Gaule, avant que les François s'y fussent établis. Il faut donc avoir devant les yeux la Carte de cette Province par M. *Sanfon*, & les Remarques geographiques de ce sçavant Homme, qui sont avec les *Commentaires de Cesar* de la traduction de M. d'Ablancourt. On doit y joindre la partie des Paralleles

du P. *Briet*, qui regarde ce Royaume. La Notice des Gaules de M. de *Valois* peut être d'un grand usage dans cette étude. Je ne parle point ici des Itinéraires d'*Antonin*, & de quelques anciennes Tables données par *Velfer*, de la description des Gaules, qui est à la fin du quinzième livre d'*Ammian Marcellin*, ni des Memoires de *Cesar*. Ces ouvrages sont plutôt pour ceux qui veulent travailler sur l'ancienne Geographie, ou qui étudient les originaux; que pour les personnes qui cherchent seulement à se former une idée de ces peuples, pour concevoir avec plus de facilité les premiers commencemens de nôtre histoire.

Les coûtures des anciens Gaulois se trouvent assez bien expliquées dans l'ouvrage qu'en a fait *Pierre de la Ramée*, & dans celui de *Forcadel*, qui est presque sur la même matiere. On pourroit voir après cela les antiquitez Gauloise du President *Fauchet*, ou celles de *Dupleix*: mais il suffit de lire le Traité, qui est à la tête de la grande histoire de *Mezeray* de la dernière édition de Paris; ou dans l'abregé de la même histoire de l'édition d'Hollande; avec les Memoires de *Cesar*; & le livre de la guerre des Gaules par *Appian* d'Alexandrie.

Il faut venir ensuite à l'histoire de France en particulier. Les Traitez de Geographie, dont nous venons de parler, sont necessaires pour ces premiers commencemens; mais il faut y joindre quelque Geographie moderne. *La Description de la France*, qui parut à Amsterdam en 1700. seroit bonne pour ce dessein; mais on est rebuté, quand on voit que pour la description d'un Royaume, il faut parcourir deux gros volumes. On pourroit seulement se servir de quelques unes des Geographies, que nous avons indiquées dans le chapitre II.

Il faut lire après cela quelque *Traité* sur l'origine des François, & sur leur histoire, avant qu'ils se fussent emparé des Gaules. On aura le plaisir de voir, que nos Ecrivains n'ont pas été exempts de la sotte vanité, qui se trouve parmi les autres Nations, de faire descendre leur Roi de quelque Prince fugitif de l'incendie de Troie. Il leur a semblé qu'ils ne seroient point d'assez bonne maison, s'ils ne sortoient d'Enée, d'Antenor, ou de Priam. L'on pardonne ces ignorances au Moine Hunebauld, on les tolere dans Ronfard, & dans Guillaume de Loudun, comme une licence attachée au Parnasse. Mais il y a tout lieu de s'étonner, que de nos jours le Pere Jourdan ait donné tête baissée dans cette impertinence. Il n'est pas besoin de faire de longues discussions, sur cette matiere, les plus courtes sont toujours les meilleures, parce qu'il y a moins de temps à perdre. On peut lire seulement ce qu'en ont écrit M. de *Mezeray*, ou M. de *Cordemoi* à la tête de leur histoire de France.

On doit passer ensuite au Gouvernement de nôtre Monarchie, se faire quelque plan de l'état des affaires dans tous les siècles, & de leurs différentes revolutions. On doit commencer par la personne du Roi, considerer d'abord cette superiorité, & cette independance, dans laquelle il a toujours été, ne reconnoissant dans le temporel, que Dieu pour superieur. Cette prerogative est la source non seulement des privileges, qui sont attaché à sa personne, mais encore de la Jurisprudence de son Royaume. On doit ensuite parcourir ce qui regarde sa preséance, sa majorité, les droits & les prétensions de sa Couronne. Ces matieres se trouvent expliquées, ou toutes, ou

en partie dans le traité de *M. Bignon*, sur l'excellence des Rois, & du Royaume de France; dans l'ouvrage, que *Vignier* a fait sur la preséance de nos Rois; dans la cinquième partie du livre de *Chassané*, sous le titre de *Catalogus gloriae mundi*; dans le traité de *M. Dupuis*, sur la majorité des Rois de France; & dans ce qu'il a écrit sur les droits & les prétensions de la Couronne. Les Ceremonies de leur Baptême, de leur Sacre, de leurs funeraillles se trouvent expliquées amplement dans le Ceremonial françois de *M. Godefroy*; ou dans le Palais de l'honneur du Pere *Anselme*, qui n'est pas à beaucoup près, si long que le premier. On peut voir après cela quel a été l'état des affaires, sous les trois Races dans l'ouvrage de *Claude de Seiffel* sur la Monarchie de France; dans celui que *du Haillan* a fait sur ce sujet, auquel on peut joindre le traité du celebre *Charles du Moulin*, sur l'origine & le progrès de la Monarchie de France. Les questions les plus difficiles, qui se trouvent dans cette partie, sont celles qui regardent la Loi Salique, qui est une coûtume inviolable de la Monarchie de France, mais qui n'a passée en Loy, que dans la troisième Race sous le regne de Philippe le Long. *M. Pithou* a fait un traité exact sur cette matiere. *M. Chantereau le Fevre* en avoit fait aussi un qui est resté manuscrit dans la Bibliotheque du Roi, & dont il a donné le dessein, ou au moins un fragment dans la Preface de son Discours sur le Mariage d'Ansbert & de Blithilde. Les autres Questions difficiles regardent les Regences expliquées par *M. Dupuis*; l'érection des Ducs & Pairs & leur pouvoir dans le Gouvernement.

L'origine des grands Officiers de la Couronne,

leurs droits, leurs prérogatives, & leurs histoires ont été expliquées par beaucoup de personnes, dont les principaux sont *le Feron & Godefroy, du Tillet, Pasquier* dans les Recherches, *Fauchet, Favin, Chassanée, & Foly*. Le Pere *Mabillon* a donné dans sa Diplomatique un Catalogue exact des premiers Chanceliers. Et pour éviter de s'appliquer à une multitude de livres, dont la lecture peut ou ennuyer, ou au moins embarrasser beaucoup, on pourroit se restreindre à la notice de France que *Limneus* a fait avec un tres-grand soin. Il est extraordinaire qu'un étranger ait pû porter l'exaëtitude aussi loin que l'a fait cet Auteur.

Il est bon de voir encore un traité succinct sur les libertez de l'Eglise gallicane, pour connoître plus facilement la source des differens, qu'il y a eu entre quelques Papes & quelques-uns de nos Rois.

La Chronologie de nôtre histoire se peut apprendre dans quelqu'un des abregez de l'histoire de France comme pourroit être celui de M. *Mezeray*. Mais des personnes qui voudroient l'étudier d'une maniere plus exacte pourroient voir les Annales Ecclesiastiques de France du P. *le Coïnte*, le second volume de la Doctrine des Temps du Pere *Petau*, & la Diplomatique du P. *Mabillon*: la Chronologie des deux premieres Races de nos Rois, qui est la plus difficile, se trouve aussi examinée à la fin du Commentaire sur la coûtume d'Artois, qui a parû depuis quelque temps. On peut y joindre quelques Dissertations qu'on a fait sur ces matieres, comme celle de M. *de Valois*, sur les années de *Dagobert*.

Tout ce que nous venons de marquer doit servir de preparatif, pour étudier l'histoire de France. Ces préliminaires qui sont assez difficiles,

nous font connoître par avance les difficultez , qui se rencontrent dans nôtre histoire. Deux choses sont causes, qu'il n'y en a point de corps parfait. Premièrement, l'obscurité, pour ne pas dire l'incertitude, qui se trouve dans les Ecrivains des deux premieres Races. Secondement la multitude des matieres, pour tout ce qui regarde la troisième Race.

Cette obscurité sur les commencemens de nôtre histoire, a donné lieu aux Historiens de ces premiers temps, de tomber dans deux défauts essentiels. Les uns ne pouvant avoir aucune connoissance des grandes actions, qui s'étoient faites dans l'établissement de la Monarchie, se sont imaginez qu'ils pouvoient écrire des aventures, tels qu'ils auroient souhaité, qu'elles fussent arrivées. Ils ont prétendu sans doute par cette conduite, faire honneur à nôtre Nation, en remplissant par des faits extraordinaire un vuide, qui leur paroissoit deshonorable. D'un autre côté comme c'étoient des Moines & des Solitaires, qui écrivoient l'histoire, les grandes actions, qui les alloient trouver jusques dans leurs cellules, n'y venoient point accompagnées des ressorts, qui les avoient fait naître. Aussi nous est-il impossible de connoître les intrigues des Cours, & l'esprit qui les animoit dans ces premiers temps. Ce n'est point que les Courtisans, qui vivoient sous le regne de ces Rois fussent exempts des interêts, qui font agir tous les hommes. Si nous avions une histoire naïve de ces premiers siècles, nous verrions que leurs passions n'avoient point à la verité ces dehors de douceur, d'honnêteté, & de Christianisme, qui regne dans le nôtre; mais qu'elles portoient avec elles le caractere de ces peuples, c'est à dire, quel-

ETUDIER L'HISTOIRE. 61

que chose d'inculte , & de barbare , que la Religion n'avoit pas encore addouci. Cette incertitude , ou au moins cette obscurité a été cause , que les Historiens, qui ont écrit dans ces derniers temps se sont attachez à faire de longues discussions jusques sur les endroits les moins importans. Ils disputent sur le nombre des Rois , qui ont porté le même nom : ils soutiennent qu'il y a eu trois Dagoberts , au lieu qu'ordinairement on n'en compte que deux : ils ne croient pas , que rien puisse égaler cette découverte d'un troisième Dagobert , qui s'étoit tenu caché dans les Ducs d'Austrasie : ils veulent que le nombre des Louis soit multiplié , & que les noms de Clouis & de Louis soient la même chose : ils s'embarassent étrangement sur l'origine , & sur l'explication des Armes de France ; dont la véritable figure ne nous est pas bien connue. Cette incertitude va même plus loin ; car si elle a fait douter à quelques uns qu'il y ait jamais eu au monde un Pharamond , parce qu'il n'en est point parlé dans Gregoire de Tours , ou si Merouée étoit parent de Clodion : elle a fait croire à d'autres , qu'il falloit retarder l'établissement de nôtre Monarchie jusqu'à Clouis , (1) & que Brunehaut (2) si renommée pour ses crimes , étoit une sainte femme.

La secheresse de nos premiers Historiens fait que nos Ecrivains , au lieu d'une histoire complete , & telle qu'elle doit être , selon les regles,

(1) Voyez le Pere Daniel dans une des Dissertations qu'il a mis à la fin de son Volume sur l'histoire de France.

(2) Voyez M. Cordemoy dans la Preface du deuxième Volume de son histoire de France.

ne donnent qu'un simple Journal, qui dégouté facilement, parcequ'on n'y trouve point ce qu'on cherche dans l'histoire, c'est à dire, un tableau des passions humaines, & le cœur de l'homme à découvert.

La multitude des événemens de la troisième Race a surpassé de beaucoup la force des Historiens, qui les ont écrites. Cela fait qu'ils sont obligés, ou de ne point approfondir les matieres, quand ils veulent les entreprendre toutes; ou de ne donner qu'une histoire imparfaite, lors qu'ils approfondissent quelques endroits, sans toucher aux autres.

Il se peut faire aussi que nous portons trop loin la delicateffe, dans le discernement d'un parfait Historien. On demande non seulement la verité & le choix des matieres; Mais on veut encore une grande simplicité, accompagnée d'une éloction, d'une force, d'un dénouement pour les intrigues, qui se peut joindre difficilement avec l'érudition, qui est nécessaire, pour bien traiter nôtre histoire.

Cependant tout cela ne doit pas nous détourner de nous y appliquer. On a travaillé depuis long-temps à lever toutes ces difficultez, on a purgé les deux premieres Races de ce qu'il pouvoit y avoir de dégoûtant; & peut-être pouvons nous croire, qu'on y a réussi, autant que le permet l'incertitude de ces premiers siècles. Il n'y en a point au jugement des personnes habiles, qui ait mieux traité les affaires de la premiere Race de nos Rois, que M. de Valois dans l'excellent ouvrage qu'il fit imprimer en 1646. sous ce titre *Gesta veterum Francorum*. Il a réuni une grande politesse, avec tout le discernement, qu'on pou-

voit attendre d'un homme aussi versé qu'il l'étoit dans nôtre histoire. Je n'ose conseiller ici l'histoire de *M. de Cordemoi*, après le jugement, qu'en porte le Pere Daniel. En nous marquant que cet Auteur est bon pour le stile, il nous fait connoître que nous ne devons gueres y rechercher autre chose, & que par consequent, il ne merite point d'être lû en qualité d'Historien. Si l'on ne pouvoit point lire *M. de Valois*, il faudroit s'en rapporter à l'histoire de *M. de Mezeray*; ou même à son abrégé, qui doit servir de guide pour les siècles suivans. Nous n'avons pas maintenant d'Ecrivains plus exacts, pour tout ce qui regarde la Monarchie de France. Il possédoit les grandes parties d'un bon Historien, une connoissance profonde des affaires de France, un jugement exquis, un amour pour la verité, & une force pour la dire, qui n'étoit pas de nôtre siècle. Il faut avouër que son stile ne répondoit point toujours aux autres talens, qu'il possédoit; mais il ne laisse pas d'avoir quelquefois des expressions heureuses, & des tours inimitables.

Nous avons marqué ailleurs les avantages, qu'on tire des lettres, dans l'étude de l'histoire. On ne doit pas omettre par consequent celles d'*Avitus* Evêque de Vienne, de *S. Remi*, & de plusieurs autres grands personnages, imprimées dans le Recueil de nos premiers Historiens. Et l'on peut lire aussi celles de *Didier* Evêque de Cahors, & de *Venantius Fortunatus* Evêque de Poitiers. Ces lettres peuvent reparer en quelque sorte la secheresse, qui se rencontre dans les premiers Historiens de nôtre Monarchie. Il est vrai qu'elles ne descendent pas bien loin, & qu'elles ne sont d'aucun secours, pour les regnes des

Rois faineans. Mais on peut s'imaginer facilement quel pouvoit être l'esprit des Seigneurs de la Cour, dans un temps, où les crimes, les parricides mêmes étoient un degré qui élevoit aux premieres charges; & dans lequel les differens partis se ruinoient mutuellement par l'abus, qu'ils faisoient du nom, & de l'autorité de leurs Princes.

La seconde Race de nos Rois n'a pas eu des commencemens moins heureux, que la premiere: mais les guerres intestines & la trop grande puissance des Seigneurs de la Cour, produisirent des effets pareilles à ceux, qu'avoit produit la faineantise des Rois de la premiere Race. L'amour que la plupart des Rois de cette seconde Race, eurent pour les sciences, & pour l'Eglise, fit naître à la verité ce grand nombre d'Historiens, qui ont écrit quelque chose de leurs actions; mais il n'est pas difficile de juger de la capacité de ces Ecrivains, qui n'étoient point encore sorti des tenebres, dont Charlemagne n'avoit pû dissiper qu'une partie par les lettres, qu'il fit refleurir dans ses Etats. Aussi voyons-nous que ce qui nous reste des Historiens de ce siecle, sont ou des Chroniques assez mal digerées, ou de fades Panegyriques, ou même des Romans fait avec si peu d'artifice, que le peuple amateur de ces sortes de fables ne s'en contentoit qu'avec peine. *M. de Mezeray* doit servir de guide pour les deux siecles qui se passerent sous la seconde Race. Cependant les victoires & les conquêtes de Charlemagne, sa pieté pour l'Eglise, son amour pour les Sçavans, semblent demander qu'on fasse plus d'attention sur ce qui le regarde, que sur l'histoire de ses successeurs. Mais s'il a eu l'avantage de surpasser les plus grands hommes de l'antiquité,

il n'a

Il n'a pas eu le bonheur de trouver comme eux un Historien , dont les talens repondissent à la grandeur de ses actions. On pourroit lire néanmoins ce qu'en a écrit *Eginhart*, quoi qu'on doive beaucoup retrancher aux éloges, qu'il donne à ce Prince , & ajoûter aux vices, qu'il ne découvre point : il faut y joindre la vie du même Roi divisée en cinq livres , qu'on croit être d'un Auteur Saxon , qui vivoit sous la deuxième Race , avec ce que *Canisius* en a donné dans le premier volume de ses anciennes leçons, ou celle qu'*Acciaïoli* a publiée dans ces derniers siècles.

La France ne demeura pas long-temps dans ce point d'élevation , où Charlemagne l'avoit fait monter. Louis son fils s'acquit le surnom de Debonnaire , parcequ'il ne put avoir celui de Conquerant, & de Victorieux. Cette qualité, qui est toujours louable dans un Prince , lui est souvent nuisible, quand elle n'est point accompagnée de quelqu'autre vertu , dont elle puisse être soutenüe. Aussi sa trop-grande bonté fut cause , que ses Enfans le firent descendre du Trône. Il est vrai qu'il y remonta : mais le chagrin de voir le trouble dans sa propre Maison le fit mourir. Les guerres continuelles, que ses Enfans eurent après sa mort, firent voir , que le sang des Rois est moins uni , que celui des simples particuliers. L'homme, qui se rencontre en eux tout entier , c'est à dire accompagné de toutes ses passions, ne trouve rien qui l'arrête, au contraire tout l'anime, & le porte à se livrer à lui-même. Ce que nous avons des anciens Historiens, qui ont écrit ce qui regarde Louis le Debonnaire, & ses Enfans sont *Tbegan*, *Nithard*, & plusieurs autres Ecrivains, dont nous ignorons quelquefois les noms , quoique nous ayons leurs

ouvrages. Il se trouve outre cela des Actes, qui servent beaucoup à connoître l'histoire de ces temps reculez; je ne les marque point ici en particulier, parceque M. du Chesne nous en a donné un Catalogue, dans sa Bibliotheque des Historiens de France; & qu'il en a recueilli plusieurs parmi les anciens monumens, qui nous restent de ces premiers siecles.

Les Guerres civiles de Charles le Chauve, & de ses freres, donnerent lieu aux Normands de faire quelques tentatives sur la France; & l'état des affaires de ce Royaume les fit réussir dans leurs entreprises. Ceux qui voudront s'instruire avec quelque soin sur les commencemens de l'histoire de cette Nation, pourront voir ce qu'en a recueilli M. du Chesne, dans les Ecrivains de Normandie.

Les Guerres intestines, qui arriverent dans la suite, firent croître la puissance des Seigneurs de la Cour, jusqu'à un point, qu'ils s'étoient rendus redoutables à leurs Princes: de maniere que tout ne se faisoit sous le nom des Rois, que pour montrer, que l'amour de l'ordre n'étoit pas entièrement effacé, & qu'on en gardoit au moins les apparences. Ce que nous sçavons de la fin de cette Race, ne se peut gueres apprendre, que dans des Chroniques faites par des Auteurs, qui se participoient à l'ignorance, & à la barbarie, qui a regné dans le dixième siecle. Il ne faut pas croire que les Historiens de cette Race, aient penetré dans l'esprit de la Cour, & dans les intrigues des grands, plus que n'avoient fait les Historiens qui les ont devancé. Cependant nous avons beaucoup plus de moyens pour connoître la conduite particuliere de ces Rois, & la politique de leur Conseil, qu'il

ne s'en trouve dans les siècles précédens. Le grand nombre de lettres, qu'il y a pour l'histoire de cette Race, peut faire supporter davantage la sécheresse, qui se rencontre dans les Historiens de ces temps. Les principales sont les lettres, que les Papes ont écrites à Charles Martel, à Pepin le Bref, & à Charlemagne; celles d'*Alcuin* publiées par du Chesne; celles de *Loup de Ferrières* données par M. de Baluze; celles de *Frathart* Evêque de Bourges, & d'*Hincmar* Archevêque de Rheims.

Les commencemens de la troisième Race sont assez obscurs: mais aussitôt qu'on a passé le dixième siècle, tout se trouve bien mieux développé. En effet quand nous n'aurions point les histoires de *Glaber*, d'*Helgaud*, de l'Abbé *Suger*, & des autres Ecrivains, qui sont dans les Recueils de Messieurs Pithou, & du Chesne; nous tirerions des secours plus que suffisans des Lettres de *Gerbert*, d'*Abbon*, de *Fulbert*, & d'*Ives de Chartres*; de celles de *Godefroi de Vendôme*, de *Saint Bernard*, de *S. Anselme*, d'*Hildebert* Evêque du Mans, de l'Abbé *Suger*, de *Pierre le Vénéral*, de *Pierre Abbé de la Celle*, de *Jean de Sarrisberi*, & d'*Estienne* Evêque de Tournai.

L'histoire des Croisades & des Guerres, que nos Rois entreprirent pour la Religion, fournit encore beaucoup pour les commencemens de cette Race. Les principaux Ecrivains en ont été recueilli par *Bongars* dans l'ouvrage, qu'il a publié sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, auquel on peut joindre l'histoire de *Ville Hardouin* de l'édition de M. du Cange.

Mais c'est à S. Louis, que l'on commence à n'avoir presque plus à douter sur tout ce qui regarde notre histoire. C'est pour lors qu'on remar-

que les dénouemens de la politique , & ce n'est gueres que dans ces temps , qu'on voit paroître ces grandes revolutions, comparables à celles des Grecs & des Romains, pour la prudence, & pour la valeur. L'on sçait que les Guerres civiles de la seconde Race donnerent lieu aux grands Seigneurs de s'attribuer en propre les Provinces, & les Villes, dont ils n'étoient auparavant que les Gouverneurs ; que Hugues Capet élevé sur le Trône passa trop legerement sur cette usurpation: mais que ce fut sous Philippe - Auguste , & sous S. Louis , que ces Terres commencerent à se réunir au Domaine de nos Rois. Ce Prince ne laissa point par une conduite tres-difficile à garder sur le Trône, d'allier la Religion avec les intérêts. Il ne s'appliquoit néanmoins à ce qui pouvoit accroître son Domaine , que selon les regles de la justice.

L'on doit lire pour ce Regne les Memoires de *Joinville*, avec les sçavantes Dissertations de M. du Cange, & l'histoire de ce Roy écrite par M. de la Cheze ; ou celle de M. de Choisi. Ce dernier n'a point approfondi l'histoire autant que M. de la Cheze, auquel on a point fait assez de justice, quoique son ouvrage soit travaillée avec tout le soin, & toute l'exactitude imaginable.

Le nombre infini d'Historien, que nous avons eu pour les siecles suivans, m'empêche de les rapporter tous. J'ay crû que ce que j'en avois marqué dans le Catalogue , qui est à la fin de cet Ouvrage pouvoit suffire. Il est bon néanmoins , de dire ici les endroits , sur lesquelles on peut s'arrêter davantage , & ce qu'on doit penser des principaux Ecrivains que nous avons.

Le Regne de Philippe le Bel fut agité, ou par

les troubles , que causa Boniface VIII. ou par la revolte des Flamens. Mais ce Prince fit voir par sa prudence , la conduite qu'on doit tenir à l'égard d'un Pape orgueilleux , & qui ne peut se contenter des humiliations, que JESUS-CHRIST lui a laissé pour heritage.

Le Recueil, que M. Dupuis a fait imprimer sur ce differend , éclaircit à fond cette dispute , & donne aux Princes un exemple de la fermeté , avec laquelle il faut soutenir les droits d'une Couronne. Les temps qui suivirent le Regne de Philippe de Valois furent partagez par deux puissantes guerres. Celle des Anglois mit vingt fois la France à deux doigts de sa perte ; mais Dieu lui suscita des défenseurs , en formant ces grands hommes , qui ont été l'admiration de toute l'Europe , je veux dire Bertrand du Guesclin , le Maréchal Boucicaut , le Connetable de Clifson , le Batard d'Orleans , la Hire , Pothon de Xaintrailles ; & l'on peut même y ajoûter , si l'on veut , la Pucelle d'Orleans. Toutes ces guerres ont été décrites par differens Historiens. Je ne parle point de *Froissart*, persuadé , comme on le doit être , qu'il étoit trop bien payé des Anglois, pour ne leur point accorder les éloges, qu'il fait de leur conduite. Mais tous ces temps de troubles sont éclaircis dans les histoires de Charles VI. données par M. *le Laboureur*, & par M. *Godefroy*, & dans celles de Charles VII. publiées par le même M. *Godefroy*. L'on peut se contenter si l'on veut de l'histoire de cette guerre écrite par M. de Choisi, dans les vies de Philippe de Valois , du Roi Jean , de Charles V. & de Charles VI.

Quoique Charles VII. eut chassé les Anglois de France, les Bourguignons, qui s'étoient joints

à eux , ne laisserent pas de continuer ces mêmes troubles. Et ils ne finirent que par la mort du dernier Duc de Bourgogne tué devant Nancy. Les plus grands mouvemens de cette guerre se trouvent expliqués dans les Memoires de Philippe de Commines, ce sage & judicieux Historien, & dans l'histoire de Charles VIII. publiée par M. Godefroy.

Les François s'engagerent sous Charles VIII. dans les guerres d'Italie , qui continuerent sous Louis XII. & François premier. Mais ils ne réussirent point dans ce Pays , parcequ'ils n'ont jamais eu assez de flegme , pour soumettre des Peuples, qui ne se conduisent que par reflexion. Ces guerres sont décrites dans les Memoires de *Philippe de Commines* , dans l'histoire de Charles VIII. par Jaligni, de Louis XII. faite par Claude de Seiffel & Jean d'Authon , dans celle du Chevalier Baiard, publiées toutes par Mrs. Godefroy; & dans l'histoire qu'en a fait Guichardin.

Les Regnes de Henri II. de François II. de Charles IX. & de Henri III. furent agitez, ou par les guerres de la Religion , ou par les troubles de la Ligue. La jeunesse, ou la foiblesse de ces Princes, & la trop grande autorité, qu'ils donnerent à leurs favoris, causerent tous ces malheurs. Quoique nous n'ayons rien de parfaitement exact sur ce qui s'est passé dans ces derniers temps, on peut y suppléer par cette belle & excellente histoire de *M. de Thou* ; par celle de *la Popelinier* ; par les Lettres de *Busbeque* ; par le quatrième & cinquième Livre de celles de *Pasquier* ; par l'histoire des guerres civiles de *Jean Davila* , qui n'a d'autre défaut, que de vouloir penetrer trop avant dans l'esprit des Princes ; on peut y suppléer en-

en par les differens Memoires qui nous restent de ces guerres.

Le siecle suivant, qui est celui de Henri IV. de Louis XIII. & de Louis XIV. ne fut pas sujets à de moindres revolutions , ou du côté de la Religion , ou du côté des guerres civiles , ou même à cause des guerres étrangères. Mais la valeur, ou la conduite des Princes , & la sagesse des Ministres éloigna tous ces orages. On peut prendre une idée du regne de Henri IV. dans cette histoire , où la verité s'exprime avec tant d'éloquence. Je parle de celle qui fut publiée sous le nom de M. de Peresix, & que M. de Mezeray avoit prêté à ce Prelat , persuadé que le public auroit assez d'équité, pour luy rendre un ouvrage, que sa generosité lui avoit fait donner à un autre. On doit ajoûter à cette histoire les Memoires de M. de Villeroy, ceux de M. de Sully, de Mrs. de Bellievre & de Syllery , les Negociations du President Jeannin , les Lettres du Cardinal Dossat , les Memoires de Duplessis Mornay , & les Memoires de la Ligue. Je ne parle ni des Ambassades du Cardinal du Perron ; elles sont trop peu considerable , pour être lûë: ni de l'histoire de Mathieu, parceque cet Ecrivain avoit tant d'amour pour la fausse éloquence , qu'il s'embarraçoit peu de passer une verité , pourvû qu'en sa place il pût y mettre une figure. Mais il y a un fait , qu'il est bon d'éclaircir dans l'histoire de ce Prince, ce sont les intrigues , qui lui ont causé la mort. Elles n'ont point été jusqu'à present assez développées ; outre les lumieres , que nous donnent nos Historiens , on trouvera de grands secours dans le *Factum* du nommé *la Garde* , prisonnier en la Conciergerie, qui fut imprimé dans ce temps.

Le Regne suivant ne consiste gueres, que dans la vie du Cardinal de Richelieu : mais ceux qui voudront connoître ce Ministre , ne doivent point en chercher le portrait dans l'histoire qu'en a fait le *Pere le Moine* , ou dans celle d'*Auberi* , parceque ce premier étoit plus propre à faire le portrait des yeux de Sylvie, qu'à publier l'histoire d'un aussi grand Ministre. Je ne crois pas aussi qu'on s'en rapporte à *Auberi* , parcequ'il avoit trop de charité , pour écrire la vie d'un Cardinal qui en avoit si peu. A l'entendre c'est un Saint, un Saint même à canoniser. Si néanmoins on veut lire son ouvrage , il faut le comparer avec le Recueil des Pieces, que M. l'Abbé de *Mourgues* a publié ; ou au moins avec l'histoire de ce Cardinal, qu'on a imprimé en Hollande en deux volumes.

Je n'ose parler ici de l'histoire de Louis XIII. que le Sr. *le Vassor* fait imprimer depuis quelque temps en Hollande. Les Sçavans n'y trouvent qu'une compilation assez mal digérée des Memoires imprimez, que nous avons de ce temps là, revêtus néanmoins de quelques termes outrageans & de quelques traits de satire. Il paroît que l'Auteur l'a composé , moins pour faire connoître Louis XIII. que pour se faire connoître lui-même.

Nous n'avons que peu de choses sur le Regne de Louis le Grand. Ce qu'on en trouve ne sert gueres, que pour la minorité de ce Prince. Tels sont les Memoires de M. *de la Rochefoucault* , & ceux de M. *de la Chastres* , le Recueil des guerres de Paris, l'histoire latine de M. *Delabarde*, l'histoire du Cardinal Mazarin en italien , ou en françois ; les Lettres de ce Ministre sur la Paix des Pyrenées. On pourroit y ajouter l'histoire de M. le Prince de Condé , & celles de M. de Turenne.

Je ne parle point ici de l'impertinente satire de *Preauleau*, de l'histoire languissante de M. le *Gendre*, des fades memoires qu'on debite sous le nom de M. d'*Artagnan*, de l'histoire fardée du Cardinal Mazarin par *Auberi*, & des gazettes dont M. de *Buffi* a fait un extrait dans ses *Memoires*, & dans son *Histoire abregée de Louis le Grand*. Il faut avouër cependant, qu'il n'y avoit gueres de personnes plus capable, que ce dernier, pour démêler les intrigues serieuses d'une Cour, dont on assure, qu'il avoit si bien expliqué les intrigues amoureuses. Cependant je n'ai trouvé de beau dans son *Histoire abregée*, & dans ses *Memoires*, que le portrait du Roy *.

” Louis XIV. du nom, dit-il, est grand & bien
 „ pris dans sa taille. Il a les cheveux chatains
 „ bruns, & naturellement enflez, les yeux bleus,
 „ grands & doux, le nez bienfait, la bouche
 „ tres-agreable, & le sourire charmant. Sa beau-
 „ té est de ces beautez mâles, qui ne craignent
 „ ni le froid, ni le Soleil; qui ne sont point in-
 „ compatible avec les fatigues de la chasse, &
 „ les travaux de la guerre. Il a l'air d'un Heros,
 „ & quand on ne traiteroit pas Sa Majesté Roya-
 „ le de Majesté, on en devroit traiter sa personne.
 „ Il a je ne sçay quel charme dans la voix, qui
 „ lui acheve de gagner les cœurs, que sa presence
 „ avoit déjà touché. Il danse avec une grace &
 „ une justesse admirable; jamais homme ne s'est
 „ mieux servi d'un cheval, que lui, & il fait tous
 „ ses exercices avec une adresse extraordinaire.
 „ Pour l'esprit il l'a infiniment juste, il l'a aisé,
 „ naturel, plein de feu: mais son flegme s'en

* *Histoire abregée de Louis XIV. Page 104.*

est rendu le maître , & l'on a remarqué qu'il ne luy est jamais échapé un mot , qu'on pût mieux dire , si l'on y avoit longtems pensé.

„ Ni les hommes , ni les passions ne le gouvernent : la seule raison a tout pouvoir sur lui ; & quelque créance qu'il donne aux gens, il ne déferé pas si fort à leur témoignage sur les choses de consequence , qu'il les croie , sans s'éclaircir d'ailleurs : particulièrement quand il s'agit de quelques mauvais offices , il ne croit ni les amis, ni les ennemis ; & cherchant la vérité parmi les gens neutres , & non suspects , il en compose sa Justice.

„ Si quelqu'un étoit assez malheureux , pour lui déplaire par sa personne , ou par quelque une de ses actions , & qu'il eut du mérite d'ailleurs , il ne lui feroit point de grace , mais il lui rendroit justice , & cela en faveur de la seule vertu , qu'il considère par tout , où il la rencontre.

„ Il n'a jamais dit une parole facheuse à un Gentilhomme ; & personne ne l'a jamais vû en colere ; cependant les plus hardis tremblent en lui parlant , quelque confiance , que leur donne leur esprit. Son air , & la crainte , qu'on a de dire quelque chose , qui ne soit pas bien dit , devant le Prince du monde , qui le connoîtroit le mieux embarrasse les plus habiles. L'Ambassadeur de Venise me disoit un jour à ce propos , continuë M. de Buffi , qu'il ne s'étonnoit pas , qu'un François se troublat en parlant au Roi , mais qu'il ne pouvoit assez admirer combien ce grand Prince attiroit de respect & d'estime , pour rendre , comme il faisoit , les Ambassadeurs même interdits , & que pour lui il ne parloit jamais au Roi , qu'il ne fut émû.

„ Le Roi est propre & magnifique en ses habits,
 „ en ses meubles , en ses chevaux , en ses équi-
 „ pages , en ses bâtimens , enfin en toutes cho-
 „ ses ; & les Maisons Royales , qui avant lui
 „ étoient avec un air de grandeur les plus mal
 „ propres du monde , ont maintenant la magni-
 „ ficence des Rois , & la propreté des particu-
 „ liers. On a vû jusques ici les gens dans la dis-
 „ grace des Princes , ne point toucher leurs ap-
 „ pointemens , tant qu'elle duroit ; mais le Roi
 „ les fait payer , & montre par là qu'il hait le
 „ crime , & qu'il ne hait point le criminel. Il ne
 „ fait point de grace dont la maniere ne soit obli-
 „ geante , & l'air dont il donne , fait autant
 „ de plaisir , que le bienfait. On n'est pas plus
 „ assure d'une grace qu'il a donnée , que d'une
 „ grace qu'il a promise ; & pour n'avoir pas une
 „ charge , dont on n'auroit que sa parole Royale,
 „ il ne faudroit pas avoir moins failli pour la per-
 „ dre , que si on en avoit des provisions.

„ Il aime naturellement la société : mais il
 „ se retient par politique. La crainte qu'il a
 „ que les François , qui abusent aisément des fa-
 „ miliarités , qu'on leur donne , ne choquent
 „ le respect qu'ils lui doivent , le fait tenir plus
 „ réservé. Il aime mieux se contraindre , que
 „ de leur laisser la moindre occasion de faire
 „ quelque chose , qui l'obligeat de se facher contre
 „ eux. Tout ce qu'il fait , est avec tant de circonf-
 „ pection , & tant de mesures , qu'il ne se trou-
 „ ve presque jamais obligé de changer de resolu-
 „ tion , & cela jusques aux moindres choses.
 „ Cette fermeté est une vertu si nécessaire à un
 „ grand Prince , que les Rois ses Predecesseurs ,
 „ qui ne l'ont pas eüe , ont terni par ce défaut

„ l'éclat de mille bonnes qualitez qu'ils avoient ,
 „ & ont bien souvent perdu le fruit de leurs tra-
 „ vaux , pour s'être trop tôt lassez de leurs entre-
 „ prises. Il a pour la Reine sa Mere toute la ten-
 „ dresse , & tout le respect , qu'il avoit dans son
 „ enfance , & il n'y a que sur ce chapitre qu'il
 „ paroît n'être pas encore sorti de minorité : il
 „ ne montre pas seulement en cela son bon na-
 „ turel , il témoigne encore sa reconnoissance ;
 „ car jamais Princeesse n'a euë plus de traverses ,
 „ que cette grande Reine en a euës dans sa Re-
 „ gence , pour conserver l'Etat du Roi son Fils.
 „ Enfin on l'admireroit , s'il étoit un particulier ;
 „ & la Pourpre qui rehausse d'ordinaire l'éclat
 „ des bonnes qualitez , reçoit du lustre de toutes
 „ les siennes.

Les Prelats & les autres Ecclesiastiques ont eu
 tant de part dans le gouvernement de l'Etat , les
 Princes ont toujours été si affectionnez pour
 l'Eglise , qu'il est difficile d'étudier l'histoire ci-
 vile de ce Royaume, sans en apprendre en même
 temps l'histoire de l'Eglise. Cependant comme
 le Pere le Cointe en a fait un corps separé , on
 peut aussi l'étudier separément. Ce Royaume
 qui a toujours été un des plus considerables , a
 fait aussi que les affaires Ecclesiastiques y ont été
 tres-importantes. Plusieurs Sçavans en ont ex-
 pliqué differentes parties. M. de Launoy, le Pere
 Sirmond , & M. du Bosquet ont éclairci ce qui
 regarde la Mission des premiers Evêques. L'hi-
 stoire de l'heresie demi Pelagienne a été exami-
 née par Voffius, par M. le Cardinal de Noris, par
 M. Mauguin & par le P. Deschamps. Les dispu-
 tes du IX. & du XI. siecle ont été traitées par le
 Pere Mabillon , dans les actes des Saints de son

ordre ; l'histoire du Schisme a été touchée dans ce dernier siècle par M. Dupuis , & l'on peut voir aussi l'histoire des Papes d'Avignon de M. Baluze. Je ne fais point ici le détail de tout ce qui s'est écrit sur chaque dispute , parceque cela est d'une trop grande discussion , & que la plupart des faits essentiels regardent quelquefois les histoires particulieres des Prelats, ou des Provinces , qui y ont eu le plus de part , & par consequent, après le Pere le Coite, on peut consulter sur beaucoup de points les histoires particulieres que nous avons ; comme celle de l'Université de Paris , celle de l'Eglise de Paris par le Pere du Bois , de Tours , de Rheims , &c.

On trouvera peut-être mauvais, que je n'aie pas marqué ici toutes les pieces originales, qui servent à éclaircir l'histoire de nôtre Nation. Mais j'ai crû qu'il me suffiroit d'indiquer les Recueils les plus connus, & ceux qui pouvoient être d'un plus grand usage. Il y en a d'ailleurs un si grand nombre, que le seul Catalogue feroit un volume considerable. On sçait que ces pieces ne consistent pas seulement dans l'histoire de nos Rois ; mais dans celles de plusieurs saints Personnages, ou de personnes illustres , qui ont eu part dans les affaires. Monsieur du Chesne a donné beaucoup de Chartes tres-utiles , dans le Recueil des Historiens de France , & dans l'histoire des familles qu'il a publiées. Miræus , Bollandus & ses continuateurs , le Pere Mabillon , Dom Luc d'Acherly , Dom Thieri Ruinart , M. Dupuis , & M. de Baluze en ont aussi donné quelques-unes.

Quoique nos Rois ayent eu leurs genies particuliers, qu'il est bon de connoître, en les comparant les uns avec les autres : il faut avouër aussi, qu'on

peut remarquer dans chaque Race quelque différence qui la distingue des autres. On doit toujours dans l'étude de l'histoire, s'instruire de ces differens caracteres, parcequ'on y trouve souvent la cause des grandes revolutions. Et quand on ne l'y trouveroit point, on apprend à penetrer dans le cœur de l'homme, & à developper jusqu'à ses moindres inclinations; ce qui doit être le but de toutes les personnes raisonnables, qui veulent faire une veritable étude de l'histoire. On voit parmi nos Rois des Princes, dont la valeur peut être comparée à tout ce que l'antiquité la plus reculée a dit de ses fausses divinitez. S'ils ne sont point comme ces Heros fabuleux le sujet de nôtre admiration, c'est que voyans leurs descendans perseverer, & ajoûter même aux grandes actions de leurs predecesseurs, nous nous persuadons, que ce qui étoit dans les autres un effort de la nature, n'est en eux qu'une pente naturelle, où les entraîne leur esprit & leur cœur. Les uns ont été vaillant, les autres justes & religieux; & il y en a qui ont rassemblé ces deux qualitez, qu'il est si difficile de rencontrer dans la même personne. Mais il faut avouër, que s'il y en a eu d'heureux, il s'en est trouvé, qui ont éprouvé tous les revers de la fortune: & cette vicissitude de biens & de maux a donné un nouveau lustre à cette puissante Monarchie, lors qu'elle nous a fait voir, que les uns par leur vertu se sont mis au-dessus de leurs malheurs; & que les autres par leur bonheur ont surmonté la vertu de leurs ennemis.

Mais quand on jette les yeux sur les meurtres, les adulteres, & les parricides, qui se sont commis sous la premiere Race, on aperçoit aisement, que l'agrandissement de nos premiers Rois

vient moins d'une guerre faite selon le droit des gens , que d'une barbarie , qui les portoit à s'abandonner à eux-même , & à ne souffrir aucun obstacle à leurs desseins , si injustes qu'ils fussent. Le desir qu'ils avoient d'étendre leur Monarchie naissante , leur fit negliger d'abord les reglemens, & lesloix; parcequ'ils les jugerent peu necessaires pour établir leur puissance. Ils se persuaderent , qu'on n'avoit besoin de loix, que pour maintenir une Puissance déjà affermie par les armes. La Religion , qu'ils avoient embrassé , servoit plutôt à enveloper leur ferocité , qu'à la détruire.

La pieté des Rois de la seconde Race s'étant perfectionnée, ils se crurent obligés d'entreprendre pour la Religion ces guerres, qui leur produisirent tant de gloire , & qui furent si utiles aux peuples , qu'ils combatoient ; puisque c'est dans ce temps, que la plûpart des Pays Septentrionaux reçurent les lumieres de l'Evangile , & que les Sarafins & les Maures furent chaffez de France , & reduits à n'avoir dans l'Espagne qu'un pouvoir tres-limité. Aux succez de leurs armes ils joignirent la prudence , & la conduite , par les sages constitutions, & par les Edits, qu'ils firent , pour regler la police de leur Royaume , & pour conserver la discipline Ecclesiastique dans toute sa pureté.

Hugues Capet qui commence la troisiéme Race voyant les forces de l'Etat dispersées , le Royaume divisé entre un nombre infini de petits Seigneurs , qu'il étoit difficile à un Roi d'attaquer ; parceque s'ils avoient des interêts particuliers, qui les portoit quelquefois à se ruiner mutuellement , ils avoient tous un interêt commun , qui étoit de se maintenir contre leur Roi; & il leur étoit

facile de le faire , puis qu'étant réunis ils auroient pû donner la loi à celui , qu'ils regardoient comme leur Prince. Hugues Capet craignant donc de ne point réussir par les armes , prit une route opposée à celle qu'avoient tenuë les Rois ses predecesseurs. Pour s'attacher, ou pour affoiblir selon ses interêts les grands Seigneurs , qui l'avoient élevé sur le Trône , il employa les ruses, lorsque les regles ordinaires de la politique lui manquoient. Les Rois de la seconde Race avoient fait venir les loix au secours des armes, ils s'étoient même servi de leurs heureux succez dans la guerre pour établir la police , & le bon ordre : au lieu que les Rois de la troisiéme Race firent venir les armes au secours des loix , & de la politique; de maniere qu'ils n'employèrent la force ouverte, que quand ils s'aperçûrent qu'ils ne pouvoient réussir par la politique. Ainsi comme le caractere de la deuxiéme Race consiste dans la force des armes secouruë par les loix , le caractere de la troisiéme consiste dans l'équité des loix soutenuë par les armes. Et c'est de là que sont venus ces reglemens admirables pour la guerre , & pour la Justice ; pour les finances , & pour la grandeur & la majesté de nos Rois ; les créations de charges, les érections des Parlemens & des Tribunaux inferieurs ; enfin toutes ces loix qui servent maintenant de base & de fondement au gouvernement de l'Etat.

CHAPITRE X.

De l'Histoire de l'Empire.

LA division de l'Empire Romain produisit deux autres Empires, dont l'un, qui possède l'Orient, & l'autre l'Occident, ont été sujets à de tres-grandes revolutions.

ARTICLE I.

De l'Empire d'Occident.

L'Empire d'Occident ne subsista gueres, après qu'il fut divisé de l'Empire d'Orient; il se vit attaqué, & même ébranlé par les Francs, les Goths, & les Vandales.

L'abaissement de ce vaste Empire donna lieu à différentes Monarchies. Les Francs s'établirent dans les Gaules; les Goths en Espagne; & les Vandales en Afrique. Après qu'Augustule eut été dépouillé de l'Empire en 476. ce grand corps s'affoiblit insensiblement; parceque ses forces étoient dispersées entre un grand nombre de Princes, qui n'avoient d'autre intérêt, que de se ruiner mutuellement. Odoacre, qui s'étoit emparé de l'Italie, en fut bientôt chassé par Theodoric: & les successeurs de ce dernier y regnerent jusqu'en 552. Peu de temps après les Lombards s'y établirent; & leur puissance fut entièrement abolie par Charlemagne en 774. Les Empereurs d'Orient, qui avoient encore quelques Provinces ne l'Italie, y envoyerent des Gouverneurs, la

même année, que les Lombards s'y établirent, c'est à dire en 668. Ces Gouverneurs connus sous le nom d'Exarques de Ravenne, subsisterent jusqu'en 752. Toute l'histoire de ce moyen âge, qui est assez embarrassée, à cause de la multitude des événemens, & du grand nombre de peuples, qui ont eu quelque part à toutes ces divisions, se trouve expliquée dans des Ecrivains, peu exacts, * & qu'on ne lit que par nécessité: tels sont *Jornandes*, *Procope*, *Agathias*, *Luitprand*, & *Paul Diacre*. Il faut cependant, que cette Lecture soit précédée de celle de *Sigonius* sur l'Empire d'Occident, & le Royaume d'Italie, & de *Flavius Blondus*, dans l'histoire qu'il a donnée de la décadence de l'Empire Romain.

§. I.

De l'Empire d'Allemagne.

L'Empire Romain, qui avoit été comme anéanti depuis la fin du 5. siècle, fut rétabli par Charlemagne: & c'est là, que commence le second âge de l'Empire d'Occident. L'histoire de ces premiers temps est commune avec l'histoire de France; parceque Charlemagne, & quelques uns de ses Successeurs, Rois de France, se sont trouvez maîtres de l'Empire. Nous avons déjà marqué, qu'on doit pour l'histoire de ce Prince & des Empereurs d'Allemagne de sa Maison, lire ce qui s'en trouve dans les Auteurs de l'histoire generale de France, avec *Eginhart*, *Acciajoli*, &

* *Scriptores mediæ ætatis, qui ad vana delapsi, vero falsa, aut majora vero miscuerunt.* Just. Lips.

quelques endroits du recueil de *Canisius* : nous ajouterons ici qu'on peut y joindre le President *Fauchet*, *Pierre Beeck*, *Frantzius*, *Freber*, *Henri Thenen*, avec *Pastorius*, & *Christophe Ott*. Ce dernier a fait quelque chose de plus que les premiers, parcequ'il a donné l'histoire des Empereurs de la ligne masculine de Charlemagne.

Ces Empereurs sont Louis le Debonnaire, Louis le Germanique, Charles le Gros, Arnoul, & Louis IV. Leur Regne fut agité par des guerres intestines ou étrangères, plus avantageuses à leurs Ennemis, que favorables à l'Empire. Ces Princes, qui ont eu de la pieté, n'avoient point tous assez de force, pour soutenir les grandes Conquêtes de Charlemagne. Les histoires originales, que nous en avons, se trouvent dans les recueils de Mrs. *Pithou*, & *Duchefne*, dans ceux de *Freber* sur l'histoire de France & d'Allemagne, avec ce qui s'en voit dans quelques uns des Ecrivains, recueillis parmi les historiens Allemands : mais rien ne peut faire mieux connoître la pieté de Charlemagne, & de quelques uns de ses Successeurs, que ces admirables *Capitulaires*; Lesquels au milieu d'un temps barbare, & corrompu, respirent la pureté des mœurs, & cette exacte discipline des premiers siècles de l'Eglise.

Le troisième degré de cet Empire commence à Conrad I. Duc de Franconie. On voit dans l'histoire de l'Élection de cet Empereur une action digne d'être admirée même par les Princes. Après la mort de Louis IV. tous les grands d'Allemagne tournerent les yeux sur Othon Duc de Saxe, comme le plus illustre par sa Noblesse, par sa prudence, & par sa vertu. Ils le proclamèrent Empereur : mais ce Prince leur representa,

qu'il étoit trop avancé en âge, & par conséquent trop foible, pour soutenir dans ce changement de Souverains, tout le poid de la Couronne. Qu'ils avoient besoin d'un Roy, qui par son épée honorat son sceptre, & qui leur enseigna à vaincre, autant par son exemple, que par ses conseils: Que Conrad n'avoit point d'égal tant en puissance, qu'en force d'esprit, & de corps; & qu'il étoit le plus digne de leur commander. La magnanimité de cet avis, qui ne pouvoit partir, que d'une belle ame; & d'un cœur bien placé, le fit recevoir comme une loi. Conrad fut donc élevé sur le Trône Imperial, & l'on ne verra plus dans la suite de cette histoire, que des Empereurs Allemans, qui ne monterent pas tant sur le Trône par le droit d'une succession naturelle, comme cela s'étoit observé depuis Charlemagne, que par l'Élection des Princes Allemans; quoi qu'ordinairement ils aient eu beaucoup d'égard pour les enfans, & proches parens des Empereurs.

Avant que de penetrer plus avant dans l'histoire des Empereurs, qui vinrent après Conrad, il est bon de se former un plan de toute l'Allemagne. Il est difficile d'avoir une exacte connoissance de ces vastes contrées; parcequ'elles comprennent un nombre infini d'États & de Seigneurs independans les uns des autres. On peut lire ce qu'on en trouve dans les Geographies ordinaires. Mais comme on doit remonter jusqu'à l'origine de cette Nation, il seroit utile de parcourir ce que *Cluvier* a donné sur l'ancienne Allemagne; quoiqu'il ne soit pas generalement approuvé. *

* Grotius, in *Prolegom. hist. Goth.* dit en parlant

Il faut lire au moins l'abregé qu'en a fait *Bunon*, avec les Paralleles Geographiques du P. *Briet*: après quoi il faut étudier la Religion de ces anciens peuples, leurs mœurs, & leurs coûtumes. On doit examiner ce qu'en a écrit *Cesar* dans ses commentaires, & *Tacite*, en y joignant les remarques d'*Altamere*, & de *Bernegger*. De là on doit descendre au Gouvernement moderne; & l'on trouvera sans doute, que l'Empire Romano-Germanique, qui seroit le plus redoutable de toute l'Europe, si le genie de cette Nation souffroit, qu'elle fut gouvernée par un seul Prince, ne porte, que de foibles coups, * à cause de ce nombre infini d'Etats differens, qui la composent. Leurs interêts particuliers sont ordinairement si opposez, qu'il est difficile de les voir conspirer tous dans le même dessein. On peut dire, que son gouvernement est Monarchique, & Aristodemocratique tout ensemble. Sa Monarchie paroît en la personne de l'Empereur, qui est le chef de ce grand corps. Son Aristocratie se voit dans les Electeurs & Princes de l'Empire. Sa Democratie enfin est marquée par les villes Imperiales, ou Immediates.

L'Empereur a toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, & prend les Tîtres de

de Clavier, *vir doctus sane, sed mirè confidens. Dicam illi quod in bello dici solet, non semper tuta temeritas.* Et *Rachelius* dans son *Otium Noviomagense*, dit, *universam Germaniam Antiquam eruditè descripsit Cluverius, ut tamen multa ejus emendanda, iisve addenda sint.*

* *Si concordia adsit, vires non desunt; ambigæ, si divisæ; acres, si conjunctæ.* *Pacificus à Lapide.* Notæ in *Severinum de Monzambano.*

*toûjours Auguste, de Cesar, & de Sacrée Majesté. **

Cette dignité lui donne le rang devant tous les Rois, & Princes Chrétiens; mais peu de revenu & de domaine; puisqu'en qualité d'Empereur il n'a pas même une Ville à lui, de sorte que, s'il ne possédoit aucun Pays, où il pût faire sa résidence ordinaire, il devroit établir sa demeure dans une des Villes Imperiales, comme à Aix la Chapelle, Nuremberg, &c. Pour ce qui est de son pouvoir; quoiqu'il soit tres-considerable, il a néanmoins des bornes & des restrictions, qui marquent assez, qu'il est seulement le Chef, & non le maître de l'Empire; puisque la moitié de la Souveraineté en appartient aux Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire.

Ces Etats sont distinguez en trois Classes, ou Colleges, qui sont le College des Electeurs, le College des Princes de l'Empire, & le College des Villes Imperiales. Cette distinction fut établie dans la Diette de Francfort en 1580. Le College Electoral, dont le Directeur est l'Electeur de Mayence, est aujourd'hui composé de huit Electeurs dont sept possèdent deux qualitez, l'une de Princes de l'Empire, & l'autre d'Electeurs. Comme Princes, ils sont Souverains dans l'étenduë de leurs Etats, avec de certaines restrictions, qui les rendent dépendans de l'Empereur & de l'Empire. Comme Electeurs, ils ont droit d'élire l'Empereur, & le Roi des Romains, & precedent tous les autres Princes de l'Empire, même les Cardinaux, à ce que pre-

* Au terme d'*Auguste*, Othon III. ajouta dans ses Diplomes *Romanorum Imperator Augustus*, & Frideric Barberousse s'est fait appeller *semper Augustus*.

tendent les Ecrivains d'Allemagne. Ce College comprend trois Archevêques, & cinq Princes séculiers. Les Archevêques sont ceux de Mayence, de Trèves, & de Cologne, qui sont selon la Bulle d'Or, Archi-Chanceliers de l'Empire. L'Archevêque de Mayence l'est dans l'Allemagne; celui de Trèves dans les Gaules & le Royaume d'Arles; & celui de Cologne dans l'Italie. Les Princes séculiers sont le Roi de Bohême, qui est Archi-Echanson; le Duc de Bavière, qui est Archi-Maître; le Duc de Saxe, Archi-Maréchal ou Connétable, avec la qualité de Vicaire de l'Empire dans tous les Pays, qui suivent le droit des Saxons; le Marquis de Brandebourg, Archi-Chambellan, & le Comte Palatin, Archi-Tre-sorier. Ce dernier pretend avoir le Vicariat de l'Empire dans la Suabe, & la Franconie, qualité que l'Electeur de Bavière lui conteste. Il y a cette difference entre les Electeurs séculiers, & les Electeurs Ecclesiastiques, que les Séculiers ont voix active & passive, chacun d'eux élisant, & pouvant être élu Empereur. Au lieu que les Ecclesiastiques n'ont que la voix active; pouvant bien élire, mais ne pouvant être élu. Le College des Princes de l'Empire comprend tous les autres Princes, soit séculiers, comme Ducs, Marquis, Comtes Palatins, Landgraves, Burgraves, avec les Comtes, & Barons Immediats de l'Empire, soit Ecclesiastiques, comme Archevêques, Evêques, Abbez, Abbeffes, & autres Prelats Princes, & Princeffes, ou relevant immediatement de l'Empire. Ceux qui composent ce College, ont droit de sceance & de voix deliberative, & decisive dans les Diettes ou Assemblées generales, & contribuent aux Charges

de l'Empire; avec cette difference pourtant, que les Princes, & Princesses jouissent chacun du droit de suffrage personnel : mais les autres, qui ne sont ni Princes, ni Princesses, opinent seulement en corps (*vota curiata*,) sçavoir que chacun des corps, sous lesquels ils sont reduits n'a qu'un seul suffrage pour tous les membres, dont ce même corps est composé. Il y a quelques uns de ces Princes, qui ont droit d'assister aux Diettes, sans être obligé de contribuer aux Charges, dont ils sont exempts par quelques privileges comme le Duc de Savoye, le Duc de Lorraine, & quelques autres. Il y en a aussi, qui ont conservé le titre de Princes du St. Empire, quoiqu'il y ait long-temps, qu'ils n'ont plus ni sceance, ni suffrage dans les Diettes, & qu'ils ne contribuent en rien pour ses necessitez: comme les Archevêques de Besançon, & de Cambray; les Evêques de Genève, de Sion, & de Lausanne; les Abbez de St. Gal, & de l'Hermitage, & plusieurs autres Prelats, avec quelques Princes, Comtes, & Seigneurs séculiers, dont la plupart même ne prennent plus leur investiture de l'Empereur. Il y a encore d'autres Princes, dont les Fiefs relevent immediatement de l'Empire; mais parcequ'ils n'ont plus sceance & voix à l'Empire; & qu'ils ne concourent plus à ses taxes, ils n'en sont plus considerez comme Etats: mais seulement comme Feudataires; tels sont les Ducs de Milan, & de Mantouë; & les Marquis de Montferrat, de Final, & de Piombino.

Quoique nous n'ayons parlé que de huit Electeurs; il faut dire neanmoins, que depuis quelques années le Duc de Hannovre a obtenu du feu Empereur, à des conditions, qui paroissent

assez onereuses à l'Empire, le titre de neuvième Electeur, avec le consentement *extra-Collegial* des Electeurs de Mayence, de Baviere, de Saxe, & de Brandebourg. Mais comme cette affaire n'a pas été discutée, ni conclüe *Collegialement* par les Electeurs, ce Prince a essuyé beaucoup de difficultez, même après l'investiture Electorale, que S. M. I. luy avoit conferée à Vienne. Ces difficultez n'ont été levées, que depuis que la Cour de Vienne, & les amis de la Maison de Hannover-Brunswic ont trouvé le moyen d'obtenir l'accession, & le consentement Collegial des Electeurs de Treves, de Cologne, & Palatin; lesquels, après une longue opposition, ont à la fin consenti, que le Duc de Hannover jouït du titre Electoral: mais ils se sont reservez la discussion ulterieure, & la resolution sur les conditions, ausquels il puisse être mis en possession, & entrer dans l'exercice de la dignité Electorale: de sorte que jusqu'à present il n'a ni sceance, ni voix au College des Electeurs. Toute cette dispute du neuvième Electorat se trouve expliquée avec autant de profondeur, que d'éloquence dans une lettre rapportée dans le mois de Février de l'année 1698. des *Lettres historiques*.

L'Archevêque de Saltzbourg, & l'Archiduc d'Autriche sont Directeurs alternatifs du College des Princes de l'Empire: & cette alternative ne se fait pas à chaque sceance; mais selon les matieres, qu'on propose, sans que l'un & l'autre quitte leur place. Le College des Villes Imperiales s'assemble à part, comme les deux autres Colleges. Les Villes, qui le composent, sont nommées Imperiales, parcequ'elles dépendent

immédiatement de l'Empereur & de l'Empire. Ce College n'est plus si nombreux, qu'il étoit autrefois : plusieurs Villes ont été demembrées soit par cession de l'Empire, ou par alienation des Empereurs. Elles sont distinguées en deux Bancs ; Celui du Rhin, & celui de Souabe.

Les affaires generales se traitent dans les Diettes, qui se tiennent ordinairement à Ratisbonne. La Diette est une Assemblée generale de tout l'Empire, dans laquelle se prennent les resolutions, qui regardent les affaires de ce grand Corps. Elle est composée de trois Colleges ; le College des Electeurs, le College des Princes de l'Empire, & le College des Villes Imperiales. Dans le College des Electeurs, le Roi de Boheme n'a point de sceance ; parcequ'il n'est regardé comme Electeur, que quand il s'agit de l'Electon d'un Roi des Romains. Dans le College des Princes de l'Empire il y a trois Bancs, celui des Ecclesiastiques, celui des Seculiers, & le troisieme des Princes Lutheriens detenteurs des Evêchez, sous le nom d'Evêques, comme font l'Evêque postulé d'Osnabruck, quand l'alternative tombe sur un Prince de la Maison de Brunswic de la Religion protestante, & l'Evêque postulé de Lubec, dont la derniere postulation a fait tant de fracas. Ces deux Colleges ont prétendu cy-devant, que celui des Villes ne pouvoit decider, quand il y avoit contestation entre les Electeurs, & les Princes ; au lieu qu'il devoit consentir, quand ils sont d'un même avis.

Mais selon l'état present des affaires de l'Empire, on communique, de la part des deux Colleges superieurs, à celui des Villes, l'avis uniforme des Electeurs, des Princes, & de

ceux qui sont encore compris dans le corps de ces derniers, pour demander le consentement de ce troisième College : lequel ne voulant pas s'y conformer, le Directoire de l'Empire dépêche dans les formes l'avis des Colleges des Electeurs, & des Princes, en y inserant expressement l'opposition des Villes Imperiales, afin que l'Empereur, si bon lui semble, tâche de les induire à s'unir avec les deux autres Colleges. Ainsi qu'ont remarqué *Londorpius*, & *Hagemajerus*. Quand même tous les trois Colleges sont d'un même sentiment sur une affaire mise en deliberation, cela n'a point la force d'un *decret de l'Empire*, qu'après que l'Empereur y a aussi prêté son consentement.

L'Empereur seul avec les Electeurs, a droit de convoquer la Diette, & d'y faire la premiere proposition generale. Ceux, qu'il envoie, pour y presider de sa part, quand il ne s'y trouve pas en personne, se nomment Commissaires. Le premier de ces Commissaires doit être un Prince de l'Empire, auquel on donne ordinairement un Concommissaire, d'une moindre qualité, bien versé dans les Droits, & usages de l'Empire Romano-Germanique. De ceux qui y vont de la part des Princes absens, c'est toujours celui de l'Electeur de Mayence, qui tient le premier rang, & qui a la direction de la Diette.

Outre les Diettes, & Assemblées generales de l'Empire, il y en a encore de particulieres, & de chaque Cercle. Les Cercles sont des especes de generalitez, ou de grandes Provinces, dans lesquelles les Princes, Prelats, Comtes, Barons, & Villes, qui les composent, s'assemblent pour leurs affaires communes. Leur établissement vient

de l'Empereur Maximilien I. qui l'an 1500. divisa l'Allemagne en 6. parties, auxquelles il donna le nom de Cercle. Ces Cercles étoient ceux de Franconie, de Baviere, de Suabe, du Rhin, de Westphalie, & de basse Saxe. En 1512. il y ajoûta ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin, & de la haute Saxe. Charles-Quint son petit fils confirma cette division dans la Diette de Nieremberg en 1522. & depuis ce temps elle a toujours été en usage. On jugera facilement par tout ce que je viens de remarquer, que l'autorité de l'Empereur ne répond point à sa dignité; puis qu'il a besoin d'un si grand nombre de bras pour agir. Il peut bien attribuer à quelques Seigneurs les titres de Roi, Princes, Comtes & Barons; mais il ne scauroit leur donner lui seul, ni voix, ni sceance dans les Diettes de l'Empire. Il peut encore moins ôter lui seul la qualité de Prince, mettre au Ban Imperial, & dépouïller les Electeurs, Princes & Membres de l'Empire, de leurs Etats & Principautez. Faut-il de plus introduire de nouveaux tributs; accorder le droit de battre monnoye; aliener & engager les biens de l'Empire; disposer des Fiefs considerables; faire de nouvelles loix; interpreter & annuler les anciennes; regler les poids & mesures par tout l'Empire; transporter, changer, ou abroger les Tribunaux Souverains; faut-il declarer la guerre au nom de l'Empire; établir des garnisons & des quartiers; faire des Traitez de Paix & de Confederation; fortifier quelque place sur les terres de l'Empire; envoyer & recevoir un Ambassadeur; toutes ces choses ne se peuvent faire par l'Empereur seul, ce sont des droits, qu'il ne peut exercer que conjointement avec les Electeurs ou

ETUDIER L'HISTOIRE. 93
même avec tous les Membres & Etats de l'Empire.

Ce n'est pas que le pouvoir des Empereurs n'ait été autrefois plus étendu, & même au-delà de toutes les bornes, que les loix de l'Empire lui prescrivoient. Charles V. de sa propre autorité dépouilla des Princes, & mit des Evêques au Ban Imperial. Rodolphe II. & Matthias jugerent de diverses causes dont la decision appartenoit aux Etats. Et Ferdinand II. condamna seul le Cardinal de Clefel, les Ducs de Mekelbourg, l'Electeur Palatin, & l'Electeur de Treves. Mais les autres Empereurs furent plus moderez, parcequ'ils furent moins heureux: & Ferdinand III. renonça par le Traité de Munster à ce pouvoir usurpé, pour conserver le legitime, & pour ne pas fomentier les justes soupçons, qu'on avoit conçu d'un dessein hereditaire, qu'on croioit être dans les Empereurs Autrichiens de perpetuer l'Empire dans leur Maison.

§. 2.

L'étude du Droit Public, de l'Etat de l'Empire, & de la liberté Germanique, necessaire pour la connoissance de l'Histoire d'Allemagne.

TOut ce détail fait voir, qu'il est fort difficile de connoître la police de ce grand Corps: il faut quelque chose de plus instructif, si l'on veut sçavoir exactement l'histoire de l'Empire. Ce n'est ni une Monarchie ordinaire, ni une simple Republique: mais un composé de l'un & de l'autre, dont chaque Membre n'a pas moins que le Chef des prérogatives particulieres. On

doit donc s'appliquer d'abord à prendre de justes idées de ces prérogatives , puisqu'on y découvre presque toujours la cause de leurs mouvemens & de leurs Guerres , ou intestines , ou étrangères. C'est aussi par cette unique voie qu'on peut discerner les divers intérêts des Membres de l'Empire. Il faut pour y réussir, faire trois choses principales.

I. Etudier succinctement le droit public de l'Empire.

II. Se former un plan de l'Etat de toute l'Allemagne.

III. Sçavoir précisément en quoy consiste la liberté Germanique; c'est-à-dire la juste limitation des droits du Chef, aussi bien que des Membres : & connoître de quel usage cette liberté peut & doit être dans les affaires de cet Auguste Corps.

I. Le droit public de l'Empire n'est pas tant une émanation du droit naturel, & du droit des gens , que les loix muables & arbitraires établies par le corps Germanique , pour le bien & l'utilité du corps en general , & de chaque Membre en particulier. Ce droit , qui a des principes assez fixes, ne laisse pas d'être sujet au changement, au moins dans quelques unes de ses parties. Lorsqu'il arrive quelque révolution dans la forme & le Gouvernement de l'Empire : ce qui ne doit se faire que du consentement des trois Colleges de l'Empire , dont chacun procede selon la pluralité des Suffrages. On peut étudier ce Droit dans les sources que nous allons indiquer. La première est le Code des anciennes Loix qu'*Heroldus & Lindenbrogius* ont publiéz : il contient les loix Imperiales & Capitulaires, émanées au temps

des Carlovingiens. La seconde source est le recueil des anciennes constitutions Imperiales données par *Goldaste*. Quoique quelques unes des Loix contenuës dans ces deux premiers ouvrages, soient (1) abrogées, elles peuvent être néanmoins de quelque utilité, parcequ'on y trouve, ou les raisons, ou les principes du droit public moderne. On doit cependant lire avec (2) quelque précaution les constitutions Imperiales de *Goldaste*, parcequ'on l'accuse d'avoir inferé de fausses Loix, parmi les veritables, qu'il a recueillies.

Les constitutions Imperiales publiées par *Goldaste* parviennent jusqu'au XII. Siecle. Ensuite on trouve deux autres Codes du droit d'Allemagne, dont l'un est appellé *Speculum juris Saxonici*, & l'autre postérieur nommé *Speculum juris Suevici, sive Franconici*. Ce sont ces deux Codes qui ont donné occasion à l'établissement des deux Princes Palatins de Saxe, & du Rhin, desquelles il est fait mention dans la Bulle d'Or de Charles IV. Ces deux Palatins qui ont la qualité de *Vicaires de l'Empire* exercent encore au temps de l'interregne la juridiction judiciaire, chacun dans le district, où les anciens Droits Saxon, & Franconien ont été cy-devant, ou sont encore aujourd'hui en vigueur.

Enfin on a publié depuis peu une nouvelle

(1) *Quæ (Leges) licet etiam vim obligandi non habeant, ad jus tamen omne publicum cognoscendum multum proderunt.* Rachelius in *Otio Noviomag.* p. 40.

(2) *Quia verò Goldastus promiscuè illas congescit, cum judicio legendæ sunt, ne fictæ pro veris accipiantur.* Rachelius in *Otio Noviomag.* p. 40.

compilation des constitutions & Recez de l'Empire faite par le Baron d'*Andlern*, Conseiller Imperial Aulique. Comme ce Recueil est en Allemand, il seroit à souhaiter qu'un habile Jurisconsulte voulut se donner la peine de le traduire en Latin. On y trouve par ordre alphabetique tout ce qui est contenu dans les Recez de l'Empire, les Capitulations des Empereurs, depuis le Regne de Charles V. la Bulle d'Or, le Concordat de la Nation Germanique, la Paix publique & divers autres Monumens necessaires pour le Droit & l'Histoire de l'Empire.

Les principes certains sur lesquels le Droit public d'Allemagne est principalement appuié, sont 1. *la Bulle d'Or* dressée par le fameux Jurisconsulte *Barthole*; 2. *les Capitulations Imperiales*; 3. *la Paix publique*; 4. *la Paix Religieuse*; 5. *les Traitez de Westphalie, de Nimegue, & de Ryswick*; 6. *les Recez de l'Empire*. Je ne parle point des autres Ordonnances, ni des decisions de la *Chambre Imperiale*, & du *Conseil Aulique* de l'Empereur; parceque l'autorité de ces Tribunaux ne regarde que les differens des particuliers, & ne s'étend pas sur les Regaux, Droits, & Prerogatives des Etats de l'Empire, dont la connoissance est uniquement reservée à l'Empereur, & aux trois Colleges de l'Empire.

1. *La Bulle d'Or* ainsi nommée, à cause du Sceau d'Or, dont elle est scellée, est un Edit, ou constitution, que l'Empereur Charles IV. publia du consentement de l'Empire pour l'utilité de l'Allemagne. Il y a renfermé les Droits, les Charges, & les Prerogatives des Electeurs en general, & en particulier. L'intention de cet Empereur & de l'Empire, lorsqu'on fit cette Loi si respectée, n'étoit

n'étoit autre que de jeter les fondemens inébranlables du pouvoir & de l'autorité Electorale, & de conserver en même temps à perpetuité la dignité d'Empereur purement & librement élective; quoiqu'il paroisse que depuis quelques siècles le contraire ne s'établisse que trop sensiblement, aux dépens de cette Loy & de la liberté Germanique. Charles IV. qui s'étoit montré si zélé pour l'affermissement de cette Loy, fut le premier à y contrevenir; il induisit les Electeurs de lui faire succéder son fils Wenceslas, qui n'avoit que 10. ans, & leur promit à chacun * cent mille Ducats pour leur suffrage. Et tout le monde sçait que depuis Albert II. sorti de la maison d'Autriche, on a élu sans interruption tous les Empereurs suivans de la même famille; on a même donné aux Empereurs vivans une espece de Coadjuteur & Successeur immuable, sous le nom de Roi des Romains; contre la défense expresse de la Bulle d'Or.

2. La trop veritable & trop juste apprehension, qu'eurent les Electeurs, de se voir asservi avec les autres Princes & Etats de l'Empire, après avoir une fois remis à un Seigneur puissant les rênes de l'Empire, leur fit penser à donner de justes bornes à l'autorité de celui qu'ils choisiroient pour leur Chef. Ils renouvelerent donc l'ancien usage des Capitulations, qu'on fait descendre de la fameuse convention de Coblentz de l'an 860. par laquelle Louis le Germanique promit de ne rien decerner dans les matieres importantes, qui regardoient ses Etats Ecclesiastiques,

* *Vide Conringium in annotation. ad Lampadii partem, III. cap. II. §. 6.*

& Seculiers , sans leur conseil , & leur consentement. Ils dresserent donc ces conventions , si connus sous le nom de *Capitulations Imperiales*. C'est , comme l'a fort exactement marqué l'ingenieux & solide Auteur des lettres Suisses, c'est un Traité composé de plusieurs articles, une espece de contract , que les Electeurs font avec celui qu'ils veulent mettre sur le Trône Imperial. " Il s'oblige par serment à l'observation de
 „ tous les articles de ce Contract ... par leur
 „ inobservation il delie ses Sujets du serment reciproque , il perd tous les droits qu'il a sur
 „ l'Empire; puisque l'Empire ne luy a été confié qu'à condition , qu'il observera ces Articles. Ils ne sont pas toujours les mêmes , ils
 „ changent selon les temps , & les besoins : on
 „ y ajoute ou on retranche , ainsi qu'on le juge
 „ necessaire pour la sûreté de l'Empire : en cela
 „ bien differens des sermens , que les Rois mêmes successifs, & hereditaires ont coûtume de
 „ faire , lorsqu'ils sont Sacrez ou Couronnez.
 „ Les articles de ces sermens une fois proposez
 „ par les hommes, lorsqu'ils se sont donnez à une
 „ famille , demeurent toujours les mêmes, & ne
 „ sont plus de leur connoissance , Dieu seul en
 „ est le Juge. Ceux des Princes électifs, traitez
 „ que la Republique change, reforme, interprete, resserre, ou étend selon sa volonté, sont toujours soumis à son jugement. Le Chef qu'elle
 „ a choisi est toujours responsable devant elle de
 „ leur observation , & Elle a toujours le droit ,
 „ ou de l'obliger à les observer , ou de le declarer déchû , s'il ne les observe pas. " C'est particulièrement à l'Electon de l'Empereur Charles V. que le renouvellement de ces Capitulations

s'est établi sous la forme d'un Contract écrit. Ce Prince étoit déjà assez redoutable par la Couronne d'Espagne , qu'il avoit sur la tête. C'est ce qui fit que Frideric Electeur de Saxe ayant refusé l'Empire ne proposa Charles V. qu'à condition qu'on borneroit son pouvoir par une *Capitulation* , qui pût mettre en sûreté la liberté de la Nation ; & ce louable usage s'est depuis heureusement perpetué à l'élection de chaque Empereur.

3. L'idée que les Princes , & Seigneurs Allemands avoient autrefois de leur liberté , & de leur independance , étoit cause que les differens, qui s'élevoient entre eux, ne se terminoient souvent qu'à main armée. Principalement pendant les troubles suscitez sous les Regnes des Empereurs Henri III. IV. & V. & Frideric I. & II. Comme on vit que cette confusion alloit à la destruction du corps , les Etats de l'Empire convinrent avec l'Empereur , dès le XII. Siècle , d'empêcher ces sortes de voyes de fait , & de terminer , selon l'ancien usage , dans les assemblées generales du corps , toutes les difficultez , qui naïtroient entre les Membres, & de faire administrer aux particuliers la justice selon le droit & l'équité , sans dissimuler davantage les procedes par voye de fait & par brigandage. Les Ordonnances émanées en vertu de cet accord , sont connues sous le nom de *Paix-Prophane* , *Civile* ou *publique*. L'on a enjoint sous des peines tres-rigoureuses l'observation de ces Loix , & l'on a puni en effet , ou par le Ban , ou par des amendes pecuniaires , ceux qui y contrevenoient.

4. *La Paix Religieuse* est une convention , qui se fit à Passau en 1552. & qui fut depuis confirmée à

Ausbourg en 1555. par laquelle l'Empereur, & les Membres de l'Empire, Catholiques & Protestans s'engagerent à ne faire aucune violence aux Princes & Etats qui auroient embrassez les nouveautez de Luther, ou qui persisteroient dans l'ancienne & veritable Religion. Ils se promirent que l'union, qui seroit entre eux, ne pourroit être troublée par la diversité de croyance. On ne sçait que trop l'occasion funeste, qui donna lieu à cet accord. Luther ayant dogmatisé fut soutenu par des puissances de l'Empire, que sa doctrine commode, & ses dogmes seduisans avoient attirés dans ses opinions. Charles-Quint soupçonné par les Princes & Etats de l'Empire de faire servir la Religion à ses intérêts, se saisit de ce motif, pour subjuguier l'Allemagne; & il y auroit peut être réussi, sans le secours de la France, & la valeur du Prince Maurice Electeur de Saxe. Les deux partis las de la guerre, qui s'ensuivit, firent en 1552. le Traité de Passau, par lequel l'Empereur, outre la délivrance du Landgrave de Hesse, qu'il avoit arrêté contre la bonne foi, accorda beaucoup de choses en faveur des *Lutheriens* nommez *Protestans*, pour avoir protesté contre le Recez de la Diette de Spire, qui obligeoit tous les Membres sujets de l'Empire à se conformer à l'ancienne Doctrine. C'est ce Traité, comme le marque un Auteur * François, qu'ils peuvent appeller le vrai fondement de leur liberté, qu'ils ont eüe toute entiere depuis ce temps-là. En effet cette transa-

* Mezeray abregé de l'Hist. de France sous Henry II. & après luy M. Heiss. dans son Hist. de l'Empire sur l'an 1552.

tion fut affermie & conclüë à Ausbourg en 1555. C'est ce double Traité , qui est devenu si celebre sous le nom de *Paix Religieuse* qu'on a étenduë aux *Pretendus - Reformez* ou *Calvinistes* par la Paix de Westphalie.

5. Après une guerre , dont l'Allemagne fut agitée pendant 30. années il se conclut deux Traitez de Paix en 1648 ; l'un à Munster , & l'autre à Osnabrug. Ces deux Traitez sont ordinairement appellez la *Paix de Westphalie*. Les Rois de France & de Suede furent les principaux moteurs de cette Paix , qui a affermi les Electeurs , Princes & Etats de l'Empire dans leurs Droits *Territoriaux* , & dans leur liberté , à laquelle la Maison d'Autriche avoit donné de grandes atteintes depuis plus d'un siecle. La liberté Germanique a encore été confirmée par les Traitez de *Nimegue* & de *Ryswick* , qui n'ont pas moins de force dans l'Empire que le Traité de Westphalie.

6. Les *Recez de l'Empire* sont , comme on sçait , les Constitutions , & les Decrets dont les Princes & Etats de l'Empire sont convenus dans les Assemblées generales du Corps Germanique , avec l'Empereur , sans le consentement duquel les resolutions des trois Colleges , quoique prises unanimement , n'ont pas force de loi publique.

Arumæus a été un des premiers , qui a introduit dans les Ecoles un Traité methodique du Droit public de l'Empire. On peut le consulter avec quelques autres des plus celebres Auteurs , qui ont écrit sur ce Droit. Tels pourroient être *Dieterich* , *Rumelinus* , *Mylér* , *Strauchius* , *Hugo* , *Fritschius* , *Hermes* , *Boeclers* , *Besöldus* , *Thulemarus* , *Schutzius* , *Textor* , *Lhemanus* ; les let-

tres de *Förstnerus*, & *Oldenbourg*, déguisé sous le nom de *Burgoldensis* sur le *Traité de Westphalie*, avec les memoires secrets de cette Paix (*Arcana Pacis Westphalicæ*) imprimez en 1698.

Toute cette étude doit être précédée d'une *Institution au Droit public*, qui soit claire, & succincte. C'est la vraie maniere d'envisager comme d'un coup d'œil, tout le Droit public, & de l'apprendre avec quelque methode. *Vitriarius*, avec les Nottes de *Pfeffinger*, *Schwederus*, *Schilzerus*, *Sprengerus*, & *Rhetius* joignent beaucoup de netteté à une juste étendue : ils instruisent sans ennuyer. Mais il y a deux Auteurs sur le Droit public de l'Empire, qu'on doit lire, ou au moins consulter preferablement à tous les autres. Ces Auteurs sont *Limneus* & *Comringius*. Je ne dis rien ici à leur avantage, dans la crainte de ne pas louer avec assez de force, & d'énergie ces deux hommes celebres, que toute l'Allemagne ne cesse point d'admirer depuis long-temps.

II. Pour ce qui est du Plan de l'Etat de l'Empire, il sert à en connoître particulièrement le Chef & les Membres ; la difference, ou l'égalité qui se trouve entre eux ; l'ordre des jugemens ; l'autorité des Tribunaux ; la forme du Gouvernement, & même l'histoire des maisons considerables d'Allemagne. On peut recourir pour cela à *Limneus*, *Schwederus*, ou quelques uns des Auteurs que nous avons cité. La notice de l'Empire de *M. Imhoff* pourroit servir, si elle étoit moins étendue sur ce qui est muable, & si elle avoit parlé de ce qui est permanent. On doit donc s'appliquer à deux livres, qui dans leur juste étendue marquent ce que contient *M. Imhoff*, & peuvent suppléer à ce qui lui manque. Le pre-

mier est la Dissertation sur l'Etat de l'Empire, donnée par une main inconnüe, mais sçavante & judicieuse. Cet Auteur a pris le nom de *Severin de Monzambano*. * Ce qu'il a fait, est écrit avec esprit, d'une maniere claire, succincte, & instructive. Il est dégagé de cette érudition fastueuse, & de ces ennuieuses citations, qui causent tant de peines dans l'étude de plusieurs Jurisconsultes Allemans. Sa lecture doit être accompagnée, ou suivie des Notes qu'ont fait sur cet ouvrage, un autre Ecrivain déguisé sous le nom de *Pacificus* (§) à *Lapide* & Jean George de *Kulpis*. Ils marquent avec soin, & avec tous les ménagemens possibles d'une science profonde, les diverses mutations, & les vicissitudes arrivées dans l'Etat, & la forme du Gouvernement de l'Empire Romano-Germanique. On doit s'appliquer ensuite à la seconde partie de l'histoire de l'Empire, donnée par *M. Heiff*, livre écrit avec beaucoup d'exactitude, & de brieveté. On peut aussi voir utilement la notice de l'Empire de *Boëcler*, non pas, comme un livre, mais comme la table, & l'indice des Auteurs, qui ont écrit sur le droit public. Il faut en avoir besoin, pour s'en servir; la lecture en est fort fatigante, quoiqu'il y ait de l'avantage à le consulter.

III. On méconnoit aujourd'hui cette ancienne, & noble fierté de la nation Allemande, qui se choisissoit des Rois, dont la Direction tenoit

* On l'attribuë à M. le Baron de Puffendorf, connu d'ailleurs par beaucoup de bons Ouvrages.

(§) On attribuë ces Notes à Oldenbourg, voiez le Catalogue.

plutôt de la nature des Conseils, que de l'autorité Despotique. Ce n'est plus, si je l'ose dire, ce Corps celebre, dont autrefois les Membres, sans être commandez, se faisoient un devoir d'obeir : au lieu qu'à present on a bien de la peine à y obeir, parcequ'un seul y veut commander absolument.

La plupart des Ministres de la maison d'Autriche, ennemis de la liberté Germanique, ont pris toutes les mesures necessaires, pour en détruire jusqu'aux plus foibles apparences. La Paix est l'unique moien de la conserver ; & l'on a eu soin d'y entretenir depuis plusieurs siècles, de longues & cruelles guerres, au dedans & au dehors. Il ne faut pour voir le danger, que la liberté presque aneantie de ces peuples doit apprehender de toutes ces guerres, que lire ce qui s'en trouve dans l'écrit publié sous le nom de *S. A. E. de Baviere.*

” * La forme du Gouvernement de l'Empire a
 „ besoin de la Paix, pour se maintenir. Elle seule,
 „ dit l'Auteur de cet écrit, y assure la liberté pu-
 „ blique, & les droits des particuliers. La guerre
 „ y livre le foible à l'invasion du plus fort, dont
 „ les usurpations sont respectées, parceque ses
 „ secours sont devenus necessaires ; & les uns
 „ comme les autres, sont exposez alors aux ca-
 „ prices, & aux vûës d'un Empereur armé aux
 „ dépens même de l'Empire. Comme il est en
 „ possession pendant la guerre, d'être presque
 „ seul Executeur des resolutions du Corps Ger-
 „ manique, avec un pouvoir absolu, qui le dis-
 „ pense de prendre l'avis des Colleges sur sa con-

* *Manifest. de S. A. S. E. de Baviere.*

„ duite, de même que d'en rendre compte, il est
 „ en état d'augmenter son autorité, de mortifier
 „ ceux, qui osent citer les loix contre ses volon-
 „ tez, de lever à son gré les Mois Romains, de
 „ se rendre le maître des Elections, & de met-
 „ tre des garnisons, où bon lui semble, sous
 „ le specieux pretexte de s'asseurer des mal-
 „ intentionnez.

Cette liberté ne se trouve plus entiere, que dans les livres; c'est-là qu'il faut la chercher, si l'on veut connoître quelque chose dans l'histoire de cette Nation. On pourroit d'abord en prendre une legere idée dans l'introduction de *Schwederus* & dans le troisiéme livre des institutions de *Vitriarius*. Ils marquent les droits du Chef, & des Membres de cet auguste Corps; car la liberté de cet Empire ne consiste, que dans la juste limitation des droits, & des prérogatives propres à l'Empereur, aux Electeurs, Princes, & Etats, qui le composent. Mais comme ces livres parlent plutôt de cette ombre de liberté, qui reste aujourd'hui à ces peuples, que de cette ancienne independance, qui les rendoit la terreur de leurs ennemis, on doit la rechercher dans quatre Auteurs, qui ont expliqué tout ce qu'il en faut necessairement sçavoir.

Le premier, déguisé, comme nous l'avons déjà dit, sous le nom de *Pacificus à Lapide*, a fait une histoire de la liberté Germanique, dans le 4. & 9. Discours de ses notes sur le livre de *Severinus de Monzambano*. Il en marque tres-bien les variations; il la represente sous ses differentes faces; & il ne fait que trop sentir, par la splendeur, où il montre, qu'elle avoit autrefois, quel est le déplorable état où elle paroît aujourd'hui reduite.

Le second est cet illustre inconnu , *Hippolite de la Pierre* (*Hippolitus à Lapide*) nom terrible à la plûpart des Ministres , & des adulateurs ou-trez de la Maison d'Autriche. Rien ne peut donner une plus haute idée de la liberté Germanique , que sa dissertation sur l'Etat de l'Empire. Il y fournit sur tout les moiens de recouvrer la liberté perduë , ou au moins de conserver le peu qui en reste à present. Il est rare de trouver un Auteur , dont on ait parlé plus diversement. L'excez , * où l'on a porté le jugement desavantageux qu'on en a fait , lui est sans doute plus honorable , que les loiianges , qu'on lui a données. On apperçoit dans cette animosité la profondeur des plaies , que les ennemis de la liberté Germanique , reçoivent des coups mortels, qu'il leur porte. Ceux en qui l'équité regne le plus , parcequ'ils ont moins de prevention , en ont parlé moderelement ; & ont sçû distinguer cette acreté de stile , à laquelle il s'abandonne un peu trop , de la verité des faits , & de la justesse des preuves , qu'il emploie. Je rapporterai seu-

* Il n'y a point de Jugement plus outré, que le suivant, qui est de Boëcler , *Fervente bello novissimo Germanico , Hippolitus quidam à Lapide scripsit de formâ & Ratione Status Imperii Romano-Germanici , sicut partium bellantium uni commodum videbatur. Hostem hostilia loqui , non putabatur illicitum. Et de forma & Statu quidem Imperii ea tradi in illo libro periti animadvertent , quæ nec scriptor , nec lector usquam intelligat ; scriptor præterea nec intelligi voluerit. Dicere enim aliquid voluit , ne hiatum relinqueret ? non quid definiret habuit , aut apud se constituit.* Boëcler. notit. Imp. Rom. Germ. lib. 1 2. cap. 2.

lement ici ce qu'en a dit ce Suisse (1) si ingénieur , & si sensé. ” Cet Hyppolite étoit un „ sçavant homme d'Allemagne , (2) nourri „ dans les lettres , plein d'une parfaite connoissance des Loix , (3) & des constitutions de „ l'Empire Germanique, ardent défenseur de la „ liberté. On diroit quand on lit ses ouvrages , „ que les grandes ames des premiers Romains , „ des Brutus, & des Catons respiroient toutes en „ lui. Touché, dit-il, de la face hideuse de sa „ Patrie défigurée, affligé du triste état, où il „ voioit l'Allemagne déchûë de sa dignité ancienne, privée de sa liberté ; il voulut chercher les causes de ce déplorable changement ; „ & il écrivit sous le nom supposé d'*Hippolitus à Lapide*, cette belle & curieuse Dissertation sur „ l'état de l'Empire. Il reproche aux Princes ;

(1) Lettre 12. d'un Suisse à un François.

(2) On n'est pas bien seur, que cet Auteur fut Allemand ; *Varia sunt variorum de hoc Hippolito judicia : alii Polonum , alii Suecum , nonnulli Germanum Autorem esse perhibent. Quicquid de eo sit , id certè vero est persimile scriptorem illum Suecis fuisse à secretis , ipsique ex Archivis magnorum Principum stili sui arma fuisse suppeditata.* Pacific. à Lapide in severin de Monzambano discursu 1. J'ay trouvé cette notte manuscrite à la tête du livre d'Hyppolitus à Lapide, Dranse Minister Suecius est autor hujus libri, sub fictitio nomine Hyppoliti à Lapide, teste Joan. Balthasar. Braun, de Magistrato. C. 3. §. 2. n. 4.

(3) *Hippolitus à Lapide plurima sanè habet egregia, quæ nemo possit reprehendere, & censoriâ virgulâ notare, nisi rerum, & Status Imperii Romano Germanici non magis, quam Scithici, aut Japonici sermonis intelligens sit.* Pacificus à Lapide. ibid.



„ les plaisirs de la table, de la chasse, & de l'a-
„ mour, dans lesquels plongez, & assoupis, ils
„ n'apperçoivent pas les fers, dont la Maison
„ d'Autriche les lie, & les enchaine; & aux Ju-
„ risconsultes Allemans l'étude, qu'ils font des
„ constitutions de l'ancien Empire Romain, &
„ des Loix de Justinien, tandis qu'ils vivent dans
„ l'ignorance des Statuts, des Reglemens, & de
„ l'Histoire de l'Empire Germanique, tout dif-
„ ferent du Romain. L'un étoit absolument
„ Monarchique; l'autre est, dit-il, Aristocra-
„ tique; vraie Republique libre, presidée par
„ un Chef, non commandée par un Maître. Il
„ déplore l'indolence des uns, & l'ignorance
„ des autres, sources, dit-il, de la corruption
„ du Gouvernement, & de l'élévation de la
„ Maison d'Autriche, qui marchant toujours
„ d'usurpation en usurpation, enfreignant les
„ Loix, violant toutes ses promesses, tous les
„ Traitez, & toutes les Conventions, va enfin
„ rendre l'Empire despotique & hereditaire, &
„ l'Allemagne plus esclave, que le Grec ne l'est
„ sous le Turc. Au reste il n'avance rien, qu'il
„ ne prouve, & qu'il n'établisse sur la Bulle
„ d'Or, sur les Constitutions anciennes & nou-
„ velles, sur les Recez de l'Empire, sur les
„ Mandemens, & les Edits des Empereurs, sur
„ les Lettres & les Declarations des Princes, sur
„ les Resultats des Diettes, ou sur le témoigna-
„ ge des plus celebres Historiens Allemans . . .
„ l'amour de la liberté le rend quelquefois si im-
„ petueux, & si hardi, qu'il étonne: il reproche
„ aux Princes Autrichiens leurs vertus mêmes,
„ plus funestes à la Republique encore que leurs
„ vices; ainsi, dit-il, ils sont à l'exemple de Ti-

„ bere , dans Corneille Tacite , Tirans même
 „ quand ils font Justice : *dum veritati consulitur ,*
 „ *libertas corrumpitur.* ” Voilà ce que dit de cet
 illustre Ecrivain, un Auteur aussi celebre, & aussi
 zelé, pour la liberté Germanique. Pour conclure
 néanmoins ce que j'ai à en dire , il faut remar-
 quer que son livre n'est fait , que pour des gran-
 des ames ; il est trop au-dessus de la portée des
 ames vulgaires. *Ad ejus lectionem non nisi animæ*
illustres accedere debent. *

Les deux autres Ecrivains , sont l'Auteur des
Lettres d'un Suisse à un François, & celui des *Addi-
 tions au Manifeste de S. A. S. E. de Cologne*. Le
 premier écrit avec beaucoup d'esprit, de justesse,
 & d'éloquence; l'Auteur des *Additions* s'explique
 avec un grand sens, il est plein de force, & d'é-
 nergie; tous deux parlent d'une manière si persua-
 sive , qu'on croiroit qu'il n'y a qu'une espece
 d'enchantement , qui empêche le Corps Germa-
 nique d'être convaincu en des choses, qui l'inte-
 ressent tant, & dont tous les autres peuples, ceux
 mêmes qui n'y prennent aucune part , sont plei-
 nement persuadez. Ces deux Auteurs marquent
 par des faits exactement circonstanciez , & soli-
 dement prouvez, les innombrables violations des
 Loix fondamentales de l'Empire , commises par
 des Ministres de la Maison d'Autriche. La mul-
 titude de ces infractions est si grande, qu'il sem-
 ble qu'on les a substituées en la place des Loix :
 & sans la connoissance que l'on a de l'équité de
 la nation Allemande , son silence sur des viola-
 tions si souvent reiterées , persuaderoit presque

* *Pacificus à Lapide in Severin. de Monzambano.*
discursu 1. num. 6.

qu'il n'y a plus maintenant en Allemagne , que l'observation des Loix fondamentales , qui soit proscrite , & défenduë.

J'ajouterai à ces quatre Auteurs , *le Manifeste*, qu'on a publié sous le nom de *S. A. S. E. de Baviere* , on y explique vivement , & néanmoins avec une admirable moderation , l'extrême danger où est à present l'Empire. Les faits y sont si marquez , & si connus , les consequences si naturelles , que les esprits les plus tranquilles , & qui ne prennent ordinairement aucun parti , ne peuvent s'empêcher de déplorer la perte que la Nation Allemande fait insensiblement de sa liberté. Ce Manifeste est pensé , le narré en est ingenu , les manieres simples & persuasives.

La notion de l'Etat de l'Empire , & de la liberté Germanique , qu'on aura prise dans ces Auteurs , pourra donner quelque idée des interêts de l'Allemagne , si uniformes à ne regarder , que le Corps en general ; & si partagez , ou même si contraires à considerer tous les Princes en particulier. L'étude du droit public , peut y servir de quelque chose : mais il est certains secrets de politique , qu'on ne peut connoître , que par les negociations. Les livres donnent les principes ; ils vont jusqu'à un point fixe , & limité ; tout ce qui est au-delà ne se peut apprendre , que dans le maniement des affaires. Ce sont des mysteres , que l'usage découvre , & que la prudence empêche de publier. Cependant l'étude de ces principes est absolument necessaire , non seulement aux Ministres de tous les Princes d'Allemagne ; mais encore aux Ambassadeurs , aux Envoyez & aux Residens , des autres Princes de l'Europe , auprès des Membres , & Etats de l'Empire , &

ETUDIER L'HISTOIRE. III
ce doit être comme la première clef de leurs négociations.

§. 3.

Histoire de l'Empire d'Allemagne.

Nous n'avons rien de certain sur l'histoire des premiers peuples qui ont habité l'Allemagne. Il y a long-temps qu'on a reconnu la fausseté des fables du prétendu *Berosé*, ou plutôt de l'Imposteur *Anne de Viterbe*. Les guerres des Romains avec ces peuples, ont donné lieu de nous en apprendre quelque chose de certain. *Jules César & Tacite*, sont les Auteurs qui en ont parlé avec le plus d'exactitude. Mais après eux on voit un grand vide dans l'histoire Germanique. On doit le peu, qui s'en trouve à des Religieux, plus appliquez à décrire les progrès de la Religion Chrétienne, & l'établissement de l'ordre Monastique dans ces vastes contrées, qu'à faire connoître les actions éclatantes des Souverains, des Princes, & des grands Hommes qui y ont parû. La plupart de ces Ecrivains sont renfermez dans les compilations des Historiens d'Allemagne publiées par *Pistorius, Reuberus, Freher, Goldaste, Canisius, Lindenbrogius, Urstifius, Schilzerus, Meibomius*, & *M. de Leibnitz*. Ces Recueils ne contiennent gueres, que l'histoire du moien âge de l'Empire, c'est à dire les temps, qui se sont écoulés depuis Charlemagne jusqu'à la fin du XIV. siècle. Cette étude bien moins intéressante pour nous que l'histoire des derniers siècles, doit être fait succinctement, & dans d'autres Ecrivains que ceux qui sont compris dans les Recueils, dont nous venons de parler. Autre-

ment il y auroit à craindre de perdre en discussions , & en lectures inutiles , le temps, qu'on veut employer à peser mûrement sur les points considérables de cette histoire , ou de celle des autres Nations , cependant ces Ecrivains peuvent servir utilement pour le Droit public d'Allemagne , plus épuré dans la conduite des Princes , & Etats de l'Empire , qui ont régné dans ces premiers temps , qu'il ne l'a été depuis.

On pourroit donc lire l'histoire de l'Empire de *M. Heiff* ; elle est écrite d'une manière raisonnable , quoique fort abrégée. On peut se servir dans le besoin de l'histoire universelle de *Cluvier*, des Annales de Bavière de *Aventin* , ou de la Chronique de Spire de *Lehmanus* , qui a renfermé avec beaucoup d'érudition , & de jugement, dans l'histoire particulière de Spire , l'histoire générale de toute l'Allemagne , & les diverses mutations arrivées dans le droit public de l'Empire. Je ne parle point ici de la très-ennuyeuse , & très-fade histoire des premiers temps de l'Empire , publiée par *Vorburg* en 12 volumes *in folio*. A peine un esprit juste & solide , ose-t'il prononcer le nom d'un pareil Ecrivain. Mais il faut s'appliquer sur tout à l'histoire d'Occident , & du Roiaume d'Italie , écrite si judicieusement par *Sigonius*.

Après une lecture exacte d'un, ou plusieurs de ces ouvrages, il faut se fixer aux principaux points de l'histoire de l'Empire , & aux régnes , où il y a eu de plus éclatantes révolutions.

L'histoire du neuvième & dixième siècle donnée par *Boëcler* , est presque la seule, qu'on doive lire pour ces temps reculez. Il faut après cela descendre au XII. siècle & s'arrêter à considérer
les

les contestations de Frideric I. & du Pape Alexandre III. On y verra un Empereur ferme, & intrepide à soutenir toute la grandeur de sa dignité temporelle contre un Pape, dont l'obligation principale, selon l'Institution divine, n'est pas de commander aux Princes, mais de paître le Troupeau de JESUS-CHRIST.

Frideric II. qui vint dans le siecle suivant, ne merite pas moins d'attention. Ce Prince joignit toutes les vertus de Frideric I. son Ayeul, à quelques défauts, beaucoup moindres cependant que ne l'ont publiez ses ennemis. Les Papes voulurent encore sous ce Regne s'arroger autant d'autorité qu'ils avoient fait auparavant. Mais tous les Princes Chrétiens & particulièrement S. Louis Roi de France, qui connoissoit autant que personne, le respect qu'on doit au S. Siege, & l'éminente dignité, dont Dieu a revêtu les Têtes couronnées, ne voulut jamais applaudir aux mauvais traitemens dont Gregoire IX. & Innocent IV. ont accablé cet Empereur. Ce fut inutilement que le premier de ces Papes, pour attirer S. Louis dans ses interêts, luy offrit de donner la Couronne Imperiale pour son frere. Ce Prince sçavoit trop bien que l'Eglise n'a qu'une autorité spirituelle, & qu'elle n'a jamais prétendu l'étendre sur les Royaumes temporels. Dieu seul s'est réservé ce pouvoir; & s'il le communique aux peuples dont les Principautez sont électives, ce n'est point en qualité de Chrétiens, mais en qualité d'hommes, qu'il leur permet de s'en servir. L'histoire Françoisse de cet Empereur, qu'on a publié est trop peu de chose, pour être lûë. Il faut donc voir ce qui s'en trouve dans le recueil d'*Ursifus*, dans le

discours, que *Cisnerus* a fait sur ce Prince, avec les lettres de *Pierre des Vignes* son Chancelier, aussi-bien que ce qu'en a écrit si sçavamment, & si judicieusement le Pere *Alexandre* dans le XIII. siecle de son histoire Ecclesiastique.

Le Regne de Louis de Baviere est un de ceux, auxquels on doit faire plus d'attention, à cause des revolutions extraordinaires, qui arriverent en Allemagne sous cet Empereur. Guillaume *Ockam*, tout Cordelier qu'il étoit, a écrit avec trop peu de menagement, en faveur de ce Prince. Si l'on veut néanmoins être informé des differens, qu'eut cet Empereur avec la Cour de Rome, il faut lire ce qu'en a publié ce Moine, avec *Marsile de Padouë*, les Traitez recueillis par *Goldaste* & la sçavante Apologie de ce Prince, donnée par *Jean-George Herwart* Chancelier de Baviere. On seroit soulagé de ces lectures, si nous avions la belle histoire de cet Empereur écrite par *M. le Pelletier*; mais en attendant qu'il veuille donner cette satisfaction au Public, on doit se contenter de ce qui s'en trouve dans *Burgundus*, & dans les Historiens de Baviere. Le démêlé de cet Empereur avec la Cour de Rome nous instruit d'un fait tres-curieux, & tres-utile à tous les Princes Chrétiens. Louis de Baviere avoit pour concurrent dans l'Empire Frideric d'Autriche: mais après quatre Batailles, dont l'avantage fut égal, Louis Victorieux en une cinquième demeura seul maître; & ne sortit de cette querelle, que pour entrer en une autre plus perilleuse avec Jean XXII. & Clement VI. Ces Papes, pour le contraindre à reconnoître que l'Empire étoit un Fief de l'Eglise, luy firent un crime de se prevaloir d'une Election, où l'autorité Apostolique

n'étoit pas intervenü. Ils luy ordonnerent d'y renoncer , & sur le refus qu'il en fit , l'excommunierent jusqu'à trois fois ; le declarerent Heretique, Schismatique, déchü de tous honneurs, & de toutes Dignitez , dispenserent les Peuples de lui obeir, & commanderent aux Princes d'en élire un autre. Cela donna lieu aux Electeurs & Princes de l'Empire de s'assembler à Renz sur le Rhin en 1338. Là ils firent connoître par un Acte public , que depuis la translation de l'Empire Romain à la Nation Germanique, qui se fit sous les Empereurs Othons , on devoit regarder comme Empereur legitime & muni de tout son pouvoir , celui qui seroit élu par les Electeurs de l'Empire , independamment de la Cour de Rome. Que le Chef de l'Eglise étoit seulement en droit de le couronner par une ceremonie, qui ne conféroit pas, mais qui supposoit dans l'Empereur élu la dignité Imperiale ; parceque disent tres-sagement ces Princes assemblez, la puissance & la dignité Imperiale ne releve que de Dieu seul. *De consensu Electorum , & aliorum Principum Imperii , declaramus , quòd Imperialis potestas & dignitas est immediatè à solo Deo.* Quelques Electeurs gagnez par les Partisans outrez de la Cour de Rome, ne défererent point à cette doctrine si orthodoxe, & ils élurent en 1346. pour Empereur Charles IV. de la Maison de Luxembourg & Roi de Boheme.

Ce Prince se fit recevoir & reconnoître après de grands obstacles , dont il vint à bout, tant par l'entremise du Pape ; que par l'argent qu'il prodigua à tous ceux qui pouvoient le traverser, ou le servir. Il eut toujours pour l'Eglise de si profondes déferences , qu'elles le firent nommer

l'Empereur des Prêtres; & par ses Lettres Patentes expediées pour Innocent V. il obligea ses Successeurs à recevoir du Pape la confirmation de leur Election & la Couronne Imperiale, chose entierement opposée au Decret de l'Empire de l'an 1338. dont nous avons parlé cy-dessus. Il est vrai que dans la suite on ne s'arrêta point à ce Decret de Charles IV. on s'est toujours conformé au Reglement fait sous Louis de Baviere. Charles, pour subvenir aux besoins où sa liberalité immense l'avoit reduit, abolit les anciennes dignitez, & selon qu'il lui fut utile, il en érigea de nouvelles; il s'appropriâ le tresor commun; il aliena les peages, & les revenus publics; il vendit les Privileges, les Franchises, & la Liberté aux Peuples. On a dit de lui, que comme il avoit ruiné sa Maison pour acquerir l'Empire, il ruina l'Empire pour rétablir sa Maison avec avantage. C'est apparamment pour cela que Maximilien I. disoit, au rapport de quelques Auteurs, que jamais l'Allemagne n'avoit eu de peste plus dangereuse que ce Prince: *Pestilentiorum Illo pestem * nunquam Germania contigisse*. Il faut avouër cependant que Charles étoit un grand Prince; il embellit, il agrandit, il policea les Villes, comme les plus fermes appuis de la Puissance Imperiale. Nous avons déjà remarqué que ce fut lui qui publia la Bulle d'Or, qui contient 30. Chapitres, dont il fit paroître les vingt-trois premiers à Nuremberg, le 10. de Janvier 1358. & les sept autres à Mets le jour de Noël de la même année. C'est par ces Reglemens si utiles qu'il étoufa la discorde, qui

* *Ioan. Cluverius in Epitome Historiar. ad an. 1368.*

troubloit les Elections ; unit étroitement l'Empereur avec les Electeurs ; & retint les autres Membres de l'Empire dans les bornes du devoir & de la soumission. Charles en ressentit lui-même le fruit , & regna encore plus de vingt années sans que l'Allemagne fut agitée , que par quelques guerres particulieres , qui s'exciterent entre plusieurs Princes & les Villes libres.

L'émulation des deux maisons de France , & d'Autriche, doit nous porter à étudier l'histoire de l'Empire avec plus d'exactitude depuis le XV. siecle. C'est pour lors , que les Empereurs ont eu des interêts particuliers , qui les ont separez de la France , & qui ont fait que ces deux Puissantes Maisons , & les Etats qu'elles possèdent , ont tenu l'Europe sous les armes depuis plus de deux cens ans. Les guerres que ces Princes avoient eu auparavant , étoient , ou pour se soutenir contre leurs propres Sujets , qui vouloient former des corps separez & independants, comme cela est arrivé dans la suite ; ou pour se défendre contre les Papes dans les differens , qu'ils ont eu à démêler avec eux.

Il faut s'appliquer d'abord à connoître le caractère de la Maison d'Autriche , & l'esprit avec lequel elle a presque toujours gouverné l'Empire. On pourroit en prendre quelques idées dans le *Traité de la Politique de la maison d'Autriche* , par M. de *Varillas*. Je ne cite qu'à regret cet Auteur si justement décrié parmi tout ce qu'il y a de personnes habiles : mais ce livre a toujours passé pour le meilleur de ses ouvrages. On doit sur tout étudier exactement les *Additions au Manifeste de S. A. S. E. de Cologne* , dont nous avons déjà parlé. Les faits y sont si varieez , & en si

* 118 METHODE POUR
grande abondance , on y represente les Empe-
reurs sous tant de faces differentes, qu'il est im-
possible de ne les pas reconnoître.

C'est donc à Maximilien I. que doit commen-
cer cette étude serieuse, & attentive de l'histoire
de l'Empire. Tout est presque à remarquer dans
la vie de ce Prince; aussi-bien que dans celle de
Charles-Quint , & de ses Successeurs. Les Au-
teurs, qui ont écrit ou tout, ou partie de leur hi-
stoire, sont en si grand nombre, qu'il seroit inu-
tile & ennuyeux de les marquer ici en particulier:
je me contente de ce que j'en ai mis dans le Ca-
talogue, qui est à la fin de cet Ouvrage. C'est
depuis ce temps-là, comme on sçait, que la
jouissance des libertez, & prerogatives des E-
tats de l'Empire Romano - Germanique a été
tantôt troublée par les Empereurs, & tantôt réta-
blie par les Princes étrangers, que les Etats de l'Em-
pire ont appellez pour les défendre. Ainsi ceux
qui auront étudié les Préliminaires de cette hi-
stoire, verront bien les faits, sur lesquels il fau-
dra peser plus que sur les autres, à cause des
changemens, que ces faits ont introduit dans
l'Etat de l'Empire, & même dans les affaires de
l'Europe. Il ne suffit pas de lire les Historiens
Allemands, qui ont donné la vie de ces Princes,
il faut encore rechercher certains faits, qui se
trouvent dans les Ecrivains des autres Nations;
on doit parcourir aussi les pieces fugitives, qui
découvrent quelquefois des singularitez remar-
quables, qui seront échappées aux principaux Hi-
storiciens, ou qu'ils n'auront osé mettre par poli-
tique. C'est ainsi, par exemple, que selon le
rapport de Mariana, * Maximilien I. a tenté de

* *Voiez les addit. au Manif. de S. A. S. E. de Colog. n. 145.*

détrôner le Pape Jules II. pour se faire lui-même reconnoître Chef de l'Eglise. Ce desir de Maximilien pour la Papauté ne paroïssoit pas fort certain : mais M. Bayle * l'a prouvé de nouveau , par une lettre tres-curieuse , écrite du temps même de cet Empereur , & à laquelle il paroît que ce Sçavant soit le premier , qui nous ait fait faire attention. On n'ignore point , que l'on dit aussi la même chose de Charles-Quint , & de Philippe II. & que ces faits ne sont venus jusques à nous , que par le moien d'Historiens étrangers à l'Allemagne.

Maximilien étoit un des grands Princes qui ait été sur le Trône Imperial : il n'étoit pas moins recommandable par sa science , par sa pieté , & son admirable pudeur , que par le bel ordre qu'il établit dans l'Empire. Les paroles d'un de ses Historiens , par lesquelles il marque jusqu'où cet Empereur portoit la chasteté sont si singulieres , que je crois les pouvoir rapporter ici. *Præcepit (dit Cuspinien) ut mox sibi subligaculum indueretur , ne pudenda ejus post mortem videret. Erat enim omnium mortalium verecundissimus , adeò ut nemo unquam ex cubiculariis suis viderit naturæ opera exercentem. Nemo neque meiere , neque egerere. Paucissimi Medici ejus urinam, dum ægrotaret, viderunt, tantæ erat verecundiæ.*

Charles V. petit Fils & Successeur de Maximilien fut beaucoup plus grand par ses vertus militaires & politiques. On remarque qu'il fit cinquante vóyages differens ; neuf en Allemagne ; six en Espagne ; sept en Italie ; dix en Flandres ; quatre en France ; deux en Angleterre ; deux

* Reponse aux questions d'un Provincial tom. 2.

en Afrique ; huit sur la Méditerranée ; deux sur l'Océan. Il tint François I. Roi de France & Clément VII. Pape dans ses prisons. Il mit les Princes de Medicis en possession du Duché de Florence ; il conquit les Etats de Naples , de Milan , & de Genes. Il prit Thunis , & rétablit Muley-Hassen dans ce Royaume. On ne le louë point de n'avoir opposé à Luther que des Theologiens , & de vains Edits , & de lui avoir donné tout le loisir de se fortifier sous les auspices des Princes & des peuples qu'il attiroit tous les jours dans ses nouvelles opinions. Sur la fin de son Regne , il se vit abandonné de la victoire, dont il avoit presque toujours été suivi. Malgré les malheurs qui lui survinrent , il conserva toujours dans l'Empire sa première autorité , qu'il avoit renduë presque independante & souveraine. Enfin, las d'être Roi, il voulut devenir Sujet ; mais on doute si cette condition lui plût long-temps. Je crois avec plaisir que c'est calomnieusement que plusieurs Auteurs ont imputé à ce Prince d'avoir moins de Religion que de politique. Il ne paroît pas qu'il y ait un fondement raisonnable dans l'accusation de Lutheranisme qu'on a formée contre lui. Elle n'a point sans doute plus de vérité que ce qu'on a dit à ce sujet de ses Successeurs & de plusieurs autres Princes de la Maison d'Autriche. C'est une question que M. Bayle a examinée soigneusement dans son *Dictionnaire Critique* & dans les Chapitres 121. & 122. de ses *Reponses aux questions d'un Provincial tom. 2.*

Ce Prince a eu beaucoup d'Historiens ; mais peu de bons. *Sandoval* est aussi mauvais qu'il est gros ; *Alphonse de Ulloa* , & *Antoine de Figueroa* ont écrit plus raisonnablement. *Sleidan* qu'on

estime aujourd'hui , étoit traité de menteur par Charles-Quint même , au rapport * de quelques Auteurs. M. *Leti* n'a pas reussi dans l'histoire qu'il a donnée de cet Empereur , non plus que dans beaucoup d'autres. On trouve une partie des Auteurs contemporains de Maximilien , de Charles-Quint & de quelques-uns de leurs Successeurs dans le Recueil des Historiens d'Allemagne , publiez par *Schardius* , & dans le troisiéme tome de *Freher*.

Les Empereurs de la Maison d'Autriche , Successeurs de Charles V. suivirent , autant qu'ils purent sa politique : & ils y ont plus ou moins reussi , selon qu'ils ont été heureux ou malheureux dans leurs entreprises. Les deux derniers Regnes nous doivent toucher plus que les autres. A l'exception du Comte *Galeazzo-Gualdo* , les Historiens ne nous ont point encore fait entierement connoître l'Empereur Leopold. Ce que nous en sçavons de plus particulier , c'est que ce Prince étoit destiné à gouverner des Eglises , où son zele pour la gloire de Dieu l'auroit fait reussir. Sa bonté fut toujours si grande , que ses Ministres en prirent occasion de l'entraîner à des choses , pour lesquelles il avoit naturellement de la repugnance ; & ses Sujets même en ont abusé jusqu'à se revolter contre lui. Quoi qu'il ait été heureux , il n'a pas laissé de se voir prêt au commencement de la derniere guerre des Turcs , d'être chassé de tous ses Pays hereditaires. Il a maintenu les Rois de Pologne & de Dannemark sur leur Trône ; il a preservé les Etats Generaux

* Voyez le *Colomesiana* au tome 6. des œuvres de M. de S. Evremont pag. 227. Edition de Hollande de 1707.

de leur dernière perte, lorsque Sa Majesté Très-Chrétienne se vit obligée de châtier l'ingratitude de ces derniers ; il a recouvré tout le Royaume de Hongrie, dont ses Predecesseurs ne lui avoient laissé que de très-foibles restes ; enfin il a obligé le Turc à envoyer des Plenipotentiaires jusques à Vienne, pour demander la Paix. Sa grande experience jointe à ses talens naturels ; l'avoit rendu consommé dans toutes sortes d'affaires, mais la multitude de ses différentes idées ont produit en lui un défaut très-considerable. C'étoit une extrême irresolution pour toutes choses. Sa memoire lui suggeroit trop de moiens pour & contre sur les matieres les plus importantes qu'on mettoit en deliberation. On a veu sous son Regne beaucoup de revolutions dans le Ministère. Le Prince d'*Aversperg*, & le Prince de *Lobkowicz* perdirent toute leur autorité ; son Chancelier *Hoger* ne conserva point son credit tout entier, principalement vers la fin de sa vie. Ceux qui se sont maintenus le plus dans la faveur ont été le Prince de *Portia* son grand Maître ; le Comte de *Könisegg* Vice-Chancelier de l'Empire, le Comte d'*Oetting* President du Conseil Imperial Aulique, & le Comte de *Stratman* Chancelier de sa Cour. La déference qu'il a toujours eüe pour le S. Siege lui a été fort avantageuse en plusieurs occasions, mais particulièrement pendant la guerre contre les Turcs, où le Pape Innocent XI. lui a fourni de grands subsides tant des tresors de S. Pierre de Rome, que des Bourses du Clergé de ses Roiaumes, & Pays hereditaires. Le même Pape lui a témoigné en d'autres rencontres un très-grand attachement, sur tout dans les Elections qu'on a faites en Al-

Allemagne de plusieurs Princes liez d'intérêt avec la Maison d'Autriche. Cette intelligence avec le Siege de Rome se trouva fort alterée dans la fuite ; & l'aigreur alla si loin que la Cour de Vienne fut bien près de rompre avec le S. Siege sous le Pontificat d'Alexandre VIII. Il traita avec beaucoup de rigueur les Protestans de Hongrie, plusieurs Princes de l'Empire se sont souvent déchainés contre lui ; cependant il a sçu porter les Electeurs Catholiques , & Protestans à élire son Fils *Joseph* pour Roi des Romains. On l'accuse entre autres choses d'avoir eu trop de consideration pour des visionnaires , qui sous l'habit Religieux s'étoient erigez en Thaumaturges, en Extatiques , & en Prophetes.

L'Auguste Maison d'Autriche, qui tient un rang si considerable parmi les Princes de l'Europe , se trouve en possession de l'Empire depuis près de 300. ans. On l'a même voulu rendre suspecte de pretendre à l'heredité de l'Empire. L'on a dit que par cette raison Maximilien I. avoit eu dessein d'ériger l'Autriche en Electorat. Que Charles V. n'avoit entrepris d'abaisser les Etats, que pour les accoutumer à servir ; que ne pouvant pas obtenir des Princes , & Etats d'Allemagne la perpetuation de la Couronne Imperiale dans sa famille , il avoit cherché au Concile de Trente, dit Florimond de Raimond, à se faire accorder cette pretention ; qu'enfin il avoit, selon M. de Thou , resigné l'Empire à son frere. Que l'Archiduc Maximilien Grand Maître de l'Ordre Teutonique , de concert avec Matthias son frere , avoit proposé à l'Electeur de Saxe , de faire ordonner que les Empereurs seroient libres de nommer un Successeur , & les Electeurs

obligez de l'agr  er , & de le proclamer. Que Ferdinand II. avoit mis en deliberation au Conseil de guerre tenu   Weimar , de soumettre toute l'Allemagne   ses armes victorieuses ; que Tilly y avoit opin  , qu'il falloit commencer par les Villes franches. Que Maximilien Duc de Baviere avoit  t   instal   dans le College des Electeurs , pour y appuyer le parti d'Autriche : & que les Ministres de cette Maison avoient recompens   avec profusion un Jurisconsulte, lequel dans un livre anonime , s'  toit efforc   de prouver l'heredit   de l'Empire , par la Loy , qui resulte d'une longue possession , & par la d  pendance du choix Electoral , tou  jours attach   aux plus proches parens du Prince.

Aussi , sans parler de plusieurs liguees form  es pour la d  fense de la libert   , les  tats demanderent apr  s l'Electio   de Ferdinand I. Roi des Romains, que pour  viter la prescription , trois Princes ne pussent  tre  lus de suite d'une m  me famille. On consulta long-temps avant que d' lire Matthias , si l'on ne transporterait point la Couronne dans une autre famille. On diff  ra l'Electio   de Ferdinand III. aux  tats de Ratisbonne avec des excuses , qui tenoient du refus. On se d  termina selon toutes les regles de la prudence la plus exacte   celle de Ferdinand IV. Roi des Romains , avec l'intervention de tous les  tats, pour en regler les conditions, comme il avoit  t   resolu au Trait   de Munster : & enfin on convint   peine de celle de Leopold-Ignace , tant chacun  toit jaloux de sa libert  .

Neanmoins on a tou  jours reconnu que les Princes de l'Auguste Maison d'Autriche, ne pouvoient que difficilement  tre d  pouillez del'Em-

pire ; parceque possédant plusieurs Provinces & deux Royaumes , ils étoient seuls assez puissans, pour défendre un Etat tel que l'Allemagne , environné de grands Princes , qui l'attaquent , ou qui le menacent continuellement ; partagé en beaucoup de Principautez & de Seigneuries, divisé en deux ligues contraires , la Catholique & la Protestante : & trop pauvre en general , quoique riche dans beaucoup de ses Membres, pour subvenir au besoin public. Car les contributions, ou fortes ou modiques produisent plus de querelles que d'argent ; & doivent être peu considérables par rapport aux charges ; c'est ce qui faisoit dire au Cardinal Granvelle , que *Charles V. ne tiroit pas de l'Empire pour sa propre dépense la valeur d'une seule aveline.*

L'histoire de l'Eglise d'Allemagne n'est pas moins belle que celle de l'Empire. On y verra un Clergé, qui se trouvant mediocre dans ses commencemens s'éleve tout d'un coup par la liberalité des Empereurs , jusqu'à la Puissance suprême de Princes seculiers. Et peu à peu les choses sont venues à un point qu'on a maintenant beaucoup moins d'égard dans les Elections au poid de la sollicitude pastorale , qu'à la qualité de Princes temporels. Ce qui continuë a maintenir aujourd'hui l'Eglise d'Allemagne sur le même pied , ce sont les biens , & les richesses fort au dessus de ce qu'en devoient avoir des Ministres de JESUS-CHRIST. Cela fait que les Princes Souverains d'Allemagne n'ambitionnent rien tant que de mettre dans leurs maisons quelques Principautez Ecclesiastiques. On a vû même que dans le XVI. siecle le Chapitre d'Halberstat, postula pour Evêque le Duc *Henri-Fule* de la

maison de Brunswic - Lunebourg, quoiqu'il n'eut que deux ans, & que son Pere fut de la Religion Protestante, mais son Ayeul le Duc Henri s'engagea de le faire élever dans la Religion Catholique. Il faut avouër aussi que la plûpart des Chapitres sont interessez à choisir pour Archevêques, ou pour Evêques des Princes puissans, qui soient en état de les défendre contre les usurpations des Princes Protestans, qui n'ont déjà enlevez à l'Allemagne que trop de Principautez Ecclesiastiques. Cet esprit d'usurpation ne laissoit pas de regner dans l'Empire avant les revolutions excitées par Luther. C'est ce qui a fait dire, à Krantzius, * *eò nunc perventum est, ut in deligendis Episcopis major sit respectus tuendorum Ecclesie prædiorum, quàm in ædificatione, aut reformatione morum.*

Le Clergé d'Allemagne est à present fort different de ce qu'il étoit autrefois. Il naquit si pauvre, que même au commencement du VIII. siecle, Corbinian Evêque de Frisingen n'eut pas en toute sa vie de quoi entretenir un seul valet; & néanmoins ce Clergé indigent tira tant d'avantages de la compassion qu'on avoit de sa misere, de l'estime que lui acqueroit l'étroite observance de la discipline Ecclesiastique, en un mot de la pieté des seculiers, sur tout de Charlemagne, de Louis le Debonnaire, & des Empereurs Saxons, qu'en un siecle & demi il se fit extrêmement riche. Mais les Evêques abusans de leurs biens, se plongerent dans le luxe, & dans les voluptez; firent la guerre aux Princes seculiers; opprimerent les Peuples; insultèrent même les Souverains, & par cette conduite s'attirerent

* Krantzius L. 9. Metrop. c. 36.

l'envie & la haine publique. Autrefois ils s'adonnaient peu à l'étude ; ils négligèrent le Ministère qui les rendoit Augustes ; ils tenoient au dessous d'eux d'annoncer au Peuple la parole de Dieu ; ils étoient Evêques, & ils avoient honte d'être Prêtre : mais aujourd'hui cela est un peu changé.

Nous n'avons pas d'histoire générale de l'Eglise d'Allemagne, mais nous avons beaucoup d'histoires des Eglises particulières, dont plusieurs même, qui sont fort estimées, peuvent, jointes ensemble, suppléer au défaut d'une histoire générale. On doit recourir au Catalogue que nous en avons donné à la fin de cet Ouvrage. Nous y avons marqué celles qui ont plus de réputation en Allemagne.

L'histoire des Provinces & Etats particuliers de l'Empire, est assez utile aux Allemands, parceque ces histoires, étant faites sur les archives mêmes des Princes, peuvent fournir beaucoup d'éclaircissements, qui ne se trouvent point dans l'histoire générale de cette nation : mais ceux, qui sont étrangers à l'Allemagne, ne doivent, pas sans une grande nécessité, entrer dans ce détail, quelquefois ennuyeux, & qui consume beaucoup de temps. Le nombre de ces Historiens particuliers est si grand, qu'ils feroient seuls une juste Bibliothèque : il faut donc se restreindre, à peu d'Auteurs. On a de quoi choisir parmi ceux, qui sont marquez par *Hertzius*, & par *Struvius*, le premier dans sa Bibliothèque des Historiens Allemands, & le second dans sa Bibliothèque historique. Nous avons inséré dans le Catalogue, qui est à la fin de cet Ouvrage, ceux, qui sont les plus estimez.

L'histoire des familles de l'Empire, est beaucoup plus necessaire & plus agreable, que celle des Provinces. Il n'y a point au monde de plus belle Noblesse; l'entrée que leur donne leur antiquité dans les Chapitres, & dans les Principautez Ecclesiastiques, les empêche de se mesallier: chose trop ordinaire ailleurs. Ce qui est dans la seconde partie de l'histoire de l'Empire de M. Heiff, dans *Riterbusius*, dans le *Limneus Enucleatus*, & dans la notice de M. Imhoff, peut suffire à ceux qui ne voudront connoître, que les maisons Souveraines. Si l'on veut quelque chose de plus détaillé, il faut lire *Spener*, *Henninges*, & *Rufnerus*, avec quelques unes des histoires Genealogiques qu'on a fait de certaines maisons particulieres.

ARTICLE II.

De l'Empire d'Orient.

L'Empire d'Orient ne fut pas interrompu comme celui d'Occident; mais il se trouva sujet à de plus grandes revolutions. On peut même dire, que la part que ses Empereurs ont eu malheureusement dans les affaires de l'Eglise, depuis le 4. siecle, jusqu'au 10. en a rendu l'étude plus necessaire, que de l'histoire d'Occident. Dieu qui avoit fait descendre l'impiété de dessus le Trône, par la mort de Julien l'Apostat, y fit monter la Pieté, & la Religion, en la personne de l'Empereur Jovien: mais ce repos qu'il donna aux fideles, fut si court, qu'il fit bien voir, que cette Paix ne devoit servir, qu'à les preparer à une persecution; puisqu'il permit dans la suite, que
Valens

Valens fit souffrir tous les tourmens imaginables aux défenseurs de la divinité du Verbe. Mais les regnes suivans furent plus tranquiles , & l'on remarqua , que le Sacerdoce, & l'Empire conspiroient mutuellement à défendre la Religion, contre les attaques de ses ennemis. Comme la plupart des Princes , qui vinrent dans la suite , s'élevoient sur le Trône, autant par les crimes , que par le droit de la succession , ils ne défendoient ordinairement la Religion , qu'autant qu'elle servoit à leurs interêts : & quand ils voioient que protegeant l'Herésie, il y avoit plus à gagner pour eux , ils mettoient tout en œuvre , pour aneantir la verité. Il faut cependant excepter de ce nombre quelques Princes religieux , qui n'agissoient qu'autant que le zèle, & la pieté les faisoient agir. C'est dans ce nombre , qu'on peut mettre les Empereurs Valentinien I. Theodote le Grand, Marcien , Justin I. Tibere II. , & Maurice.

La vie de S. Athanase de M. *Hermant* , contient une partie de l'histoire de Valentinien , & de Valens ; & celle de Theodose a été écrite par M. *Flecbier*, avec une éloquence, & une exactitude , qu'il est difficile de pouvoir imiter. Nous n'avons d'histoire des autres Empereurs, que celles, qui ont été écrites , ou de leurs temps , ou peu après leur mort. Le corps de ces Historiens est proprement ce que nous appellons l'histoire Bizantine. Le premier est, *Zozime* , qui vivoit sous l'Empereur Arcadius, dans le 4. & 5. siecle. Il a écrit avec quelque soin , dans la suite de son histoire , ce qui concerne les regnes de Theodose , & de ses enfans Arcadius , & Honorius. Il faut avouër, que dans ce qu'il dit de l'Empereur Constantin , on y voit regner beaucoup de passion :

mais à la religion prés, peut-être a-t'il fait remarquer dans ce Prince, des vices, qui ne nous auroient pas été connus, sans lui.

Procopé qui vient ensuite, quoique païen, aussi bien que *Zozime*, n'a pas témoigné tant d'aversion contre la religion; parcequ'il écrivoit dans un temps peu favorable au paganisme. Il commence son histoire à la mort d'*Honorius*, & la continuë jusqu'à la 16. année de l'Empereur *Justinien*, c'est-à-dire, depuis l'an 408. jusqu'en 554. Quelque estime qu'on ait pour cet Ecrivain, on ne sçauroit s'empêcher, comme nous l'avons remarqué ailleurs, ou de le prendre pour un lâche flateur, ou pour un calomniateur outré. Ses Anecdotes nous le representent, comme un homme, qui mettoit tout en œuvre; pour satisfaire sa passion, quand il croioit avoir quelque sujet de mécontentement. Mais ses autres ouvrages doivent le faire passer pour Historien, à qui les Eloges coutoient peu, quand ils étoient bien achetez; & par consequent, si l'on veut faire quelque attention à ce qu'il écrit, il faut que la lecture d'*Agathias* serve à le rectifier. Quoique ce dernier Historien, n'ait fait que continuer *Procopé*; on peut remarquer, par le portrait qu'il donne de *Justinien*, ce qu'on doit penser du caractère, avec lequel *Procopé* nous le dépeint. Les regnes suivans furent écrits par diverses personnes; mais leurs talens étoient fort au-dessous de leur bonne volonté. Les principaux sont, *Theophanes*, *Theophilacte Simocates*, *Cedrenus*, *Nicephore* Patriarche de Constantinople, la Princesse *Anne Comnene*, *Glicas*, *Nicetas*, *Nicephore Gregoras*, *Curopalates*, *Jean de Cantacufene*, *Cinnamus*, *Pachimeres*, *Constantin Manasses* & *Ducas*. Ces Ecri-

ETUDIER L'HISTOIRE. 115

vains, qui se sont presque tous copiez, n'ont la plupart rien de remarquable, qu'une mediocre suffisance, jointe avec un grand amour pour les fables, qui leurs a fait écrire indifferemment tout ce qui venoit à leur connoissance.

Cette histoire se trouve, ou interrompuë, ou continuée par deux grandes revolutions. La premiere est celle, qui arriva, lorsque les François se rendirent maîtres de l'Empire d'Orient, l'an 1204. mais les Princes de la maison de France ne possederent pas long-temps cet auguste titre. Ils en furent dépouillé par les Grecs en 1261. cette histoire a été écrite par le sçavant Monsieur *du Cange*, & imprimée à Paris, en 1657. les Grecs chassez de leur Empire, ne laisserent pas de le continuer, & ils s'établirent à Trebisonde. Après même qu'ils eurent repris Constantinople, Trebisonde ne laissa point d'être la Capitale d'un Empire, qui a porté son nom, & qui ne fut détruit par les Turcs, que dans le 15. siecle.

La seconde revolution, eut de plus grandes suites, & abatit entierement l'Empire des Grecs dans l'Orient. Ce fut celle qui arriva, lorsque les Turcs s'emparerent de Constantinople, en 1452. & l'on y a vû des actions, qui sont beaucoup au-dessus de ce qu'on rapporte des Grecs, & des Romains. Les Turcs établirent donc un nouvel Empire, qui subsiste encore à present, & qui depuis ses commencemens n'a eu d'autre fin, que d'abolir la Religion Chrétienne. Il est utile par consequent d'en étudier l'histoire avec quelque soin. Il est bon de remonter plus haut, que le temps de cette revolution, & de faire précéder cette histoire, de celle des Arabes, & des Sarasins, qui ont eu sur le Christianisme, les mêmes

desseins qu'ont à present les Turcs. Il faut commencer par la lecture du Traité de *Mariana*, sur les années des Arabes, de-là on peut voir l'histoire de ces peuples, & l'histoire Orientale d'*Abulfarage*, avec l'histoire des Sarafins, écrite par *George Elmacin*: on doit faire suivre la vie de l'impositeur Mahomet, traduite de l'Anglois de M. *Prideaux*, par M. l'Abbé de *la Rocque*, avec l'histoire Orientale d'*Hottinger*.

Pour bien connoître l'Empire des Turcs, il faut considerer l'interieur de cette Monarchie, soit par rapport aux mœurs, ou aux coûtumes; soit par rapport à la Religion. Nous n'avons pas de traité plus utile dans ce dessein, que *l'Etat present de l'Empire Ottoman*, par M. le Chevalier *Ricaut*. Cet ouvrage est écrit avec une si grande exactitude, qu'il n'y a point d'éclaircissement à chercher ailleurs, quand on l'aura lû avec soin. On doit continuer l'histoire des Turcs, par la lecture de *Chalcondile*, qui examine d'abord leur origine, & suivant le sentiment commun, il croit qu'ils sont descendu des Sarmates, ou des Scythes, qui sortirent de la Tartarie sous l'Empire d'*Heraclius*, vers l'an 625. Ils ravagerent toute la Perse, & secoururent les Romains contre *Chozroës*. Long-temps après, sous *Constantin Monomaque*, l'an 1042. ils subjuguèrent les Perses, au service desquels ils s'étoient mis, & ils embrasserent la Loi de Mahomet; ils se répandirent ensuite dans la Syrie, & la Cappadoce; & se diviserent en plusieurs Principautez, qui furent toutes assujetties par la posterité d'*Ottoman*. C'est ce Prince qui a donné le nom à la famille Ottomane, qui regne encore aujourd'hui, & qu'on croit avoir commencé en 1300. *Chalcondile* continuë son histoire

depuis Ottoman, jusqu'en 1463, dix ans après la prise de Constantinople. On y voit les progresz infinis, que fit Orchan, & qui s'augmentoient tous les jours, par la dissention, qui étoit entre Cantacufene, & Paleologue. Amurat fils d'Orchan, fut le premier, qui passa en Europe, son courage, quoique tres-grand, fut bien au-dessous des Conquêtes, & de la valeur de Bajazet son fils, qui rangea sous sa domination, la Theffalie, la Macedoine, la Phocide, l'Attique, la Mysie & la Bulgarie, & fit même quelques efforts sur Constantinople. Dieu scût bien-tôt faire connoître à ce Prince, qu'on doit peu compter sur les plus grands succez : car Tamerlan s'étant jetté sur l'Asie, avec un nombre infini de Tartares, tua deux cens mille Turcs, & prit Bajazet même. Après qu'on lui eut amené ce Prince, il ne pût s'empêcher de rire, en voiant qu'il étoit borgne. Bajazet qui n'avoit pas encore eu assez de mal, pour apprendre à souffrir l'adversité, avec quelque patience, lui dit ; tu ris de mon infortune, Timur : mais sçache, qu'elle te peut être commune, aussi-bien qu'à moi. Tamerlan lui repondit, je ne ris point de ton malheur : mais de la pensée qui me vient à l'esprit ; c'est qu'il faut, que les Roiaumes soient bien peu de chose devant Dieu, puisqu'il donne à un boiteux, ce que possedoit un borgne. Tamerlan fit enfermer Bajazet dans une cage de fer, pour lui servir de divertissement. Ce Prince infortuné, ne se déroba à toutes ses calamitez, que par une mort volontaire. Bajazet laissa cinq fils, qui n'ayant point de guerres étrangères, s'en livrerent à eux-mêmes. Amurat, qui vint ensuite, passa l'Hellespont, prit Theffanoliqne, tailla en pieces l'Armée Chrétien-

ne près de Varnes en 1444. & mourût enfin au siege de Croye en 1451. Mahomet II. son fils , assiegea & prit Constantinople l'an 1452. Ce Prince avoit quelque teinture des lettres, & principalement de l'Astronomie ; parloit fort bien les langues Grecque , & Latine ; l'Arabe & la Per-sienne. Au reste c'étoit un monstre de cruauté & de perfidie : mais grand Capitaine , qui étendit prodigieusement les Limites de l'Empire Otto-man , renversa les deux Empires de Constantino-ple & de Trebisonde, conquit douze Roiaumes, & forçat deux cens Villes. Le vaillant Jean Hun-niades , lui ayant fait lever le Siege de Bellegrade, il s'en vangea sur les Venitiens , auxquels il enleva Corinthe , Lemnos , Mitilene , & l'Isle d'Eubée. Il prit encore Capha sur les Génois , fut obligé de lever le Siege de Rhodes, s'empara d'Otrante en Italie , & mourût enfin en 1481. nous avons son histoire écrite par le Sieur *Guillet* , à laquelle on n'a point assez rendu de justice, non plus qu'à son Auteur. Outre les Annales des Turcs traduites en Latin , par *Leunclavius* , on peut voir sur les regnes suivans *Lonicerus*, *Sansovinus*, *Thomas Ar-tus*, *Paul Jove* , Monsieur de *Mezerai*, & M. le *Chevalier Ricaut*, dans l'histoire des derniers Em-pereurs Turcs , de laquelle il a donné une conti-nuation, qui n'a pas encore été traduite en Fran-çois , comme la premiere. On peut voir enfin l'histoire de Mahomet quatriéme , dont une des plus grandes occupations , étoit de faire des cu-redens de corne, & de les vendre à ses Bachas.

CHAPITRE XI.

De l'Histoire des autres Roiaumes de l'Europe.

ARTICLE I.

De l'Histoire d'Espagne & de Portugal.

CEs peuples , qui ont toujous eu beaucoup d'amour pour la gloire , ont crû qu'ils seroient trop avilis , s'ils n'avoient qu'une histoire ordinaire; aussi se trouve-t'elle remplie d'un nombre infini de faits prodigieux. Si l'on s'en rapporte à la plûpart de leurs Historiens, il n'y a rien de commun chez eux ; & ils croiroient deshonorer leur Nation , si les choses s'y passoient , comme elles se passent chez les autres peuples. *Sandoval* s'imagina faire beaucoup d'honneur à Charles-Quint, en le faisant descendre d'Adam en ligne directe , & masculine : & pour purifier sa Genealogie , il la fait passer par l'incendie de Troie ; d'où après bien des revolutions , des voïages, & des conquêtes, elle vient se terminer , à cet Empereur. Quelques-uns de leurs Ecrivains donnent un peu trop dans cet extraordinaire. Si on les en croit, les Juifs * qui étoient chez eux, avoient de grandes lumieres, & un si grand zèle, pour le Christianisme, avant même son établissement, qu'ils envoient une Ambassade aux Juifs de Jerusalem, pour les porter à ne pas faire mourir JESUS-CHRIST; & qu'après la mort du Sauveur , leurs Ambassa-

* *Voiez la Chronique du prétendu Flavius Dexter.*

deurs prièrent la Sainte Vierge de venir passer le reste de sa vie en Espagne : ils disent que le Centenier , dont JESUS-CHRIST fait l'éloge dans l'Evangile , étoit Espagnol ; que c'est à eux en particulier , que S. Paul a écrit son Epître aux Hebreux. Si ces Ecrivains se contentoient seulement de le croire ainsi , il ne seroit point difficile de les laisser jouir en repos du plaisir , qu'ils trouvent dans ces sortes d'imaginations ; mais ils veulent encore , que les autres Nations en soient persuadées , aussi-bien qu'eux. Cette conduite ne vient , que d'une extrême ignorance de quelques-uns de leurs Auteurs, ou de ce faux principe, que rien ne leurs est défendu, sous prétexte de Religion , ou qu'il suffit de revêtir de quelque grimace de piété , une action pour la rendre permise. Bien des gens parmi eux se sont imaginé , que par cette voie, ils ôteroient aux crimes les plus énormes, l'infamie , dont ils sont revêtus : témoin Donna Maria de Padilla , qui pour soutenir sa revolte , contre l'Empereur Charles-Quint, prit tout l'Or & l'Argent des Reliques de Toledé , allant faire devotement ce vol , les mains jointes , & couvertes d'un voile noir.

Ce caractère, qui est celui de la plûpart des Historiens de cette Nation, nous montre avec quelle précaution on doit lire leur histoire. Il s'en trouve peu , qui n'aye quelque imagination , ou pour flater l'esprit du peuple , ou pour se faire confiderer plus que les autres. Si l'on veut sçavoir leurs mœurs , & leurs coûtumes , il faut lire ce qu'en a écrit *Nonius* dans sa description d'Espagne, & M. *Leti* au commencement de la vie du Duc d'Osse , ou ce qui s'en trouve à la fin du voiage d'Espagne , imprimé en 1665. Mais on

doit preferer à tout cela *les Delices d'Espagne & de Portugal*, qu'on vient d'imprimer en Hollande en cinq volumes in 12. L'histoire de ces peuples est assez certaine pour la Chronologie, parcequ'ils ont une Epoque fixe, qui leur a toujours servi: c'est celle, qu'on appelle l'Ere d'Espagne, qui devance de trente-huit ans l'Ere Chrétienne. Quelquefois ils ont joint l'Ere Chrétienne, avec l'Ere d'Espagne; mais quand ils ont vû, que l'Ere Chrétienne étoit en usage dans presque tous les Roiaumes, ils ont abandonné insensiblement celle qui leur avoit toujours servi. Ainsi l'on voit dans un Concile de Terragone, qu'ils changent l'Ere d'Espagne en l'an 1180. de l'Ere Chrétienne: mais ce ne fut que dans le 14. siecle, que leur Epoque fut entierement abolie. On finit en 1369. à s'en servir dans le Roiaume d'Arragon; le Roiaume d'Espagne, ne commença qu'en 1384. à se servir de l'Ere Chrétienne; & les Portugais furent les derniers à quitter leur Ere; puisque les années de JESUS-CHRIST ne commencerent à être en usage chez eux, qu'en 1415.

Cette histoire se divise naturellement en 4. parties. La premiere contient les temps fabuleux, dont leurs Ecrivains nous donnent des histoires assez amples; ils la commencent à Adam, qu'ils mettent pour le premier de leur Roi, & la continuent jusqu'au temps, où ce Roiaume fut soumis aux Romains. La 2. partie renferme les temps, qui se sont écoulés, depuis que les Romains s'emparerent de ce Roiaume. Ce qui est le plus remarquable dans cette partie, sont les affaires de la Religion, comme les Heresies des Priscilianistes & des Arriens, & les differens Conciles, que les Evêques de ce Roiaume assemblerent, ou pour

y rétablir la Discipline , ou pour y maintenir la Foi. La 3. partie de cette histoire , commence en 717. c'est-à-dire , depuis Pelage I. Roi des Asturies, qui forma le dessein de chasser les Mores de ce Roiaume. Mais les guerres , que ces peuples livrerent aux Infideles , & les efforts , qu'ils firent pour les obliger à sortir de leurs Pais, durerent plus de 700. ans, & ce ne fut, que sous Ferdinand le Catholique , que ce dessein s'est heureusement accompli, aussi-bien que la reünion des deux Couronnes de Castile, & d'Arragon : & c'est là que commence la 4. partie de l'histoire d'Espagne , qui nous interesse plus que les autres, à cause des Alliances, ou des guerres de ces peuples, avec les François.

Comme ce Pais étoit divisé en plusieurs Roiaumes , son histoire doit être par consequent plus embarrassée , que s'il n'y avoit eu qu'une seule Couronne. Il suffira néanmoins pour connoître les premiers temps de cette histoire , de lire ce qu'en a écrit si judicieusement *Mariana* Jesuite Espagnol , qui seul d'entre les modernes , peut être comparé aux Anciens, selon le jugement du Pere Rapin. J'ai quelque peine de renvoyer ici à ce que *Maierne Turquet* a fait sur ce Roiaume, parceque c'est un ouvrage trop peu exact, pour lui donner le nom d'histoire. Il faut pour les regnes des Rois Ferdinand , & Isabelle, consulter ce qu'en a publié *Antoine de Nebrice*, ou au moins l'histoire du grand Cardinal Ximenes , qui fut premier Ministre d'Espagne, sous le regne de ces Rois. Nous en avons deux parfaitement bien écrites en François. Ceux qui auront assez de charité , pour faire un Saint de ce Cardinal , n'auront qu'à voir son histoire, donnée par M. Fle-

chier ; mais ceux qui le voudront regarder comme un Politique , & comme un homme d'Etat, tel qu'il étoit , doivent lire celle de M. Marfolier. Si l'on avoit quelques heures à perdre d'une maniere ennuieuse, on pourroit parcourir l'histoire de Charles-Quint par *Sandoval* : il faudroit accompagner cette lecture des remarques , que *M. de la Motthe le Vaier* a fait sur cet Historien. L'histoire de Philippe II. a été écrite par *Louis Cabrera* , & par *M. Leti*, qui a donné aussi celle de Charles-Quint : & celle de Philippe IV. a été publiée par *Gonzales de Cespedes y Menesses*. Les personnes qui voudront avoir une connoissance moins étendue , pourront lire seulement l'abregé de *Mariana* publié en Hollande , ou si l'on veut l'histoire d'Espagne de *Vanel*. Les monumens principaux de l'histoire d'Espagne ont été recueillis en plusieurs volumes , & imprimez à Francfort en 1606. Ce recueil quoique bon , à le prendre en general , renferme comme les autres de même nature , plusieurs inutilitez.

Il faut s'arrêter sur tout à la dernière Revolution , qui est arrivée dans cette Monarchie , lors qu'un Prince de la Maison de France a heureusement succédé , par un droit legitime , aux Princes de la Maison d'Autriche. Heritier des vertus de ces deux Illustres Maisons , il gouverne l'Espagne avec cette prudence consommée , si naturelle aux Rois ses Predecesseurs , & qui fait presque croire qu'il est né , & qu'il a été élevé parmi les Espagnols. Il est bon de lire ce qui s'est fait de part & d'autre au sujet de cette Succession. Les *Lettres du Suisse* , & les Extraits historiques de *M. Obrecht* , défendent avec beaucoup de clarté , la juste possession de Philippe V. & le Ma-

nifeste de Charles III. le Traité de *Buddeus* sur les Testamens des Souverains, & le *Fus Austriacum assertum*, montrent avec toute leur force, foiblement néanmoins, les fausses prétensions de l'Archiduc sur la Couronne d'Espagne. Il seroit à souhaiter, que *M. Godefroy*, ce nom qu'un homme de lettres ne sçauroit prononcer qu'avec des sentimens d'une profonde reconnoissance, il seroit à souhaiter, que ce Sçavant voulut donner au Public la belle dissertation, qu'il a faite sur cette même matiere. Il y montre par des exemples tirez de la Maison d'Autriche, que des renonciations pareilles à celle de Marie-Therese Infante d'Espagne, & Reine de France, sont nulles de plein droit, & qu'on les a abrogées sur la simple requisition de ceux qui les avoient faites, ou même qu'on les a cassées avant que les renonçants s'en fussent plaints. C'est ce qu'il justifie par des actes authentiques, auxquels il n'y a point de réponse.

Quant au caractère des Espagnols, on peut dire qu'il est fort different de celui des François. Ceux-ci ont beaucoup de naturel, ils cherissent leur Prince, ils aiment à en être maîtres; & sont aussi souples, & aussi flexibles, que l'or le plus pur l'est sous le marteau, qui lui fait prendre la forme qu'on veut lui imprimer. Les Espagnols ont l'ame grande, & ne sont pas si naturels, que les François. Ils n'ont pas moins d'attachement à leur Prince: mais ils veulent en être traités plutôt comme amis, que comme sujets. Ils ont de la fermeté, & ne sont d'aucun usage, que quand on les manie legerement. La contrainte les fait ressembler au verre, qui ne sçauroit plier, qu'en se rompant, & qui blesse même celui, qui le brise.

L'Histoire de PORTUGAL tient necessairement avec celle d'Espagne ; parceque ce dernier Roiaume n'est qu'un démembrement du premier : & leur histoire ne commence à être distinguée que dans l'onzième siecle. L'on sçait qu'Alphonse VI. Roi de Castile donna cette Couronne à un Prince de la Maison de France, qui l'avoit secouru contre les Mores. Ce Roiaume s'est rendu assez considerable par ses voiajes, & par les découvertes que ses Princes firent faire, & ce sont encore les Portugais, qui tiennent une grande partie du commerce des Indes. Ce Roiaume fut réuni à l'Espagne par Philippe II. Mais le Cardinal de Richelieu, qui vouloit abbaïsser la Maison d'Autriche, fit élever sur le Trône en 1640. Jean Duc de Bragance présomptif heritier de cette Couronne. Outre *Ozorius* qui nous a laissé quelque chose sur l'histoire de Portugal, *M. de la Neuville* en a fait paroître une en 1701. à laquelle on doit joindre l'histoire de la réunion de ce Roiaume à celui d'Espagne par *Connestagio*, & l'histoire de la dernière revolution.

ARTICLE II.

De l'Histoire d'Italie.

CE que nous appellons l'histoire d'Italie, ne remonte tout au plus, que vers les temps, où les Papes sont parvenus à ce degré de puissance qu'ils possèdent maintenant. Depuis cette élévation, on a vû naître dans l'Italie, un nombre infini de petits Souverains, dont le pouvoir s'augmentoït, ou s'affoiblissoit, selon qu'ils s'attachoient aux Papes, ou aux autres Princes. Les plus considerables, & ceux qui tiennent les autres,

sous leurs dominations, sont le Pape, le Roi d'Espagne, le grand Duc de Toscane, & le Duc de Savoye. Plusieurs Republiques se formerent dans ces mêmes temps. Mais la plus ancienne, est celle de Venise, qui s'est maintenuë jusqu'à present plus par sa Politique, ou par sa conduite, que par la force de ses armes. Pour bien connoître l'état de tous ces Princes, il faut prendre d'abord une Geographie exacte, comme les paralelles du P. *Briet* Jesuite, & les descriptions d'Italie de Louis *Guichardin* & de Leandre *Alberti*. Après quoi il sera bon de parcourir quelque voiage d'Italie, pour connoître l'esprit & le caractere de ces Peuples. Celui de *Misson* peut suffire, pourvû qu'on soit sur ses gardes en le lisant. On peut y joindre l'Italie regnante de M. *Leti*, ou les Delices de l'Italie qui viennent de paroître en Hollande. Je ne dit rien de l'ancienne Italie de *Cluvier*, & d'*Ortelius*, ni du *Latium* du P. *Kircher*, parceque cela ne regarde que l'histoire ancienne, & ne peut point servir, pour l'histoire moderne, qui est celle, dont nous parlons ici. *L'Italia Sacra* publiée par *Ughel*, est d'un grand secours pour connoître l'état Ecclesiastique de ces Provinces; mais elle ne peut être d'usage, que pour les personnes, qui veulent sçavoir à fond l'histoire d'Italie, & même l'histoire de l'Eglise. Après la lecture de *Flavius Blondus*, de *Sigonius* sur l'Empire d'Occident, & sur le Roiaume d'Italie, ou de *Guichardin*, il faut lire les histoires particulieres de chaque Principauté, dont quelques-uns ont été recueilliës dans le Tresor des antiquitez d'Italie de M. *Grevius*. Ce qui regarde l'agrandissement des Papes a été écrit par le *Pere Morin*, dans son histoire de la délivrance de l'Eglise. Il faut y joindre

Celle des Papes. *Platine* quoique trop sincere, peut suffire, avec les additions d'*Onuphrius*, & la belle vie de Sixte V. de *Gregorio Leti*. Ce que *Baleus* a fait sur les Papes est trop peu exact; aussi-bien que l'ouvrage de Messieurs Duchêne. *Bzovius* est à son ordinaire rempli d'impertinences. *Palatio* est plein d'inutilitez, & ne contient, que des choses fort communes. Le P. du *Moulinet* n'est occupé qu'à expliquer des revers de medailles; *Bonnanini* a quelque chose de plus; il détaille un peu davantage. *Ciacconius*, & ses continuateurs entrent plus dans le particulier: leur travail quoiqu'utile à plusieurs, paroîtra ennuyeux à d'autres. Cette lecture doit être precedée de la description de Rome par *Donat*, & de la Relation de cette Cour, par le Cardinal *de Luca*: & il faut y joindre l'histoire des Conclaves, dans lesquels on voit la plus raffinée politique, qu'on puisse mettre en œuvre.

On doit peser sur la Republique de VENISE plus que sur aucun autre Etat. Son Gouvernement l'un des plus sage de l'Europe, & ses Membres, petris tous de la plus fine politique, semblent demander cette attention. On pourroit voir d'abord la Description de Venise de *Sansovino*, de *Sabellicus*, ou de *Goldioni*, quoi qu'un peu anciens. Il faut parcourir ensuite quelque Traité sur la Police & le Gouvernement de cette Republique. *Contarini* en a fait un assez curieux: mais on doit principalement s'attacher aux deux suivans; le premier est la Republique de Venise de M. *Didier*; le second est l'histoire du Gouvernement de Venise, par M. *Amelot de la Houssaie*, écrits tous deux avec beaucoup d'exactitude, & de penetration, sur tout le dernier. *L'examen*

de la liberté de Venise composé d'abord en Italien, & traduit en François par M. de la Houssaie, merite une étude particuliere. L'offense, que cette sage Republique s'est imaginée recevoir de cet ouvrage, montre, ou que la verité y est exprimée d'une maniere bien sensible & bien forte, ou que la fausseté y est revêtuë de tout le vraisemblable possible. En effet Fra Paolo tout habile, qu'il étoit, se trouvant incapable de répondre à ce livre, fut obligé pour chagriner la Cour de Rome, de qui il croioit, que partoit ce coup, de faire l'histoire du Concile de Trente, ce qui mortifia étrangement, & le Pape, & ses Adulateurs. Cela donna sujet à un bel esprit de dire à Fra Paolo, qui avouoit que son but, en écrivant son histoire, n'étoit que de vanger sa Republique de l'outrage qu'elle avoit reçûë; que c'étoit là ce qu'on pouvoit appeller, donner un coup d'épée pour un soufflet. On n'a pas scû positivement, qui étoit le veritable auteur de ce livre, si scavamment & si judicieusement écrit; on l'a attribué aux plus grands hommes de ce temps-là; & M. l'Abbé de S. Real croit qu'il est du Marquis de Bedmar, le moteur principal de la Conjuraton des Espagnols contre la Republique de Venise.

Cette Republique a beaucoup d'Historiens, mais peu qui soient bons. Après *Sabellicus*, *Bembo*, & *Nani*, on ne trouve pour leur histoire que des Compilations, ou des Annales assez mal digerées. Leurs autres Historiens n'ont écrits que des morceaux separez, qui sont à la verité assez curieux pour être lûs; mais dont nous n'avons pas crû devoir charger ce Discours, les aiant déjà inseré dans le Catalogue, qui est à la fin de cet ouvrage.

La

La dispute de cette Republique avec le Pape Paul V. fera voir avec autant d'utilité, que de plaisir, qu'on trouve encore en Italie des Princes, qui sçavent maintenir toute l'autorité, que Dieu leur a donnée, contre les usurpations de quelques-uns des plus outrez partisans de la Cour Romaine. Ils s'imaginent quelquefois que tout leur est permis, pour attribuer à cette Cour un pouvoir sur le Temporel des Rois, que l'Eglise même n'a pas crû se devoir arroger.

Il s'agissoit de sçavoir si la Republique, comme Prince temporel, pouvoit défendre aux Laiques de faire des donations de leurs biens, à des personnes, ou à des Communautéz Ecclesiastiques, sans une autorité publique; s'il étoit permis de bâtir des Monasteres & des Hôpitaux sans le consentement de la Republique; enfin si les Magistrats pouvoient connoître des crimes des Ecclesiastiques. Rien ne paroissoit plus équitables que ces trois Reglemens. On sçait que quand les Peuples & les Princes se sont dépouillez du Paganisme, pour embrasser la Religion Chrétienne, ils n'ont point abandonné pour cela l'autorité legitime, qu'ils ont reçüe de Dieu même; aussi les Papes crurent-ils se devoir relacher de leurs pretentions: & les Theologiens de Rome Baronius, Bellarmin, & beaucoup d'autres n'ont eu rien à repliquer aux écrits si solides des Theologiens de la Republique de Venise. Fra Paolo est celui, qui a le mieux défendu sa Patrie; mais les Romains lui firent bien sentir ce qu'on gaignoit à les chagriner.

Les principales Histoires du Duché de MILAN sont inferées dans les Antiquitez d'Italie de M. *Grevius*; on y peut joindre l'Histoire des Ducs de Milan écrite en Italien par *Bernardin Corio*.

La Description du Roiaume de NAPLES , le theatre de tant de revolutions , a été faite par *Ottavio Beltrano* , & par *Caraccioli* ; celle de la Ville capitale par *François de Magistris*. L'histoire en est écrite avec assez de fidelité par *Collenutius*, *Pontanus* , & *Summonte* ; il faut y joindre ce qui en a été publié à Paris en 1701. Ce dernier Livre contient l'histoire du moien âge , ou la descente des Normands en ce Roiaume. La derniere revolution , qui arriva en 1647. est expliquée assez naïvement dans les Memoires de M. le Duc de *Guise* , le principal acteur de cette tragedie , & par le Comte *Galeazzo Gualdo*.

Les Historiens de SICILE ont été recueillis ensemble : mais il suffira de lire ce qu'a fait *Buonfiglius* ; les Annales de Panorme d'*Augustin Fuvages* , avec les Antiquitez de Syracuses de *Mirabella*.

Guichenon a publié une tres-belle histoire de la Maison de SAVOYE , & *Papire Masson* a fait les éloges de ces Princes : mais ces éloges , quoique justes & raisonnables , peuvent être temperez par la lecture des *Lettres* nommées *Savoisiennes* , où l'on trouve beaucoup de particularitez tres-curieuses sur l'Etat des affaires , que cette illustre Maison a eu depuis long-temps avec la Couronne de France. Il faut y joindre cette belle & importante Lettre , que le Roi a écrite au Pape , sur la derniere guerre de Savoye. On y exprime avec beaucoup de moderation & d'éloquence , tous les motifs de cette guerre , & les raisons que Sa Majesté Tres-Chrétienne a eu d'entrer en armes dans les Etats de ce Prince. On ne peut s'empêcher à la lecture de cette Lettre , d'admirer la conduite & la patience du Roi , qui a tardé

si long-temps à faire éclater le ressentiment qu'il témoigne avoir de la maniere, dont il assure que ce Prince s'est comporté à son égard. Le Sçavant M. De Lille, cet homme si plein de vertu & de science, a donné une Dissertation fort curieuse sur l'origine de la Maison de Savoye. L'on a voulu prouver, que ces Princes doivent être regardez comme Têtes couronnées; le P. Monod a fait imprimer à Turin en 1633. un Taité sur cette matiere: & la Lettre Françoisise qu'on avoit imprimé furtivement à Paris sur ce même sujet, a irrité la Republique de Venise, toujours alerte sur ce qu'elle croit lui être utile, ou desavantageux.

L'histoire de RAVENNES par *Rubeus* est assez exacte. Celle de FLORENCE a été écrite par les plus habiles hommes de l'Italie. Il ne faut point s'en étonner; puisque les Princes de cette Maison ont été de tout temps les protecteurs des sciences & des sçavans. Il y a dequoi choisir dans celles, qui ont été faites par l'*Arretin*, le *Pogge*, *Scipion Amirat*, *Brutus*, *Buoninsigni*, & *Machiavel*; auxquels on doit joindre les Anecdotes de Florence de M. de *Varillas*.

Platine & *Antoine Possevin* ont tres-bien écrit sur l'histoire de Mantouë. Le Tresor des antiquitez d'Italie fournit ce qui est necessaire pour la Republique de Gennes, dont les principaux Historiens sont *Augustin Justiniani*, *Foliete*, *Bizarus*, & *Bonfadius*. On pourroit lire dans le besoin l'histoire de Gennes du pauvre Chevalier de *Mailly*; mais ce livre ne se ressent, que trop de la secheresse de son Auteur.

On est obligé de suppléer par toutes ces histoires particulieres, au défaut, qui se trouve

132 M E T H O D E P O U R
chez les Italiens , par rapport à une histoire ge-
nerale ; ce qui a fait dire à un habile homme , *
que les Italiens sont riches en histoires particulie-
res de leurs differens Etats : mais , qu'ils n'ont
point de corps d'histoire complet.

A R T I C L E I I I .

De l'Histoire des Suisses , & des Pais-Bas.

Nous joignons ensemble l'histoire de ces deux Republicques ; parcequ'on les a vû commencer presque de nos jours. Il faut avouër cependant qu'elles sont bien differentes , par rapport au caractere. Les premiers se sont fait estimer par leur patience dans les travaux , & par leur fidelité : & beaucoup de Princes se sont fait un plaisir de les avoir dans leur Alliance. Les Hollandois ont été recherchez aussi de beaucoup de Puissances ; moins dans l'apprehension de les avoir pour ennemis , que pour profiter des biens & des richesses qu'ils vont chercher avec beaucoup de peine dans les autres parties du monde.

La Republique des SUISSES doit son commencement à trois Paisans , qui firent sentir à leurs compatriotes les malheurs , où ils se trouvoient reduits , par la rigueur excessive de quelques Ministres de la Maison d'Autriche. L'amour de leur liberté les fit soulever en 1305. contre ceux qui les vouloient accabler. Voici à peu-près quel en fut le sujet. Gesslerus , que l'Empereur Albert I. leur avoit donné pour Gouverneur , voulu les assujettir à une imagi-

* *Le P. Rapin , Instructions pour l'histoire.*

nation chimerique , dont on eût tout lieu de se repentir. Il fit bâtir un Fort appelé le Joug auprès d'Altorf, principal Bourg du Canton d'Uric; & y fit mettre une perche, avec un chapeau, auquel il prétendoit, qu'on rendit tous les honneurs, qu'on rend à l'Empereur. Guillaume Tell indigné de cette extravagance, passa hardiment devant cette perche, sans la saluer. On le prit aussitôt, & il fut obligé de se soumettre à quelque punition; après quoi on le condamna à avoir pour prison perpétuelle, un Château bâti au milieu d'un Lac; comme on l'y conduisoit, un orage survint, qui poussa le bateau à bord, & il fut retiré des mains de ses Ennemis. Ce traitement si rigoureux, donna lieu aux trois Cantons d'Uric, de Swits & d'Underwal de se mettre en liberté.

Quoique ce soit là, où l'on doit commencer l'histoire de la République des Suisses, la valeur des peuples Helvetiques, ne laisse pas d'être connue dans les siècles précédens. Leur nom se trouve placé avec honneur dans les grandes révolutions, comme on le peut voir, par les mémoires de César, & par l'histoire de Charlemagne. Ils eurent du temps de ce Prince de grands Privileges, & ne se gouvernoient qu'avec quelque dépendance de l'Empire. Dans la décadence de la maison de Charlemagne, & dans les différens des Empereurs avec les Papes, ils sçûrent si bien profiter des conjonctures, qu'ils formerent un nouveau Gouvernement; mais se trouvant opprimés par la Noblesse, ils se virent obligés d'implorer le secours de Rodolphe Comte d'Hasbourg, qui confirma leur Privilege en 1291. dix-huit ans après qu'il fut élu Empereur. Albert son fils Duc d'Autriche, qui regna quelque temps après lui, vou-

lut les assujettir. Il leur donna même des Gouverneurs, qui les maltraiterent si fort, que ces peuples se persuaderent, que les malheurs qu'ils souffriroient dans une revolte, leur seroient plus supportables que ceux, dont ils se trouvoient accablez. Cela commença comme nous venons de le dire par les Cantons de Swits, d'Uric, & d'Underwal, qui défirent en 1315. Leopold Duc d'Autriche, fils de l'Empereur Albert. En 1339. les Cantons de Luzerne, de Zurich, de Glaris, & de Zug se joignirent à ces trois premiers. Ce qui donna quelque reputation à ces Cantons, fut l'Alliance, que Louis XI. fit avec eux. Le Canton de Berne entra dans cette Ligue en 1350. ceux de Fribourgs & de Soleurre en 1481. ceux de Basse & de Schaffouse en 1501. enfin le dernier qui accomploit le nombre des treize Cantons, fut celui d'Appensel, qui s'étoit mis sous la protection des autres, dès l'année 1452. mais qui ne fut reçu au nombre des Cantons, qu'en 1513. Ils augmentèrent encore leur puissance par les Villes, qui se mirent sous leur protection, ou qui recherchèrent leur Alliance, entre lesquelles sont, la Ville de S. Gal, les Grisons, le Valais, le Comté de Neufchatel; ou les Villes même qui leur furent cédées par Maximilien Sforce, pour l'avoir retabli dans le Duché de Milan. Nos Rois se font fait un plaisir de les prendre pour leurs Alliez: & Henri II. alla jusqu'à ce point, qu'il leur fit tenir sur les fonds de Baptême, Claude de France; & quelques Auteurs assurent, que François I. les avoit demandé auparavant, pour nommer ses trois Fils, auxquels ils donnerent les noms des trois enfans de la Fournaise de Babylone, *Sidrac*, *Misac*, & *Abdenago*; mais on leur fit prendre ensuite, à ce qu'on dit, ceux

de *François*, d'*Henry*, & de *Charles*. Ces peuples font à peu-près du caractère des anciens Gaulois, ou des Germains ; ils n'ambitionnent point à publier ce qu'ils font de bien : c'est aussi pour cela que nous ne voions pas qu'ils aient beaucoup éclairci l'histoire de leur Nation. Leurs principaux Historiens se reduisent à ceux-ci, *François Guillemans*, *Jean Stumpfius*, *Jofias Simler*, *Jean de Suicer*, & *Plantin* ; mais la lecture de ces Auteurs doit être précédée de la République des Suiffes, de *Simler*, ou de celle qui a été imprimée en Hollande en 1628.

Il n'y a point de République, qui ait eû de plus grands succez, que celle de HOLLANDE. A peine se fut-elle retirée de la domination Espagnole, qu'elle se vit en état, ou de donner la loi à d'autres Princes, ou au moins de faire rechercher son Alliance. Quoique cette République ait eû autrefois des Seigneurs particuliers, l'histoire neanmoins n'en est pas à beaucoup près si considerable, que depuis l'an 1426. que ces Provinces passerent au pouvoir des Ducs de Bourgogne. Ils les possederent jusqu'en 1478. auquel temps Marie fille unique, & seule Heritiere de Charles le Hardy, dernier Duc de Bourgogne, les porta en mariage à Maximilien Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, & Ayeul de Charles-Quint. Ce dernier, les donna à son fils Philippes II. Roi d'Espagne. Ce Prince en jouit fort paisiblement, jusqu'en 1566. que la crainte de l'Inquisition, l'humeur imperieuse du Cardinal de Granvelle, la severité insupportable du Duc d'Albe, l'imposition du dixième denier sur toutes les Marchandises, qui se vendoient, & l'infraction des Privileges du Pais, obligerent ces Provinces

à prendre les armes, à faire une Ligue entre-elles; & à se retirer enfin de la domination de ce Prince, comme elles firent en 1579. depuis ce temps-là, elles se maintinrent si bien, avec le secours de la France, & de l'Angleterre, que les Espagnols, après s'être inutilement épuisez, pour les reduire, furent enfin obligez de les reconnoître pour un Etat libre, indépendant, & souverain; ce qui fut entierement affermi par le Traité de Munster en 1648.

Cette Republique est si considerable par le rang, qu'elle tient aujourd'hui parmi les Puissances de l'Europe, & par le mouvement, qu'elle donne à toutes les affaires, qu'il n'est pas seulement utile: mais necessaire de faire une attention particuliere sur son établissement, sur sa conduite, & sur ses principaux événemens.

Je n'ai pas dessein de rien dire ici de fort particulier sur la description, ni sur l'histoire ancienne des Pays-Bas; parcequ'il y a dans cette étude beaucoup plus de curiosité, que d'utilité. Je me contenterai de remarquer, que l'une a été heureusement executée par *Ortelius*, *Pontus Heuterus*, & *Altingius*; & que l'histoire des temps les plus reculez de ces Provinces a été écrite par *Divaeus*, *Vassebourg*, & *Adrien Schrieckius*; mais principalement par *Vredius*, dans son ouvrage si exact, & si recherché, sur les Comtes de Flandres, imprimé en 1650.

L'Histoire du moien âge ne renferme pas plus d'utilité. Elle a été écrite par le même *Vredius*, par *Aubert le Mire* (*Miraeus*) dans ses Annales, & dans sa Chronique Belgique, par *Gilles de Roye*, & par un trop grand nombre d'autres Ecrivains. On doit donc passer fort legerement sur toute

cette histoire , & laisser aux gens du Pays l'ennuieuse consolation d'étudier avec soin tous ces temps , & de trouver de l'utile , & du nécessaire , où les autres n'ont remarqué jusqu'à présent , que beaucoup de superfluitez. Nous n'avons pas laissé néanmoins d'insérer dans le Catalogue , qui est à la fin de cet ouvrage , les principaux de ces Historiens. Nous l'avons fait moins dans la vûë d'en conseiller la lecture , que dans le dessein de contenter ceux , qui auront assez de patience , & assez peu de goût , pour s'embarasser dans une pareille étude. On y verra que nous renfermons sous le même genre d'histoire, celle d'Hollande, celle de la Flandre Espagnole & Françoise, du Brabant , de la Gueldre , des Comtez de Hainaut , & de Namur , & du Duché de Luxembourg ; parcequ'elles ont été possédées ou par les mêmes Princes , ou par differens Seigneurs , mais qui avoient entre eux des relations si étroites, qu'il est difficile de connoître les uns separément des autres.

On doit pour l'histoire moderne s'attacher d'abord à une description de tous les Pays-Bas. Celle de *Guichardin* , de *Zeiler* , de *Grammayer* , ou de *Golnitzius* sont tres-bonnes pour ce dessein : mais il suffiroit de s'en rapporter au *Theatro Belgico* de *M. Leti* , ou au Theatre des Pays-Bas imprimé en 1649. *Les Delices de la Hollande, & des Pays-Bas* pourroient être de quelque secours: mais ces deux ouvrages sont si mal écrits , & si mal digerez , qu'il n'y a aucun honneur à les conseiller , & encore moins d'utilité à les lire.

Il faut voir ensuite ceux qui ont parlé de la forme du gouvernement , de la police interieure, des interêts , & des forces de cette Republique.

Comme l'Etat de ces Provinces a été sujet au changement ; qu'il s'est tantôt alteré , & tantôt augmenté, selon le succès de leurs armes, on doit lire les Traitez , qui en ont été faits en differens temps. *Boxhornius* en a publié un, dans lequel les Hollandois ont trouvé tant de marques de sincérité, qu'ils se sont crû autrefois obligé de le profcrire. *Schoockius* , & l'Auteur du *Leo Belgicus* ont assez bien réussi dans ce qu'ils ont donné sur cette matiere : on ne doit pas ômettre la relation Italienne du Cardinal *Bentivole* , où il parle avec un si grand sens des affaires de cette Republique naissante. Mais il faut finir ces lectures par celle de M. le Chevalier *Temple*. Il est bon même de s'y arrêter plus qu'aux autres ; parcequ'il est plus moderne , & qu'ayant été employé dans le maniement des affaires, il aura examiné avec soin le fort & le foible de cette Republique.

On peut passer de là à l'histoire generale de ces Provinces , en la commençant aux troubles , & aux revolutions , qui ont donné lieu à l'établissement de cette Republique. Les Historiens qui meritent quelque attention sont *Burgundus*, *Meursius* , *Meteren* , *Grotius* , *Bertius* , *Reidanus* , & *Baudius* : mais on croit que le premier embrasse trop aveuglement le parti des Espagnols, & s'emporte avec trop peu de raison contre le Prince d'Orange. *Meursius* au contraire, quoique exact & sincere écrivain , ne rend point assez souvent justice aux Espagnols. *Strada* a tout mis en oeuvre , pour exercer sa belle latinité , qui pourroit cependant n'être pas toujours exempte de fautes, comme l'a montré ce sçavant , mais trop outré censeur *Sciopius*. La polique affectée de *Strada* , qui le fait nommer par quelques-uns le Ta-

Tacite * de la Flandre, l'a fait regarder par de plus sensés comme le Seneque moderne, c'est à dire un debiteur importun de morale, & un Predicateur à contre-temps. Malgré tout l'éclat, par lequel il prétend éblouir ses lecteurs, on trouve qu'il manque de jugement; parcequ'il traite autre chose que la guerre de Flandre, dont il promet néanmoins un recit tres-fidele. Il paroît que ce sont les éloges de quelques particuliers, qu'il a cousu ensemble, plutôt qu'un corps d'histoire; puisque ce n'est qu'à l'extrémité, qu'il traite son principal sujet: ce qui affoiblit beaucoup ses narrations. D'ailleurs il s'arrête trop à des minuties, qui doivent être, ou entierement negligées, ou traitées legerement. Ajoûtez à cela qu'il se mêle de parler de guerre, matiere qui lui est absolument inconnüe. Aussi le Cardinal Bentivole a dit de son histoire, qu'elle étoit plus à l'usage du College, qu'à celui de la Cour. Cependant si on la veut lire, il faut que sa lecture soit accompagnée des histoires de ce Cardinal, qui sont écrites avec beaucoup de solidité, de justesse, & de penetration. *Meyeren* porté par un grand naturel pour l'histoire, & fourni d'une ample recolte d'excellens Memoires, s'est engagé à écrire les revolutions des Pays-Bas, & s'en est acquité avec une candeur, & une sincerité, qui a fait passer par-dessus les autres talens qui lui manquoient. L'histoire de *Grotius* est un ouvrage accompli: cette petite obscurité, dont il s'est couvert, le rend énergique, & concis, & le fait paroître un peu plus *Tacite*, que les autres Historiens. Il a parfaitement bien dé-

* Belgii Tacitus, Famianus Strada. Oldenburg. addit. ad Theaur. Rerumpubl. Conringii, Tom. 3. pag. 158.

velopé toutes les intrigues , tous les ressorts , & tous les motifs de cette guerre. Jamais homme ne pratiqua moins la politique, & cependant jamais homme n'en écrivit mieux. Son histoite qui finit à la Treve de 1609. a été continuée jusqu'à la Paix de Nimegue , par un Auteur celebre , * qui s'est déguisé sous le nom du Sr. de la Neuville , qui est le lieu de sa naissance. Je n'ose dire que cette continuation soit de la force de l'ouvrage de Grotius. Il est vrai que nous ne sommes pas dans des temps assez reculez , pour avoir une histoire exacte de ce qui s'est fait de nos jours dans cette Republique. Les Archives des Princes sont fermées, les Cabinets des Ministres ne sont point encore ouverts : on sçait bien les événemens ; mais les particuliers en ignorent les veritables causes. C'est néanmoins ce que nous doit apprendre l'histoire. *Bertius, & Reidanus* ont beaucoup d'exactitude & de sincerité.

On doit dans ces Lectures s'arrêter principalement aux sujets , qui ont été cause de cette Revolution. Plusieurs Ecrivains les ont expliquez : mais personne ne les a developé avec tant de penetration , & de verité que *Grotius*. On trouve encore sur cette matiere beaucoup de Pieces du temps même , que leur trop grand nombre m'a empêché de rapporter ici , aiant indiqué les meilleures dans le Catalogue , qui est à la fin de cet Ouvrage.

La Hollande , qui s'étoit soutenuë contre toutes les forces de l'Espagne , fut prête de perir dans une dispute de Religion , qui s'éleva entre les Ar-

* *M. Baillet , qui étoit de la Neuville en Hay , proche de Clermont en Beauvoisis.*

miniens & les Gomaristes. Le Prince Maurice, habile à profiter des conjonctures, fit d'une question problematique de Theologie, une affaire d'Etat. On sçait l'origine de toutes ces Contestations si funestes à la Republique. Jean d'Olden-Barneveld, Conseiller-Pensionnaire d'Hollande, * faisoit tous ses efforts, pour maintenir la liberté; & parceque durant la guerre, le Capitaine General avoit un tres-grand credit, le Comte Maurice tâchoit toujourns d'empêcher la Negociation avec l'Espagne. Barneveld au contraire travailloit de tout son pouvoir à faire une Treve, pour affoiblir l'autorité du General, qui eut beaucoup de ressentiment de cette politique. Dans ce même temps Jacques Arminius Professeur en Theologie à Leyden traita de la Grace, & de quelques autres Articles, avec plus de moderation, & d'adoucissement, que le commun des prétendus Reformez. Après la mort d'Arminius, François Gomar combattit son opinion. Les principaux Magistrats, entre lesquels étoient Barneveld, & Grotius, embrasserent le parti d'Arminius, ou des Remontrans: le Comte Maurice (devenu Prince d'Orange par la mort de son frere) se rangea du côté des Gomaristes, ou Contre-remontrans. Ce Prince qui vouloit abatre la liberté, & se rendre Souverain, saisit cette occasion pour y parvenir. Il conduisit Theologiquement une affaire d'Etat; & se servit du prétexte de la Religion, pour opprimer Barneveld, & les autres Protecteurs de la Republique: mais par une fatalité assez bizarre, la Hollande fut assez heureuse, pour être délivrée, & ses Défenseurs assez malheureux pour être sa-

* *Voiez Puffendorff, Introduction à l'hist. tom. 2. pag. 41.*

crifiez. On trouvera les dénouemens de cette Histoire tres-bien expliquez dans les Memoires de *M. du Maurier*, & dans les Ecris, que *Grotius* a fait sur ce sujet, qui sont la Pieté des Etats de Hollande, & l'Apologetique des principaux Ministres de cette Republique. On sera infailliblement attendri, en voyant *Barneveld*, ce venerable vieillard, mourir sur un échaffaut, & y être condamné par ceux mêmes, dont il défendoit si genereusement la Liberté, de laquelle il a été la victime.

A peine les Provinces-Unies furent-elles affermies par la Paix de Munster en 1648. qu'elles penserent être entierement détruite par le Prince d'Orange. Il tendoit toujourns, comme ses Prédecesseurs, à la Souveraineté de cette Republique: mais heureusement pour les Etats, le Prince mourut, plein de vastes projets, & vuide d'execution. Il ne laissa qu'un fils posthume, qui a été ce sage Politique*, ce Prince né pour concerter de grands desseins, & capable de tout le manège du Gouvernement, qu'il a exercé avec tant d'adresse & de succès en Angleterre, en Hollande, & même dans toute l'Europe.

Divers Ecrivains bons, ou mauvais ont publié des morceaux separés de l'histoire des Guerres de Hollande, depuis la Treve de 1609. On peut lire ce qui a été écrit par *Grotius*, *Heinsius*, & *Boxhornius*, avec la vie des grands Hommes, qui ont paru dans cette Republique.

L'Histoire particuliere des Provinces, & des Villes n'a d'agrement, que pour les naturels du País. Il y a neanmoins quelques Auteurs, qui, parcequ'ils ne sont point trop étendus, peuvent

* *Guillaume III, mort Roi d'Angleterre,*

être lûs avec utilité par les Etrangers , à cause de la connoissance exacte, qu'ils peuvent donner de l'Histoire generale de ces Provinces. Tel pouroit être *Grammaye*, si judicieux, & si fidele dans tout ce qu'il a écrit sur les Villes & les Provinces des Pais-Bas. On peut y joindre *Grotius*, & *Thysius* sur les Comtes de Hollande; les Annales de Zelande, par *Matthieu Vossius*; l'histoire d'Utrecht, par *Antoine Matthieu*; & la Republique de Frise d'*Ubbo Emmius*, avec un petit nombre d'autres Ecrivains.

La Noblesse des Pais-Bas, quoique considerable, n'est plus à beaucoup près ce qu'elle étoit avant toutes ces Revolutions. Elle merite néanmoins qu'on s'y applique : mais il y a peu de secours pour cette sorte d'étude, après les *Stemmata* de *Miræus*, la Genealogie des Comtes de Nassau, l'histoire des deux Maisons de Tassis, & de Sohier. Les Recherches de la Noblesse de Flandres, les Trophées de Brabant, avec le Theatre de la Noblesse de cette Province imprimé en 1705. les Genealogies des Comtes de Flandres, les Annales de la Maison de Lynden, & le Miroir des Nobles de Hasbaye. Ce qu'on en peut avoir d'ailleurs se trouve renfermé dans l'histoire des Provinces, des Villes, & des Abbaïes. Les ouvrages de *Miræus* sur les Chartes, & les Donations de Flandres fournissent encore de grandes lumieres, pour la connoissance des Familles. Il faut avouër que c'est un Ouvrage infini, que c'est même un labyrinthe, quand ces Genealogies doivent être tirées d'un si grand nombre de monumens, qui en marquent bien quelques particularitez : mais qui ne font connoître ni l'origine, ni la succession des Familles, & moins encore l'état, où elles se sont trouvées dans ces derniers siècles.

Je ne dirai rien du caractère de ces Peuples, m'en rapportant à ce qu'en marque M. de Saint-Evremont, dans le Discours, qui est imprimé à la suite de cet Ouvrage *. On y verra une confirmation de ce qu'on rapporte de l'Empereur Charles-Quint, qui disoit d'ordinaire, qu'il n'y avoit point de Nation, qui eut plus d'horreur que les Flamens, pour le nom de servitude, & qui en effet la portât plus patiemment, quand on la traitoit avec humanité, & avec douceur.

A R T I C L E IV.

De l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

IL n'y a point d'histoire moins obscure, que celle d'Angleterre depuis le neuvième siècle. Un sçavant Homme en apporte une raison fort naturelle. " Nous lisons, dit le P. Mabillon, (§) une
 „ chose fort remarquable dans la Préface, qui est
 „ à la tête de l'histoire de Matthieu Paris, sçavoir
 „ que c'étoit la Coûtume en Angleterre, que dans
 „ chaque Abbaye Roiale de l'Ordre de Saint Be-
 „ noist, on donnoit commission à un Religieux
 „ habile & exact, de remarquer tout ce qui se
 „ passoit de considerable dans le Roiaume; &
 „ qu'après la mort de chaque Roi, on apportoit
 „ tous ces differens memoires au Chapitre general
 „ de l'Ordre, pour les reduire en un corps d'Hi-
 „ stoire, qui étoit gardé dans les Archives, pour
 „ l'instruction de la posterité. C'est pour cette rai-
 „ son que l'histoire d'Angleterre est beaucoup
 „ plus éclaircie, qu'aucune autre.

* Page 90. & 91. de la II. Partie de ce Livre.

(§) *Traité des Etudes Monastiques. Partie II. Chap. 8.*

C'est

C'est au neuvième siècle, qu'on doit se fixer, pour commencer à avoir une connoissance exacte des affaires de cette Monarchie. La multitude des Souverains, qui étoient les maîtres de cette Isle, y cause beaucoup de confusion dans l'histoire, qui précède le Roi Egbert. Ce Prince réunit les sept Roiaumes, que les Saxons y avoient établis. Les Revolutions si bizarres, & si extraordinaires, auxquelles l'Angleterre a été sujette ; & les relations qu'elle a eu depuis long-temps avec la France, doivent en faire étudier l'histoire avec plus de soin.

Camden a donné une excellente Description des Roiaumes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande. Comme il peut y avoir eu quelque changement pendant le XVII. siècle, au commencement duquel elle fut faite, *M. Gibson* si celebre dans toute l'Angleterre par son Erudition, l'a traduite en Anglois, & y a joint des additions fort considerables, où il explique ce qu'il y a de plus curieux dans les Antiquitez de ces trois Roiaumes. On pourroit se servir aussi fort avantageusement du Theatre de la grande Bretagne publié par *Speed*. Cet Ouvrage travaillé avec tant de soins, ne donne pas seulement une exacte Description de cette Monarchie, une juste idée des mœurs de ces Habitans, & un Etat de son Gouvernement ancien & moderne ; mais il fait encore l'histoire de ses Rois jusques à Jacques I. Il ne seroit peut-être pas inutile de parcourir cette belle Description des deux Roiaumes d'Angleterre, & d'Ecosse, qu'on a publiée à Amsterdam en 1700. on auroit le plaisir d'y voir exactement narré, & dépeint ce que l'Angleterre a de plus remarquable. Si néanmoins on ne pouvoit avoir aucun de ces Ouvrages, il faudroit

se reduire au petit volume, que *Rutgerus Hermanides* en a publié en 1661.

Plusieurs Auteurs ont tres-bien expliqué ce qui regarde l'Etat & le Gouvernement de ce Roiaume. La Republique d'Angleterre de *Thomas Smith* est assez exacte, quoique fort abrégée. Mais comme les revolutions du XVII. siecle ont apporté quelque changement dans la police, & la forme de cette Monarchie, on doit voir les Traitez, qui en ont été publié depuis tous ces mouvemens. Ainsi l'on pourroit s'attacher à l'Etat present d'Angleterre de *M. Chamberlaine*, imprimé en 1667. & traduit ensuite en françois en 1672. Il ne faut pas negligier de parcourir l'Edition de ce Traité donnée en 1692; parceque l'on n'a point manqué de le changer en quelque chose, & de le rendre conforme au Gouvernement établi depuis la derniere revolution. Il est bon d'y joindre les Republiques d'Ecosse & d'Irlande, qu'on a publiées à Leyde en 1628. Quoique ces trois Roiaumes soient aujourd'hui possédez par le même Souverain, ils n'ont pas toujours été unis; & malgré leur union, ils ne laissent point de se gouverner selon leurs loix, & leurs coûtumes particulieres. On trouve encore quelques remarques sur la police de ces Roiaumes dans la Description de *Camden*, & dans le Theatre de *Speed*. Mais il y a une étude à laquelle on est indispensablement obligé, avant que de pouvoir s'appliquer aux affaires d'Angleterre. C'est l'histoire, le pouvoir, & les droits du Parlement de ce Roiaume. L'ignorance dans laquelle on seroit sur ce point, ne marqueroit pas de causer quelque étonnement, lorsque, dans la lecture de cette histoire, on verroit que les Rois y sont traitez comme les

premiers Sujets du Roiaume ; qu'ils dépendent autant du Parlement , que le Parlement dépend du Prince. L'on y remarquera même que la plupart des malheurs qui sont arrivez à quelques-uns de leurs derniers Rois , ne sont venus en partie , que parcequ'ils ont voulu n'être plus dans cette indépendance , qui est maintenant regardée comme une des loix fondamentale de cette Monarchie. On peut sur ce point s'en rapporter à deux Ouvrages ; le premier est l'Abregé de l'histoire du Parlement d'Angleterre imprimé en 1651. le second est la Dissertation sur la forme du Gouvernement , & sur le Parlement de ce Roiaume donnée à Oxfort en 1698 ; parmi les œuvres posthumes de *Spelman* , cet homme si habile, & auquel l'Angleterre a de si grandes obligations.

Il me paroît qu'on doit étudier avec quelque brieveté l'histoire ancienne de cette Monarchie , à moins qu'elle n'ait rapport aux affaires de l'Eglise. Il s'en faut bien , que ces premiers temps soient aussi interessants , & aussi considerables , que les cinq ou six derniers siecles. Deux Auteurs fort celebres , & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde ; *Milton* , & *Selden* se sont particulièrement appliqué à écrire cette histoire. Leur capacité doit faire croire, qu'ils s'en sont tres-bien acquité. Au défaut de ces deux Ecrivains, on pourroit se servir de l'*Introduction à l'histoire d'Angleterre* de M. le Chevalier Temple , ou au moins du premier volume des revolutions du P. D'Orleans , assez court pour ne pas ennuiier , & assez long pour apprendre ce qu'il faut necessairement sçavoir de ces temps reculez.

Ce n'est donc qu'à Guillaume le Conquerant , qu'on doit fixer l'étude serieuse, & plus détaillée de

l'histoire d'Angleterre. Aussi est-ce au regne de ce Prince , qu'elle commence à être plus éclaircie , & que les revolutions en déviennent plus importantes. Sans parler ici de la vie de ce Roi publiée en Anglois par *Samuël Clarke* , qui ne peut être d'usage , que pour ceux , qui sçavent la langue du Pays , nous avons beaucoup d'Auteurs du temps même , qui ont écrit son histoire avec une grande exactitude. Tels sont *Matthieu Paris* , *Eadmer* , & *Guillaume de Neubrige*. Le premier est regardé comme le meilleur * *Historien que nous ayons pour le treizieme siecle* ; l'on pourroit même ajoûter pour une partie du siecle précédent. L'on estime *Eadmer* pour sa sincerité , & *Guillaume de Neubrige* pour la justesse , & le bon sens. Ces trois Ecrivains avec *Thomas Walsingham* , ont donné l'histoire des Rois d'Angleterre , sortis de la ligne masculine de *Guillaume le Conquerant* ; mais l'on doit y joindre ce qui s'en trouve encore dans les *Historiens de Normandie* , publiez par *M. Duchesne*. Avant que de passer au regne d'*Henry VII.* il se rencontre deux grands évènements, sur lesquels il faut principalement s'arrêter ; ce sont les troubles, qu'il y eut dans ce Roiaume entre les Maisons de *Lancastre* & d'*Yorck*, au sujet de la succession ; & les guerres de France & d'Angleterre , qui ne furent terminées , que sous *Charles VII.* L'histoire du premier de ces évènements a été écrite par *Blondus* & par *M. de Rosemond*. Les guerres de France & d'Angleterre se trouvent expliquées, ou dans les Auteurs de l'histoire generale de ce dernier Roiaume , ou dans

* *Le P. Mabillon Traité des études Monastiques II. Part. chap. 20.*

les Historiens, que nous avons marquez, en parlant de l'histoire de France.

Si l'on vouloit s'épargner la lecture de tous ces differens livres, on pourroit voir seulement quelqu'un des plus judicieux Auteurs de l'histoire generale d'Angleterre. Les principaux sont *Polydore Virgile*, *André Duchesne*, le *P. D'Orleans*, *M. Leti*, & *M. de Larrey*. Je passe les Abregez publiez par *du Verdier*, & par *Vanel*; ce sont de trop pitoiables Historiens, pour meriter aucune attention. Ceux mêmes, que nous venons de citer ne sont pas tous d'un merite égal. Quoique *Polydore Virgile* écrive purement, quoi qu'il narre assez bien; il n'est point toujours exact, & il n'est souvent, que trop superficiel. On remarque même, qu'ayant été élevé sous un autre Gouvernement, que celui d'Angleterre, il n'a point quelquefois assez connu l'état des affaires, & la police de ce Roiaume, pour n'y faire aucune faute. Il y a long-temps qu'on a dit d'*André Duchesne*, qu'il réussissoit parfaitement bien dans les histoires particulieres: mais qu'il a échoüé, & qu'il a même fait brèche à sa reputation, par les histoires generales, qu'il a données. Celle d'Angleterre, sur tout, lui a fait plus de tort qu'aucune autre: ce n'est point une histoire, ce sont des faits fort mal coufu les uns avec les autres. Il écrit d'une maniere languissante, il interesse peu; le talent de faire connoître les hommes lui manque; il n'a que celui de montrer l'exterieur de leurs actions. Ce qui vient sans doute du peu de soin, qu'il avoit apporté à étudier les passions humaines. Il ne s'étoit jamais appliqué qu'à rechercher dans les Bibliothèques, & dans les Archives des Princes, ou des Eglises, les Monumens qui pou-

voient éclaircir l'histoire ; en quoi il faut avouër qu'il a tres-bien reüssi. Le jugement que M. de Larrey a porté des *Revolutions d'Angleterre* du P. D'Orleans, est trop avantageux à ce dernier, pour ne le point rapporter ici. " Malgré le pré-
 „ jugé de son Ordre, & de sa Religion, dit
 „ M. de Larrey, * le P. D'Orleans, qui parle
 „ d'Elisabeth avec éloge, ne fait pas moins
 „ d'honneur à son histoire, qu'à la Reine d'An-
 „ gleterre : & si les partisans de cette Princesse
 „ ne sont pas fachez de voir ses loüanges dans la
 „ bouche d'un Jesuite, il doit être bien aise de
 „ son côté d'avoir souvent rendu justice à une
 „ Heroïne, qui n'a été calomniée, que par d'in-
 „ dignes Auteurs. Cet éloge de la sincérité du P.
 D'Orleans à l'occasion d'une Reine, qui auroit
 pû donner à des Ecrivains moins équitables quel-
 que sujet apparent de déguiser ses grandes quali-
 tez, doit prévenir un Lecteur en faveur de l'Ou-
 vrage entier de ce Pere. En effet il a pratiqué ce
 qu'il a marqué lui-même, qu'on devoit trouver dans
 un Abregé exact d'histoire. Il montre en passant ce
 qu'il ne faut pas ignorer ; & il découvre à fond
 ce qu'il faut sçavoir. Il a même eu quelque deli-
 cateffe, negligées ordinairement par le commun
 des Historiens, qui veulent toujours ou faire des
 portraits, ou raisonner sur les causes, & les mo-
 tifs des événemens. Ces Auteurs n'apperçoivent
 pas le danger, qu'il y a de chercher plutôt à bien
 peindre, qu'à représenter. Un beau trait passe na-
 turellement de l'imagination à la plume, comme
 le remarque ce judicieux Ecrivain ; le Heros en
 profite : mais la verité en souffre. Le P. D'Orleans

* M. de Larrey Preface du II. vol. de l'histoire d'An-
 gleterre.

à poussé son ouvrage jusqu'à ces derniers temps , ce qu'aucun Historien n'avoit fait avant lui : & il a eu le bonheur de profiter des lumieres de ce Roi si pieux , l'infortuné sujet de ces malheureuses revolutions , qui subsistent encore à present. M. *Leti* a ramassé dans son *Theatre Britannique*, ce qu'on ne peut trouver, qu'avec beaucoup de peines en differens Auteurs. Avant que de venir à l'histoire d'Angleterre , il fait une exacte description de ce Roiaume , il explique la Religion & les mœurs de ses habitans , il donne le caractere de la Cour , il découvre le genie des Ministres , les interêts & les maximes des Parlemens. A peine cet ouvrage eut-il vû le jour , qu'on le proscrivit en Angleterre ; & l'Auteur même fut contraint de se retirer. Je ne dis point que ce soient là des preuves de verité , & d'exactitude : mais ce sont des marques de liberté. L'histoire de M. *de Larrey* a été trop bien reçûe du public , pour qu'un particulier se puisse raisonnablement hasarder à ne la point approuver. A l'exception peut-être de quelques endroits , où il n'est point assez favorable aux Catholiques , on doit dire , que c'est une des plus exactes & des meilleures histoires , qui aient été faites de nos jours. On peut même assurez , que c'est la seule qui merite d'être lûe avec les Revolutions du P. D'Orleans. On avoit attendu avec beaucoup d'avidité , que cet habile Ecrivain voulut bien donner au Public le reste de cet Ouvrage, & on vient de l'achever heureusement

Toutes ces Histoires generales ne doivent point empêcher , qu'on s'applique à quelques-unes des histoires particulieres , qu'on a publiées sur le regne d'Henry VII. & sur les suivans. Jusqu'à ce

Prince l'Angleterre avoit été desolée par la haine fatale, qu'il y avoit entre les deux Maisons d'Yorck, & de Lancaſtre. Comme Henry IV. de la maison de Lancaſtre avoit ravi la Couronne à Richard II. de même son petit-fils Henry VI. fut détrôné par Edouard IV. qui étoit de la maison d'Yorck : & Richard III. frere de ce dernier, fut encore dépouillé du Roiaume, & de la vie, par Henry VII. de la maison de Lancaſtre. Ce fut ce Prince, qui par ſa prudence, autant que par ſon mariage avec la fille d'Edouard IV. étouffa tous les troubles, dont ce Roiaume avoit été depuis long-temps ſi furieusement agité. L'histoire d'Henry VII. le Salomon, ou le plus ſage des Rois d'Angleterre, a été écrite avec un grand ſens, par le Chancelier *Bacon* ; mais on ne peut rien ajoûter à la beauté, & à l'exactitude de celle que M. *Marſolier* a publié en nôtre langue. La vie d'Henry VIII. ce Prince, dont l'inconſtance a eu des ſuites ſi funeſtes pour l'Angleterre, a été donné par pluſieurs Auteurs. *Brooke*, *Goodwin*, & *Herbert de Cherburi* ſont les plus conſiderables. Les revolutions d'Amour, d'Etat, & de Religion arrivées ſous ce Prince, ont donné lieu à beaucoup d'histoires trop différentes, & trop oppoſées. *Sanderus*, & M. *de Varillas*, ont écrit, ce qui regarde la Religion, avec un zèle outré, accompagné de manquemens impardonnables de juſteſſe, & d'équité. *Heylin* & M. *Burnet* n'ont point rendu aſſez de juſtice aux Catholiques. M. *le Grand* a publié l'histoire du Divorſe de ce Prince, dans un Livre plein d'érudition ; mais, qui eſt devenu le ſujet de beaucoup de critiques, de repliques, & de réponſes, qui pour avoir été vives & pluſieurs fois reïterées, n'en ont pas

mieux éclairci la vérité. Quoique selon la remarque d'un celebre Historien , * cette fameuse & déplorable metamorphose ait eu pour cause du côté d'Henry VIII. un mauvais mariage , un mauvais conseil , & une passion déreglée ; on peut dire aussi , que la mauvaise conduite des Ministres du Pape n'y contribua pas peu. Il y avoit long-temps, que par la trop aveugle déference des peuples , ils avoient abandonné ces manieres insinuanes , & persuasives , qui entraînent l'obeissance , sans exprimer le commandement. Ils s'étoient emparez d'une autorité despotique , par laquelle ils croioient avoir droit de tout faire , & de tout entreprendre. Ils se persuaderent alors tres-faussement , qu'il n'y avoit , pour soumettre Henry , Prince zélé pour la Foi , qu'à l'épouvanter par des excommunications. Le coup lancé trop vite perdit l'Angleterre; quelques jours de temporisement l'auroit sauvée.

Elisabeth confirma par l'Herésie le Schisme qu'Henry VIII. avoit établi. Ce regne l'un des plus beaux d'Angleterre merite une étude particuliere. Les liaisons, que cette Princesse eut avec la France, la part qu'elle prit malheureusement aux affaires de la Religion, sa conduite si sage, ses démarches si concertées doivent porter à connoître tout le détail de sa vie. Les Ecrivains qui ont donné l'histoire du Schisme , & de la reformation d'Angleterre , ont suffisamment éclairci ce qu'elle a fait au sujet de la Religion. *Camden* , Auteur exact , & sincere autant qu'on peut l'être, a publié la vie de cette Illustre Reine. Je n'ai rien à retrancher aux justes éloges, qu'on a fait de son histoire , & je voudrois y pouvoir ajoûter , si j'a-

* *Le P. D'Orleans,*

vois assez de talent pour y réussir. Il faut y joindre ce qu'à donné M. *Leti*, qui trouve dans tout ce qu'il écrit le moien d'ajouter à la verité des faits, d'agreables circonstances ingenieusement imaginées. Les Memoires de *Walsingham*, & de *Melvil* feront connoître l'esprit du Gouvernement de cette Princesse, & les ressorts de sa politique. Cette Reine comparable à tout ce qui s'est vû de grands Princes, avoit quelques défauts, qui obsurcissent terriblement l'éclat de ses vertus. On ne sçauroit lui pardonner cette haine implacable, contre la Religion Catholique : l'effusion du sang, qui faisoit ses delices, l'a confonduë avec la populace Angloise, qui ne trouve de plaisir que sur un échaffaut, & pour qui une mort commune, ou un meurtre ordinaire, n'a rien que de fade, & de peu touchant. Marie Stuart meritoit bien qu'on fit cesser, par une retraite contrainte, les inquietudes, dont elle étoit agitée, & qu'elle répandoit trop souvent au dehors. Mais on ne pouvoit pas legitimement la faire mourir. Elle en avoit fait suffisamment pour être privée d'une partie de sa liberté ; mais point assez pour être privée de la vie.

Après le regne de Jacques I. Prince trop Theologien, pour être bon politique, vient celui de l'infortuné Charles. Ses malheurs ont été décrits par un grand nombre de bons Auteurs. Les *Revolutions* du P. D'Orleans en donnent un narré tres-naturel, & tres-sincere. Mais comme de pareils evenemens ne peuvent être trop étudiés, ni assez meditez. Il faut encore lire ce qui s'en trouve dans quelques autres Historiens. *Sanderfon* a fait la vie de ce Prince. Les autres Ecrivains qu'on doit consulter sont *George Hornius*, *Jou-*

ston, *Manlius* dans ses Memoires sur la rebellion d'Angleterre, *Bateus*, *Skynner*, *Witlock* & *M. Leti* dans sa vie de Cromwel, & dans son *Theatro Britannico*. Il y a deux Auteurs auxquels on doit principalement s'attacher ; ce sont *Ludlow*, & le Comte de *Clarendon*. Le premier a publié des Memoires, dans lesquels, comme Membre du Parlement, il rejette, quoique à tort, toute la faute de cette catastrophe inouië sur Charles I. Mais telle démarche que fasse un Prince, il n'est jamais permis au peuple d'attenter à sa vie ; elle dépend de Dieu seul, auquel un Tiran même est uniquement réponsable de ses actions. Le Comte de *Clarendon* a plus d'équité que *Ludlow* ; sa Charge de Grand Chancelier d'Angleterre, de Chef de tous les Conseils, de Favori du Prince, & ses conversations familières avec les Chefs des deux partis, l'ont mis à portée d'être instruit de toutes les affaires, & de connoître les ressorts, qui ont fait jouër cette fameuse intrigue. Sa probité à l'épreuve de la fortune, ne lui a point permis de rien dire, que dans les regles d'une exacte verité. Il accuse le Peuple ; mais il ne disculpe pas toujours pour cela le Roi Charles : il justifie & il condamne les deux partis. Il ne prétend point, comme l'ont dit avant lui quelques Ecrivains, que cette rebellion a été fomentée par les autres Princes de la Chrétienté, dès la mort d'Elisabeth. Il ne remonte qu'à la disposition, où étoit la Cour & le Peuple, au commencement du regne de Charles I. " Du côté de la Cour on remarquoit, dit ce grand Homme, * l'orgueil,

* *Histoire de la Rebellion d'Angleterre du Comte de Clarendon Tom. I.*

„ l'inconstance , la profusion dans la plus grande
 „ disette , un esprit d'artifice , & de subtilité.
 „ Du côté du Peuple , on trouvoit la lenteur ,
 „ l'épargne dans la plus grande abondance , une
 „ simplicité grossiere , ennemie du déguisement :
 „ tout cela joint ensemble peut avoir causé les
 „ desordres, que nous avons vû de nos jours. Le
 „ Roi , continuë cet illustre Ecrivain, convoqua
 „ trois Parlemens dans les quatre premieres an-
 „ nées de son regne , qui furent tous cassez avec
 „ aigreur , & avec beaucoup de mécontente-
 „ ment de part & d'autre. En cassant le dernier ,
 „ il fit cette Declaration , *qu'il avoit assez fait*
 „ *connoître à son Peuple , par ces frequentes con-*
 „ *vocations, le penchant, qu'il avoit eu pour l'u-*
 „ *sage des Parlemens : mais que l'abus , que l'on*
 „ *en avoit fait par le passé , le forçoit , contre son*
 „ *inclination , à changer de conduite , & qu'il re-*
 „ *garderoit desormais comme temeraires , ceux qui*
 „ *prétendroient lui prescrire un temps , pour faire*
 „ *assembler un Parlement.*

„ On ne manqua pas d'en inferer dans le Pu-
 „ blic, qu'on ne devoit plus esperer à l'avenir de
 „ pareilles Assemblées. Personne n'osoit plus parler
 „ de Convocation , pour ne pas s'exposer à la
 „ censure. Et je suis persuadé, qu'on ne scauroit
 „ indiquer une cause plus probable de tous les
 „ troubles , qui ont affligé le Roiaume, que ces
 „ sortes de ruptures des Parlemens, imprudentes,
 „ & précipitées. La Cour ne jugeoit plus des in-
 „ tentions du Peuple , que par l'insolence , &
 „ l'ambition de quelques particuliers ; & le Peu-
 „ ple jugeoit sur le même modele, de l'honneur,
 „ de la justice , & de la Religion de la Cour.
 „ Les deux Partis , qui ne devoient penser qu'à

» s'unir pour le salut commun , se divisoient or-
 » dinairement dans ces temps facheux , sans au-
 » cun respect , ni charité l'un pour l'autre. Et
 » pour comble de malheur , le Roi retenoit au-
 » près de sa personne des esprits artificieux , qui
 » par de faux rapports exageroient au Peuple les
 » défauts , & les foibleffes de la Cour , & qui
 » n'oublioient rien pour rendre le Peuple suspect
 » à sa Majesté. Voilà ce que dit des causes de
 tant de troubles , cet Auteur si exact , & qui n'a
 rien marqué que sur de solides preuves. Son Ou-
 vrage est écrit avec un grand sens , suite des
 Charges considerables , qu'il a possédées ; & l'on
 y voit regner une connoissance que pouvoit , &
 devoit avoir un Ministre , qui a été assez heu-
 reux pour être plusque * Grand Chancelier de ce
 Roiaume. Il est à souhaiter , qu'on donne bien-
 tôt la continuation de ce Livre , dont il n'a paru
 qu'une partie.

Après la lecture des Ouvrages , que nous avons
 indiquez , il est bon de parcourir les Traitez , qui
 ont été faits pour justifier ce Prince , & en lui
 l'autorité de tous les Rois , ou pour le condam-
 ner. On en a recueilli quelques-uns dans l'Ou-
 vrage , qui a été publié à Londres en 1649. Plu-
 sieurs Sçavans se sont crû obligez à défendre
 l'innocence de ce Prince injustement accusé , &
 indignement traité par ses Peuples. Ceux qui ont
 fait le plus de bruit sur cette matiere , sont *Milton* ,
 & *Saumaïse*. On se dit de ce dernier , qu'il avoit
 tres-mal défendu une bonne cause , & du pre-

* Il a eu le bonheur d'être le beau-pere du Duc d'Yorck ,
 qui a été depuis Jacques II. Roi d'Angleterre mort à S.
 Germain en Laye.

mier, qu'il en avoit tres-bien soutenu une mauvaise. *Saumaife* avoit une érudition prodigieusement étendue : cependant il manquoit des connoissances, qui étoient nécessaires, pour écrire sur de semblables sujets. *Milton* avoit beaucoup de capacité, il étoit pratic dans les affaires : mais il a poussé trop loin l'apologie de ce Regicide. S'il ne pouvoit résister aux pensions, qu'on lui donnoit, pour justifier la revolte ; il devoit au moins garder un peu plus de moderation à l'égard du Roi : le nom de Tiran qu'il donne à ce Prince, est un titre, qu'il n'a jamais mérité. Charles n'avoit rien du Tiran, & personne n'aima moins le Sang. La soif que ses ennemis eurent du sien ne leur permit pas de differer long-temps l'exécution de la sentence, qu'ils avoient porté contre lui. Nous avons inseré dans le Catalogue des Historiens, les autres Traitez, qui servent à la justification de ce Prince.

Ce qui regarde Cromwel a été écrit par le même Comte de *Clarendon*, & par M. *Leti* : je n'ose citer la plus qu'impertinente histoire de cet Usurpateur, donnée par l'Abbé *Raguenet*, fade & ennuieux Ecrivain, rempli de faussetez, & de manque de bon sens. Dieu veuille, qu'il réussisse mieux dans l'histoire de M. de Turenne, de laquelle on assure, qu'il a été chargé par la Maison de Bouillon. Si un sujet aussi noble & aussi relevé, l'anime à bien faire ; peut-être que son nom mis à la tête d'une pareille histoire, quand même elle seroit bonne, fera croire qu'il y aura tres-mal réussi. La vie de Charles II. n'a été écrite exactement que dans les revolutions du P. D'Orleans : le peu qu'on en a d'ailleurs, se trouve dans la vie de ce Prince, donné par *Haynaccius*, dans la

vie du General Monck , & dans l'histoire de la Conspiration du Duc de Montmouth , imprimé en 1686. avec la relation de ce qui s'est passé en Europe , depuis les regnes de Charles II. & de Jacques II.

Les differentes vies , toutes fardées de l'usurpateur Guillaume , & l'histoire de la derniere revolution imprimée à Londres en 1697. font voir, quoi qu'on en dise , que Jacques II. a soutenu sa Couronne avec pieté , & qu'il l'a abandonnée par religion , & par zèle. Le P. D'Orleans en a marqué ce qu'on en doit à peu-près dire maintenant : le temps nous découvrira s'il a été aussi grand Prince , qu'il a été bon & Religieux particulier. Il faut joindre à la vie de Guillaume , celle de la Reine son Epouse , publiée par M. Burnet , avec l'Oraison funebre de cette Princesse prononcée par M. *Abbadie*.

L'Histoire d'Ecosse , & d'Irlande , doit accompagner l'histoire d'Angleterre. *Bucchanan* , est exact & sincere , quand il n'est point obligé de parler de la Reine Marie Stuart , dont il se declare trop injustement l'ennemi , aussi-bien que de tous les autres Rois. L'histoire d'Irlande a été assez bien écrite par les Auteurs , que nous avons inserez dans le Catalogue.

Il y a encore quelques autres Traitez , qu'il est necessaire , ou de lire , ou de parcourir. Telle pourroit être la Genealogie de ces Rois , publiée par *Sandford* à Londres en 1677. & ce que M. *Imhof* a fait sur le même sujet. Il faut y joindre ce qui regarde la justification de Marie Stuart , que les Ecrivains opposez ont voulu , mais à tort , faire passer les uns pour martire , & les autres , pour coupable d'une infinité de crimes. Plusieurs

Auteurs ont éclairci ce qui regarde la Conspiration des poudres, sous Jacques I. Et M. *Arnauld* a pleinement justifié les Catholiques, & sur tout les Jesuites de cette prétendue Conjuraton, qu'on supposoit, qu'ils avoient tramée contre Charles II. Enfin il ne faut point oublier le petit Livre de *Metamorphosis Anglorum*, où l'on a ramassé les plus considerables revolutions de ce Roiaume, avec quelques Traitez fort curieux sur ces sortes d'évenemens.

Je n'ai rien dit des Collections des Historiens d'Angleterre, qui sont en assez grand nombre, & dont la plûpart sont fort estimées. J'ai crû qu'on en devoit penser ce que j'ai dit des Collections des Historiens Allemans; qu'elles ne sont propres, que pour les naturels du Pays, qui se trouvent appelez à faire une étude profonde de l'histoire de leur nation.

Je ne puis mieux finir cet Article, que par le caractère des Anglois, donné par un celebre Ecrivain. C'est, dit le P. D'Orleans, * *Une Nation belliqueuse, fiere, inquiette, toujours intrigüée avec ses voisins; & encore plus rarement d'accord avec elle-même, qu'avec les autres; Peuple chez qui l'on trouve cette alternative presque réglée d'un regne heureux, florissant, applaudi; & d'un regne malheureux, troublé, finissant par la catastrophe d'un Roi déposé, mis aux fers, souvent sacrifié à l'ambition d'un Usurpateur sanguinaire.*

Ce Roiaume sert maintenant de retraite à l'érudition, qui est comme exilée de France. Les Anglois sont pleins de sens, & ont une profondeur extraordinaire de genie, une application infati-

* Preface du I. Tom. des *Revolutions d'Angleterre.*
 gable

gable dans les ouvrages d'esprit : mais il faut avouër que souvent ils sont maîtrisez par ces vapeurs noires , qui proviennent , à ce qu'on croit , de la nature des terres du pays. Il y en a qui en sont dominez à un point, qu'elles causent en eux ces funestes effets , qui ne sont que trop communs , & trop connus dans toute l'Angleterre.

Jamais Roiaume n'a eu de meilleurs Princes ; mais les Peuples ont quelquefois si peu connu leur bonheur , que jamais Rois n'ont été moins heureux, que la plûpart de ceux d'Angleterre. Il n'en est pas de même à l'égard des Reines : leur regne a été dans la guerre plein de prospérité , & dans la paix plein d'abondance. Ils croient que la cause de cette diversité vient de ce que quand les Princes portent le Sceptre , ce sont les femmes , qui gouvernent ; au lieu que quand une Reine est sur le trône , ce sont les hommes, qui les conduisent ; & que leur Roiaume n'est jamais moins en *Quenouille* , que lorsqu'il est entre les mains des femmes.

Les Anglois ont produit des grands Hommes de toute espece : les Arts en ont fourni autant que les Sciences ; & la Politique autant que la Guerre. Il semble que l'émulation des Hollandois , & des François , a reveillé en eux cette humeur martiale , qui avoit été assoupie , pendant quelque temps. Ils peuvent même se vanter de pouvoir donner là-dessus des leçons à tous les autres Peuples ; conduits, comme ils sont , par ce General invincible , la terreur des Conquerans , dont le nom seul est capable de renverser les plus fiers Ennemis. On le trouve digne d'être plus que le Favori d'une grande Reine. Une physionomie

engageante , des manieres encore plus honnêtes , lui attirent les yeux , & lui gagnent le cœur de tous ceux qui le voient. Il n'a reje'tté du caractère de sa Nation, que ce qu'il y en a de mauvais. Le Soldat François , qui le craint comme General , l'aime comme particulier. Autrefois après le gain d'une Bataille , on prenoit quelques Villages , ou tout au plus une Ville : mais il a créé , & il s'est en même temps réservé l'art de prendre des Provinces entieres ; il prendroit des Roiaumes , s'il n'avoit soin de se moderer. Enfin s'il bûvoit aussi bien qu'il se bat , il passeroit pour Alexandre. Qu'un aussi grand Homme n'est-il parmi Nous ?

ARTICLE V.

De l'Histoire de Moscovie.

LEs Moscovites sont stupides; & hors les Ecoles , dans lesquelles ils apprennent à lire , & à écrire , ils n'en ont point , où l'on fasse profession de quelque science. Leur ignorance fait leur seureté ; parceque si quelqu'un se prévaloit de ses lumieres acquises au-dessus des autres , il seroit puni comme perturbateur du repos public. Ils ne croient pas devoir entreprendre sur leur Souverain , qui doit tout sçavoir. Ils se sont mis cette imagination si avant dans l'esprit , que quand il leur arrive quelque difficulté sur la Religion , ou sur les sciences , ce qui est rare , ils en appellent au Czar , pour en avoir la resolution ; & disent assez naïvement , que ce que leur Prince ignore , nul homme ne le peut sçavoir.

Un Sçavant * du dernier siecle les compare

* M. Chevreau.

agréablement à l'homme de Platon, dont il est parlé dans Diogene Laërce ; *un animal à deux pieds sans plumes, à qui rien ne manque, pour être homme, que la raison & la propreté.* Cette ignorance est cause, que nous ne connoissons pas leur histoire ; ce qu'on peut même en apprendre de plus assuré, est appuié, ou sur les Historiens, qui leurs sont étrangers, ou sur les Voyageurs, qui ont fait quelque relation de leur Pays.

Quoique ces Peuples soient anciens, & même considérables, il est difficile de remonter à plus de deux cens ans dans leur histoire ; & pour dire le vrai il y a peu d'utilité à les connoître à fond. Si néanmoins on avoit assez de temps à perdre, on pourroit avant, que de lire les Ecrivains de Moscovie imprimez à Francfort en 1600. parcourir la Republique de ce Roiaume, qui parût à Leyde en 1630. & en 1654. avec le Voiage du Baron d'*Herbestein*, & ceux d'*Olearius* : mais on ne doit pas manquer de lire celui du Baron de *Mayerberg*, qui est plus moderne, & dans lequel on trouvera les Ordonnances du Roiaume de Moscovie : ou si l'on veut il suffira de voir la traduction françoise de ce même Voiage publiée à Leyde en 1688.

On feroit sans doute beaucoup mieux d'étudier leur Religion, que leur histoire, à cause des conséquences qu'on en peut tirer, pour autoriser bien des Dogmes de nôtre foi. Au milieu de la barbarie, de l'ignorance, & même de la superstition ; on trouveroit, que leurs cultes les plus raisonnables, sont conformes à ceux de l'Eglise. Il ne suffira pas de lire le Traité françois *de la Religion des Moscovites*, il faut encore examiner ce qu'en a dit le Jesuite *Possevin* ; & après

lui Jean *Lafitzki*, & *Jean Ernest Gerhard*, dont les Traitez sont marquez, avec quelques autres, dans le Catalogue, qui est à la fin de cette Ouvrage.

ARTICLE VI.

De l'Histoire de Pologne.

L'Histoire de Pologne se trouve un peu plus éclairée, que celle de Moscovie; mais elle n'en est gueres pour cela plus nécessaire.

Il est à propos néanmoins de connoître les mœurs de ses habitans, la forme de leur gouvernement, & les différentes revolutions, qui y sont arrivées. Après la lecture d'une des descriptions de ce Roiaume, faite par *Sprenger*, ou *Cellarius*, il faut s'appliquer à quelqu'un des Auteurs, qui ont expliqué ce qui regarde la Police & l'Etat de cette Monarchie. Ceux qu'on peut lire avec quelque utilité, sont la Relation historique de Pologne du Sr. de *Hauteville*, imprimée en 1688. & la *Relation de l'Etat de Pologne*, ou ce que *Hartknoch* a publié sur l'Etat de ce Roiaume. On peut y joindre le grand Ouvrage de *Zalaszowsky* sur le Droit de Pologne, dans lequel après avoir donné un état de cette Republique, il montre quelles sont les prérogatives de la Noblesse, & du Clergé; & fait connoître tout ce qui est nécessaire pour avoir une juste idée du Gouvernement de cette Monarchie. Il suffiroit de s'en rapporter à ce qu'a donné *Starovolsci*, qui a décrit avec tant de sincérité, & d'exactitude tout ce qui regarde les affaires de ce Roiaume.

Il faut parcourir ensuite, mais en abrégé, quelqu'un de leurs Ecrivains; & considerer leur hi-

histoire, aussi-bien que celle des autres Peuples, selon ses differens États. Tout ce que nous avons au-dessus du IX. siècle, est ou fabuleux, ou au moins fort incertain. Ce n'est que peu de temps avant l'établissement de la Religion dans ce Royaume, qu'on trouve des lumieres assurees pour leur histoire. La Race des Piastes, la premiere de celles, que nous connoissons, subsista longtemps, & ne finit que par la mort du grand Casimir, qui eut pour successeur un Prince de la Maison de France. La Famille des Jagellons vint ensuite, & la Branche masculine n'en fut éteinte qu'en 1572. C'est ici qu'on doit faire un peu plus d'attention sur l'histoire de Pologne. Il semble que nous y aions quelque interêt, parcequ'alors un Prince de la Maison de France fut encore appelé à cette Couronne. La voie d'Élection, qui est en usage dans ce Roiaume, donne sujet aux Puissances étrangères, qui veulent être élûes, de faire jouer tous les ressorts de leur politique.

L'étude des differentes collections des Historiens de Pologne, ne convient tout au plus qu'aux Naturels du Pays. Il suffit donc aux Étrangers de lire quelque'une des meilleures histoires de ce Roiaume. On pourroit s'en rapporter à *Cromer*, *Sarnitius*, *Neugebaverus*, *Petricius*, ou *Sulikovius*. Au défaut de l'un de ces Historiens, on devroit prendre les Chroniques de Pologne de *Herbast*, Ecrivain exact & judicieux, traduites en françois par *Blaise de Vigenere*.

Il y a, outre ces Historiens, quelques Auteurs qui ont écrit en particulier la vie des plus grands Princes de ce Roiaume. Les histoires qui en ont été faites avec quelque soin, sont celles de *Vladislas IV.* de *Sigismond II.* L'élection de *Henry*

de Valois, qui a depuis été Henry III. Roi de France, & quelques autres, dont le nombre est assez limité. Ce Roiaume, qui a eu d'assez fideles Historiens, fournit encore quelques Ecrivains, qui ont donné des parties separées de son histoire. *Piascius* renferme sous un stile simple, une grande ingenuité, & beaucoup d'exactitude; *Heidenstein* est assez estimé; Les *Anecdotes de Pologne* contiennent avec quelques faits certains, & veritables, plusieurs aventures, dont la lecture cause du plaisir; les *Diertes de ce Roiaume de M. de la Bizardiere*, sont & plus utiles, & plus sinceres: mais il ne faut pas manquer de lire avec attention l'*Histoire de la Scission de Pologne*. Ce livre, écrit d'une maniere si interessante, si spirituelle, & si sensée, fait voir les principes des cruelles divisions, qui ont depuis agité cette Monarchie. On y apercevra peut-être encore que ce n'a pas été en tout la faute des Polonois, s'ils n'ont point satisfait à leurs desirs, en élevant sur leur trône un Prince de la Maison de France. Mais Dieu a voulu rendre sans doute aux vœux empressez de sa Nation, ce même Prince digne de commander à tout l'Univers, pour le faire regner sur les cœurs des François. Les Peuples tout affligez qu'ils étoient, ont senti une extrême joie, lors qu'ils ont revû ce Prince, qu'ils aiment avec tant de raisons, & dont ils sont reciproquement aimez.

Comme la Noblesse compose presque toute la Republique, les autres n'étant regardez, & traittez, que comme esclave, on pourra voir, si on la veut connoître, l'*Orbis Polonus* de *Simon Okolsky*, imprimé à Cracovie en 1641.

ARTICLE VII.

De l'Histoire de Suede.

Les événemens si considerables de ce Roiaume , & ses Alliances avec la France, doivent en faire étudier l'histoire, au moins des deux derniers siècles. On y trouve, depuis près de deux cens ans, une suite de Heros, comparables à tout ce que l'Antiquité a produit d'Alexandres, & de Cefars. L'on peut dire même que ces deux illustres Conquerans seroient encore les disciples des derniers Rois de Suede.

La Description, que *Rutgerus Hermannides* a fait de ce Roiaume, suffit pour en prendre une juste idée. Il ne se contente pas de donner la Geographie, & de représenter l'Etat de la Suede; il fait encore un narré de tout ce que les principales Villes ont de remarquables, par rapport à leur origine, leurs antiquitez, & leur histoire. On pourroit au défaut de ce livre, voir ce qu'en ont écrit *Zeiler*, *Wexionius*, ou *Godefroy*.

Il faut, pour le Gouvernement de Suede, lire la Republique latine, qui en a été imprimée, avec beaucoup d'autres de même nature, au commencement du XVII. siècle. On verroit encore, si l'on vouloit, les ouvrages françois qu'on a publié à Paris & en Hollande sur l'Etat de ce Roiaume. Après quoi il faut parcourir une histoire generale de Suede; celle de *Loccenius* est assez exacte & assez courte. *Puffendorf* a mis à la fin de son *Introduction*, tout ce qui est nécessaire pour la connoissance des affaires de Suede. Cette histoire est écrite avec beaucoup de simplicité, & d'exac-

tude. Sa juste étendue fait qu'on la peut lire avec moins d'ennui qu'aucune autre. Je ne parle point ici des deux freres *Jean & Olaus Magnus* ; parce qu'ils n'ont apporté ni choix , ni discernement dans ce qu'ils ont donné sur la Suede , ou sur les Pays Septentrionaux. *Messenius* , auteur tres-fidele, & tres-judicieux n'est à conseiller, que pour ceux, qui veulent faire une étude profonde de l'histoire de Suede, de Dannemarck , & des Pays voisins : les gros Volumes, qui en ont été publiez , dans la derniere Edition , ne passeront jamais pour un Abregé.

Comme ce n'est que depuis le XV. siecle, que les événemens considerables de ce Roiaume demandent une étude particuliere, il faut lire & relire même plus d'une fois , avec attention, l'excellent Ouvrage de M. l'Abbé de *Vertot* , sur les Revolutions de Suede. On y verra décrites avec une éloquence naturelle , & d'une maniere engageante, les actions d'un des grands Princes, que l'Europe ait jamais porté. On y remarquera un jeune Seigneur d'une patience infatigable dans les travaux, plein d'une sage confiance dans l'adversité, & de prudence dans la prosperité, rempli enfin de cette grandeur d'ame , si propre aux Rois, dont il étoit descendu , & qui l'a fait, contre toute apparence , remonter sur le trône de ses Peres. C'est ce Heros que M. l'Abbé de *Vertot* , s'étoit engagé de nous dépeindre , & il l'a conduit avec tant de succes jusqu'en 1560. qui est le temps de sa mort, qu'il ne laisse plus à souhaiter , que la continuation d'un si bel ouvrage , dans lequel il y aura des Revolutions au moins aussi considerables, que celle de *Gustave Ericson*.

Ceux qui voudront entrer dans un plus grand

détail des derniers temps de l'histoire de Suede, pourront voir la vie de Gustave premier, ou Gustave Ericson, publiée en 1648; mais ils ne doivent point s'attendre de rien voir de pareil aux *Revolutions de Suede* de M. l'Abbé de Vertot. On pourra venir ensuite à l'histoire du détronement de Sigismond III. qui est le plus considerable événement qui soit arrivé dans ce Royaume, depuis Gustave I. On doit passer de là à Gustave Adolphe, ce Prince la terreur de l'Empire, & qui a mis la Suede dans ce point d'élévation, où elle est aujourd'hui, redoutable à ses Ennemis, & en état de se faire considerer par ses Alliez. Le celebre M. *Puffendorf* n'est pas le seul, qui ait donné l'histoire de ce Prince; quoi qu'il s'en soit tres-bien acquité. Sa vie a été écrite par tout ce qu'il y a eu d'habiles auteurs, qui avoient quelque talent, & qui étoient à portée de connoître les causes de cette sanglante guerre, par laquelle Gustave a desolé l'Allemagne, humilié la Maison d'Autriche, & commencé à faire rentrer les Princes de l'Empire dans ce peu de liberté, qui leur a été renduë par le *Traité de Westphalie*. Après avoir fait beaucoup d'éloges de ce Prince, on a enfin conclu par ces belles paroles, vraies louanges d'un Heros, *qu'il étoit mort l'épée à la main, le commandement en la bouche, & la victoire dans l'imagination.*

A Gustave succeda Christine, qui s'est plus appliquée à sçavoir du grec & du latin, qu'à apprendre les regles du Gouvernement. Le même M. *Puffendorf* a écrit, à la fin de la vie de Gustave, tout ce qui s'est passé sous cette Princesse, jusqu'à son abdication. Le reste de sa vie particuliere ne consiste qu'en amour, & en étude.

Il est inutile, pour être instruit sur ces deux Articles, de lire les histoires, qui en ont été faites; on n'a pour cela qu'à se représenter ce que pouvoit faire sur l'un, & l'autre sujet, une Reine non-mariée, qui d'un côté n'avoit rien moins que de l'aversion pour l'humanité, & qui de l'autre étoit environnée d'une troupe des plus sçavans Hommes de l'Europe, qu'elle épuisoit tous par l'immense étendue de son esprit, & par une application infatigable.

Le même M. *Puffendorf* a écrit avec beaucoup de soin l'histoire de Charles Gustave Comte Palatin, & Successeur de Christine.

Il faut descendre après cela au regne de Charles XII; ce jeune Conquerant, l'étonnement & l'admiration de toute l'Europe. On pourroit voir ce qu'on a donné de ses Campagnes; mais il seroit à souhaiter, que les actions de ce Heros fussent publiées par un autre Ecrivain, que par le fade Auteur de la vie de Moliere. D'aussi grands sujets ne peuvent être maniez, que par de grands Hommes. On ne doit pas croire, qu'on courra jamais aussi vite sur son histoire, qu'il court dans ses Conquêtes. Il faut, ou qu'il fasse des actions moins extraordinaires, ou qu'il rende la posterité plus crédule: car elle ne se persuadera point qu'un Prince, sorti à peine de l'enfance, se soit mis à la tête de ses Armées, pour aller rétablir les loix violées d'un Roiaume étranger, dans un âge où les autres hommes, les Souverains même ne savent pas s'il y a des loix. Pour faire connoître quel peut être ce Roi, on n'a qu'à jeter les yeux sur le foible crayon, qu'on en a tracé il y a quelque temps. Je le conserverai dans sa langue originale, pour ne le point alterer par une mauvaise

traduction * Saxonicus (Elector) est-il dit, dedit operam, ut vel ipsis refragantibus Regni Legibus, Rex Poloniæ salutaretur. His motus Suecorum Rex non passus est Saxonie Ducem Regni leges infregisse, quas illibatas servari omnium Europæ Principum refert maximè. Debellatis igitur Moschovitis, Daniæ Rege subactò, ita eum laceffit, ut à Regno, quod vi sibi vindicavit modò deturbandus videatur. Etsi huc usque ineundæ pacis non una se obtulerit occasio, hanc semper Suecus remisit. Ereptis Poloniæ Regi oppidis Regni præcipuis Suecorum Rex potitur. Ægrè huic operi finem faceremus, non delineatâ Suecorum Regis qualicumque imagine, quâ perspicui poterit non eum esse degenerem avitæ virtutis, quam tota olim in magno Gustavo Europa suspexit. Annos natus viginti duos, (§) per vias asperas, omnibusque invias victoriam, quam nec fuga, nec pavor hostium ipsis datura essent, sed quam iis ipse extorqueret, sollicitè quæsit. Non unum, non alterum Regem adegit, qui à se oblatas pacis condiciones supplex acciperet: sed jam victis Danis, atque Moschovitis, Polonici Regni leges, ab Electore Saxonie violatas, armis vindicare aggressus est. Nec ipsi tertium Regem debellasse sat erit; eò enim copias instruxit, ut vix subactæ Septentrionis Regiones universæ eorum militares explerent animos. Terra ipsis cubile est, statim omnibus somno excitatis publicæ preces funduntur; neminem licet otiosum esse; singulis certus unâquaque die labor impenditur; vix cibo sumendo tempus conceditur. Cùm castrametati sunt, statis horis sistitur agmen, &

* Rationarium Temporum Petavii lib. X. sive Additiones. cap. XI p. 118.

(§) Il en a maintenant vingt - quatre.

vocatâ concione, de rebus sacris Minister sermonem habet. Omnibus Rex ipse præit exemplo, illiberali cibo, & brevi somno contentus, dapes libidinosas, molliaque respuit cubilia; in eo solum vera Religio desideratur. Pourquoi les autres Rois; pourquoi les Generaux ne ressemblent-ils point à ce Prince?

Je n'ai point parlé de l'histoire ancienne de Suede; parcequ'elle est, & tres-fabuleuse, & fort inutile. Quelques Auteurs se sont néanmoins appliquez à démêler, parmi toutes ces incertitudes, ce qu'ils ont crû y trouver de plus assure. Qui auroit assez de temps à perdre, pourroit lire ce qu'on a imprimé de *Sturlon*, ancien Auteur Suedois, ou le grand & vaste Ouvrage publié en trois volumes, par *Olaus Rudbeckius*. Je n'en ai rien dit, parceque je ne veux point conseiller d'inutilitez; il n'y a déjà que trop de necessaire à lire.

ARTICLE VIII.

De l'histoire de Dannemarck.

QUoique le Dannemarck ait eu, comme les autres Roiaumes, ses Revolutions, les événemens n'en sont pas à beaucoup près si considerables, que ceux de la Suede. Néanmoins il peut y avoir quelque espece d'utilité à lire leur histoire; à cause des relations que ces Peuples ont presque toujours eu avec la Suede, & l'Allemagne, Monarchies, desquelles il nous est avantageux de connoître les affaires. Plusieurs Ecrivains ont donné la Description de ce Roiaume: mais il n'y en a point qui soit comparable à celle de *Pontanus* qui est à la fin de son histoire de Dannemarck. La Republi-

que de ce Roiaume imprimée en 1629. suffit, pour avoir quelque notion de son Gouvernement. Après quoi il faut parcourir son histoire, & sans s'arrêter à ce qui est ancien, & par consequent incertain ou fabuleux, on doit passer assez légèrement sur ce qui est moderne, à moins que les événemens, ou la liaison de leurs affaires avec l'histoire de nos voisins, ne nous obligent à y apporter plus d'attention.

Saxon le Grammairien est un Auteur exact pour le temps, auquel il a écrit; mais peu judicieux pour celui-ci. Il n'a de remarquable, qu'une politesse fort au-dessus du XII. siècle, où il vivoit; mais fort au-dessous de celle, qu'on a aujourd'hui. On n'a pas laissé néanmoins de le revêtir d'amples Commentaires. Ce n'est donc ni à cet Ecrivain, ni aux autres, qui ont paru jusqu'au milieu du XVI. siècle, qu'un Etranger doit s'attacher, pour étudier l'histoire de Dannemarck. *Olaus Wormius* est assez court, & assez exact. *Huirtfeld* est trop long, pour ne s'être attaché qu'aux anciens Rois, & pour ne descendre pas plus bas, que *Christierne III.* *Krantzius* étoit en son temps un excellent homme, & tout ce qu'il a fait peut donner de grandes lumieres, pour l'histoire Ecclesiastique des Pays Septentrionaux. *Chytræus* est d'une exactitude extraordinaire dans ce qu'il a écrit; M. de Thou n'a point fait difficulté de le copier sur les affaires d'Allemagne. Mais les deux plus considerables Historiens de Dannemarck, sont *Meursius*, & *Pontanus*, qui ont tous deux également bien réussi, quoiqu'ils se soient attachés à differens Auteurs. Le *Florus Danois* de *Beringius* est plus court, & descend jusqu'à nos jours, ce que n'avoient pas fait *Meursius*, & *Pontanus*,

qui n'ont rien écrit des Rois de la Maison d'Oldenbourg, qui est à present sur le Trône. *Sva-ningius* a donné une Chronologie de Dannemarck assez estimée. On a publié des histoires particulières de quelques-uns de leurs Rois : mais nous sommes trop éloignés de ces Peuples, pour les regarder de si près ; ce sont des connoissances, que nous devons abandonner aux Naturels du Pays, ou même aux Allemans, & aux Suedois, qui doivent prendre dans cette histoire plus d'interêts que nous.

CHAPITRE XII.

Histoire des autres Parties du Monde.

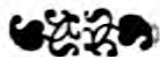
Nous dirons peu de choses de l'histoire des Peuples, qui habitent les autres parties du Monde. Les uns n'étant pas bien connus, ne se mettent point en peine de se faire connoître à nous ; & ce que nous sçavons des autres, ne vient que des Voyageurs, qui les ont été chercher, pour apprendre sur le lieu même, ce que leur ignorance, ou leur barbarie les empêchoit de nous découvrir. Il ne faut pas néanmoins, pour avoir la sote reputation de sçavoir des choses fort extraordinaires, faire son étude principale de l'histoire, des mœurs, & des Coûtumes de ces Peuples. Ils doivent venir à leur tour, quand nous aurons appris ce qui s'est passé dans nôtre Nation, & chez nos voisins. Cependant si ces histoires avoient quelque rapport à celle de l'Eglise ancienne, ou moderne, on doit pour lors les faire marcher avant les autres ; car il est juste que la nature le cede à la Religion.



Grammaye a donné l'histoire generale des Peuples d'ASIE ; & l'on pourroit y joindre ce que *Nibusius* a publié sur le même sujet. Mais ces deux Auteurs ont principalement parlé des anciens Roiaumes , desquels on apprend l'histoire , en étudiant celle des premieres Monarchies. Il faut donc lire les Ecrivains , qui ont donné l'histoire des Monarchies nouvelles , c'est à dire , celles , qui se sont formées depuis quelques siecles dans cette partie du Monde , & qui n'étoient pas autrefois fort connuës.



L'histoire moderne de PERSE peut être lûe avec utilité , à cause de la part , que ses Rois ont eu dans les affaires de la Religion. *Bisarrus* peut suffire , en y joignant quelques-uns de nos meilleurs Voiageurs , qui peuvent en découvrir l'état present , ou par rapport au Christianisme , ou par rapport au Gouvernement. *M. Hyde* a écrit avec une profonde érudition , ce qui regarde les superstitions , & les cultes de ces Peuples ; mais ce qu'il en dit convient plutôt à l'ancienne Perse qu'à la moderne. Il faut donc pour connoître l'état du Paganisme & de la Religion Chrétienne dans ce Roiaume , lire ce qui en a été publié en differens temps. L'on peut consulter sur ce sujet *Dresserus* , le *P. Alexandre de Rhodes* , & ce qui en a été imprimé à Paris depuis quelques années.



La CHINE a quelque chose de plus intéressant pour nous , non point par rapport à son histoire ancienne , qui est ou fort douteuse , ou fort inutile ; mais à cause de la Religion Chrétienne , qu'on y a prêchée depuis plus d'un siècle , & qui y a déjà été plusieurs fois persecutée , & plusieurs fois rétablie. Si l'on vouloit avoir une Description de ce vaste Empire , on auroit de quoi se satisfaire dans ce qu'on en a publié depuis plus d'un siècle. Celle du P. *Martini* est la plus ample , & la meilleure : mais elle n'est pas la seule ; plusieurs Auteurs se sont appliquez , aussi bien que lui , à faire connoître cette Monarchie.

Les mœurs & le Gouvernement politique de ces Peuples , ont été décrits dans les Memoires de la Chine du P. *le Comte* , que quelques personnes peu favorables à ce Pere , ont attribuez au P. *Vizdelou* son Confrere, selon l'aveu de ce dernier , à ce qu'on dit.

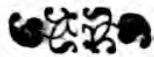
L'histoire de la Chine, quand même elle seroit certaine , est une étude de pure curiosité , & qui ne renferme point beaucoup d'avantage ; parce que ces Peuples n'ont jamais eu de rapport avec aucun de ceux , de l'histoire desquels on peut tirer quelque utilité. Si néanmoins on en vouloit sçavoir quelque chose , on pourroit consulter ce qu'en a donné le P. *Martini* , dont l'ouvrage a depuis été traduit en françois : mais comme il n'a écrit que l'histoire ancienne , il faut y joindre ce qui s'en trouve dans l'histoire du Monde de M. *Chevreau* , & dans ce qu'en a publié *Gonsalve de Mendoza* ; avec les expéditions des Tartares
dans

dans ce Roiaume, par *Dom Jean de Palafox*, par le même *P. Martini*, & par quelques autres Historiens.

Il y a deux choses ausquels il paroît qu'on doit principalement s'appliquer ; ce sont leurs superstitions, & le progrez de la Religion Chrétienne dans ce Roiaume. L'histoire de leur culte n'est devenuë confiderable, que depuis les dangereuses propositions, avancées par quelques Ecrivains, trop prévenus en faveur de cette Nation. Ils prétendoient, qu'avant la venuë de J E S U S - C H R I S T, ces Peuples ont eu la Religion véritable ; & qu'ils sont les premiers, qui aient eu le bonheur de bâtir un Temple au vrai Dieu. Ces propositions justement censurées par les Theologiens de Paris, ont été fort mal souûtenuës dans le *Traité latin de la Vocation des Gentils*, & dans le *Journal des Assemblées de Sorbonne*, impertinens & pitoiables libelles. On en a au contraire montré la fausseté dans cette belle *Défense de la Censure de Sorbonne*, écrite avec tant de solidité, & de moderation.

L'établissement & le progrez de la Religion Chrétienne chez ces Peuples, ont été suffisamment décrits par le *P. Trigaut*, par *Alvarez de Samedo*, par *Adam Schall*, par *Intorcetta*, & par d'autres Ecrivains, ausquels on doit joindre, pour ces derniers temps, l'histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine, en faveur de la Religion Chrétienne, par le *P. Gobien*. L'on sçait que cette histoire se trouve embarassée par une question theologique, qu'il est bon de ne pas ignorer, quoi qu'on ne soit pas Theologien : c'est de sçavoir si l'on peut permettre aux nouveaux Chrétiens d'allier au Christianisme, & aux ceremonies si augustes

& si saintes de l'Eglise, certains cultes, ou certaines ceremonies étrangères, dans lesquelles il y a quelques apparences de superstitions. Le P. le Tellier, le P. le Comte, & le P. Déz, ont soutenu de toute leur force le sentiment des Jesuites. Le Bienheureux Martir *Sotelo*, Dom Jean de *Palafox*, *Navarette*, les Missionnaires des Missions étrangères, M. l'Abbé de *Lionne* Evêque de *Rosalie*, M. *Maigrot*, M. *Charmot*, le P. *Alexandre*, & beaucoup d'autres Ecrivains, ont défendu sur ce point les sentimens communs de la theologie.



L'histoire du JAPON, excepté ce qui s'y est passé au sujet de la Religion Chrétienne, nous doit peu toucher. Il faut avouër aussi, qu'elle nous est fort inconnüe ; à peine les Voyageurs peuvent-ils nous en découvrir l'état present. Les Japonois * sont Idolatres, de même que leur Empereur, & haïssent à ce qu'on dit, toutes les Nations, qui sont d'une autre Religion, hors les Hollandois, qu'ils croient n'en point avoir, & qu'ils ne souffrent qu'à cause du commerce. Leurs coûtumes, & leurs manieres sont fort opposées aux nôtres, & même à celles des Chinois, dont ils tirent leur origine, & par lesquels ils furent releguez dans les Isles, qu'ils habitent aujourd'hui. Il y a apparence, qu'ils en usent ainsi, pour mieux couvrir l'opprobre de leur exil ; & c'est peut-être pour cela, que les hommes, & les femmes marchent la tête nuë ; que le noir leur est une

* M. Martineau *Geographie Tom. 2.*

couleur de réjouissance , & le blanc une couleur de deuil. Cette affectation paroît en plusieurs autres choses , & ce n'est pas sans raison , qu'un Auteur de ce temps les appelle nos antipodes moraux. Ils ne sont pas moins particuliers dans le commerce , que les Hollandois viennent faire sur leurs côtes. Les vaisseaux de ces derniers n'y sont pas plutôt arrivez , que les Japonois font mettre pied à terre à tout l'équipage , & enlèvent tout ce qu'il y a dans les vaisseaux , jusqu'aux voiles , canons , & munitions ; puis , quand il leur plaît , ils rechargent les mêmes batimens de telles marchandises qu'ils veulent , en échange de celles , qu'on leur a apportées , & remettent les navires dans l'état , qu'ils sont arrivez ; le tout néanmoins avec assez de bonne foi.

On verra par la vie de S. François Xavier les premiers effets de la predication de l'Evangile dans ce Roiaume. Les RR. PP. Jesuites , qui ont été les Apôtres de cette nation , ont décrit par un tres - grand nombre de livres , les travaux presqu'infinis qu'ils ont eu à y souffrir. Les conversions qu'ils y ont faites , & cette multitude innombrable de Chrétiens , qui y ont genereusement répandu leur sang pour JESUS-CHRIST , feront connoître les progresz de la Religion chez ces Peuples. Le Christianisme y subsisteroit encore sans les impostures du President du Comptoir de Hollande en ce Roiaume. Il fit tant par ses fourberies , que les Portugais , autant zèlez pour la propagation de la foi , que les Hollandois le sont peu , furent entierement exterminés au Japon , & avec eux la Religion Chrétienne , qu'ils avoient eu soin d'y prêcher. *M. Tavernier* qui a fait de cette histoire une Relation plus fin-

cere, qu'on n'auroit dû l'attendre d'un Protestant,
 dit, * " qu'à ne s'arrêter qu'aux particularitez,
 „ que les Hollandois même en ont écrites, on
 „ peut affeurer, que jamais l'Eglise n'a souffert
 „ en si peu de temps une persecution si cruelle.
 „ L'on ne trouve rien, ajoute cet illustre Voia-
 „ geur, qui approche de celle-ci pour la rigueur
 „ des supplices, & l'on peut dire que les Japo-
 „ nois sont les peuples du monde les plus inge-
 „ nieux en cruauté, & les plus constans dans le
 „ martire. Il y en a eu, & même des enfans de
 „ dix à douze ans, qui l'ont enduré pendant soi-
 „ xante jours, leurs corps attachez en croix, à
 „ demi-brûlez, & déchirez en pieces, leurs
 „ bourreaux les forçant à manger, pour les faire
 „ vivre, & les tourmenter plus long-temps, sans
 „ qu'ils aient renoncez à la Foi de J E S U S -
 „ C H R I S T.



Nous n'avons gueres pour les autres parties de
 l'Asie, qui sont les Roiaumes de Siam, de Tunquin,
 & de la Cochinchine, que les voïages, & ces ex-
 cellentes Relations des Evêques Missionnaires de
 ces Roiaumes, écrites d'une maniere si chré-
 tienne, & si édifiante.



A l'exception du sçavant M. Ludolphe, qui a
 donné l'histoire d'Ethiopie, peu d'auteurs nous

* Tavernier, Relation de la cause de la persecution
 des Chrétiens dans le Japon.

ont fait connoître les autres parties de l'AFRIQUE. Ce que nous en sçavons de plus considerable, se peut voir dans l'histoire d'Espagne, & de Portugal, ou dans les Voiageurs & les Geographes, qui en ont publiez des Relations. Tels pourroient être *Leon Affricain, Marmol, Grammaye, & Dapper.*



L'AMERIQUE est ainsi nommée d'Americ Vespuce Florentin; quoiqu'il n'y aborda que cinq ans après Christophe Colomb Genois, le premier qui en ait fait la découverte. On l'appelle aussi nouveau Monde, parcequ'elle n'a été connue, que long-temps après le Monde, que nous habitons; & on lui donne enfin le nom d'Indes Occidentales, & de petites Indes, pour la distinguer des Indes Orientales, dites autrement les grandes Indes, qui font partie de l'Asie. Quelques-uns prétendent que les Anciens ont eu connoissance de l'Amerique. Les Carthaginois, selon Herodote, affeuroient qu'on trouvoit des Regions au-delà des Colonnes d'Hercule, où leurs negotians alloient trafiquer. Ils mettoient sur les côtes les marchandises, qu'ils vouloient échanger avec ces Peuples: & après avoir fait de la fumée, pour les avertir de leur venuë, ils s'éloignoient sur la mer. Alors les habitans du pays, qui connoissoient ce signal, ne manquoient pas d'apporter de l'or, & reciproquement ils se retiroient dans les terres, pour donner lieu aux Carthaginois de venir, & de voir s'ils étoient satisfaits de cet échange. Quand il n'y avoit point assez d'or, les Carthaginois s'éloignoient encore sans y tou-

cher, & ils ne l'emportoient que lors qu'il y avoit la valeur de leurs marchandises. Ces peuples aussi ne prenoient ce qui leurs étoit apporté, qu'après s'être appercû, que les Carthaginois étoient contents. Platon, Aristote, & Diodore de Scicile parlent aussi d'une Isle plus grande que l'Asie, & l'Afrique; & ils en rapportent des particularitez, qu'on croit ne pouvoir convenir qu'à l'Amerique. D'autres écrivains se persuadent, malgré tout cela, que cette partie du monde étoit inconnüe aux anciens, & qu'elle n'a été découverte, qu'en 1492. par Christophe Colomb natif de Gennes. Ce fameux Pilote aiant quitté l'Italie, vint s'établir dans l'Isle de Madere, où il s'appliqua à faire des cartes marines, pour les Nautonniers, qui navigoient sur les côtes d'Afrique, fort peu connües en ce temps-là. Il observa qu'il regnoit dans cette Isle des vents d'Ouest tres-frequens; ce qui lui fit conjecturer qu'ils venoient de quelques terres occidentales encore inconnües. Pendant qu'il étoit sur ces reflexions, un Vaisseau Biscaien battu de la tempête relacha à Madere, & Colomb aiant été voir le Pilote, apprit de lui, que son bâtiment avoit été porté par le gros temps sur des côtes tres-éloignées vers la route de l'Ouest, & qu'aiant fait inutilement force de voiles, pour y aborder, un vent de terre l'avoit obligé de prendre le large; & qu'ensuite le manque de vivres, les maladies de l'équipage, & les coups de vents l'avoient contraints de donner fond à Madere. Ces avis qui précéderent de peu la mort de ce Capitaine, & de trois ou quatre Mariniers, qui s'étoient sauvez avec lui, confirmèrent les conjectures de Colomb. Il se mit donc en tête le dessein de cette grande découverte, & en écrivit au

Senat de Genes, lui proposant de la faire sous ses ordres, & demandant un secours de vaisseaux, pour mettre la Republique en possession des nouvelles terres, & des tresors, qu'on y découvrirait. Sa proposition fut traitée de chimerique, & rejetée. Comme il vit le Roi de Portugal attaché à la guerre d'Afrique, & celui d'Espagne à la guerre de Grenade, il envoya son frere Barthelemi Colomb à Henry VII. Roi d'Angleterre, qui ne l'écouta point. Christophe Colomb sans se rebuter, fut trouver lui-même Alphonse Roi de Portugal, qui l'ayant fait conférer avec deux Cosmographes, le congédia sur le rapport, qu'ils lui firent, que la proposition de Colomb étoit sans fondement. Colomb vint ensuite en Espagne, où il fut d'abord favorablement écouté par deux Geographes, l'un appelé Alonse Pinçon, & l'autre Jean Perés Religieux de l'Ordre de S. François. Ce dernier adressa Colomb à Henry Gusman Duc de Medina Sidonia, & à Louis de la Cerda Duc de Medina Celi, qui n'en firent aucun état. Cela l'obligea d'aller querir des Lettres de recommandation du Religieux Perés pour Ferdinand Talavera Confesseur de la Reine Isabelle, qui presenta Colomb au Roi Ferdinand son Epoux en 1486. Mais les guerres de Grenade empêcherent, que Colomb ne fut favorablement écouté, il fallut qu'elles fussent entierement terminées, & alors le Conseil du Roi resolut, qu'on tenteroit fortune. On donna donc un vaisseau & deux brigantins à Colomb; on lui promit la dixième partie du revenu, qu'on tireroit de cette découverte, & on lui avança seize mille Ducats, qu'il fallut emprunter d'un Secretaire du Roi d'Espagne, parceque les guerres avoient

épuisé les finances de ce Prince. Colomb en équipa trois caravelles, & aiant fait voile du Port de Cadix le 3. Aouſt 1492. il alla mouiller aux Canaries, d'où il prit ſa route vers l'Occident. Après des calmes de longue durée qui traverserent ſa navigation, il paſſa dans une mer couverte d'herbages, ce qui effraia tous ſes gens, & l'épouvante paſſa juſqu'au deſeſpoir, lors qu'après une longue traversée, ils ne découvrirent aucune terre. Ils firent même une conjuration contre ſa vie; mais ſur quelques ſouſçons qu'il en eut, il les fit revenir par ſes prieres, & par ſes remontrances; & après les avoir ainſi pluſieurs fois encouragés, il continua ſa route juſqu'à l'onzième jour d'Octobre 1492. qu'il vit terre. La gloire de l'avoir aperçüe le premier fut diſputée entre Colomb, & Roderic de Triana; mais cela n'empêcha pas que Colomb n'eut tout l'honneur de la découverte. Les premières terres, qu'il aborda furent celles de la côte de Guanahami, qui eſt une des Iſles Lucayes. Il y débarqua avec ſes gens, y planta l'Etendart Roial, en prit poſſeſſion au nom, & au profit du Roi d'Eſpagne, & lui donna le nom de San-Salvador, en conſideration de ce que Dieu l'avoit garanti de la conſpiration, que ſon équipage avoit formé contre lui. Enſuite il fit la découverte des Iſles de Cuba. & d'Hispaniola ou S. Domingo, où il laiſſa 38. perſonnes de ſa ſuite, dans un fort qu'il fit conſtruire dans la dernière de ces deux Iſles, afin qu'ils priſſent connoiſſance du pays. Après avoir ainſi laiſſé ſes ordres, il revint faire ſon rapport au Roi Ferdinand, qui le reçût fort bien, & le fit Grand d'Eſpagne. L'heureux ſucces de cette entrepriſe ne manqua point de lui attirer des en-

vieux, qui dirent que la chose étoit aisée, & qu'eux mêmes en seroient venus à bout. Colomb sans s'emouvoir leur fit connoître, par une ingénieuse comparaison, que si le dessein étoit facile, les moïens, & l'exécution renfermoient beaucoup de difficulté. Il prit donc un œuf, & leur proposa de le faire tenir droit sur la table par une de ses extrémités. Après mille tentatives inutiles, personne ne pût y réussir; Colomb prit l'œuf & l'appliqua de manière, qu'il le cassa un peu par le bout, & le fit ainsi demeurer droit. Tout lui répondirent, que comme il s'y prenoit la chose étoit facile, & il leur repliqua, pourquoi donc ils ne l'avoient pas fait. Il fut ensuite renvoyé en qualité d'Admiral dans l'Amerique, où il fit quelques autres découvertes, qui furent cause qu'au retour de son voyage Ferdinand le fit Duc de la Veraguas, une des provinces du Mexique, & Duc de la Vega ville de la Jamaïque. Il lui donna même cette Isle, avec titre de Marquisat; de sorte qu'encore aujourd'hui l'ainé de la famille de Colomb, s'appelle Duc de la Veraguas, Duc de la Vega, & Marquis de la Jamaïque; quoique cette Isle appartienne presentement aux Anglois. C'est ainsi que nous sommes redevables à Christophe Colomb de la découverte de l'Amerique, & sans lui nous serions peut-être encore à sçavoir, qu'il y eut un autre Continent que le nôtre.

L'origine de ces Peuples est fort incertaine. Le celebre *Grotius*, *Jean de Laet*, *Poïsson*, *Robert le Comte*, & *Hornius*, en ont écrit les uns avec beaucoup de chaleur, & les autres avec beaucoup d'érudition. On croit qu'ils sont sortis de l'Asie, & en particulier de la Tartarie, ou du Japon, & qu'ils peuvent y avoir été portez par de

longues pieces de glaces , sur lesquelles les peuples de ces quartiers vont chasser ordinairement , & que la mer aura pouffé vers le nouveau Continent , qui n'en est pas si éloigné qu'on s'imagine. Si cette opinion a quelque vrai-semblance , elle ne laisse pas de renfermer bien des difficultez. Ceux qui auront la curiosité d'en sçavoir davantage , peuvent lire quelques-uns des Traitez, que je viens de citer; principalement ceux de *Grotius*, & de *Hornius*.

La Description de ce Continent a été faite par un trop grand nombre d'auteurs pour en charger ce discours. Le Catalogue , qui est à la fin de cet ouvrage , instruira suffisamment de ce qu'il faut lire pour en avoir quelque connoissance : mais il y a deux choses qu'on doit necessairement étudier ; C'est I. la maniere dont les Espagnols se sont rendu maîtres de ces vastes , & belles provinces de l'Amerique : II. Comment la Religion Chrétienne y a été annoncée : & quels progresz , elle y a faite.

I. La conquête du Mexique a été parfaitement bien décrite par *D. Antonio de Solis* : la traduction françoise, que nous en avons, est tres-digne de l'original ; l'histoire de la conquête du Perou a été faite par *Zarate* ; il faut y joindre l'histoire des Incas & les guerres civiles des Espagnols dans ces provinces. Mais on ne doit pas oublier ce Traité si curieux , & si touchant , quoique fort ennuyeux , où *Barthelemi de las Casas* , Evêque de Chiapa , décrit les cruautéz inouiës commises par les Espagnols contre ces pauvres Insulaires. On assure qu'ils y ont fait mourir plus de quinze millions de personnes , en moins de cinquante ans ; & que le sang de ces malheureux ,

joint à celui des autres , qu'ils ont fait perir dans les mines , où ils les forçoient de travailler , peferoit presque autant que l'or & l'argent qu'on en a tiré. Pour soutenir leur inhumanité, ils ont été jusqu'à avancer autrefois cette maxime barbare ; *Que Dieu n'a point racheté de son Sang les Ames des Indiens, & qu'on ne doit pas faire de difference entre eux, & les plus vils animaux.*

II. Les Auteurs que nous avons indiquez dans le Catalogue , feront connoître l'établissement , & le progresz de la Religion en Amerique. Les cruautéz , & l'avarice des Espagnols n'ont pas peu contribuez , à empêcher le progresz de l'Evangile parmi ces peuples. Ils ont eu tant d'averfion pour le Christianisme , parceque des Chrétiens les avoient persecutez , que ceux , qui ont pû conserver leur indépendance , sont restez Idolatres , & les autres , qui ont été obligez de se soumettre , sont devenus de fort mauvais Chrétiens. L'avarice des Espagnols n'a pas moins que leur barbarie , arrêté les progresz de la Religion : comme ils ne pouvoient employer pour travailler aux mines , que des Idolatres , ils se donnoient bien de garde de les faire instruire , dans la crainte , que la conversion de ces miserables , ne leur fit perdre un Esclave. Ils eurent même la cruauté de faire tout ce qu'ils purent au Conseil d'Espagne , afin qu'on défendit aux Evêques , & aux Prêtres de batiser aucun Americain ; parceque , disoient-ils , on ne trouveroit plus d'esclaves pour travailler aux mines. Quoiqu'on n'ait jamais consenti à cette pratique barbare , elle ne laisse pas néanmoins d'être assez usitées par de saints Personnages , qui selon la remarque d'un celebre Geographe , connoissent mieux que les autres ,

les mines d'or & d'argent du Paraguay ; dont ils tirent plus de profit que toute l'Espagne ensemble. Ils ont la lucrative impiété de ne pas instruire leurs esclaves , parcequ'ils seroient obligez de les mettre en liberté , s'ils se convertissoient.

Les Jesuites sont ceux qui ont le plus travaillé depuis leur établissement , à prêcher la Foi dans le nouveau Monde. Les Relations, qu'ils en ont publiées, font voir leurs travaux , & les difficultés, qu'il y a de ranger au joug de l'Evangile, des Barbares , qui ne peuvent souffrir aucune contrainte.

CHAPITRE XIII.

De l'Histoire des Provinces, des Villes, des Ordres Religieux, & Militaires, des Familles, des grands Hommes, des Arts, & des Sciences.

§. I.

Histoire des Provinces.

A Prés les histoires generales , viennent les histoires particulieres ; & sur tout celle des Provinces , & des Villes. Quoique les endroits essentiels en soient expliquez dans les autres historiens , on ne laisse pas d'y trouver quelquefois des circonstances, qui ne sont point ailleurs assez détaillées. Ces sortes d'ouvrages sont presque les seuls , qui nous fassent connoître l'histoire de la Noblesse : mais nous avons ce desagrément, que parmi ces histoires particulieres , il y en a tres-peu , qui soient écrites avec exactitude. En effet je

ne vois pas que nous en aions de bien considerables, après les histoires de Bretagne par d'*Argentré*, de Rheims par *Marlot*, de Paris par le Pere *Dubois*, des Dauphins par *André Duchesne*, des Comtes de Thoulouses par *Catel*, du Bearn, & de quelques Provinces voisines de l'Espagne par M. de *Marca*, avec quelques autres, dont le nombre n'est pas grand. Ces histoires ne m'ont jamais parû meilleures, que quand il y a beaucoup de Chartes, & de Pieces originales; parcequ'une histoire, qui sera indifferente en elle-même, se trouve necessaire, à cause de ses preuves, qui servent ordinairement à rectifier les regnes des Rois, les Epoques des Conciles, & quelquefois des grands événemens, sur lesquels une histoire generale ne donne point assez de lumiere.

§. 2.

Histoire des Ordres Religieux & Militaires.

L'Histoire Monastique, & l'histoire de l'Eglise ont un si grand rapport, qu'il semble qu'on ne doit point les diviser. Cependant pour avoir une connoissance exacte des Ordres Religieux, il faut les regarder comme des corps separez, ou comme des especes de Republicues. Il n'est pas necessaire à tout le monde d'étudier à fond l'histoire Monastique; on en tireroit trop peu d'utilité, pour le temps qu'il y auroit à perdre. Mais il ne faut pas ignorer leur Fondation, les Revolutions, qui y sont arrivées, & le temps de leur reforme. On doit pour cela les partager en trois branches, qui sont I. les Ordres anciens, ou pour parler plus exactement l'histoire des premiers Religieux, qui

ont mené une vie retirée , depuis le quatrième siècle jusqu'au dixième. II. Les Ordres Monastiques, les Congregations, ou les Societez qui se sont établies depuis le dixième siècle. III. Enfin les Ordres Militaires , soit qu'on y fasse quelque vœu, soit qu'on les prenne seulement pour des dignitez , ou pour des marques d'honneur.

I. La premiere de ces histoire se trouve necessairement jointe avec celle des premiers siècles de l'Eglise. L'on en voit les commencemens dans les vies de S. Antoine, & de S. Paul; l'une écrite par S. *Athanase*, & l'autre par S. *Jerôme*. Il paroît néanmoins, qu'on devoit commencer par l'histoire Monastique d'Orient de M. *Bulteau*, par l'Abregé de l'histoire de S. Benoit du même Auteur, & par la vie de ce saint Patriarche : après quoi on pourroit lire les Conférences de *Cassien*, les histoires des saints Solitaires, qui ont été recueillies par *Rosweidius* Jesuite de Flandres, par le P. *Gonon* Celestin, & ces Actes admirables de l'Ordre de S. Benoit du P. Dom Luc d'*Acheri*, & du P. *Mabillon*, avec l'incomparable histoire de l'Ordre de S. Benoit de ce dernier: l'on pourroit même se contenter des Traductions de M. d'*Andilly*, qui a choisi les plus considerables vies du Recueil de *Rosweidius*, & qui les a purgé d'un grand nombre de fables, que la simplicité des historiens y avoit introduites. Si l'on ne veut point s'engager dans une si grande lecture, il suffira de parcourir l'histoire des Ordres Religieux imprimée en Hollande; ou celle qu'on a publiée à Rouen, quoique l'Auteur en soit peu exact, & son ouvrage peu recherché. L'un de ces ouvrages pourra servir d'introduction à l'histoire des Ordres Religieux, qui se sont établis depuis le X.

siècle. Je crois que c'est ce qu'on devroit lire sur cette matiere; car en verité il faudroit avoir bien du temps à perdre, pour se mettre à lire les histoires de tous ces Ordres, comme *la Succession du saint Prophète Elie*, & *le Paradisus Carmeli*, pour l'histoire des Carmes *le Lignum vitæ*, d'*Arnoux de Wion* pour l'histoire de S. Benoît, les *Annales des Freres Mineurs*, & des *Capucins*. L'on trouve tant d'impertinences dans ces sortes d'ouvrages, que la seule entreprise, qu'on voudroit faire de cette lecture, seroit une marque infallible d'un esprit blessé, & qui ne cherche qu'à se dépouïller de tout ce que la nature peut lui avoir donné de bon sens.

Il y auroit tout lieu de s'étonner, que le grand nombre de contes pueriles, qui s'y trouvent, soient venus jusqu'à nous, si l'on ne sçavoit d'ailleurs de quelle maniere ils se sont perpetuez. La simplicité de ces premiers Religieux leur mettoit dans l'esprit ce faux principe, qu'ils donneroient quelque atteinte à la Puissance de Dieu, s'ils venoient à douter du moindre miracle, qu'on leur racontoit; cette persuasion dans laquelle ils étoient, les portoit à faire part aux autres de ces merveilles, qu'on leur avoit communiqué. Et comme les faits surprenans, quoique faux, touchent plus l'imagination, que les actions veritables, qui n'ont rien d'extraordinaire, on les pria de mettre par écrit tous ces prodiges. C'est au moins ce que nous témoigne l'un * de ceux, qui nous a le plus

* *Cum in debito injunctæ sollicitudinis aliqua ex his, que in ordine nostro nostris temporibus miraculose gesta sunt, & quotidie fiunt recitarem novitiis, rogatus sum à quibusdam eum instantia multa eadem perpetuare. Cæsius præfat. lib. de miracul.*

conservé de ces sortes de puerilitez. Dans la suite on n'a pas fait difficulté de s'en rapporter à leur parole, sans faire attention, que si ces bons Religieux avoient eu la simplicité de la colombe, la prudence du serpent leur avoit manqué.

J'excepte néanmoins de ce nombre quelques histoires modernes de plusieurs Societez, ou de Congregations, dont les historiens paroissent plus judicieux, que les autres; par exemple l'histoire de la Compagnie de JESUS par *Orlandin*, & *Sachin*; l'histoire de Citeaux du P. *le Nain* Religieux de la Trappe; les Annales des Chartreux imprimez à la grande Chartreuse en 1687; la vie du Cardinal de Berulle, qui comprend l'établissement de la Congregation de l'Oratoire; la vie du P. Faure, qui contient l'histoire de la reformation des Chanoines Reguliers de S. Augustin de la Congregation de France; & l'histoire du Bienheureux Jean de Dieu, Fondateur des Peres de la Charité. Pour contenter tout le monde, nous avons mis dans le Catalogue, qui est à la fin de cet ouvrage, les principaux Historiens des Ordres Monastiques.

Il y a deux Ordres Militaires tres-considerables, dont on est obligé d'étudier l'histoire, ce sont les Chevaliers de Malte, & les Templiers. L'histoire de ces derniers ne consiste gueres qu'en un point, qui renferme une assez grande difficulté; c'est de sçavoir s'ils étoient coupables de ces crimes énormes, qui ont servi de pretexte à leur abolition. Les personnes les plus habiles sont tres-partagées là-dessus; mais pour s'en instruire, il faut voir le peu, qu'en dit le P. *Dubreuil* dans ses Antiquitez de Paris, l'histoire latine qu'on a publiée en Hollande en 1690. l'histoire de la condamnation des
Tem-

Templiers de M. Dupuis, & ce qu'en a écrit M. Dupin, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques.

Plusieurs Ecrivains nous ont donné l'histoire de Malthe: la plus considérable est celle de *Bosio*, traduite en françois par *Baudouin*; & la belle histoire du grand Maître d'Aubuffon, par le P. *Bouhours*. On ne voit gueres d'histoire plus admirable par ses événemens, que celle-ci. Comme c'est le zèle de la Religion, qui a formé cet Ordre, il paroît aussi que la Providence le soutient; puis qu'il n'est pas naturel, qu'une si petite République s'oppose, comme elle fait, à presque tous les Infideles.

Pour les Ordres Militaires, qui sont des marques d'honneur, que les Princes ont toujours accordées aux personnes de merite, je renverrois volontiers à l'histoire de ces Ordres qui est imprimée à Rouen, si l'Auteur en étoit exact: mais il suffira de lire ce qu'en a écrit le P. *Anselme*, dans son ouvrage intitulé le *Palais de l'honneur*; ou ce qui en a été publié en Hollande, il y a quelques années.

§. 3.

Histoire des Familles.

L'Histoire des Familles est d'une toute autre importance, que l'histoire particuliere des Provinces, des Villes, ou des Ordres Religieux. Elle merite par consequent, qu'on y fasse un peu plus d'attention. Il est toujours avantageux, quand on étudie l'histoire, de connoître au moins, les personnes, qui y paroissent avec le plus d'éclat; & de sçavoir si c'est leur naissance, qui les a placé dans les premieres dignitez; ou si Dieu a voulu élever

dans les grandes Charges, ceux qui sembloient y devoir le moins aspirer ; pour nous montrer par cette admirable conduite, qu'il lui est aussi aisé de faire respecter le neant même, lors qu'il lui prête la main, qu'il lui est facile de renverser la fortune la mieux établie, & d'aneantir la gloire des hommes, pour peu qu'il s'en éloigne, & qu'il les abandonne à eux-même. On se trouve obligé dans ces recherches de s'en rapporter ordinairement à ceux, qui ont examiné ces Genealogies : mais il arrive aussi, qu'on a quelquefois de la peine à les croire ; parcequ'on sçait qu'ils étoient payez pour écrire.

Afin d'apporter quelque ordre dans cette étude, on doit separer les Familles en 4. Classes. La premiere contient la Genealogie des Maisons Souveraines. Les autres sont les anciennes Familles, qui sont éteintes. Les troisièmes sont les anciennes Familles, qui subsistent à present. Les dernieres enfin sont les Familles modernes. Je ne parle point ici des celebres Familles, qui étoient chez les Grecs, & les Romains ; parcequ'il suffit, pour s'en instruire, de lire les Tables genealogiques, qui sont à la fin de la Chronologie d'*Ubbo Emmius*, & les Familles Romaines de *Fulvius Ursinus*.

Maisons Souveraines.

IL semble d'abord, que la Genealogie des Maisons Souveraines, se doit apprendre avec les histoires des Roiaumes : mais comme on a beaucoup plus de soin dans ces histoires de rapporter les événemens considerables, & les Revolutions de chaque Etat, que l'origine des Familles, il paroît qu'on doit en faire une étude particuliere.

Maison de France.

LA Maison de France est incontestablement la plus ancienne, & la plus illustre. Elle a donné des Empereurs à l'Orient, & à l'Occident ; elle se vit si féconde en 1380. qu'elle contoit quinze Branches ; & cinq Princes de son Sang en possession des Roiaumes de France, & de Navarre, de Portugal, de Sicile, de Pologne, & de Hongrie. Cette Genealogie renferme quelques difficultez, qui ont donné beaucoup d'exercice aux Sçavans. Les deux plus essentielles sont de sçavoir son origine, autant que l'éloignement des siècles nous permet de la découvrir ; & de montrer que la troisième Race n'est qu'une continuation de la seconde. Bien des Auteurs font descendre les Rois de la deuxième & troisième Race d'Ansbert, qui avoit dit-on, épousé Blitilde, fille de Clotaire premier Roi de France. La plupart de nos Ecrivains ont reconnu cette histoire pour véritable, s'imaginant par là donner plus d'antiquité à la Maison de France. Des Auteurs étrangers * ont embrassé avec joie ce sentiment, croiant dans ce point d'histoire trouver une preuve, qui renversoit cette coutume, aussi ancienne que la Monarchie, que les seuls mâles pouvoient succéder à la Couronne. Ils prétendoient montrer, que Pepin le Bref, & Charlemagne n'avoient eu le Sceptre qu'en conséquence du mariage d'Ansbert & de Blitilde, prétendue fille de Clotaire premier. Mais toute cette histoire a passé pour une fable, dans l'esprit des Historiens les plus exacts, qui ont montré que

* *Chifflet Vindicia Hispanica.*

la Chronologie renverfoit entierement ce systeme : & ces mêmes Auteurs nous ont marqué de quelle maniere la troisieme Race n'étoit qu'une continuation de la deuxieme. Nous ne rapporterons point ici leur preuve , nous nous contenterons seulement de donner le Tableau Genealogique , qu'ils ont dressé de ces deux Races.

S. ARNOULD
Maire du Palais , & depuis
Evêque de Metz.

Angese.

Pepin de Heristel.

Charles Martel.	Childebrand.
Pepin le Bref.	Nebelond.
Charlemagne.	Theodebert.
Louis le Debonnaire.	Robert I.
Charles le Chauve.	Robert II.
Louis le Begue.	Robert III.
Charles le Simple.	Hugues le Grand.
Louis d'Outremer.	Hogues Capet,
Lothaire.	qui commence la
Louis V. qui	troisieme Race.
finit la deuxieme Race.	

Mais pour avoir de plus amples éclaircissmens sur cette matiere , il faut lire le scavant Ouvrage de Mrs. de Sainte - Marthe , sur la Maison de

France ; David *Blondel* ; & le P. *Anselme* sur le même sujet ; le discours de M. *Chantereau le Fevre* , sur le mariage de Blitilde , avec les dissertations qu'on a écrites contre lui ; les origines de la Maison de France par M. d'*Espernon* , & par le P. *Fourdan*. Il ne sera point inutile de consulter ce qu'en ont écrit *Fauchet* , *du Tillet* , *Godefroy* , *Vignier* , & *du Bouchet*.

Maison de Portugal.

LA Maison de Portugal doit être considérée , comme une même Famille , avec celle de France ; parceque ses Rois descendent , non pas de Godefroy de Bouillon , ou de la Maison de Lorraine , comme se l'étoient imaginé quelques Ecrivains ; mais de Henry I. Roi de Portugal , arriere petit-fils de Robert Roi de France. Il est bon d'observer néanmoins , que cette Genealogie ne s'est pas conservée dans toute sa pureté ; parcequ'elle met au nombre de ses Rois , & de ses Descendans plusieurs fils naturels. Tels étoient , Denis Roi de Portugal fils naturel d'Alphonse III. qui fut réhabilité par le Pape Clement IV ; Jean I. fils naturel de Pierre surnommé le Justicier ; Antoine Roi titulaire de Portugal , mort à Paris en 1595. qui n'étoit que fils naturel de Louis Duc de Beja , fils du Roi Emmanuel. Les Rois de Portugal , qui regnent encore aujourd'hui , descendent d'Alphonse I. Duc de Bragance , fils naturel de Jean I. Roi de Portugal , dont nous venons de parler. Il faut pour éclaircir exactement cette Genealogie , voir ce qu'en ont écrit Mrs. de *Sainte-Marthe* , dans l'histoire de la maison de France , & Theodore *Godefroy* dans l'histoire de la maison

de Portugal ; & ne pas negliger même ce qui a été fait par *Nunnez de Leon* , & par *Antoine de Sousa* , quoique beaucoup inferieurs aux deux premiers.

Maison de Lorraine.

A Prés la maison de France , nous ne connoissons gueres de Famille plus ancienne , que celle de Lorraine : mais il n'y en a point aussi , qui ait donné sujet d'inventer plus de fables. Sur la fin du XVI. siecle , la branche de Valois alloit manquer , par la mort d'Henry III. & Henry IV. pour lors Roi de Navarre , qui devoit être son successeur , avoit éloigné de lui l'esprit des François , par la fausse religion , que sa mere Anne d'Albret , lui avoit fait embrasser. Les Princes de la maison de Lorraine , qui avoient le plus de part dans le gouvernement de l'Etat, ne manquerent point de profiter de cette occasion , pour se mettre la Couronne sur la tête. Mais afin que ce desir ambitieux ne leur attirat point le nom de tiran, ils se crurent obligez à deux choses. I. A traiter Hugues Capet d'usurpateur , & à faire rejaillir ce nom si odieux sur ses descendans. II. C'étoit de se porter pour les seuls heritiers de la Couronne ; parcequ'ils descendoient , disoient-ils, de Charlemagne en ligne directe. Ils prétendoient montrer, qu'ils venoient de Charles Duc de la basse Lorraine , frere de Lothaire, & oncle de Louis V. dernier Roi de la famille de Charlemagne. On ne préchoit autre chose dans les Eglises , & cette erreur avoit pris de si profondes racines dans le XVI. siecle , qu'à peine osoit-on écrire , pour en desabuser le peuple : au lieu que les presses avoient

peine à fournir à tous les écrits, qu'on publioit, pour soutenir cette fable. On ajoûtoit pour cela fauffeté sur fauffeté. On soutenoit hardiment que la maison de Lorraine tiroit son origine de Guillaume, qu'on disoit avoir été fils d'Eustache de Boulogne, qui étoit arriere petit-fils de Siffrid; & l'on vouloit que ce dernier descendit de la Race masculine de Charlemagne, par l'Empereur Arnoux. Mais on ne faisoit point attention que ce Guillaume est un personnage supposé; & que Siffrid étoit un aventurier Normand, ou Danois, qui enleva la fille d'Arnoux le Vieux, Comte de Flandres son maître, & qui se pendit de desespoir, ne laissant après lui qu'un batard nommé Adolphe, d'où sort la maison de Boulogne. Cette Genealogie, qui ne commença à avoir cours que dans le XVI. siecle, fut soutenüe dans ce même temps par de gros volumes, tels étoient ceux de *Vassebourg*, & de *Rosieres*. Mais ce dernier y pensa perdre la vie; & ce ne fut qu'à la faveur de la maison de Lorraine, que le Roi lui pardonna, comme il est marqué dans l'arrest, qui fut decreté contre lui en 1583. Le XVII. siecle aiant ôté la prévention, dans laquelle on étoit auparavant; on commença à examiner de nouveau cette Genealogie; & l'on trouva, que les Princes Lorrains descendoient de Gerard d'Alsace, qui en 1048. fut Duc de Mossellane, maintenant la Lorraine: Que ce Gerard venoit d'Erchinoald, Maire du Palais sous Clouis II. & que la maison d'Autriche descend, non point de Clotaire premier Roi de France, comme l'a prétendu *Latzius*, ou de la famille des Anices de Rome, comme l'a voulu montrer ce fabuleux historien *Arnoux de Vion*; mais, à ce qu'on croit, d'une souche, qui lui est

commune avec la maison de Lorraine; quoique le celebre M. *Godefroy* assure, que la maison d'Autriche vient des Comtes de Thirstein. Pour connoître la Genealogie de ces Princes, il faut consulter ce qu'en ont écrit le P. *Vignier*, & M. *Chantereau le Fevre*: l'on y remarquera les fables, & les faussetez avancées par du *Boulai*, *Champier*, *Vassébourg*, & *Rosieres*.

Maison d'Autriche.

LA maison d'Autriche, si mince dans ses commencemens, s'étant vûë subitement élevée à ce haut degré de puissance, dans lequel elle a paru depuis quelques siècles, n'a rien épargné pour cacher son origine. Les Allemans, naturellement avides d'écrire, sont entrez dans les intentions de leur Prince. Et comme rien n'est si aisé, que de barbouiller, & d'obscurcir les genealogies, pour les faire remonter par ce moien, jusqu'à la premiere antiquité; ils en sont si bien venus à bout, que sans les exactes recherches de ces derniers siècles, on auroit bien de la peine à découvrir la source de cette Maison. *Arnoux de Vion* la fait descendre des Anices de Rome. Ce sentiment si peu raisonnable, montre bien que *Lambecius*, par qui il a été soutenu dans ces derniers temps, avoit plus de reputation, que de jugement, & de veritable sçavoir. *Latzius*, *Gebvillerus*, & quelques autres la font venir des anciens Rois de France. M. *Chantereau le Fevre*, le P. *Vignier*, & M. *Chifflet*, la tirent des Comtes de Hasbourg, branche cadette de la maison de Lorraine, laquelle, à ce qu'ils prétendent, vient d'Erchambaud, ou Erchinoald, Maire du Palais

sous Clouis II. comme nous venons de le dire. Mais aucun de ces sentimens n'est pas, à beaucoup près, si bien fondé, que celui de M. Godefroy, qui la fait sortir des anciens Comtes de Thirstein. Il s'autorise avec raison sur le Cartulaire, ou les Origines de l'Abbaïe de Mure en Suisse, qui ont été imprimées * par les soins d'un des Ambassadeurs de France, en ce Pays-là, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de la Cour. On ne doit point, pour cette Genealogie, chercher de preuves plus certaines, que celles qu'on a tirées des Archives de ce Monastere; puis qu'elles viennent du Pays même, où l'on devoit le mieux connoître la maison d'Hasbourg, & qu'elles sont d'un temps, dans lequel on n'avoit aucun interêt d'honneur, ou de gloire à cacher l'origine de cette Famille.

Maison de Stuart.

L'On ne voit point que la maison des Stuarts, qui regne en Angleterre, remonte à cette haute antiquité. Ce que nous avons de plus assuré ne commence, que sur la fin du XIII. siecle: mais ce qu'on nous en marque nous fait conjecturer, que cette Famille étoit déjà celebre en Ecoffe. Qu'elle descende du premier pere Adam, comme l'a voulu prouver un Historien, c'est ce qu'on n'a aucune peine à croire: mais l'on voit bien, sans que je le dise, la sote chimere, qu'un Chronogiste, se met dans l'esprit, lors qu'il fait de pareilles genealogiës. Le premier de cette famille, dont nous avons une connoissance assurée est

* Ierôme à Costa, ou M. Richard Simon, *histoire des Revenus Ecclesiastiq. Preface de la seconde Edition.*

Jacques Stuart, qui étoit grand Senechal d'Ecoffe en 1286. Un de ses neveux, Robert Stuart, fut élu Roi d'Ecoffe en 1370. & ce ne fut qu'au commencement du XVII. siecle, après la mort de la Reine Elisabeth, qu'ils unirent en leur personnes les trois Roiaumes d'Angleterre, d'Ecoffe, & d'Irlande. La branche ainée de cette Maison, regna jusqu'à Marie Stuart, qui en étoit la dernière: mais l'alliance qu'elle prit avec Henry Stuart, qui sortoit de la seconde branche de sa famille, a fait que cette maison n'a point quitté le Sceptre, depuis qu'elle a commencée de le porter.

Maison de Savoye.

LA Maison de Savoye a toujours été regardée comme une des plus anciennes de l'Europe; & les autres Princes l'ont toujours si fort considérée, qu'ils n'ont point fait difficulté de s'allier avec elle. L'on peut voir ces Alliances dans le Traité, qu'en a fait *Paradin*. Pour son antiquité, *M. De Lille*, & *Guichenon*, qui ont examiné cette histoire, avec beaucoup de soin, ont montré, qu'elle sortoit de l'ancienne maison de Saxe, si celebre dans les premiers temps de l'histoire d'Allemagne.

Comme les familles que nous venons de rapporter sont celles, qui nous interessent le plus, je ne parlerai point des autres maisons Souveraines; parceque cela seroit d'une trop longue discussion. Il suffit de renvoyer au Theatre genealogique de la Noblesse de l'Europe, par *Jacques Spener*, imprimé à Lubek; ou à ce que *Ferôme Heninguez* en a publié en 4. volumes sous le

ETUDIER L'HISTOIRE. 203
même titre ; ou enfin à ce qu'en a écrit *Bucelin*,
Religieux Benedictin de Vingart.

Anciennes Maisons éteintes.

QUoique parmi les anciennes Familles il y en ait, qui sont éteintes, il est toujours nécessaire de les étudier ; afin de connoître le rang, qu'elles tiennent dans l'histoire. Telles pourroient être les illustres Maisons de *Dreux*, de *Brienne*, de *Baux*, de *Chalons*, de *Boulogne*, de *Guisnes*, de *Longueville*, de *Lisle Adam*, de *Croi*, de *Couci*, & de plusieurs autres, dont nous avons des histoires assez exactes.

Anciennes Familles, qui subsistent.

MAIS il paroît que nous sommes plus intéressés à connoître les Familles anciennes, qui subsistent encore. Outre leur nom, qui est célèbre dans nos histoires, leur présence nous porte à les connoître plus à fond. Telles pourroient être les histoires de la Maison de *Courtenay*, d'*Auvergne*, d'*Harcourt*, & de plusieurs autres. Mais dans la recherche, qu'on peut faire de l'antiquité de ces Familles, il ne faut pas toujours suivre leurs historiens, jusqu'au point, où il veulent nous faire aller. Quand on est arrivé dans ces histoires jusqu'à une Epoque assurée, au-deça de laquelle on trouve autant de gloire, qu'il en faut, pour soutenir l'éclat, & la reputation des grands Hommes, qui en sont sorti, il ne faut pas toujours s'attacher opiniâtement à pénétrer dans l'incertitude, que cause l'éloignement des siècles. Il y a une obscurité, qui a quelque chose de grand, &

qui laisse à penser beaucoup; parcequ'on ne peut gueres s'imaginer qu'une famille, dont la suite se trouve si glorieuse, n'ait eu des commencemens admirables. Au lieu que si l'on cherche une antiquité toujours claire, on est obligé de se fixer, avec les autres hommes, aux deux Peres communs du genre humain, Noë, & Adam.

Familles modernes.

L Es Familles modernes n'interessent pas ordinairement autant que les autres; & jamais on n'a pour elles cette veneration, que fait naître l'antiquité. On sçait à peu-près de quelle maniere elles se sont élevées: il n'est pas impossible qu'il ne soit arrivé à quelques-unes d'entre-elles, ce qu'on a vû de nos jours, dans un homme de neant, qui après avoir acquit quelque bien, prenoit dans tous les actes, qu'il signoit, la qualité de *Messire*, & de *Chevalier*. * Un de ses parens choqué de cette vanité, lui dit qu'il se moquoit, & qu'on ne le connoissoit que trop bien; qu'il n'y avoit que deux jours, qu'on avoit vû l'équipage, avec lequel son pere, obligé de quitter la campagne, étoit venu habiter la ville. Mon cousin, lui répondit spirituellement ce faux noble, ce que je fais ne vaut rien aujourd'hui: mais dans cent ans on ne pourra le paier; & peut-être que sa réponse, & sa conduite ne témoignent pas moins de prudence, que de vanité. Car on voit ordinairement que ces sortes de nobles ne le sont, qu'avec quelques biens, & de l'effronterie, pour tromper les autres, après qu'ils ont reüssi à se tromper eux-mêmes.

* *Mélanges historiques, par Vigneul de Marville.*

Il y a une erreur assez commune , qui fait croire aux gens de Cour, qu'une famille est moderne , lorsqu'elle est dans la Robe. De là vient que souvent ils n'ont que du mépris pour ces Maisons: ils les traitent de bourgeois, & ne croient pas, qu'il y ait des gens de qualité parmi eux. Il est bon néanmoins , qu'ils remarquent , que les plus illustres maisons de France ont eu des Maîtres des Requêtes, ou des Conseillers de la Cour; telles sont les maisons de *Lavoie*, de *Bourbon l'Archambaud*, d'*Harcourt Beuvron*, de *Roche-fort*, de *Mailly*, de *Melun*, de *Mouy*, d'*Angest*, de *Genlis*, de *Curton*, de *Chabanes*. Il ne faut pas qu'ils ignorent que beaucoup de gens de Robe, sortent de gens d'Epée , comme les *Montbelon*, les *Marillacs*, les *Berulles*, les *Harlays*, les *Lamoignons*, les *Bailleuls*, &c. Ils doivent sçavoir aussi, que les familles de Robe sont comme les autres familles. Il y en a d'ançiennes, de moiennes, & de modernes. Les premières étoient en credit sous S. Louis, les autres ont commencées sous le regne de Louis XI. & de Charles VIII. & les dernières n'ont paru, que depuis environ un siecle;

§. 4.

Histoire des grands Hommes.

LEs grands Hommes se forment autant par les exemples, que par les preceptes. Quoi qu'on ait devant les yeux les Maximes de l'honnête-homme, & du véritable Chrétien; ces Maximes qui sont tres-souvent infructueuses, lorsqu'elles sont seules, ont bien plus de force, quand elles se trouvent animées par des exemples; parcequ'il semble pour lors, qu'il

ya quelque honte à ne point faire ce qu'ont fait les autres. Ainsi quand on voit Cesar verser des larmes, en lisant qu'Alexandre avoit conquis, presque tout l'Univers, dans un âge, où lui même n'y avoit pas encore pensé; on doit croire, que le sujet de ses larmes n'étoit point de n'avoir pû conquerir le Monde: mais de n'avoir point fait ce qu'avoit fait Alexandre. C'est aussi pour cette raison qu'on a été porté à faire la vie des Personnes illustres. Il faut être persuadé que quand on a consacré à leurs memoires ces monumens publics, on a eu également ces deux pensées, d'exciter les autres hommes à les imiter; & de témoigner, par ces marques de reconnoissance, l'estime qu'on fait de leurs vertus. Les grandes Ames, qui comprennent bien cette maxime, ne manquent jamais de choisir quelque modele, qui soit la regle de leurs actions. Ce n'est pas qu'elles veuillent demeurer au-dessous des autres; leur amour propre ne les empêche pas moins d'avoir des superieurs, que d'avoir des égaux: mais c'est afin que faisans revivre en eux les actions des grands Hommes, ils fassent revivre aussi les éloges, & les applaudissemens, que ces actions ont méritées. C'est pourquoi nous lisons qu'Alexandre ne pouvoit se lasser de lire tout ce que rapporte Homere des vertus d'Achilles; Scipion avoit toujours entre les mains le Traité de l'éducation de Cyrus, par Xenophon; Charles-Quint ne quittoit presque jamais les Memoires de Philippe de Commines: & peut-être n'est-il redevable de sa reputation, qu'au desir, qu'il prit d'imiter Louis XI. en lisant ce qu'en rapporte cet Historien. le Cardinal de Richelieu, capable lui-même de servir de modele aux plus grands Ministres, vou-

lut imiter en tout le Cardinal Ximenes : il se mit comme lui à la tête des Armées : comme lui il regenta les Princes, & les grands du Roiaume, & se rendit redoutable à toute l'Europe : & parce que Ximenes avoit établi les Ecoles de theologie de Complutes, le Cardinal de Richelieu entreprit de relever les Ecoles de Sorbonne. Enfin comme Ximenes avoit écrit des Traitez de theologie, ce Cardinal voulut laisser à la posterité d'excellens ouvrages de pieté, & de controverse. Il n'envia qu'une chose à Ximenes, & dont il ne put venir à bout ; c'étoit de voir son nom à la tête d'une Poliglote : on sçait qu'il offrit pour cela une somme considerable à M. le Jay, qui travailloit à la Bible, qui porte son nom ; mais la mort étouffa dans le Cardinal ce desir sçavamment ambitieux.

Les personnes judicieuses veulent aussi, que tous ceux qui prétendent arriver à la perfection, se forment sur la vie des grands hommes, qui ont parû dans l'état qu'ils embrassent eux-mêmes. Les Ecclesiastiques sur la vie de S. Athanase, de S. Chrysofome, de Dom Barthelemi des Martyrs, de S. Charles, ou de S. François de Sales ; ceux qui suivent les armes, sur la vie de M. de Montmorenci, du Duc d'Offone, de M. le Prince de Condé, ou de M. de Turenne ; les Princes sur la vie de Theodose, ou d'Henry IV. les Ministres sur celles des Cardinaux Ximenes, de Richelieu, ou Mazarin ; les Solitaires sur celle de S. Benoit, de S. Bernard, ou de M. de Rancé Abbé de la Trappe.

Quand je parle de la vie des grands hommes, je prétens y comprendre aussi la vie des saints Personnages, & de ceux qui se sont rendus recom-

mandables par leur science. Toutes ces histoires, qui tendent à la même fin, ont presque toujours quelques défauts, qui ne retombent point à la vérité sur les grands hommes, qu'elles nous représentent; mais sur le peu d'exactitude, ou le peu de jugement de leurs historiens. On croit avoir beaucoup fait, quand on y a inséré un grand nombre d'extases, de visions, de miracles, de prodiges, de faits extraordinaires, & de puerilitez indignes des grands hommes, auxquels on les attribue. Il seroit quelquefois avantageux d'ômettre ces histoires; parceque rarement on y ajoute foi; & jamais elles ne peuvent servir pour la conduite de la vie. S'il y a quelque chose d'imitable dans la vie des Saints, ce sont ces faveurs extraordinaires, qu'il n'est pas même permis de souhaiter. Je ne parle point des Ecrivains des bas siècles, c'est à dire depuis le IX. jusqu'au XVI. on n'a point de peine à se persuader, qu'au milieu d'une infinité de véritables miracles, ils n'en aient inséré beaucoup de faux. Mais il est surprenant, que de nos jours on ait écrit de ces minuties, indignes des personnes, sous l'autorité desquelles on les fait passer. Tel est l'accord que Ste. Rose fit avec des moucherons, & qu'on rapporte en ces termes : *Je vous mettrai à couvert dans ma cellule, pendant le grand chaud; vivons en bonne intelligence, sans que mes mains vous tuent, ni que vos aiguillons me blessent.* Ce qu'on dit de S. Ignace de Loyola, qu'étant dans le doute s'il tueroit un More, qui lui avoit nié la Virginité de la Sainte Vierge, il voulut, pour se déterminer, s'en rapporter à la mule sur laquelle il étoit monté. Que M. Ollier, autrefois Curé de S. Sulpice, avoit toujours deux Seraphins d'un Ordre supe-

superieur, qui lui avoient été legués par testament ; & que passant sur le Pont nôtre-Dame, tous les Anges Gardiens des Marchands se prosternoient, pour saluer les Seraphins de M. Ollier. Que quand Ste. Rose alloit le matin à sa cellule, les plus gros arbres du jardin inclinoient non seulement leur cime, & leurs branches ; mais aussi leur tronc, devant elle, comme pour lui rendre leurs hommages. Oliva, qui rapporte ce fait, assure qu'il ne se trouve rien de pareil dans l'ancienne histoire ; mais ce bon Pere n'avoit pas lû ce que rapporte Sozomene ; que JESUS-CHRIST étant en Egypte, il approcha d'Heliopolis, où il y avoit un arbre d'une grosseur extraordinaire. Le Demon qui s'étoit emparé de cet arbre, s'y faisoit adorer par tous les habitans du Pays. JESUS-CHRIST chassa le Demon, & l'arbre lui fit une profonde reverence pour le remercier de la grace, qu'il venoit de lui faire. Il ne sçavoit pas encore, qu'il n'y a gueres de petit Moine dans les X. XI. & XII. siècles de l'Eglise, & dans les suivans, que le clocher de son Eglise n'ait salué plusieurs fois jusqu'à terre.

Je ne veux point pour cela exclure des vies particulieres les Miracles, & les autres graces, que Dieu accorde à ses Serviteurs. Il les a fait pour nôtre sanctification ; & il est juste de lui en témoigner nôtre reconnoissance, en admirant ce qu'il opere lui seul dans les hommes, & en portant les autres à l'admirer. Mais quand la vie de ces saints Personnages ne se trouveroit pas remplie d'un si grand nombre d'histoires, elle ne laisseroit pas d'être toujours admirable. Je ne puis m'empêcher de rapporter à ce sujet, ce que dit une personne illustre de nôtre siècle, dans

210 METHODE POUR
la vie de Madame de Chantal. " Je n'ai point, dit-
» elle, * parlé des visions & des extases de la Mere
» de Chantal; & je ne dirai rien non plus de ses
» miracles. Sa vie me paroît le plus grand de tous
» les prodiges: & je suis bien plus étonné, qu'
» une femme ait eu la force, pendant cinquante
» ans, de ne rien donner à la nature, & de ne
» rien refuser à la Grace, que je ne le ferois de
» voir ressusciter les morts.

Mais un autre inconvenient, auquel on est encore sujet dans ces histoires particulieres, c'est d'y faire des fautes essentielles, ou par rapport à la Chronologie, ou par rapport aux faits. L'on n'a point de peine à croire, qu'une personne, qui écrit une histoire generale, peut commettre des fautes; parceque l'étendue de sa matiere l'empêche quelquefois d'en connoître également toutes les parties: ce qu'on se persuade difficilement d'un Ecrivain, qui ne fait qu'une histoire particuliere. Ses fautes sont plus préjudiciables, que celles des autres; parcequ'étant borné, on se persuade, qu'il a connu à fond ce qu'il écrit. M. de Valois (§) nous a donné un exemple considerable de ces sortes de fautes, qu'il a découvertes dans plusieurs Historiens, qui ont écrit la vie de Ste. Genevieve. On croit communement que c'étoit une paisanne; mais ce sçavant homme, montre par les historiens même, que c'étoit ou la fille du Seigneur de Nantere, ou de quelque Parisien de distinction, qui avoit en ce lieu là une maison de campagne. Ce que S. Germain Evêque d'Auxere lui dit, en la consacrant à Dieu,

* Vie abrégée de Madame de Chantal, sur la fin.

(§) Valeriana.

prouve assez qu'elle n'étoit pas villageoise. Ce S. Prelat lui recommanda de renoncer au luxe des habits , & de ne plus porter à l'avenir aucuns bijoux. C'est donc une marque qu'elle étoit de naissance à en porter , si elle eut voulu. Car ce seroit une chose ridicule d'ordonner à une pauvre païssanne , de ne jamais porter sur elle de bijoux d'or, & d'argent, ni de pierreries ; puisque quand même elle auroit eu la volonté de le faire , elle n'en auroit pas eu le moien. Quelques Ecrivains croient que M. Baillet a fait une faute à peu-près semblable , dans la vie de M. Descartes. Cet Historien dit , que * ce Philosophe avoit en Hollande une fille, nommée Francine ; & l'on a crû depuis , que cette histoire n'est qu'un conte fait à plaisir , par les ennemis de M. Descartes , à l'occasion d'une machine , qu'il avoit faite , avec beaucoup d'industrie , pour prouver demonstrativement, que les bêtes n'ont point d'ames ; mais que ce sont des machines fort composées , qui se remuent à l'occasion des corps étrangers , qui les frappent, & dont elles reçoivent une partie de leur mouvement. C'est ce qu'on sçait, dit-on, d'un celebre Cartesien , qui ajoûtoit , que M. Descartes aiant mis cette machine sur un vaisseau ; le Capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse , dans laquelle elle étoit enfermée , & que surpris des mouvemens, qu'il remarqua dans la machine, qui se remuoit , comme si elle eut été animée , il la jetta dans la mer , croiant que ce fut un Diable.

Il y a des personnes sçavantes , dont nous n'avons point d'histoire ; mais on peut quelquefois la recueillir de leurs ouvrages , & principalement

* *Melang. historiq. par Vigneul de Marville.*

de leurs lettres. Cependant il ne faut pas croire ; qu'on puisse toujours y reconnoître le caractère de leur esprit. Plusieurs personnes se peignent à la vérité dans leurs ouvrages ; mais il y en a d'autres , qui paroissant revêtu d'un double esprit, en montrent un dans leurs écrits , & réservent l'autre pour l'usage ordinaire de la vie , & pour la conversation. Il ne seroit pas difficile d'en apporter des exemples. Si l'on ne consideroit M. Nicole , que dans ses ouvrages, on se persuaderoit, que dans le particulier, il ne croioit un fait qu'après une exacte discussion de sa vérité ; on le prendroit pour un homme intrepide , que rien ne pouvoit ébranler. Cependant ceux, qui l'ont connu , sçavent , quelle étoit sa credulité ; il ajoûtoit foi à tous les faits , qu'on lui rapportoit ; parcequ'il ne pouvoit s'imaginer , qu'on le vouloit tromper. Il n'y avoit que la meditation , qui pût le faire revenir des choses , qu'il avoit crû trop facilement. Sa timidité étoit si grande , qu'à peine osoit-il sortir de sa maison , tant il aprehendoit les accidens imprevis , dont mille personnes avoient , disoit-il , été tuées ou blessées.

Nous ne marquerons pas ici de quelle maniere on doit se conduire dans la lecture de ces histoires particulieres. Comme elles sont toutes détachées, on peut aussi les lire separément. Il est à propos néanmoins de suivre cet ordre , qui paroît assez naturel. C'est I. de s'en proposer quelque une qui nous serve de modele , & de regle , pour nôtre conduite , comme nous l'avons déjà marqué. Il semble qu'on doit après cela lire les autres selon l'ordre des temps. Ainsi on peut voir les histoires du Cardinal Ximenes ; la vie de Charles-Quint ; l'histoire du Duc d'Albe ; la vie d'Elisabeth Reine

d'Angleterre ; l'histoire de Cromwel ; l'histoire du General Monk ; & les autres de ce caractere, dans les temps, où l'histoire d'Espagne, & d'Angleterre parlent d'eux. Mais les autres, qui n'ont point ce rapport à l'histoire civile, se doivent lire en étudiant l'histoire des sciences, dans lesquelles ils ont excellé. Tels sont les vies de Charles du Moulin, de Copernic, de M. de Peiresc, de Ticho Brahé, de M. Descartes, & de Fra Paolo.

§. 5.

Histoire des Arts, & des Sciences.

L'Histoire des Arts, & des Sciences ne consiste que dans la recherche de leur origine, de leur progres, & des grands Hommes, qui y ont paru. Quoi qu'il soit inutile à tout le monde de s'appliquer generalement à toutes les sciences, il faut néanmoins en connoître l'histoire.

La Theologie, qu'on doit considerer comme la premiere de toutes les sciences, a commencé avec les hommes : à peine ont-ils été créé, qu'il leur a fallu connoître leur Createur, & le rapport essentiel, qu'il y avoit entre lui, & les creatures. A regarder ainsi la Theologie on ne peut étudier son histoire, que dans les Livres sacrez, dans les écrits des Juifs les plus habiles, & dans les Traitez des saints Peres. Mais on peut encore, sous ce nom de Theologie, comprendre l'histoire des Religions du monde, & cette methode, avec laquelle on a traité les matieres de la foi, depuis le XII. siecle.

La connoissance de la Religion Judaïque servira de preparatif, pour connoître les Religions

des autres peuples. Mais pour en avoir une connoissance exacte , il faut étudier (comme nous l'avons déjà dit) les ouvrages , qui se sont faits depuis un siecle : tels sont les Religions du monde d'Alexandre Ross ; le Traité de l'idolatrie de *Vossius* ; celui que *Van Dale* a fait sur cette matiere ; le Traité de *Lilius Giraldu*s sur les Dieux des nations ; & l'ouvrage de *Schedius* sur la Religion des anciens Germains, des Gaulois, des Anglois, & des Vandales. On pourroit faire plusieurs observations sur cette matiere : mais nous croions qu'il est inutile d'en dire davantage ; parceque nous avons parlé des religions, & des mœurs au commencement de l'histoire de chaque nation.

Il faut avoir ensuite quelque connoissance de la seconde espece de Theologie, qui a été en usage depuis le XII. siecle. On peut d'abord, pour juger de sa methode, comparer quelqu'un des traitez des Theologiens de l'Ecole, avec les ouvrages des SS. Peres. Peut-être sera-t'on surpris, que la Foi étant toujourns la même, il se soit trouvé une si grande difference dans la maniere de l'expliquer. On peut consulter ensuite ce que M. de *Launoy* a écrit, sur les celebres Ecoles de l'Europe, de *Scolis celebrioribus* ; & le traité que *Stampelius* avoit fait auparavant, sur cette même matiere, & qui fut imprimé à Lubeck en 1616. sous ce titre, *Historia Scolastica, seu scholarum Theologicarum ortus & progressus*. Il faut y joindre la vie des Theologiens, qu'a fait Melchior Adam avec l'histoire de ceux, qui se trouveront ou dans les éloges de M. de Thou, ou dans les histoires qui se mettent quelquefois à la tête de leurs ouvrages.

Je ne m'arrête point à l'histoire du droit Eccle-

raistique, du droit Romain, ou du droit François; il suffira, pour le premier, de lire ce que M. *Florens* en a écrit. Et pour les autres, nous en avons en François des histoires particulieres.

Il semble que la varieté, qui se rencontre dans l'histoire de la Philosophie, en rend l'étude plus agreable, que celle de la Theologie. Il paroît, que chaque siecle a produit une methode particuliere de philosopher; & il y a eu autant de sectes, qu'il y a eu de grands hommes dans cette science. Nous n'avons sur cette matiere aucune observation à faire, qu'à indiquer les ouvrages, qu'on doit lire, pour en avoir quelque connoissance. Je crois qu'il est necessaire de commencer par le traité de *Vossius* sur les Philosophes, afin de se former une idée de toutes les sectes, qui ont paru. On peut lire après cela *Diogene Laërce*, la vie de Socrate par *Xenophon*, les Femmes philosophes de M. *Menage*, l'histoire de Copernic, & de Ticho Brahé par M. *Gassendi*, & celle de M. Descartes par M. *Baillet*; avec les histoires des Philosophes de *Melchior Adam*; celles de la Société Roiale de Londres, & de l'Academie des sciences de Paris. Le même *Vossius* a donné une histoire des Mathematiciens. L'histoire de la medecine, qui vient d'être imprimée en Hollande, les vies des Peintres & des Architectes, par Mrs. *Felibien*, peuvent suffire pour les sciences, dont ils traitent. Pour la Poësie on pourroit lire le jugement des Sçavans de M. *Baillet*, sur les Poëtes.

Les belles, lettres je veux dire, l'histoire des langues, & de l'éloquence demandent, qu'on y fasse quelque attention. Après avoir lû le jugement des Sçavans, sur les Grammairiens & les critiques, dans M. *Baillet*, les histoires des

Grammairiens , & des Rheteurs dans *Suetone* , l'histoire des Orateurs celebres dans *Plutarque* , & le traité de *Cicéron* , de *Claris Oratoribus* , on pourroit connoître le caractère de chaque nation pour l'éloquence. L'étude de cette histoire laisse un grand vuide , depuis le IV. siecle jusqu'à la fin du XV. parceque les Goths , & les Vandales , aiant commencé à ravager les Provinces de l'Empire Romain , y firent perir les sciences , & le bon goût , qui n'a commencé à se rétablir en Europe , que sur la fin du XV. siecle , & au commencement du XVI. Si nous avons l'histoire d'Erasmus , faite par M. *Joli* , Chantre de l'Eglise de Paris , elle suffiroit , & seroit seule capable de nous instruire à fond , de ce qui regarde le rétablissement des Lettres en Europe. Mais on doit y suppléer par la vie particuliere des Princes , qui ont favorisé les Lettres , comme François premier , & Laurent de Medecis ; & par la vie des grands hommes , qui y ont paru avec le plus de reputation. Je ne crois pas qu'on puisse finir cette étude par un ouvrage plus utile , & plus agréable que l'inimitable histoire de l'Academie françoise de M. *Peliffon*.

Il faut encore pour s'instruire de ces sortes de sciences , lire les Bibliothecaires , qui en ont écrit ; par exemple les traitez des Ecrivains Ecclesiastiques depuis le XII. siecle , pour la Theologie : les vies des celebres Jurisconsultes , & les Journaux de France , & de Hollande.

CHAPITRE XIV.

Des secours qui servent à étudier l'Histoire, qui sont les Memoires, les Lettres, les Negociations, les Traitez de Paix, les Panegiriques, les Oraisons funebres, les Histoires secrettes, les Satyres, & les Vaudevilles.

§. I.

Des Memoires.

ON ne croit pas qu'il y ait, avec les historiens ordinaires, de sources plus certaines, pour apprendre l'histoire, que les Memoires & les Lettres. Mais il faut distinguer, pour cela, les Lettres, & les Memoires des Ministres, & des personnes, qui ont eu le maniement des affaires, de ce que pourroient avoir écrit les simples particuliers, qui n'ont appris, que par d'autres, les choses, dont ils ont voulu nous instruire. On sçait bien, sans que je le dise, la difference, qui se trouve entre ces deux sortes d'Ecrivains. Les uns parlent en maîtres, parcequ'ils ne sont pas moins asseurez de la cause, qui a produit les evenemens, que des evenemens mêmes. Les autres ne parlent qu'en tremblant; & quand ils veulent decider, ce n'est ordinairement, que sur des conjectures, qui paroissent quelquefois vrai-semblables: mais qui sont presque toujourns fausses.

Ce n'est donc que sur la foi des premiers, qu'on se doit asseurer de la verité de l'histoire. Mais comme un seul homme ne peut pas tout

voir , il faut en consulter plusieurs sur un même regne ; parceque les personnes , qui ont donné leurs Memoires avec exactitude, ont laissé à d'autres le soin de faire connoître , ce dont ils n'étoient pas bien informés eux-mêmes. Un défaut néanmoins, qui est assez commun dans ces sortes d'ouvrages , c'est qu'on s'imagine se faire une grande reputation , en embrassant beaucoup plus de matieres , que les autres ; & l'on ne pense point que les particularitez , qu'on rapporte sur la foi d'autrui , venant à se trouver fausses , diminuent la créance , qu'on pourroit ajoûter aux événemens, dont on a été les témoins oculaires. Toute la sincerité qu'on remarque dans Cesar , n'a point empêché, qu'on n'ait porté ce jugement * de ses Memoires , qu'ils étoient écrit avec trop peu de soin , & avec trop peu d'égard pour la verité ; parcequ'il avoit crû trop legerement la plus grande partie de ce qu'on lui avoit raconté des actions des autres. Cette negligence n'a point manqué de faire dire , que sa candeur n'étoit point à l'épreuve , lorsqu'il falloit parler de lui ; & que si on lui faisoit la grace de ne point croire, qu'il ait affecté ce défaut, on doit dire au moins, que sa memoire ne lui a pas été fidele.

Il y a encore une autre remarque à faire , sur les Memoires que publient, les Ministres, ou les personnes , qui se sont trouvées dans les affaires , c'est de penser moins à nous instruire , qu'à se justifier. On s'imagine qu'on va lire une histoire, & l'on ne trouve qu'une apologie , dans laquelle même , on porte quelquefois les faits au-delà du vrai-semblable. Il arrive que ces histoires dege-

* *Suetone in Casare. Cap. 56.*

nerent en disputes, la dispute ne produit que des injures, & se resout tout au plus en differens personels. Si ces écrivains ne font pas leur apologie, ils sont sujets à nous dire, non pas ce qu'ils ont fait; mais ce qu'ils devroient, ou ce qu'ils voudroient avoir fait. *Pontis* n'a pas été exempt de ce reproche: quoi qu'on ait crû trouver dans ses Memoires beaucoup plus de sincerité, & de candeur, qu'on n'en remarque dans les autres.

Les Memoires n'ont été en regne, que depuis Philippe de Commines: aussi ne voions nous pas avant ce temps-là, que nôtre histoire soit éclaircie, comme elle l'a été depuis. Le succes qu'eut cet ouvrage, fit penser à plusieurs Seigneurs de ne point cacher, ce qu'ils auroient pu sçavoir par eux-mêmes des secrets de l'Etat. Mais il arrive rarement, qu'on trouve des personnes aussi judicieuses, & aussi sinceres que l'étoit *Philippe de Commines*: on l'a regardé dans ces derniers siecles comme le restaurateur de l'histoire. L'on a crû faire honneur à Polybe, l'un des meilleurs historiens de l'antiquité, de mettre son histoire en parallele, avec les memoires de cet Ecrivain. On ne peut gueres s'empêcher de penser de lui, ce qu'en ont crû Juste Lipse & Montagne, que sa penetration, & la seureté de ses conseils, devoient porter à le prendre pour un guide assure dans le maniemment des affaires; que l'admirable simplicité avec laquelle il est écrit, fait paroître sa bonne foi; qu'il parle de lui-même sans vanité, & des autres sans jalousie. Enfin on ne lui reproche que tres-peu de défauts, en comparaison des grandes qualitez, qu'on lui attribue. Nous avons eu depuis ce temps-là un grand nombre de memoires; mais tous ne meritent pas qu'on les

mette dans une même égalité. L'on a toujours estimé plus que les autres, ceux des Seigneurs *du Bellay*, du Maréchal *de Montluc*, de *Dupleffis Mornay*, de *M. de Sulli*, du Maréchal de *Castellau* : ceux de *Montresor*, de *M. de Roban*, de *Pontis*, & de *M. de la Chatres*. Ceux de *M. de la Rochefoucault* ont passé pour un chef - d'œuvre de bon sens, & de politesse. Je mets encore au rang de ces premiers, les *Memoires de Brantôme* ; quoi qu'il y ait des endroits, qu'il n'a écrit que sur la foi des autres, & qu'il ait eu dessein de nous apprendre, qu'il connoissoit autant les secrets des Dames de la Cour, que l'interieur des grands hommes, dont il a fait l'histoire. Il faut dire à sa louange, qu'il a donné des lumieres sur des faits, qu'on traitoit de fables, avant la publication de ses memoires. On doit encore se servir avantageusement de tous les memoires qui ont été publiez pendant la Ligue ; du *Recueil de l'Abbé de S. Germain*, contre le ministere du Cardinal de Richelieu ; du *Recueil* fait pendant la minorité du Roi, ou les guerres de Paris ; & le *Procès de M. Fouquet*. Quoique la plûpart de ces memoires soient, ou des apologies, ou des invectives ; ces invectives neanmois ne laissoient pas d'être fondées sur quelques faits ; mais il faut beaucoup plus de précaution dans cette lecture, que dans aucune autre. Toutes les personnes, qui ont quelque experience, sont persuadées que *M. Fouquet* a traité admirablement bien tout ce qui regarde les finances. Outre le bon sens, & l'esprit qui regne dans ses ouvrages, on y a découvert des secrets inconnus jusqu'alors, qui ont fait croire, que les défenses de ce Ministre ne devoient jamais sortir des mains d'un

Prince, ou des personnes, qui ont le maniement des finances. Je ne parle point ici des memoires qui passent sous le faux nom du Comte de Rochefort: on n'ignore pas que ce ne soit un Roman écrit avec tant d'esprit, & de politesse, qu'il feroit croire volontiers que tout ce qu'il rapporte est veritable; parcequ'on souhaiteroit qu'il le fut. Peu de personnes sçavent, qu'ils font d'un Gentilhomme connu dans le monde sous differens noms, & que l'on a vû, revêtu de caracteres assez bizarres.

Cette fureur des Memoires a été si grande, depuis quelques années, qu'il n'y a point à present de petit Gentilhomme, qui ne veuille donner les siens. Il suffit qu'il se soit trouvé à la tête d'une compagnie, qu'il se soit batu deux, ou trois fois en duel, qu'il ait eu quelques intrigues amoureuses: tout cela mêlé avec les épisodes de quelques Soldats, ne peut manquer de fournir une ample matiere. Je me suis étonné vingt fois, non pas de ce qu'on ait publié les Memoires d'une personne de qualité, qui a paru avec éclat dans le monde; mais de ce qu'il les avoit lui-même écrit, n'ayant rien de bien considerable à nous apprendre que des *Preceptes*, des *Questions* & des *Maximes d'amour*, qu'il avoit fait pour plaire à quelques Dames.

§. 2.

Des Lettres.

J'Ai dit qu'il falloit mettre la même distinction dans les Lettres, que dans les Memoires. On sçait assez, qu'on y trouve l'histoire dans toute

sa pureté ; les passions des hommes y sont bien mieux représentées que dans les historiens mêmes. L'homme s'y peint plus vivement, & y explique avec plus de sincérité les causes, qui l'ont porté à agir, c'est ce qu'on remarque dans les Lettres de *S. Cyprien*, dans celles de *S. Augustin*, de *S. Jérôme*, de *S. Leon*, de *S. Gregoire*, dans le Recueil du *P. Lupus*, dans celles de *Fulbert*, & d'*Yves de Chartres*, de *S. Bernard*, de *S. Anselme*, & d'une infinité d'autres, où l'on voit l'histoire de l'Eglise plus détaillée, que dans les historiens mêmes.

La plupart des Lettres des Princes, & des Ministres se trouvent quelquefois interées dans les memoires, ou dans les negociations ; comme dans les memoires de *M. le Duc de Nevers* ; dans ceux de *Mrs. de Bellievre*, & de *Silleri*, sur la paix de *Vervins* ; dans les negociations du *President Jeannin* ; dans les memoires de *M. de Sulli* ; & dans ceux qu'on a dressé sur le ministere du *Cardinal de Richelieu*. J'ai parlé ailleurs des Lettres de *Busbeque*, & de celles du *Cardinal d'Offat* : mais je ne puis m'empêcher de dire quelque chose de celles du *Cardinal Mazarin*, à cause du plaisir qu'elles firent aussitôt qu'elles parurent. On y remarque que ce Ministre étoit si dévoué au bien de l'Etat, qu'on a enfin été persuadé, qu'il confideroit plutôt la gloire de son Maître, que ses intérêts particuliers. Il y en a quelques-unes, dans lesquelles on trouve ce caractère exprimé d'une maniere si sincere, qu'il est difficile de se mettre dans l'esprit, qu'il se fut déguisé jusqu'au point, de ne laisser rien appercevoir parmi ses expressions, ou même dans sa conduite, qui put nous faire juger des vûes particulieres d'intérêt, ou d'établissement, qu'il auroit eûes.

Il y a tout lieu d'être surpris de l'estime, qu'on a eu pour les lettres de quelques particuliers; par exemple pour celles de M. *Patin*. On a crû y trouver quantité de faits historiques; & il est arrivé, par une étrange bizarrerie, que ce Medecin n'avoit ordinairement, que de fausses nouvelles à mander à ses amis. Souvent il écrivoit moins ce qui arrivoit, que les choses qui lui venoient dans la pensée. On ne peut assez blamer sa negligence dans les faits les plus connus, comme lorsqu'il dit, (1) que Voiture étoit de Paris, quoique tout le monde sçache, qu'il étoit d'Amiens: il dit, (2) que l'éloge de Calvin, qui est dans les Hommes Illustres de Papyre Maïson, est de ce sçavant Homme; personne cependant n'ignore, qu'il ne soit de M. Gillot, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, qui a travaillé à la Satyre Menippée. Je pourois rapporter un nombre infini de ces sortes de fautes; mais cela feroit un livre plus gros que ne feroit les volumes de ses Lettres. D'un autre côté on remarque que les portraits qu'il donne; sont des portraits de fantaisie, qu'il faisoit apparemment, ou pour se divertir, ou pour divertir les autres. On en voit un exemple dans ce qu'il dit, (3) du P. Petau; " que c'étoit un homme fâcheux, mordant & medisant; qui n'a jamais écrit, que pour refuter quelqu'un; qu'il a fait deux volumes, pour refuter Scaliger, contre lequel il a vomis des charretées d'injures, bien qu'il fut mort 20. ans auparavant; qu'il n'a écrit sur S. Epiphanes, que pour reprendre à chaque page

(1) Lettre du 15. Septembre 1650.

(2) Lettre du 24. Mai 1650.

(3) Lettre du 16. Février 1645.

„ le Cardinal Baronius; qu'il a fait imprimer des
 „ ouvrages contre la Peyre, Grotiu, & Saumai-
 „ se, afin d'avoir le plaisir de leurs dire des inju-
 „ res; qu'il a écrit contre M. Arnauld sur la fre-
 „ quente Communion, mais qu'il y a perdu son
 „ escrime; enfin que ce Pere n'écrit que pour fai-
 „ re le Baron de Feneſte, & pour contredire à
 „ tout venant, comme s'il étoit agité de quelque
 „ mauvais genie de sédition & de contradiction.
 Il ne faisoit pas même difficulté d'inventer jus-
 qu'aux plus énormes impietez, pour noircir la ré-
 putation des grands Hommes. Je n'en veux pas
 d'autres exemples, que ce qu'il avance contre le
 Cardinal de Richelieu, & M. de Marca." Le
 „ Cardinal de Richelieu, dit-il, * qui aimoit
 „ assez à rire, lorsqu'il n'étoit point tourmenté
 „ de sa bille noire, demanda un jour au Docteur
 „ Mulot son Confesseur, combien il falloit de
 „ Messes, pour tirer une ame du purgatoire. Le
 „ Docteur lui répondit, que l'on ne sçavoit pas
 „ cela, & que l'Eglise ne l'avoit pas défini. Le
 „ Cardinal lui repliqua, c'est que tu n'est qu'un
 „ ignorant, & moi je le sçai bien: il en faut au-
 „ tant qu'il faudroit de pelotes de neiges, pour
 „ échauffer un four. La fausseté qu'il dit (§) de
 „ M. de Marca, n'est pas moins considerable; il
 „ avance qu'il étoit de bas-lieu; qu'il devint
 „ Ministre du parti des Réformez, dont il étoit;
 „ que s'étant changé, il se fit Jesuite; puis
 „ aiant quitté la Societé, il se maria, & devint
 „ Conseiller au Parlement; & après cela Presi-
 „ dent." Il se trouve néanmoins, quoiqu'en dise M.

* Lettre du 2. Juin 1657.

(§) Lettre du 28. Juin 1652.

Patin, que les Parens de M. de Marca étoient Nobles, & qu'ils font remonter leur Genealogie jusqu'au XI. siecle, où un Garcias de Marca, Capitaine de Cavalerie rendit de grands services à Gaston, Prince de Bearn. Il commença à y avoir des gens de Robe dans cette famille en 1444. M. de Marca naquit en 1594. & comme les Huguenots étoient, alors les maîtres dans le Bearn, & que les Curez n'y faisoient presque aucune fonction; son pere, pour avoir la consolation de voir bâtiser son fils dans le sein de l'Eglise Catholique, le fit porter au Monastere de S. Pé de Generes du Diocèse de Tarbes, où il reçût le Batême des mains d'un Religieux de cette maison. Dès qu'il eut fait ses études, tant d'humanité, & de Philosophie, que de Droit civil & canon, sa principale occupation fut de disputer contre les Huguenots, & de les convertir; ce qu'il continua lorsqu'il fut marié. On donnera, tant qu'on voudra, le nom d'honnête-homme à ce Medecin; je n'en croirai point davantage, persuadé, comme je le suis, que l'honnête-homme est inseparable du veritable Chrétien. L'on peut remarquer par tous ces endroits le peu de fond qu'on doit faire sur les particuliers, qui nous ont laissez dans leurs lettres des faits historiques, qui regardent les affaires d'Etat, puis qu'il se trompent si lourdement dans des choses, qui devoient leur être plus conuës, que les secrets du conseil. Je sçai que la mauvaise foi de M. Patin ne doit pas faire regarder tous les autres, comme des personnes suspectes: mais si c'étoit ici le lieu de montrer combien ces sortes d'Ecrivains commettent de fautes, l'on se persuaderoit peut-être, que si l'on ne remarque point dans leurs Lettres toutes

ces erreurs , c'est peut-être parcequ'on ne les a point examiné de fort près.

§. 3.

Des Negociations , & des Traitez de Paix.

LEs Negociations , les Traitez de paix , & les Missives des Ambassadeurs , ne sont pas moins utiles , que les Lettres des Princes , & les Memoires. C'est dans ces sources , qu'on doit apprendre , quels sont les droits , & les prétentions des Couronnes. On y voit les ressorts , & les intrigues des Ambassadeurs ; enfin c'est presque là seul , qu'on trouve tous les raffinemens de la politique , & l'esprit des Cours. Nous avons depuis quelques années des Recueils assez amples de ces Negociations , & de ces Traitez , comme de la Paix de Vervins , de celle de Nimegue , & de Ryswich. Il y en a encore un Recueil general publié à Paris ; mais il n'est point à comparer à celui , qui a été publié en Hollande , depuis quelques années , en 4. volumes in folio ; quoique l'un , & l'autre soient fort imparfaits , & remplis d'un nombre presque infini d'ignorance , & de fautes grossieres. On peut voir encore quelques-uns de ces Traitez , dans le deuxième volume de l'histoire de l'Empire de M. Heiss. Les Missives , que M. Dupuis a publié sur le Concile de Trente , sont admirables pour connoître l'esprit des François , par rapport à ce Concile.

§. 4.

Des Panegiriques, & des Oraisons funebres.

JE me persuade aisément, que bien des personnes croiront, qu'on ne peut mettre au nombre des pieces, qui servent à l'histoire, les Panegiriques, & les Oraisons funebres. L'on n'ignore point, que ces discours, dans lesquels on nous dit avec un air de franchise, qu'on va dépeindre le cœur des grands hommes, ne sont tout au plus, qu'un coloris, qui sert à couvrir leurs défauts, ou un voile, qu'on tire à nos yeux, pour nous ôter la connoissance de leurs actions les plus secretes. Mais il arrive aussi que nôtre malignité ne peut s'empêcher de lever ce même voile; afin de voir ce qu'on nous veut cacher, & nous en faisons pour lors un paralelle, avec ce qu'on nous montre. Cela ne manque pas de faire dire, ou au moins de faire penser, que ceux, qui sont exposez à recevoir de grands éloges, donnent également sujet à de cruelles fatyres. Ainsi l'on ne peut gueres s'appuyer sur les Panegiriques, qu'on presente aux Princes, ou qui se prononcent devant eux. On n'auroit pas de peine cependant à reconnoître, qu'ils sont veritables, si les Orateurs, qui les ont fait, eussent osé dire le contraire.

Pour les Oraisons funebres, je n'en ai jamais lû, que je n'aie repassé dans mon esprit ces agréables vers d'un de nos Poètes :

*Ne vous fiez nullement
A cet Avocat celebre,
Je vous assure, qu'il ment
Plus serré qu'un compliment,
Ou qu'une Oraison funebre.*

Jeme suis toujours imaginé, que ces sortes de Pièces ne contenoient, que l'histoire de l'ambition des hommes ; qu'elles étoient assez inutiles aux personnes, qui en fournissoient la matiere , & qu'il n'y avoit que les Orateurs, qui en tirassent quelque avantage ; parcequ'alors ils commençoient à se revêtir de la vanité, qui abandonne les grands Hommes dans le tombeau ; lorsqu'ils pensoient que les tours de leurs esprits, & les ornemens de leur éloquence, alloient animer une seconde fois les actions des Heros , pour ne plus faire dans la fuite, qu'un même corps, qui rendroit leur memoire aussi celebre, que celle des grands hommes, qu'ils préconisoient. La verité n'en étant pas le fondement, les Orateurs, qui les composent n'ayant pas même le dessein de nous persuader; mais uniquement celui de nous plaire ; nous ne devons pas faire aussi plus qu'ils exigent de nous. Il faut les lire pour le plaisir, & non pour y rechercher la verité des faits ; autrement on se verroit exposé à croire une infinité d'histoires, dont nous connoissons d'ailleurs la fausseté. L'on se formeroit par exemple une haute idée de la pieté de ce General, qui avoit, au rapport de son Panegiriste, une devotion particuliere à la Sainte Vierge. On avoit bien dit de lui, qu'il a possédé toutes les qualitez d'un grand Capitaine * en un degré fort éminent ; l'intrepidité dans les perils ; une pleine tranquillité d'esprit, au milieu du plus grand bruit des armes : & si on l'a reconnu pour supérieur à lui-même dans les embarras, & le tumulte, on n'a pas crû que sa devotion le

* M. Pexant | *Eloges des Hommes Illustres. Tom. 2. Eloge. 16.*

rendit de beaucoup supérieur aux autres. Il en avoit ce qu'en ont quelquefois les grands Seigneurs , autant qu'il en faut pour leur intérêt.

Ainsi pour découvrir la vérité de l'histoire , l'on ne peut aucunement s'en rapporter à ce que nous lisons dans les anciens Panegiriques; comme celui de Trajan, par *Pline* le jeune; ceux de Constantin , de Maxence , & de Maximin. L'usage qu'on en peut faire se réduit tout au plus à rectifier la Chronologie des événemens , dont ils ont parlé. Quoi qu'ils ne soient pas véritables en tout, ils n'auront point falsifié les Epoques ; parcequ'ils n'avoient aucun intérêt à le faire.

J'excepte néanmoins du nombre de ces Panegiristes les saints Peres , qui nous ont laissé quelques Oraisons funebres , comme *S. Ambroise*, *S. Gregoire de Nazianze*, *S. Gregoire de Nisse*, & *S. Basile*. L'on est si persuadé , qu'ils auroient plutôt laissé perir l'Univers entier , que de taire le moindre mensonge , qu'on ne peut gueres se dispenser de croire les faits , dont ils se disent les témoins oculaires, ou qu'ils ne rapportent, qu'après les avoir mûrement examiné.

§. 5.

Des Histoires secretes.

JE ne parle ici des histoires secretes , que pour montrer le peu de fond , qu'on doit faire sur ces sortes de pieces. Ce sont de voluptueuses imaginations , qui ne paroîtroient point agréables, si l'on ne joignoit à la vérité de l'histoire , des incidens , qui dépeignent la galanterie, non pas telle qu'elle est ; mais telle qu'on fouhaiteroit , qu'elle

fut ; c'est à dire séparée des chagrins , & des amertumes, dont Dieu a voulu , qu'elle se trouva toujours accompagnée. Il a parû néanmoins, qu'on avoit dans ce siècle , une espece de fureur , pour faire , & pour lire ces libelles ; & parcequ'on y a trouvé quelques intrigues veritables , on a crû qu'il n'y en avoit point de fausses. On n'a point fait assez de reflexions , sur le vrai-semblable, qui n'y est pas quelquefois observé. En effet d'où pouvoit-on sçavoir les entretiens, qui se sont passé tête à tête. Une preuve même que les lettres, qui s'y trouvent ne sont pas veritables , c'est qu'elles ne sont ordinairement , que des traductions de celles d'Aristenette, des élegies d'Ovide, des plus dangereux endroits de Catule, & de Petrone , & des lettres d'Heloïse , & d'Abelard. Ces ouvrages peuvent bien nous donner une connoissance generale de la corruption des Cours , qu'elles nous dépeignent ; mais il y auroit de la folie à vouloir , sur leur autorité , rapporter quelques faits particuliers. En effet le grand nombre de fables , qui s'y trouvent mêlées , avec des histoires veritables , nous fait naturellement croire , que nous devons regarder toutes ces histoires, comme autant de suppositions , à cause de la difficulté qu'il y auroit à separer la verité , des fables, dont elle est revêtuë. Ainsi l'on ne doit point rechercher dans ces libelles, l'histoire secreete des Cours ; puisqu'on la peut trouver ailleurs plus fidelement , & avec moins de dangers. C'est le jugement qu'on doit porter des *Histoires secretes de Bourgogne* , des *Memoires des Cours d'Espagne* , & d'*Angleterre* , & de cent autres livres de même caractere , faits en dépit du bon goût, & de la verité.

§. 6.

Des Satyres.

ON ne peut point s'appuier davantage sur les Satyres, que sur les histoires secretes: comme l'unique but, qu'on s'y propose, est de médire; l'on cherche toutes les voies possibles, pour mettre un homme dans le point de vûë, où l'on remarque infailliblement tout le foible qui est en lui. On déguise ce qui pourroit le rendre estimable, & l'on ne manque point de donner un air de ridicule aux actions même les plus serieuses.

Quoique ces sortes de pieces ne soient pas ordinairement d'un grand usage, il en faut excepter néanmoins quelques-unes, qui meritent une attention plus particuliere, que les autres. Je veux dire celles, qui ont eu quelques reputations, & sur la foi desquelles, on ne laisse point de rapporter quelques faits. Je ne parlerai ici, que de deux, qui sont tres-considerables; l'une est la Satyre de l'Empereur *Julien*, contre ses Predecesseurs; l'autre est cet ingenieux, & agréable ouvrage, qui fut fait du temps de la Ligue, sous le nom de *Catholicon d'Espagne*, & de *Satyre Menippée*.

L'on est assez partagé sur la Satyre de l'Empereur *Julien*. Quoiqu'on avouë, qu'il y ait beaucoup d'esprit, & d'agrement; on a jugé néanmoins * que la prudence ne regnoit point partout, & que ses jugemens n'étoient point assez équitables. Des personnes, cependant tres-habiles, & tres-judicieuses, ont crû y remarquer le

* *Tristan, Commentaires historiques.*

contraire, à l'exception de ce que Julien dit contre l'Empereur Constantin. L'on ne doit point s'étonner, qu'animé comme il l'étoit contre la véritable Religion, il ait dit tant de fausseté, contre un Prince, qui en avoit été le premier défenseur. Quand même on ne devoit point en croire Julien sur sa parole, il est toujours avantageux de lire cette piece, avec les sçavantes remarques de M. *Spanheim*.

La Satyre Menippée sert moins à nous donner des éclaircissemens sur les faits historiques, qu'à nous faire connoître l'esprit de la Ligue, & le caractère des personnes, qui y avoient le plus de part.

Je ne parle point des autres Satyres, où les noms sont déguisez, comme pourroient être celles de *Petrone*, de *Rabelais*, & de *Barclai*. L'incertitude du temps, dans lequel a vécu le premier de ces Auteurs, nous marque assez, qu'on ne peut gueres sçavoir, si c'est la Cour de Neron, ou de quelque autre Prince, dont il nous a donné le portrait. L'utilité qu'on en peut retirer, ne tombe que sur la politesse, qu'on y trouve; mais qu'on n'y trouve que chargée de tout ce que la pudeur voudroit bien n'y pas voir, comme l'a remarqué un sage * Critique.

La Satyre de *Rabelais*, est la première, qui ait paru en françois. Quelques personnes s'imaginent, que c'est le portrait de la Cour, & des Princes, sous lesquels il a vécu : mais c'est moins l'histoire de son temps, que la censure, non pas de ce qu'il y avoit ; mais de ce qu'il croioit censurable dans tous les hommes, & dans toutes les scien-

* *Iuste Lipsæ.*

ces. Je m'étonne que des personnes aussi judicieuses, que Scevole de Sainte Marthe, & M. de Thou * aient donné de si grands éloges à cet ouvrage ; puisque toute sa beauté ne consiste, que dans de ridicules hiperboles, qui l'ont fait regarder par nos plus judicieux (§) Ecrivains, comme une piece fade, & insipide, qu'un honnête-homme a toujours regret d'avoir lû. Le bon goût, qui est de tous les siècles, & qui ne remarque plus dans cet ouvrage la politesse, qu'on croioit y voir autrefois, nous donne lieu de penser, que c'est moins le bon sens, qui l'a fait écrire, qu'une imagination échauffée, qui prétendoit se divertir aux dépens de la pudeur de tout le genre humain.

La Satyre de *Barclay*, quoique plus sage, & plus modérée, n'a gueres plus d'utilité, que ces deux premières. Ces sortes d'ouvrages sont des chiffres, qu'on ne peut pas être seur d'avoir découvert ; & l'on doit dire en general, qu'elles servent moins pour apprendre l'histoire, que l'histoire ne sert, pour en connoître tout le fin, & toute la delicateffe. C'est ce qu'on remarque, par les sçavans Commentaires, que M. *Sphanheim* a été obligé de faire sur les *Cesars* de Julien, pour en verifïer tous les portraits, & par les notes,

* *Ingeniosissimum opus composuit (Rabelæsius) in quo omnium ordinum homines deridendos propincavit. M. de Thou, dans son histoire. Ejusmodi sunt (Rabelæsi) facetiæ) ut lectorem quemlibet eruditum capiant, & incredibili quadam voluptate perfundant. Scevole de Sainte Marthe dans ses éloges.*

(§) M. Nicole, dans la Dissertation, qui est à la tête de l'*Epigrammatum delectus*.

234 M E T H O D E P O U R
qu'on a mise dans le *Catholicon d'Espagne*, pour
en expliquer ce que le temps avoit couvert de
quelque obscurité.

§. 7.

Des Vaudevilles:

J E ne dirois rien ici des Vaudevilles, si l'on
n'avoit point avancé ce paradoxe, sous le nom
de M. Menage, * qu'un Recueil de Vaudevilles
est une piece necessaire à un Historien, qui veut
écrire sincerement. J'aimerois autant qu'on me
dit, que les Satyres de Perse, & de Juvenal peu-
vent nous donner de grandes lumieres, pour sça-
voir l'histoire secrete de leur siecle. Jusqu'à pre-
sent on avoit judicieusement pensé, qu'il falloit
sçavoir à fond l'histoire de Neron, pour bien
entendre Perse; mais jamais cette imagination
n'étoit venuë dans l'esprit, qu'il falloit étudier Per-
se, pour connoître la Cour de Neron.

C H A P I T R E X V.

*Des autres secours qui servent à étudier l'Histoire,
qui sont les Chartes, les Inscriptions, & les
Medailles.*

§. 1.

Des Chartes.

L Es Chartes sont dans l'histoire infiniment plus
necessaires, que les ouvrages, dont nous ve-
nons de parler. On sçait que c'est uniquement

* *Menagiana tom. 2,*

sur ces pieces , que sont fondées les histoires des Familles , des Congregations , des Abbayes , & quelquefois même des Villes , & des Provinces. Elles servent ordinairement à rectifier la Chronologie des Princes, sous lesquelles elles ont été faites ; parcequ'étant originales , ou n'ayant point passé par beaucoup de mains , on a lieu de croire qu'elles sont moins falsifiées , que les ouvrages , dont il s'est répandu un grand nombre de copies. Elles ne sont pas même inutiles , pour l'explication de plusieurs faits historiques. Quelques Sçavans avoient crû , par exemple , qu'Hilduin étoit l'auteur de cette fable , que S. Denis l'Areopagite avoit été envoié dans les Gaules du temps des Apôtres. Mais une Charte de Thiery II. Roi de France , publiée d'abord par le P. Mabillon , & r'imprimée ensuite dans la dernière Edition de S. Gregoire de Tours , montre , que cette opinion , quoique fausse , avoit cours plus de 100. ans avant Hilduin.

Il faut avouër cependant , que les Chartes ne sont pas utiles à ceux , qui ne veulent avoir qu'une connoissance ordinaire de l'histoire ; leur nécessité ne s'étend , qu'à un nombre limité de personnes : mais les lumieres qu'en tirent ces mêmes personnes se répandent facilement sur tous les autres. Quoique ces sortes de pieces soient en usage depuis les commencemens de nôtre Monarchie , nous ne voions pas néanmoins , qu'il y en ait dans ces premiers temps un si grand nombre , qu'il y en a eu dans le VIII. siecle , & dans les suivans. La pieté des Rois de la deuxième Race , les grands biens , qu'ils firent non seulement aux Eglises de France ; mais encore à celles d'Allemagne , d'Espagne , & d'Italie , qui étoient

sous leur domination, nous en ont produit un nombre presqu'infini. Les autres Seigneurs, à leur exemple, firent quelques biens aux Eglises, qui étoient sur leur terres. Leur successeurs imiterent en cela la pieté de leur pere; & c'est par les titres, qui s'en dresserent pour lors, qu'on apprend conjointement, & l'histoire des Eglises particulieres, & la genealogie de ceux, qui les ont dottées. Les autres Chartes sont ordinairement des privileges, que les Princes accordoient aux Villes, en faveur d'un Siege, ou de quelque action memorable, ou même ce sont des exemptions, que les Papes ont données à des Eglises, ou à quelques Monasteres, à la recommandation des Princes.

La malice des hommes s'est étenduë jusques sur ces monumens, qui paroissoient ne devoir point se ressentir de leur corruption. Non seulement on en a falsifié beaucoup; mais on en a supposé un nombre presqu'infini. Il se trouve même des livres, où il y en a plus de fausses, que de veritables. C'est le jugement que M. Duchesne * porte des *Memoires & des recherches de France, & de la Gaule Aquitanique*, imprimez à Paris en 1581. sous le nom de *Jean de la Haye*: plusieurs Critiques ont crû que des Communautez, assez regulieres avoient peine à lever les doutes, dans lesquelles on étoit sur les Bulles, qui servent de fondement à leurs Privileges. On a mis dans ce nombre ceux de S. Germain des Prez, de S. Medard de Soissons, la Bulle Sabbatine des Carmes. Mais on croit, que la plûpart de ces Privileges ont été justifiez de maniere, qu'il faut

* *Bibliothèque des Historiens de France page 291.*

avoir , à ce qu'on dit , beaucoup de delicateſſe , pour n'être pas content des apologies , qu'on en a faites.

Nous avons dit , qu'il y avoit des Chartes ſuppoſées , & qu'il s'en trouvoit d'autres , qui n'étoient que falſifiées. Ces dernieres ſont les plus difficiles à reconnoître ; parceque ceux , qui étoient les maîtres des originaux , venant à les copier ajoûtoient tout ce qui étoit convenable à leurs intérêts , ou retranchoient , ce qui leur étoit contraire. L'on ne peut verifler leur falſification , que par les Chartes originales , quand elles ſont encore en nature ; ou par des Lettres , & d'autres Privileges oppoſez , qui ſoient donnez après ceux , contre leſquels on a quelques préjugez.

Il eſt plus facile de reconnoître les Chartes , qui ſont entierement ſuppoſées. On peut dans ces ſuppoſitions avoir pris l'une de ces deux voies. I. Un homme verſé dans la lecture de ces pieces , en aura fait une de ſa tête , dans laquelle on retrouve , & le ſtile , & les manieres du ſiecle , où il vivoit ; ou bien II. l'on aura pris le corps d'une autre Charte , dans laquelle on n'aura fait que changer l'endroit , qui ſert de motif à la ſuppoſition.

Une regle , qui découvre également la fauſſeté de ces deux fortes de Chartes , conſiſte dans les Notes chronologiques , qu'on y met ordinairement. Si l'on ſe ſert , par exemple , d'Epoques , qui n'étoient point encore en uſage dans le tēms , où l'on ſuppoſe que ce titre a été fait , comme cela peut arriver dans des pieces , qu'on croiroit être du X. ſiecle , ou des précédens , & qui cependant ſeroient marquées par les années de l'Ere chreétienne , qui n'a été en uſage dans ces monumens publics , que dans l'onzième ſiecle ; ou

s'il s'y trouvoit quelque faute, par rapport au regne des Princes, sous lesquels on dit qu'elles ont été faites; ou même qu'elles fussent signées par des personnes, qui étoient déjà mortes; & qu'on y trouva le nom de quelque autre qui n'auroit vécu que long-temps après. Il faut néanmoins se servir de cette regle, avec quelque moderation; car il est arrivé, que dans la suite on a ajoûté des Notes chronologiques, qui ne se trouvoient point dans les originaux. C'est ce que le Pere Mabillon remarque à l'occasion d'une Lettre du Pape Honorius, dattée de l'an de JESUS-CHRIST 634. & rapportée par Bede, qui paroît y avoir ajoûté lui-même cette datte. Il pourra même y avoir quelque corruption, par rapport au regne des Princes, sans qu'on doive, pour cela, s'inscrire en faux contre ces Chartes, pourvû que ces fautes ne viennent point des originaux; mais seulement des copistes. L'on n'ignore point qu'il est facile de corrompre un chiffre, par exemple dans une Charte, où il y auroit *anno II. Lotharii*, on peut lire *anno V.* si les deux jambes du nombre II. étoient trop approchées par le bas, comme cela peut arriver. Ou même, par une autre alternative, s'il y avoit un V. mal formé, & qui ne fut point fermé par le bas, on le prendroit pour un II. ce qu'on regarderoit aussi-tôt comme une faute, qui pourroit faire douter de la verité d'une Charte, si l'on n'avoit soin d'ailleurs de l'examiner avec attention.

I. Mais une regle particuliere, qui sert à reconnoître la premiere espece de supposition, consiste dans le paralelle, qu'on doit faire du stile, & de l'esprit de cette Charte avec celles qui sont incontestablement de ceux, à qui on

l'attribuë , ou au moins avec d'autres du même siecle , quand on n'en trouve point de la même personne.

II. Il n'y a pas de moien plus seur pour verifier la seconde espece de supposition que de montrer , que ces Chartes supposées ont été copiées sur d'autres plus anciennes.

On pourroit encore apporter beaucoup d'autres observations , qui servent à reconnoître ces fausfetez ; mais il suffit d'avertir ici , qu'une Charte peut être fausse , quoique le privilege , qui s'y trouve contenu soit veritable. Des personnes, qui ont eu des titres autentiques , & qui les auront perdu , n'auront point fait difficulté d'en supposer de nouveaux : cherchant ainsi par un crime dont leur interêt leur cachoit l'énormité , à se maintenir dans la possession des biens , qu'ils apprehendoient , qu'on ne leur disputa. C'est cette methode dangereuse , qu'on avoit voulu permettre aux personnes , qui ont perdu leurs preuves de noblesse , ou leurs autres titres.

Je ne ferai point ici d'autres remarques , dans la crainte d'être trop long ; parcequ'on peut voir sur cette matiere l'excellent , & incomparable ouvrage , que le P. *Mabillon* a publié sous le titre, *De Re diplomatica* , & l'Addition qu'il vient d'y joindre. Je ne parle point des Recueils de ces fortes de pieces ; on en a fait imprimer un nombre infini depuis un siecle , principalement dans l'histoire des Familles , des Congregations , & des Abbaies , & même des Provinces , & des Villes , dans les Historiens de France imprimez au Louvre par M. *du Cange* , & par M. *Godefroy* , dans les preuves des libertez de l'Eglise Gallicane , dans les differens du Pape Boniface VIII. &

de Philippe le Bel , & dans les autres *Traitez de M. Dupuis*; dans les ouvrages d'Aubert *le Mire* , dans le *Traité de Blondel* , qui a pour titre *De formulâ regnante Christo* , dans les *Miscellanea* de *M. de Baluse* , dans les *Analectes* du *P. Mabillon* , dans les *Spicileges* du *P. d'Achery* , & du *P. Martene* , dans le *Bibliotheca nova* du *Pere Labbe* , dans le *Bibliotheca Cluniacensis* , & dans un grand nombre d'autres ouvrages.

§. 2.

Des Inscriptions , & des Medailles.

ON a recherché dans ce siecle toutes les voies, qui pouvoient donner quelque connoissance de l'histoire. On s'est servi des Inscriptions , & des Medailles, pour rectifier un infinité d'endroits de la Chronologie , & pour donner quelque jour à plusieurs difficultez , qui se rencontroient dans les Historiens. L'on ne peut plus douter de l'utilité de cette methode , depuis qu'on a vû les grands avantages , qu'en ont tiré *M. le Cardinal Norris* , & le *P. Pagi* dans sa critique de *Baronius*. L'on a même des corps d'histoire , qui sont autant appuiez sur ces antiquitez , que sur les Historiens ; telle est l'histoire des Rois de Syrie du celebre *M. Vaillant*. On a trouvé tant de lumieres dans les Inscriptions de *Gruter* , de *Reinesius* , & des autres , que personne ne doute plus qu'il ne soit tres-avantageux , & même necessaire de recueillir , & de conserver , avec tout le soin possible , ces monumens , dont le témoignage est d'autant plus affermé , qu'ils sont contemporains aux actions , qui s'y trouvent expliquées. " Qui ne sçait dit un
,, hom-

», homme ſçavant * dans ces matieres , que les
 », Medailles ne conſervent pas moins les viſages
 », des Empereurs , les actions , & les circonſtan-
 », ces les plus remarquables de leur vie , que cel-
 », les des lieux de la vaſte étenduë de leur domi-
 », nation , que les événemens remarquables qui
 », ont ſignalez leur Regne.

Mais il eſt bon de remarquer , avec le même
 Monsieur Sphanheim , ” qu’il eſt également dan-
 », gereux , ou blamable de ne s’attacher unique-
 », ment , qu’à la Medaille , ou de la mépriſer ,
 », que l’un eſt l’effet d’un petit ſens , & l’autre
 », d’une pure ignorance , ou d’une prevention ri-
 », dicule , que le malheur a voulu juſques ici , que
 », les plus doctes , & les plus grands Critiques
 », ont ignoré la Medaille ; ou que la plûpart des
 », Medailliftes , & des Antiquaires , n’ont pas été
 », ſçavans. Les uns faute d’occaſion , & d’avoir
 », ſçû toute l’utilité , qu’on en pouvoit tirer , ou
 », enfin faute de loiſir ; les autres au contraire ,
 », pour s’être contentez d’en faire purement un
 », trafic , & un commerce. Il faut excepter de ce
 », rang *Antonius Auguſtinus* , *Fulvius Urfinus* , &
 », quelques autres ; mais en fort petit nombre.

Les Antiquaires ſçavent auſſi , qu’il faut , com-
 me en tout autre choſe , y apporter une grande
 precaution , parcequ’on peut ſe laiſſer ſurprendre
 par de fauſſes Medailles , & par des inſcriptions
 ſuppoſées , & que ſouvent même les legendes des
 Medailles , & les inſcriptions pouvant recevoir
 plus d’un ſens , il ne faut ſe déterminer , qu’à ce-
 lui , qui eſt plus conforme aux Hiftoriens les plus

* M. Spanheim , Preface ſur les Ceſars de Julien.

fideles , & ne pas sur de simples préjugez renverser ce que nous avons de plus assuré dans l'histoire, pour soutenir une legende douteuse de quelque Medaille.

L'on a vû aussi-bien regner dans les premiers temps, que de nos jours, cette espee de maniere de contrefaire les Medailles. Les uns l'ont fait pour avoir des suites complètes, & les autres pour représenter de grandes actions , qui se trouvent dans l'histoire. Mais il y a une regle infailible, pour distinguer les Medailles contrefaites , c'est que dans toutes celles , qui nous restent de l'antiquité , il ne s'en est jamais trouvé deux frappées au même coin. Et quoi qu'on n'ait pû encore découvrir la raison de cette varieté si extraordinaire , la regle ne laisse pas d'être certaine , qu'aussi-tôt qu'on trouve deux Medailles , qui paroissent avoir été faites dans la même matrice , on doit croire que l'une des deux est fausse: mais il semble que cette précaution doit augmenter, quand on voit les plus habiles Antiquaires soutenir de fausses Medailles ; comme a fait *Cuspinien* à l'égard de celle d'*Heraclius* , qui représente l'exaltation de la Sainte Croix ; *Guillaume Choul*, *Jacques Strada*, & quelques autres, qui nous en ont donné de fausses dans les recueils , qu'ils ont fait.

L'on n'ignore point aussi , qu'il y a quelques-fois des inscriptions , qui renferment des faussetez , quoiqu'elles soient faites dans les temps-même , où les grandes actions se sont passées. L'on en trouve un exemple celebre dans ce bel Arc de Triomphe, que les Romains firent dresser à Tite après, la ruine de Jerusalem. Ce peuple, pour relever davantage la gloire de cette entre-

prise, y a fait graver une Inscription, (1) par laquelle il témoigne qu'avant Tite personne n'avoit pris cette Ville, que personne même n'y avoit osé penser. Nous sçavons néanmoins, par des preuves indubitables, combien cette grande Ville a été prise de fois: quand l'Ecriture ne nous l'auroit pas marqué, nous aurions pû l'apprendre de Cicéron; (2) puis qu'il dit, dans plus d'un endroit, que Pompée avoit pris Jerusalem; il luy donne même pour cela le nom de *Jerosolimitain*, (3) & je m'étonne que les Romains ayent fait une si lourde faute, dans une occasion, où il leur étoit si facile

(1) *L'Inscription est ainsi couchée,*

IMP. TITO. CÆSARI. DIVI. VESPASIANI. F
VESPASIANO. AUGUSTO. PONTIFICI. MAXIMO
TRIB. POT. X. IMP. XVII. COS. VIII. PP

PRINCIPI. SUO. S. P. Q. R

QUI. PRÆCEPTIS. PATRIS. CONSILIS. QUE. ET
AUSPICIS. GENTEM. JUDAEORUM. DOMUIT. ET
URBEM. HIEROSOLIMAM. OMNIBUS. ANTE. SE

DUCIBUS. REGIBUS. GENTIBUSQUE. AUT
FRUSTRA. PETITAM. AUT. OMNINO. INTEN-
TATAM

DELEVIT.

(2) *Cn. Pompeius, captis Hierosolimis, victor ex illo fano nihil attigit.* Cicero pro L. Flacco.

(3) *Hierosolimarius.* Cicero lib. II. ad Attic. Ep. 10.

de s'éclaircir. Mais cette faute nous apprend la précaution, qu'on doit apporter, pour ajouter foi à de pareils Monumens.

On sçait que la plûpart de ces Inscriptions, quoique veritables en elles-mêmes, n'ont pas laissé de donner sujet à plusieurs personnes de commettre de lourdes fautes. On pourroit en rapporter ici un nombre infini d'exemples. L'on n'ignore point, qu'une de ces Inscriptions a donné lieu à S. Justin de croire faussement, que les Romains avoient dressé des Statuës à Simon le Magicien, parcequ'il avoit vû à Rome une Inscription, qui portoit

SEMONI. SANCO. DEO. FIDIO.

Le P. Mabillon rapporte dans son voiage d'Italie, que les Espagnols s'étant adressé au Pape Urbain VIII. pour obtenir des Indulgences, à cause d'un Saint, nommé *S. Viar*; le Pape surprit par la nouveauté, & la singularité du nom, voulut être informé sur quoi étoit fondée la Sainteté de ce saint. On apporta pour toute preuve une Inscription, qui portoit

S. VIAR

mais les personnes experimentées trouverent, que ces lettres étoient le reste d'une Inscription plus ample, qu'on avoit faite pour celui, qui avoit l'intendance des chemins, & que cette Inscription portoit entre autres paroles

PRÆFECTUS. VIARUM.

On peut voir de pareilles Inscriptions dans la lettre, que ce sçavant Religieux a faite sur le culte des Saints inconnus: mais il y en a une sur tout qui frappe, & qui merite bien qu'on la remar-

que: elle a donnée lieu aux Augustins de Thoulouse de faire une martyre de Julie Evodie, qu'on sçait par l'Inscription même avoir été paienne. L'Inscription porte

D. M.

JULIA. EVODIA. FILIA. FECIT
CASTÆ. MATRI. ET. BENEMERENTI
QUÆ. VIXIT. ANNIS. LXX.

Aux Dieux Manes

Julie Evodie fille a dedié ce Monument

De sa reconnoissance à sa chaste Mere

Qui a vécu soixante & dix ans.

On peut remarquer en ceci, dit ce sçavant homme, deux fautes considerables, que les Augustins de Thoulouse on faites. La premiere en ce qu'ils se servent de cette Epitaphe, pour autoriser le titre de Martyre qu'ils donnent à Julie Evodie, quoiqu'il soit impossible de l'y trouver, puisque dédiant ce Monument aux Dieux Manes, elle fait connoitre par là, qu'elle étoit idolâtre. La deuxième faute consiste en ce qu'ils ont donné ce titre à Julie Evodie, au lieu de le donner à sa Mere, qui le devoit avoir, si on le pouvoit trouver dans l'Epitaphe.

Pour joindre encore une observation à peu-près de ce caractère, & qui peut-être dans la suite auroit causé quelque dispute parmi les Chronologistes, si un Sçavant n'avoit remarqué cette circonstance. C'est que sous le regne même de Charles IX. on se servoit encore pour la monnoye

des coins de Henry II. Quoique ce Prince soit mort en 1558. il se trouve des especes d'or, & d'argent frappées en 1567. qui portent son nom, & son image.

Je dis la même chose de Louis de Bourbon, Prince de Condé, qui fut tué à Jarnac; quoique ce Prince n'ait jamais été Roi, il n'a pas laissé de faire battre monnoye, avec cette Inscription: *Louis XIII. Roi de France*, comme le remarque Brantome; & M. le Blanc assure, qu'étant à Londres, il avoit vû un écus d'or, qui avoit d'un côté la tête de Louis de Bourbon Prince de Condé, & de l'autre les armes de France avec cette Inscription *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Christianus.* *

Tout cela nous doit porter à faire attention sur les monnoyes des premiers temps. Il sera peut-être arrivé, aussi-bien que dans ces derniers siècles, qu'on aura frappé au coin de quelque Empereur des monnoyes même après sa mort.

Je ne fais point ces remarques, pour affoiblir les preuves, qu'on tire des Medailles, des Inscriptions, & des autres Monumens publics; il y auroit de l'extravagance à prétendre, que toutes ces preuves sont douteuses, parcequ'il s'en trouve deux, ou trois, qui sont fausses. Je n'ai d'autre dessein que d'avertir qu'il ne faut point s'en servir sans quelques reflexions, & qu'après une discussion de leur verité, ou de leur fausseté. Il faut pour apprendre les principes de cette science, & sçavoir l'usage qu'on en doit faire, étudier l'histoire des Medailles de M. Patin, l'excellent

* Ce Prince étoit de la Religion P. R. c'est pourquoi il dit primus Christianus.

ETUDIER L'HISTOIRE. 247
Ouvrage de M. Spanheim, de *praestantia & usu Numismatum* de la 2. Edition, M. Vaillant, le P. Hardouin, M. Seguin, & les autres Antiquaires, qui nous ont donné de ces sortes de Recueils.

CHAPITRE XVI.

De quelle maniere on doit apprendre l'Histoire aux jeunes gens.

IL semble que les personnes, qui sont chargées d'enseigner l'histoire à de jeunes gens, sur tout à des personnes de qualité, devroient observer I. de ne point charger beaucoup la memoire des enfans; mais de faire un choix exact de ce qu'il y a de meilleur sur chaque histoire, & de le leur faire repasser souvent. Il est plus utile, qu'ils en sçachent peu, avec quelque ordre, que d'avoir dans leur esprit une grande confusion, qui les empêche de rien connoître à fond, & qui leur fait croire neanmoins, qu'ils sçavent beaucoup, parcequ'ils ont beaucoup vû, quoiqu'ils n'aient pas beaucoup retenu.

Comme les images sensibles font beaucoup d'impression sur les jeunes gens; on doit sur tout leur donner de l'attention en leur faisant voir dans quelques Tableaux les histoires, dont on pourroit les entretenir. Leur y faire observer la passion, qui se rapporte à la verité des faits, & qui sert à les représenter d'une maniere plus vive. Cette methode ne manquera point de les appliquer du côté, où ils sont le plus sensible, parcequ'une science, qui ne consiste ordinairement, que dans la memoire deviendra pour eux une science de l'imagination.

Il faut toujours leur mettre devant les yeux des tables Chronologiques; & leur montrer dans ces mêmes tables à quel siecle on doit rapporter les faits, qu'on leur raconte, afin que la seule vûë de ces tables range dans leur esprit les histoires, dont on les entretiens.

La II. chose, qu'on doit observer, c'est de ne leur rien laisser lire, sans les porter à faire quelques reflexions. Il faut pour cela les avertir, que l'étude de l'histoire ne doit servir, qu'à trois choses; à les affermir dans la Religion; à former leur esprit; & à regler leur cœur; & qu'aussi-tôt qu'une histoire ne porte point avec elle quelqu'un de ces caractères, on doit la regarder comme un ornement superflus, qui charge un édifice, mais qui ne le rend ni plus utile, ni plus agreable.

Quand on leur explique les revolutions des grandes Monarchies, il ne faut pas manquer de leur montrer toujours, que leur commencement, leur élévation, & leur fin, ne sont point des ouvrages, qui partent uniquement de la prudence humaine. On doit leur faire considerer la providence en toutes choses, & que rien n'arrive dans le monde, que ce qui est conforme aux desseins du Créateur: mais qu'il emploie également la sagesse, & la malice des hommes, pour l'accomplissement de ses volontez, quoique ces mêmes hommes en soient fort éloignez. Que le Sceptre par exemple n'est ôté à Saül, que pour le mettre dans les mains de David, en qui devoit commencer l'accomplissement de la Prophetie du Messie. Qu'il a élevé Cyrus à ce haut degré de puissance; afin que ce Prince fût l'Executeur de ses volontez, en retablissant son peuple, comme il l'avoit prédit deux cens ans auparavant, par le Prophete Isaye.

Par rapport à l'esprit , quand je leur aurois montré ce qu'il y a de plus certain sur chaque histoire ; je ne manquerois pas de leur faire sentir les difficultez , qu'il y a dans plusieurs endroits ; & je les avertirois , qu'il se trouve des personnes , qui pensent autrement sur beaucoup de matieres , dont on les aura instruit : mais que ce qu'ils en ont appris paroît le plus raisonnable. Cette conduite préviendroit un défaut ordinaire aux jeunes gens , qui entrent dans le monde , c'est de traiter quelquefois d'extravagant , & de ridicule tout ce qui n'est pas conforme à ce qu'on leur a enseigné. Ils s'imaginent , qu'il n'y a de vrai , ni même de vrai-semblable , que ce qu'ils ont appris. Je leurs ferois lire des Historiens , pour leurs apprendre à juger de leur capacité , & de leurs passions : je leurs demanderois par exemple ce qu'ils pensent de ce fait dans l'endroit , où il est placé ; & si un Historien , qui se propose d'écrire une histoire grave , & remplie de tout ce que la posterité aura peine à croire , devoit commencer un ouvrage aussi sérieux , en marquant d'un grand Prince , qu'il prenoit plaisir à se divertir aux dépens d'autrui * sur quoi il rapporte ce fait. ” Un
 „ Juge de Village lui étant allé au devant , pour
 „ le haranguer dans son chemin , comme il s'in-
 „ clinoit profondément , pour lui faire la reve-
 „ rence , le Duc qui étoit dispos sauta adroitement
 „ par dessus le corps du Juge , & se trouva derrie-
 „ re lui , le Juge qui avoit une envie extrême de
 „ débiter sa Harangue se tourna sans paroître émû
 „ de cette capriole , & pour empêcher le Duc
 „ d'en faire une semblable , il le salua en s'incli-

* *Vie de M. le Prince de Condé.*

„ nant moins qu'il n'avoit fait ; mais le jeune
 „ Prince, qui n'en vouloit pas demeurer-là, aiant
 „ les deux mains sur les épaules du Juge, fauta
 „ une seconde fois, & l'obligea par ce moiën, à
 „ se retirer tout confus. ” Je leur ferois observer
 que si l'on étoit dans le deffein de ne point omet-
 tre ce fait il falloit suivre cette methode de ren-
 voier à la fin ce qui n'a de remarquable, que l'en-
 jouement, & la gaieté, afin de ne point apprêter
 à rire au commencement d'une hiftoire, dans la-
 quelle on ne doit qu'admirer.

En leur faifant lire un Historien, je les instrui-
 rois de fes interêts, & des conjonctures, où il s'est
 trouvé ; afin qu'ils puiffent eux-mêmes découvrir
 la source de fa paffion dans la conduite de fa vie.
 Je les avertirois encore de ne pas croire que les
 grands événemens, aient toujourns des caufes auffi
 confiderables que leur fuccez le femble deman-
 der: Que prefque toujourns c'est le hafard, qui
 en fournit l'occafion ; mais que les hommes ve-
 nant à reflêchir fur ce même hafard, ou fur ces
 conjonctures inopinées, donnent le mouvement
 aux grands refforts, qui produifent les évène-
 mens éclatans. Par exemple après que Leon X.
 fut élevé fur le Saint Siege, il fit une Bulle par
 laquelle il vouloit, que les Cardinaux, qui éli-
 roient un Pape, divisaffent entre eux tous les Be-
 nefices, qu'auroit celui, qui feroit élu ; que cet-
 te même Bulle fut caufe, que fon neveu fut élu
 Pape, afin que les Electeurs euflent les Benefi-
 ces promis par la Bulle, ce neveu qui fut nom-
 mé Clement VII. poffedant lui-même un grand
 nombre de Benefices.

Je ne voudrois point qu'ils étudiaffent des en-
 droits éclatans, fans les retenir, & fans voir l'u-

sage , qu'ils peuvent en faire , pour se former l'esprit. Je tirerois avantage de tout ; mais principalement de l'histoire moderne, parcequ'il semble qu'elle nous touche de plus près. Les faits qu'on y décrit se sont passez presque sous nos yeux ; & les personnes qui s'y trouvent ne nous paroissent pas si extraordinaires , que ceux qui sont representez dans l'ancienne histoire. Il ne seroit pas toujours necessaire de les appliquer à de grands évenemens , qui ne demandent , que de l'admiration ; je voudrois par une espece de recreation , leur faire apprendre de belles reparties, & des endroits agreables , & enjouez : quelquefois même des endroits , dans lesquels on remarque du ridicule. Ils regarderoient cela comme un délassement ; mais ce délassement ne laisseroit point de leur être utile. Je leur proposerois des exemples à peu près du caractere de ceux-ci.

I.

Que les Suedois , qui ont subjugué plusieurs fois le Dannemarck , y ont établi pour Viceroy un Chien , qu'on trainoit dans un chariot , environné de Gardes , avec toutes les marques de grandeur , qui ont accoustumé d'accompagner un Viceroy ; & quand cet Animal aboioit , les Grands du Roiaume , qui se trouvoient presens , étoient obligez de lui faire une profonde reverence , comme si c'eût été un Viceroy , qui leur eût expliqué ses volontez , en leur faisant quelque commandement , pour le service du Roi.

II.

Que Louis XI. fit une assez plaisante réponse aux Génois. Ces peuples s'étoient soumis à Charles VI. en 1393. pour éviter la persecu-

tion des Pisans : ils se donnerent en suite à Philippe Galeasse Duc de Milan : ils envoierent depuis à Louis XI. pour lui demander sa protection. Ils vinrent à Paris protesterent au Roi toute obéissance, & soumission, le priant de les recevoir pour Sujet. Le Roi leur dit *levez la main, protestez, & jurez la verité, avez-vous charge de la Seigneurie.* Ils dirent, *oüi Sire à ce qu'il plaise à vôtre Majesté nous secourir contre le Duc de Milan.* Le Roi leur dit, *Vous êtes donc à moi, à qui vous vous donnez, & je vous donne de bon cœur à tous les D.... car vous n'êtes, que des traitres, qui changez de Seigneur à toute occasion.*

III.

Que le même Louis XI. porta Ferri II. Duc de Lorraine à lui faire une Donation de tout ce, dont il pouvoit disposer ; sçavoir de la Provence, du Duché d'Anjou, du Barrois, & de ses autres biens. Ce Prince, qui ne s'étoit jamais occupé, qu'à la peinture, & à figurer de grosses lettres avec des grotesques sur les bords, demeura 6. mois, pour bien écrire, & bien peindre la donation, qu'il avoit faite à Louis XI. & elle se voit en la Chambre des Comptes à Paris.

I V.

Que M. d'Espernon, qui étoit Gouverneur de Provence, étant arrivé dans son Gouvernement, pour y appaiser quelques desordres, on publia un Livre intitulé ; *les hauts faits, gestes, & vaillances de M. d'Espernon en son voiage de Provence* : mais comme les feüilletz en étoient

blancs , & qu'on se plaignoit en l'achetant qu'il n'y avoit rien : le Marchand répondoit, aussi M. d'Espéron n'a-t'il rien fait.

V.

Qu'un Seigneur de l'illustre ; & ancienne Maison de Boufflers , qui se trouva à la fatale journée de S. Quentin en 1556. avoit tant de force & d'adresse , qu'il mettoit en pieces , avec les doigts , un fer de Cheval ; portoit son Cheval même sur ses épaules ; sautoit par dessus tout armé ; devançoit à la course le genet d'Espagne le plus vîte ; & tuoit les Oiseaux en l'air à coup de pierres.

V I.

Qu'un Cordonnier aiant apporté à Dom Carlos des Bottes , qui lui étoient trop étroites , ce Prince les fit mettre en pieces , & après les avoir fait fricasser, il les donna à manger au Cordonnier.

V I I.

Que Louis XI. aiant appris , que le Chancelier de Bourgogne , Nicolas Raulin , grand Concussionnaire , avoit fondé un Hôpital , fit cette belle réponse ; *qu'après avoir fait une infinité de pauvres , il étoit juste , qu'il fondât un lieu pour les loger.*

VIII.

Qu'une personne ayant demandé Justice à Philippe Roi de Macedoine , qui sommeilloit sur son siege , après avoir bû , ne laissa pas d'être

condamné, malgré son bon droit ; mais cette même personne s'écria aussi-tôt, *j'en appelle* ; comme s'il y eut eu quelqu'un au-dessus du Roi. *A qui donc en appelez-vous*, demanda Philippe en s'éveillant. *De vous assoupi, Seigneur, à vous-même sobre.* Quoique le mot fut assez picquant, Philippe informé à fond de l'affaire, & la trouvant juste, revoqua son jugement, & le condamné gagna par appel.

I X.

Qu'une femme ayant fait une semblable prière au même Philippe, elle eut pour réponse ; *je n'ay pas le temps de vous écouter.* La femme lui repartit brusquement ; *si vous n'avez pas le temps d'être juste, n'avez pas aussi le temps d'être Roi.* Philippe admirant sa hardiesse, l'écouta ensuite, & le fatisfit.

X.

Que Thomas Morus ayant mis la tête sur un billot, après avoir été condamné au dernier supplice, & s'étant aperçû, que sa barbe étoit étendue de telle maniere, qu'on la lui auroit coupée en l'exécutant, il pria le boureau de l'accommoder sur le billot ; & le boureau s'enquerant de lui, pourquoi il étoit en peine de sa barbe, quand on lui alloit couper la tête. *Il n'importe pas pour moi*, repartit Morus, *mais il importe pour toi, que l'on puisse dire, que tu entend fort bien ton métier, parceque l'Arrest porte, que tu dois couper ma tête, & non pas ma barbe.*

XI.

Qu'un Chanoine de Castille, qui avoit tué un Cordonnier, en fut quitte, pour n'assister d'un an dans le Chœur; & le fils du Cordonnier desespéré de cette injustice, & voulant vanger la mort de son pere, tua le Chanoine. Pierre surnommé le Justicier, Roi de Portugal, informé du fait, & de la grace de ce Chanoine, porta cette sentence, que d'un an le Cordonnier ne feroit de fouillers.

XII.

Que S. Jerôme dit, qu'à Rome il a vû un homme avancé en âge, qui avoit survécu à 20. femmes, qu'il avoit épousé les unes après les autres; que depuis il avoit pris une femme vieille & veuve de 19. maris, & qu'ayant encore survécu à cette derniere, il mit sur sa tête une couronne, pour suivre le corps, qu'on portoit en terre, comme s'il eut marché en triomphe.

XIII.

Que quand ceux d'Athenes eurent envoiez des Ambassadeurs à Philippe, Roi de Macedoine. Ils rapportèrent, que ce Prince étoit beau, & buvoit bien: Demosthene dit, *que ces louanges étoient plus propres, pour une femme, que pour un homme; & pour un éponge, que pour un Roi.*

XIV.

Que Thomas Morus s'étant aperçû qu'un gentilhomme, qui avoit un procès à la Chancellerie, lui avoit envoié, par un valet, deux flacons d'argent, dans l'esperance, que ce present ne lui pourroit être, que tres-agréable; il appelle quelqu'un de sa maison, & lui dit, *menez cet homme dans ma cave; & remplissez du meilleur vin, qu'il y ait ces deux flacons.* Après s'être tourné du côté de celui, qui les lui avoit apporté. *Mon ami, ajouta-t'il, dites, s'il vous plaît à votre maître, qu'il ne l'épargne pas s'il le trouve bon.*

Enfin par rapport à la conduite, il faut apprendre aux jeunes gens, que tout ce que nous voions écrit, n'est que le portrait des passions des hommes; & que comme ces passions sont inseparables de nôtre nature, on doit apprendre de l'histoire à en faire un bon usage.

Il est nécessaire pour cela de leur donner des exemples, qui les previennent contre la sotte vanité, l'imprudence, le mépris, l'infidelité à leur Souverain, & la necessité, dans laquelle ils sont de s'attacher particulièrement quelque personne, en qui ils puissent avoir de la confiance.

Mais on doit prévenir sur tout ce défaut, si ordinaire aux grands Seigneurs, de mépriser toutes les personnes, qui sont dans la mediocrité. Il faut qu'ils apprennent, que le bien de l'Etat demande, que toutes les conditions soient variées; qu'il n'y auroit point de grands Seigneurs, s'il n'y avoit point d'hommes dans les emplois les plus communs; qu'ils doivent regarder la bassesse des
autres

Autres, comme le soutient de leur élévation; & qu'un homme est toujours estimable, quand il est bon Chrétien, bon Sujet, & qu'il est utile dans sa condition. Qu'on ne doit pas mépriser les personnes les plus viles, depuis qu'on a vû un (1) Artevel dans le XIV. siecle enlever la Flandres aux François; un (2) Mezaniel, & un (3) Genhare être les chefs de la Revolution de Naples, au milieu du XVII. siecle. Que souvent même les personnes, qu'on méprise, parcequ'on les voit avilies, meritent plus de respects, que ceux, qui sont dans l'élévation: & pour me servir d'histoires modernes, qu'auroit-on pensé un jour, si les Anglois avoient fait réussir ce dessein si plein d'extravagance, & de folie, de faire apprendre un métier à Elisabeth fille de Charles I. Roi d'Angleterre, & sœur de Charles II. & de Jacques II. La memoire de sa famille se seroit peut-être perduë; & l'on auroit regardé ses descendans, comme des personnes ordinaires. Sans doute qu'on auroit remarqué dans cette occasion une chose à peu-près semblable, à ce qui s'est vû depuis quelques années à Troie en Champagne, qu'un Gentilhomme de l'illustre maison de l'Isle Adam, si celebre pour avoir produit 4. grand Maîtres de Malte, setrouvoit obligé de charier de

(1) En 1335. Jacques Artevel brasseur de biere fut Chef de la revolte des Flamens.

(2) Mezaniel étoit un poissonnier de Naples, qui fut Chef de la revolte, parceque les commis des impôts avoient mis sa femme en prison, pour avoir voulu sauver quelque peu de farine sans rien payer.

(3) Genhare, qui succeda à Mezaniel, n'estoit pas d'une condition plus relevée, voiez son portrait dans les memoires de M. le Duc de Guise,



la pierre , pour avoir de quoi nourrir son pere.

Il est bon même , pour abaisser en eux cette trop haute estime d'une grandeur , dont ils connoissent si peu le veritable merite , de les faire remonter jusqu'à l'origine des familles , & de leurs montrer , que la plûpart de ceux , qu'on a vû dans les grandes charges , ne se sont quelquefois élevés , que par le crime. Il est bon de les conduire par les differens degrés , qui nous representent l'élevation , & la chute des maisons : mais en leur apprenant , qu'ils sont hommes , & sujets aux mêmes passions , que les personnes , dont ils étudient l'histoire , ils ne faut ni les abaisser au-dessous des autres , ni même les y éгалer. On doit bien prendre garde de ne pas imiter cet homme , qui a eu de temps en temps des accez de sagesse , & qui se consolait de sa fortune , par cette fausse maxime de sa philosophie ; *puisque nous ne pouvons atteindre à l'état des grands, vangeons-nous à en médire* ; il faut au contraire leur faire connoître leur élévation , & faire en sorte , que leur conduite se trouve aussi-bien dans l'ordre de Dieu , que leur état ; c'est à dire , qu'ils ne pensent , qu'ils ne sont élevez au-dessus des autres hommes , que comme le Soleil au-dessus du reste des creatures , pour être également utile à tous ceux qui leur sont soumis.

Il faut encore leurs inspirer beaucoup d'amour pour la fidelité , qu'ils doivent à leurs Princes , & leur montrer qu'outre leur conscience , qui les y engage , il n'y a point de crime , que les hommes aient plus en averfion , que l'infidelité , comme on le voit dans ce qui arriva au Connétable de Bourbon , qui s'étoit jetté dans le parti de Charles-Quint. Cet Empereur aiant commandé au Marquis de Villane de recevoir le Connétable

dans sa maison , il lui répondit , qu'il le feroit puisqu'il le lui commandoit ; mais qu'il ne trouva pas mauvais , après qu'il en feroit sorti , qu'il y mit le feu ; ne voulant pas qu'il lui fut reproché , que sa maison eût servi d'azile à un traître. Et quand ce Connétable fut tué devant Rome , l'Empereur ne le regreta point , & dit que c'étoit une belle dépêche , pour lui : tant on est persuadé , qu'un homme , qui a été infidèle à son Prince legitime , ne le fera point à tout autre.

CHAPITRE XVII.

Précautions , qu'il faut apporter dans la lecture des Historiens.

I.

IL est bon de garder toujours un juste milieu , & de pratiquer exactement cette regle ; que dans la lecture de l'histoire , il ne faut point être à la verité trop credule ; mais il ne faut point aussi affecter le Pirronisme , en se faisant honneur de douter de tout. En effet , si d'une part , une trop grande credulité jette dans l'erreur , & fait prendre pour assurees les choses les plus douteuses , & les plus fausses : d'un autre côté l'incrudulité , qu'on apporteroit dans l'étude de l'histoire , empêcheroit d'en tirer aucun avantage. Ce sont néanmoins deux défauts , dans lesquels on voit tomber la plûpart des hommes. Les uns se persuadent fausement , qu'on ne peut former le moindre doute sur tous les faits , que les Historiens rapportent ; mais par une alternative assez bizarre , il s'en trouve d'autres , qui ne croient pas , qu'on puisse ajoûter aucune foi à ce qu'on lit dans

l'histoire. Tous deux en cela jugent par prévention; les premiers, parceque l'idée, qu'ils ont de l'honnête-homme, leur fait croire, qu'il ne se peut trouver personne assez mal-heureux, pour tromper quelqu'un de propos deliberé: les autres au contraire considerant, que l'histoire d'un peuple doit être necessairement écrite, ou par ce peuple même, ou par quelqu'un des peuples voisins, forment là-dessus cette imagination, que les hommes sont trop passionnez, pour dire la verité en écrivant l'histoire de leurs ennemis; ou qu'ils ne sont point assez desintereffez, pour ne pas dissimuler, les choses qui leurs seroient desavantageuse. Que les Historiens n'osent dire la verité, ou par l'apprehension, qu'ils ont de déplaire à leur Prince, ou parcequ'ils se trouvent gagez par quelques recompenses; enfin que c'est toujours l'esperance, ou la crainte, qui les fait agir, & jamais l'amour de la verité. Mais comment se pourroit-il faire, que dans ce nombre presqu'infini d'Historiens, qui nous restent, il ne s'en trouva pas un, qui ait assez aimé la verité, pour la rechercher préferablement à tout autre chose. Je croi que la prudence doit nous éloigner également de ces deux excez. L'un ne vient, que d'un espece de stupidité, & l'autre au contraire d'un fond d'orgueil, & d'amour propre, qui nous porte à juger trop mal des autres hommes, & à juger trop bien de nous-même, pour croire que nous sommes les seuls capables de faire connoître la verité. On doit donc, pour éviter ces deux défauts, faire choix des Historiens, qui paroissent les plus sincerés; & dans ces Historiens avoir soin de juger de la verité des faits, par rapport aux circonstances, qui les peu-

vent accompagner. Il faut bien se mettre dans l'esprit, que tous les Historiens ne sont pas venus jusqu'à ce point de corruption, qu'au moins quelqu'un d'entre eux n'ait été assez convaincu de ce principe de la loi naturelle, que s'il est honteux à tout homme de mentir, il l'est encore plus à un Ecrivain qu'on regarde comme le dépositaire de la vérité.

Peut-être s'en sera-t'il trouvé, qui auront été persuadés, que la première loi de l'histoire doit être la candeur, & la sincérité, pour ne pas tromper les autres hommes; la fermeté, pour découvrir la vérité, telle qu'elle est; & assez de prudence, pour garder ce juste temperamment, de ne pas même laisser entrevoir dans leur conduite, que c'est ou la faveur, ou la haine, qui les a porté à écrire. Beaucoup même écrivoient dans des conjonctures; où ils n'auroient pas pû déguiser la vérité, quand ils auroient eu la volonté de le faire. Ils publioient leurs histoires dans des temps, où les faits, qu'ils rapportoient étoient encore tout recens; ils écrivoient des choses, qu'ils avoient vûës; & il les publioient devant des personnes, qui en étoient informées aussi-bien qu'eux, & qui n'auroient pas manqué de les reprendre, s'ils avoient trouvé, qu'ils fussent contraires à la vérité. Je ne veux pas néanmoins, que sur ce raisonnement on se persuade, qu'un Historien contemporain n'a rien écrit que de vrai. Il peut avoir manqué dans quelques faits de peu de conséquence, ou même dans des circonstances particulières des faits les plus connus. Cela ne doit pas cependant affoiblir la règle, que nous avons établie, sur tout lorsque les mêmes faits sont rapportez par d'autres Historiens, ou au moins lorsqu'ils ne sont pas

revoquez en doute, par quelque Ecrivain judicieux, & c'est à quoi se doit reduire cette regle, que dans la lecture des Historiens, il ne faut pas être trop credule: mais qu'il ne faut point affecter aussi une trop grande incredulité.

I. Pour éclaircir, par quelques exemples, jusqu'où peut aller ce point de credulité, par rapport à l'histoire, il faut observer d'abord, qu'on ne doit point se porter à rejeter un fait, comme incertain, parcequ'il renferme en soi des choses, dont on a peine à se persuader. Comme on a remarqué, que des histoires tres-facile à croire, ne laissoient pas d'être supposées; l'on ne doit pas s'imaginer que la difficulté, que l'on auroit à se convaincre d'un fait, dût en alterer la verité. Quand je lis, par exemple, ce que rapporte Cicéron * de deux amis qui étoient en voiage, dois-je, pour cela, me recrier, & dire que c'est une fable, parceque j'y trouve quelque chose de surprenant, & d'extraordinaire. Ce sçavant Orateur nous apprend, (§) " que deux amis, qui voia-

* Lib. I. de Divin.

(§) Cum duo quidam Arcades familiares iter unà facerent, & Megaram venissent, alterum ad cauponem divertisse, ad hospitem alterum. Qui ut cubati quiescerent, concubia nocte visum esse in somniis ei, qui erat in hospitio, illum alterum orare, ut subveniret, quod sibi à caupone interitus pararetur: eum primo perterritum somnio, surrexisse. Deinde cum se collegisset, idq; visum pro nihilo habendum esse duxisset, recubuisse: tum ei dormientem eundem illum visum esse rogare, ut, quoniam sibi vivo non subvenisset, mortem suam ne inultam esse pateretur: se interfectum à caupone, in plaustrum esse coniectum, & supra stercus injectum: petere ut manè ad portam adesset, priusquam plaustrum ex oppido exiret: hoc vero somnio

„ geoient ensemble, arriverent à Megare. L'un
 „ d'eux logea chez un ami; l'autre se retira dans
 „ une hôtellerie. A peine celui, qui étoit chez
 „ son ami fut-il endormi, que celui, qui étoit
 „ dans l'hôtellerie, s'apparût à lui, & le pria de
 „ le venir secourir; parceque son hôte avoit des-
 „ sein de le tuer. Ce songe ne manqua point
 „ d'effraier, & d'éveiller même celui, à qui il
 „ arrivoit; mais il prit cela pour quelque fumée,
 „ & ne s'y arrêta point davantage. Aussi-tôt qu'il
 „ se fut endormi, pour la deuxième fois, son ami
 „ se presenta encore à lui, & lui dit, que puis-
 „ qu'il n'avoit point eu assez de vigilance, pour
 „ lui conserver la vie, il eut au moins le soin de
 „ vanger sa mort; qu'il n'avoit qu'à se rendre de
 „ grand matin à la porte de la Ville, & qu'il
 „ trouveroit son cadavre dans une charettée de
 „ fumier, où on l'avoit mis, après l'avoir fait
 „ mourir. L'ami n'y manqua point, il vit arri-
 „ ver la charete, & il demanda au charetier,
 „ ce qu'il y avoit dedans. Celui-ci tout étonné,
 „ prit la fuite, on trouva le corps: & le maître
 „ de l'hôtellerie fut puni selon les loix." S'il falloit
 „ douter de cette histoire, parcequ'elle est surpre-
 „ nante, il faudroit rejeter tout ce qui ne paroît
 „ pas être selon le cours ordinaire de la nature; ou
 „ même il arriveroit tres-souvent, que nous ne vou-
 „ drions pas croire un fait, que la foiblesse de nô-
 „ tre imagination, ou le peu d'étenduë de nôtre
 „ esprit ne nous permettroit pas de concevoir, à
 „ cause, que nous ne connoîtrions, ni les causes,

*eum commotum manè Bubulco præsto ad portam fuisse,
 quæsiße, ex eo quid esset in plastro: illum perterritum
 fugisse, mortuum erutum esse, cauponem re patefactâ pœnas
 dedisse. Cicero lib. 1. de divinât. circa medium.*

qui l'ont produit, ni les voies, par lesquels il a pû arriver. Mais on peut dire dans ces occasions, qu'un fait bien circonstancié, rapporté par des Auteurs judicieux, est de quelques dégrez au-dessus du probable, & qu'il doit être plutôt crû que rejeté. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que je vois des faits, qui ont quelque chose de singulier, & même d'extraordinaire, qui doivent néanmoins être crû, parcequ'en effet ils sont croiables. Il est fait mention, par exemple, dans les nouvelles de la Republique des Lettres, d'un Organiste, qui pour être aveugle, ne laissoit pas d'être fort habile dans son métier; qui discernoit parfaitement bien toutes sortes de monnoyes, & de couleurs; qui jouïoit aux cartes, & qui gagnoit beaucoup, quand c'étoit à lui à faire; parcequ'au toucher il connoissoit ce qu'il donnoit à chaque jouïeur. M. Chevreau assure, qu'il a vû lui-même à Mastrich un de ces aveugles, qui jouïoit au picquet, & à qui on ne laissoit pas manier les cartes, parcequ'au toucher il les connoissoit.

S. Augustin rapporte, qu'il a vû une personne, qui sans toucher à ses Cheveux, ne laissoit pas de les dresser, de maniere, que ceux de derriere lui revenoient sur le front; & qu'une autre personne s'allienoit si fort les sens, qu'on pouvoit lui faire souffrir toutes sortes de tourmens, le brûler même, sans qu'il en ressentit la moindre peine. L'on a vû dans le dernier siecle un Professeur de l'Université, nommé Craffot qui remuoit facilement les oreilles.

2. Quoiqu'il ne faille point rejeter tout d'un coup, & traiter de fabuleux ce qu'un Historien moderne dit de singulier, & d'extraordinaire; il faut néanmoins sçavoir douter à propos, parce-

Que les doutes servent à éclaircir, & à vérifier les faits, qui peuvent causer quelque peine. On rapporteroit là-dessus une infinité d'exemples; mais un pourra suffire. Quand on vit paroître la vie de S. Louis de M. de la Cheze, il y eût quelques endroits, qui arrêterent, entre autres celui, où il est marqué, que S. Louis communioit rarement. On regarda cela, non pas seulement comme une fable; mais comme une fausseté, qu'on y avoit inserée à dessein de confirmer par l'exemple d'un si grand Roi, la pratique de communier peu, ou de ne le faire qu'avec de grandes dispositions. On commença à faire de la peine aux Auteurs de cette vie, pour avoir inseré ce fait. Et il fallût que M. de Tillemont, qui en avoit dressé les memoires, en rechercha la preuve, qu'il trouva dans des pieces originales de la Bibliotheque du Roi, qu'il avoit consultées. Ce fait qui paroissoit douteux, avant qu'il fût éclairci, auroit passé pour une imposture, si M. de Tillemont fût mort, avant que de le justifier; & constamment il n'auroit pas pensé à le faire, si l'on n'avoit eû soin de former ce doute contre la fidelité de son histoire.

3. Mais je crois, qu'on peut encore aller plus loin, & qu'il y a des occasions, où l'on ne doit pas croire des Auteurs contemporains: ce qui ne se peut faire néanmoins, qu'après un examen des causes, & des interêts qui les auront poussez à rapporter ces faits. On ne croira point, par exemple, sur la foi d'un Auteur moderne, * qui a écrit contre les Quietistes, qu'en 1687. on envoya l'inquisition secrete au Pape Innocent XI. parceque l'estime, qu'il avoit dans les commencemens, pour

* M. Grancelas, Doct. Sorbon, Refutation des Quietistes.

Molinos , ne lui permettoit pas de croire , qu'il fût coupable des crimes, dont on l'accusoit. L'on se persuadera encore moins de la verité de cette histoire , quand on sçaura, qu'il a copié cette raillerie d'un protestant (1). M. de Varillas veut faire le même jugement d'un fait , apporté par M. du Maurier (2) c'est qu'Henri III. Roi de France en envoyant son Ambassadeur en Angleterre , pour solliciter en apparence la liberté de Marie Stuart, il lui donna des instructions secrettes , pour faire travailler à son Procez , & que cela fût cause , qu'elle eût la tête coupée. Je ne crois pas que M. de Varillas dût s'inscrire en faux contre un fait, que M. du Maurier dit avoir appris de son Pere, qui le tenoit de l'Ambassadeur même. Mais il n'est ni le seul , ni le premier , qui nous ait appris une particularité si considerable. Gregorio Leti l'avoit déjà marquée dans la vie de Sixte V.

L'on ne doit point ajoûter aussi beaucoup de foi à ce que dit M. Patin, du Duc de Guise , qui secourût de ses biens , & de ses conseils les Napolitains , qui avoient commencé , au milieu du 17. siecle , à se soustraire au Gouvernement d'Espagne (3) ” J'ai connu , dit-il, le Duc de Guise, „ qui fit l'équipée de Naple. Il étoit petit fils de „ celui, qui fût tué à Blois : il étoit né , si je ne „ me trompe , en 1614. c'étoit un Seigneur, qui „ avoit bien du merite ; mais qui d'ailleurs étoit „ un franc Charlatan , en fait de belles actions : „ & je sçai de bonne part , qu'il gâta tout à Na- „ ples , pour aller à un rendez-vous , qu'il avoit

(1) *Basnage, Hist. des Ouvrages des Sçavans de 1687.*

(2) *Memoires pour servir à l'Histoire d'Hollande dans la Preface.*

(3) *Patiniana Edit. de Paris,*

„ donné à une Dame Espagnolle , qui le vendit „ aux Espagnols. ” Ne diroit-on pas à l'entendre parler , qu'il a vû la chose , & qu'il y étoit présent. Mais l'on n'ignore point , que M. Patin ne disoit du bien de quelqu'un , que quand il ne voioit pas qu'il y eut ombre d'en dire le moindre mal. L'on sçait d'ailleurs , que si le grand Prince , dont il parle , n'avoit point d'averfion pour les galanteries , qui suivent ordinairement la grandeur ; au moins vécut-il toujous à Naples avec une grande circonspection , & qu'on ne l'a jamais pris , que l'épée à la main , en soutenant la liberté de ceux , qui l'avoient choisi pour leur Protecteur. On pourroit l'en croire sur sa parole ; puisqu'il étoit porté à confesser plutôt ses propres foibleffes , qu'à se glorifier de ses grandes actions , parcequ'elles lui étoient trop ordinaires. Mais on en a d'autres preuves , que ses memoires , qui sont si sinceres & si ingenus. L'on sçait que les Ministres de France firent eux-mêmes manquer l'entreprise , sur quelque imagination , dont ils estoient prevenus contre ce Prince.

On peut ici joindre un fait , qui nous fera connoître , qu'on ne doit pas toujous s'en rapporter aux auteurs contemporains. Croira-t'on sur la foi de Gaffarelle , que de son temps on vit pleuvoir en Poitou de petites bestioles de la grosseur du pouce , dont les unes avoient la figure d'Evêques , les autres de Moines , avec leurs capuchons. L'on sçait bien qu'il plût des bestioles dans ce temps , & qu'elles se convertirent en Papillon. Mais comme le bon homme Gaffarelle ne dépensoit pas beaucoup , à leur donner une mitre , & à les revêtir d'un froc ; il crût que ne s'agissant que d'un tour d'imagination , il ne devoit pas l'é-

pargner , pour faire de cette histoire une curiosité inouïe *

4. Aux deux reflexions, que j'ai faites; qu'il est bon de douter à propos, & de ne pas croire toujours les Auteurs contemporains, j'en ajoûte une troisième pour finir cet article; qui regarde le point, où l'on doit porter la credulité, dans les faits historiques; c'est de ne pas croire toujours les Auteurs, quand ils parlent d'eux-même, à moins, qu'ils ne soient tellement exempts de passion, qu'il n'y eût pas le moindre sujet de douter de leur fidelité. J'ai peine à croire, qu'il se trouve des gens assez desintereffez, pour publier également ce qui leur seroit, ou avantageux, ou desavantageux. L'on n'ignore pas combien nôtre amour propre est ingenieux, non seulement à cacher nos propres défauts; mais encore à affecter des vertus qu'il n'a point. Je n'en voudrois pas d'autre exemple qu'Erasme; l'on publioit par tout, que ce sçavant homme avoit irrité S. François contre lui, par les picquantes déclamations, qu'il faisoit contre les Religieux de son ordre: il declare, que ce Saint lui avoit apparu, avec un visage fort gai, & qu'il l'avoit bien remercié de ce qu'il s'oposoit au mauvais dogme, que ses Religieux vouloient établir touchant son habit, l'assurant qu'il prioit pour lui dans le Ciel. Voici comme en parle Erasme à un de ses amis " ils s'imaginent, dit-il, (§) que S. François est en colere contre moi; parceque je reprend ceux, qui promettent le

* Gaffarelle a fait un Livre sous le titre de *Curiositez inouïes.*

(§) *Putant mihi Franciscum iratum, quòd eos notarim, qui Cælum promittunt iis, qui in veste Franciscanâ sepebuntur: atqui nuper in somnis mihi post mediam noctem*

5, Ciel aux personnes, qui sont ensevelies dans
 2, l'habit de leur ordre. Mais ce bien-heureux Pa-
 2, triarche s'apparût dernièrement à moi, au mi-
 2, lieu de la nuit, il avoit un visage gai, & me
 2, témoignoît beaucoup d'amitié; il me remer-
 2, cia de ce que je voulois faire reprimer des de-
 2, sordres, pour lesquels il avoit toujourn eû beau-
 2, coup d'aversion; & il me reçût au nombre des
 2, amis de son ordre. Il faut remarquer, continuë
 2, Erasme, qu'il n'étoit point habillé comme on
 2, le represente ordinairement. La corde, qui lui
 2, servoit de ceinture, n'avoit pas des nœuds fait
 2, avec art: mais elle étoit simple, & sans orne-
 2, ment; sa Robbe ne descendoit point jusqu'à
 2, terre; mais elle ne venoit qu'à un demi pied
 2, au-dessus des talons. Il n'avoit pas des souillers
 2, à fenêtrés, *calceos fenestratos*; mais il étoit nud
 2, pieds. Je n'ai vû aucune trace des cinq Stig-
 2, mates, avec lesquelles on le dépeint ordinaire-
 2, ment. Il me prit la main, en s'en allant, &
 2, me dit combattez genereusement, vous ferez
 2, bien-tôt avec moi." Quoiqu'on ait regardé Eras-

*apparuit B. Franciscus, vultu sereno, atque amico, egit-
 que gratias, quod ea traducerem corrigenda, quæ ipse
 semper fuerat detestatus, meque inter ordinis amicos nu-
 meravit; nec erat eo cultu, quo nunc illum depictum
 ostentant... nec funis habebat nodos arte factos; sed eno-
 dis ac simpliciter Rusticanus erat funis; nec tunica de-
 fluebat usque ad terram; sed palmo, aut eo amplius supra
 talos erat; nec calceos habebat fenestratos, sed nudis erat
 pedibus. Quinque vestigiorum, quæ pingunt, nullum
 omnino vidi vestigium; abiens dixit, dextrâ porrectâ,
 milita strenuè, brevi mecum eris. Erasmus. L. 27. Epist.
 5, ad Carol. Utenhovium,*

me comme un Ecrivain assez sincere, l'on n'a pas crû néanmoins, qu'il fût exempt de passion, & qu'on dût s'en rapporter entierement à sa parole, sur tout dans cette occasion, où il vouloit ajouter à toutes les peines, qu'il avoit faites aux Religieux contre lesquels il écrit, celle de se dire favorisé de revelations, qui autorisoient ses invectives. Et je ne crois pas, qu'il y ait d'autres personnes qu'un Apologiste outré * de la conduite d'Erasme, qui veuille défendre la verité de cette fable.

I I.

La seconde precaution, qu'il faut apporter dans l'étude de l'histoire, c'est de choisir un petit nombre d'Historiens exacts; afin de ne se pas laisser accabler par la multitude. On doit toujours dans ce choix, suivre le sentiment de quelque personne judicieuse; & après qu'on aura trouvé un historien fidèle s'y attacher, & y rapporter ce qu'on pouroit avoir lû dans d'autres histoires, ou dans les memoires particuliers. Quand nous n'aurois personne qui pût nous conduire dans ce choix, le temps seul, & le sentiment du public pouroit nous servir de regle. En effet nous voions, que le temps sçait rendre justice aux ouvrages, & qu'il n'a presque laissé passer jusqu'à nous, que ceux qui meritoient d'être lûs. Les autres s'évanouissent de maniere, que l'auteur & l'ouvrage nous sont quelquefois également inconnus. Plutarque rapporte, que trois cens Historiens ont fait la description de la bataille de Marathon: cependant après *Herodote*, *Thucidide*, *Cor-*

* *Sentimens d'Erasme pag. 94.*

melius Nepos, Denis d'Halicarnasse, Pausanias, Justin, & Plutarque, que reste-il à present de ce grand nombre d'Historiens. C'est ce que nous voions encore par rapport à l'histoire d'Italie du xv. & du xvi. siecle. Plus de trente personnes l'avoient écrite, & nous ne connoissons maintenant, que Guichardin, qui merite quelque attention.

Combien d'Ecrivains se sont mêlé d'écrire l'histoire de France, & combien peu en lit-on. Il est même utile, que cela soit ainsi; parceque s'il falloit tout voir, on passeroit sa vie à ramasser, & à apprendre les noms des Historiens, qu'il faut consulter, pour chaque histoire. C'est aussi pour cela, que nous avons fait en sorte dans les Chapitres precedens de n'indiquer, que les Historiens les plus seurs: & pour les païs, dont il faut avoir seulement une connoissance ordinaire, nous n'avons cité que les abrezgez, les plus exacts.

I I I.

L'on doit examiner en troisiéme lieu, si les Historiens, qu'on lit, ont écrit l'histoire de leur nation, ou celle de quelque peuple étranger. L'on voit tant de fautes dans les Historiens même de nôtre nation, qu'il ne sera pas difficile de se persuader, que ceux qui écrivent l'histoire d'une nation, qui leur est étrangere, sont sujets à se tromper considerablement, non seulement par rapport aux noms de familles, de provinces & de villes, comme on le remarque dans les guerres civiles de France par *Davila*, & dans les memoires du Cardinal *Bentivoglio*; mais il arrive encore, que ces Historiens rapportent quelquefois mal une infinité de faits historiques. C'est ce qu'on remarque dans ce que *Justin, Suetone & Tacite* disent des

Juifs: & dans les anciens Historiens, lorsqu'il leur arrive de parler de quelque peuple étranger. C'est ainsi que s'est trompé Vossius * lorsqu'il écrit que la société de Sorbonne a été instituée par Robert, frere de St. Louis Roi de France; au lieu de dire par Robert Aumônier de St. Louis, & surnommé de Sorbonne, du lieu de sa naissance. Ainsi Palavicin dans son histoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lanfac, Ambassadeur de Charles IX. au Concile, lui donne le Collier de l'ordre du S. Esprit, qui n'a été institué qu'en 1579. par Henri III. bien après la conclusion du Concile. Le Vittorio Siri (§) dit que Louis XIV. étoit né en Decembre à Paris; au lieu qu'il est né en Septembre à S. Germain en Laye; & M. de Varillas, en rapportant un fait arrivé vers l'an 1440. appelle le corps Helvetique, les treize Cantons; or les Cantons n'ont été au nombre de treize, que long-temps après. Outre ces fautes, qui leur sont assez ordinaires, ils ignorent encore la politique des Cours, dont ils écrivent l'histoire; & les secrets du Cabinet viennent rarement jusqu'à eux. Il en faut excepter néanmoins les Ambassadeurs, qui sont dans les Cours étrangères, où ils s'appliquent avec soin, & où ils entretiennent assez de liaison, pour ne pas ignorer ce qui se passe dans le secret; tels étoient Busbeque, Ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. à la Cour de France; & le Cardinal d'Osât, qui a tant travaillé à Rome, pour l'absolution de Henri IV. Les lettres du premier, sont d'excellens memoires, dans lesquelles il dé-

* *De Vitiis Sermonis Lib. I, cap. 33.*
 (§) Tom. 8. pag. 665.

couvre la Cour de France , telle qu'elle étoit sous Henri III. ses portraits sont si naturels , il raconte les choses avec une naïveté si grande , qu'elles semblent se passer à nos yeux. On ne trouve point ailleurs tant de faits historiques , en si peu de discours : les grands mouvemens n'y sont moins bien marqués , que les petites intrigues de la Cour. La situation , dans laquelle il met Henry III. La Reine Mere , le Duc d'Alençon , le Roi de Navarre , la Reine Marguerite , le Duc de Guise , le Duc d'Epernon , & les autres Courtisans de ce temps-là , nous les montre du côté , qui nous en découvre à coup seur le fort , & le foible , le bon & le mauvais. L'on a crû que les lettres du Cardinal d'Offat étoient presque les seules , qui pouvoient nous servir de guide , dans le maniement des affaires , que l'on doit traiter avec la Cour de Rome.

I V.

La quatrième précaution , qu'il faut avoir dans l'étude de l'histoire , c'est de ne jamais lire un Historien sans sa critique , supposé qu'il y en ait ; parceque ces sortes d'ouvrages nous font remarquer dans un Ecrivain des fautes tres-considerables , qui nous échaperoient : il faut prendre garde néanmoins d'embrasser leur passion. On doit choisir ce qui peut éclairer l'esprit : mais il faut se précautionner contre tout ce qui pourroit blesser le cœur. Ainsi en lisant Herodote , il faut y joindre le Traité , que Plutarque a fait contre cet Historien ; il ne faut pas lire Thucidide , sans les remarques , que Denis d'Halicarnasse a faites sur cet auteur. Avec Quinte-Curse , on doit lire les fautes de cet Historien , que M. le Clerc a recueillies

dans son Art critique. Il en est de même des *Historiens modernes* : par exemple de l'histoire du Concile de Trente , par Fra Paolo , & par le Cardinal Palavicin : des remarques de Scioppius sur Strada : de M. de Mourgues , & de M. de Bassompierre , sur l'histoire de Duplex.

Il ne faut pas toujours croire , qu'un critique ait mieux rencontré , que l'auteur contre lequel il écrit. Il fait quelquefois des fautes en voulant reprendre celles des autres , je n'en choisirai pas d'autre exemple , que la censure , que M. Bayle fait de Moreri , en disant , que c'est une faute , qu'on ne doit point pardonner à ce dernier , d'avoir dit que M. de la Motte le Vaier avoit fait pendant un an , la fonction de Precepteur auprès du Roi ; & M. Bayle , en regardant cela comme une erreur , ne se souvenoit pas , que M. Pellisson rapporte ce fait , dans l'histoire de l'Academie.

V.

La dernière précaution , qui me paroît nécessaire dans la lecture des *Historiens* , c'est de se servir dans cette étude des regles de la critique , autrement il arriveroit , qu'on donneroit à la vérité , & au mensonge le même degré d'autorité ; qu'on mettroit en parallèles les fables impertinentes du Jacobin Anne de Viterbe , avec les histoires de Joseph , de Thucydide , de Diogene Laërce , & de Plutarque , les plus fideles de celles , qui nous restent de l'antiquité. Ce n'est qu'à regret qu'on est obligé d'avertir avec quelle précaution il faut lire plusieurs *Historiens Ecclesiastiques* des bas siècles. L'on a gemi de voir plus de sincérité , & de candeur dans Suetone , tout payen , qu'il

étoit , que dans des Ecrivains Catholiques , qui devoient être éloignez , même de l'apparence du mensonge. J'aime mieux croire qu'ils n'agissoient ainsi , que par simplicité , & que voiant des faits rapportez par d'autres personnes , ils les ont crû , dans la persuasion , où ils pouvoient être , qu'un Chrétien ne devoit pas mentir. Mais cette sainte disposition , dans laquelle ils étoient , ne doit pas nous porter à prendre pour veritable , tout ce qu'ils ont écrit ; parcequ'ils en étoient persuadez eux-même. Pouroit-on croire par exemple sur la simple parole d'un Ecrivain si pieux , qu'il puisse être , que le Prophète Agabus , dont il est parlé dans les Actes des Apôtres , avoit recherché la Sainte Vierge en mariage , & voiant que Saint Joseph , qui n'étoit qu'un Charpentier , lui avoit été préféré , il cassa son bâton , & de dépit se fit Carme. Que Pythagore , après bien des metamorphoses , fut enfin Religieux Carme , dans le temps que S. Jean - Baptiste étoit Prieur d'un Couvent de cet ordre sur le Jourdain : que S. Jean l'Evangeliste est enterré à Ephese , & que n'étant pas encore mort , le vent de sa respiration fait danser la poussiere , qui est sur son tombeau. Je passe d'autres semblables histoires , dont on peut voir deux exemples assez singuliers rapportés , & rejettés en même temps par Melchior Cano , l'un des scavans Prelats du XVI. siecle. Je n'ai pas crû qu'il étoit necessaire de les mettre en françois , afin de ne rien gêner à la beauté , qu'elles ont dans la langue originale. *

* *In Historiâ Christianâ , quæ tota non voluptate , sed veritate perpenditur , quor sum historie nomen commentis , fabulisq; prætere , quasi verò sancti dei homines nostris*

Ce peu d'exactitude pouvoit encore avoir d'autres causes, que la simplicité des Ecrivains; quelques uns d'entre eux s'attachoient plutôt à faire de gros volumes, & à écrire tout ce qu'ils pouvoient sçavoir, vrai ou faux, sans aucun examen, qu'à discuter la verité des faits, qu'ils rapportent : c'est le jugement que Melchior Cano * Evêque des

mendaciis egeant, qui tam multa vera pro Christo gesserunt, ut falsa quantumvis licet eruditæ simulationis artificio composita, ut noxia non sint, quoniam inutilia sunt, tamen tanquam ignavi milites, oneri sunt magis, quam auxilio. Heroum porrò nostrorum res verè gestæ sicuti ego existimo, non solum amplæ magnificæq; fuerunt, verùm multò etiam majores, quàm fama feruntur, neque eorum qui fuere, virtus tanta habenda est, quantum cum verbis extollere potuerint nostri, sed tanta potius, ut præclara ingenia rebus ipsis, & ingeniis præclaris verba quoque defuerint. Sed dùm quidam affectu suo nimium indulgent & ea scribunt quæ animus scribentis dicitur, non veritas; tales divos nobis quandòque exhibent, quales divi ipsi, etsi possent esse, tamen noluisent. Ecquis enim credat Divum Franciscum pediculos semel excussos, in se ipsum solitum esse immittere, quod ad sanctitatem viri pertinere putavit; equidem non puto qui paupertatem suam viro sanctissimo placuisse semper, sordes numquam. Illud autem quàm ridiculum diabolum Dominico Patri nostro semel obstrepentem à Divo esse coactum, ut lucernam haberet in manibus, quoad illa absumpta non molestiam solum, sed incredibilem dolorem etiam afferet. Non possunt hujusmodi exempla numero comprehendere, sed in his paucis pleraque alia intelligentur, quæ divorum clarissimorum historias obscurarunt, non autem decebat veras sanctorum res gestas, falsis & commentitiis fabulis contaminari. Melchior Canus. libro xi. locor. Theolog. Cap. 6.

* De Vincentio Bellovacensi, & de Antonino liberius judico, quorum uterque non tam dedit operam, ut

Canaries , porte de Vincent de Beauvais , & de S. Antonin.

D'autres voiant qu'ils n'avoient quelquefois rien à dire sur plusieurs Saints , nous ont donné l'histoire de leur vie , non pas telle qu'elle avoit été , mais telle que les Historiens auroient souhaité , qu'elle fut. C'est ce que Bellarmin pense de Metaphraste.

Il s'en est aussi trouvé , qui par une autre espece de simplicité, ont publié beaucoup de fables. Par exemple ce qu'on remarque dans plusieurs Legendaires , que presque tous les Saints , qui ont eu la tête coupée , l'ont portée tres-loin entre leur bras , ou sur leur main. Mais voici , à ce que je crois, l'origine de cette imagination , aussi bien que plusieurs autres. Nos Peintres, & nos Sculpteurs Gothiques , voulant nous représenter cette espece de martyre , n'avoient point de manieres plus sensible, que de separer la tête du reste du corps. Où la mettre après cela ? ce ne pouvoit être qu'entre leurs mains ; car il n'auroit pas été assez decent de la poser à terre. Et dans la suite , on a crû que les peintres n'avoient ainsi représenté les Saints, que parcequ'ils avoient porté veritablement leur tête entre leurs mains. Peut-être aussi s'est-on appuié sur ce que S. Chrysostome * dit des Martyrs. Que les plaies , qu'un

res veras, certasq; describeret , quam ut nihil omnino præteriret, quod scriptum In schedulis quibuslibet reperiretur. Ita ne populari quidem trutinâ usi sunt : quamobrem apud graves , & severos auctoritate carent. Melchior Canus. lib. ii. locor. Theol. Cap. 6.

* *Etenim sicut milites vulnera in præliis sibi inflicta Regi monstrantes fidenter loquuntur ; ita & illi (martyres) in*

Soldat a reçûs au service de son Prince, l'encourageant à lui parler avec confiance, & que les Martyrs obtiennent de Dieu, tout ce qu'ils veulent, en lui présentant leur tête coupée, qu'ils portent dans leurs mains. Si cette autorité de saint Chrysostome, n'a point donné lieu à ce grand nombre de miracles, qu'on attribue aux Saints, qui ont eu la tête coupée, & qui l'ont portée, dit-on, entre leurs mains, il se peut faire que S. Chrysostome n'a eu lui-même cette pensée, que parcequ'il aura vû des tableaux, où les Martyrs étoient ainsi représentés, avec leur tête, qu'ils tenoient entre leurs mains. Ce ne peut être donc que par une exacte critique, qu'on découvre ce que la simplicité, l'ignorance, ou l'affectation aura fait écrire de faux à plusieurs Historiens.

Les regles que donnent les critiques ne servent pas seulement dans le discernement des faits; elles servent encore à montrer les endroits, qu'on a retranché, ou ajouté dans les Historiens. Il faut bien prendre garde néanmoins de ne point aller trop avant, & ne pas se mettre cette imagination dans l'esprit, que parcequ'il y a des écrits, & des faits supposez, tous aussi le doivent être. Mais il faut prendre des principes, qui nous conduisent, avec quelque certitude dans la lecture des Historiens. Je crois qu'on peut reduire ces principes à trois chefs. I. Aux marques d'un bon, & d'un mauvais Historien. II. Aux regles, qui servent pour discerner les faits historiques. III. Aux regles, qui servent à découvrir les ouvrages supposez.

manibus abscisa capita gestantes, & in medium afferentes, quæque voluerunt apud Regem & aliorum impetrare possunt.
S. Chrysostom. de SS. Javent. & Max.

CHAPITRE XVIII.

Caracteres d'un bon , & d'un mauvais Historien.

IL y a des Historiens , qui ne laissent pas d'être fideles, pour le corps de l'histoire, & pour les faits , qu'ils rapportent ; mais dans lesquels on remarque toujors un fond de corruption, ou dans les portraits , qu'ils font des Princes, & des Personnes illustres ; ou dans la maniere dont ils rapportent les faits ; ou même par quelques reflexions malignes, dont ils ont soin d'accompagner ces mêmes faits. Ces reflexions, qui ne font aucun tort à la verité de l'histoire, demandent toujors une grande reserve dans ceux, qui les lisent, afin de ne se point laisser emporter aux passions des Historiens, & de ne pas suivre leurs interêts, & leurs vûes particulieres. C'est pourquoi avant que de lire un Historien, il faut le connoître ; & rien ne peut donner plus d'ouverture, pour faire un jugement exact des faits, qu'il rapporte, que de sçavoir son caractere, ses interêts, ses passions, les circonstances de sa vie, & les conjonctures, où il s'est trouvé. Mais il est bon aussi, que la passion n'entre point dans nos jugemens, & que ce soit l'amour seul de la verité, qui nous conduise : autrement il feroit à craindre, que l'injustice, où la prévention ne détournât les personnes les plus sinceres, de mettre par écrit ce qu'ils sçavent de l'histoire, en voiant le peu de justice, qu'on rend aux Ecrivains les plus desintereffez. Si l'on n'a rien de certain, il ne faut pas negliger les conjectures, qui peuvent

fervir à former ces sortes de jugemens. On doit pour cela rapporter les Historiens à trois Classes différentes. Je mets dans la premiere, ceux qui ont joint l'étude des belles lettres, & le maniement des affaires, aux talens naturels, qu'ils avoient pour écrire l'histoire. Les autres sont ceux, qui n'ont point, à la verité les lumieres, qui s'acquierent par l'étude; mais qui y suppléent par leurs talens naturels, & par l'usage, qu'ils ont acquis dans les negotiations, ou dans le gouvernement de l'Etat. Les troisièmes enfin sont ceux, qui ont les talens necessaires, pour bien écrire l'histoire; mais qui n'ont point eû le maniement des affaires, & qui n'ont pas laissé néanmoins de suppléer, par une étude consommée, à ce qui leur manquoit du côté de l'usage, & de l'experience.

I.

On doit toujours preferer un Historien, dans lequel on trouve ces trois perfections, d'avoir une facilité naturelle, pour écrire l'histoire; beaucoup d'étude; & un grand usage des affaires; pourvu néanmoins, qu'en écrivant, il ne se laisse point emporter à la passion.

Suivant cette idée, on peut voir, par les Historiens, qui nous restent, la difference, qui se rencontre dans leurs histoires, & la foi qu'on doit ajoûter à ce qu'ils ont écrit. Personne, par exemple n'étoit plus capable, que *Thucydide* de nous faire connoître ce qui s'étoit passé de son temps. Il ne s'étoit pas contenté des lumieres, qu'il avoit acquises dans les grandes charges, dont il s'est trouvé revêtu. Il prit encore tous les soins imaginables, & pour recouvrer les memoires, qui

avoient pû échapper à sa vigilance , & pour sçavoir les desseins des ennemis. Il avoit joint au maniement des affaires, une étude & une application continuelle. Toutes ces choses accompagnées d'une grande élévation d'esprit ne pouvoient manquer d'en faire l'homme du monde le plus propre , pour écrire une histoire. Aussi n'avons-nous rien de plus accompli en ce genre, que ce qu'il nous a laissé. Il est vrai, que les Grecs n'en furent pas tout-à-fait contens : mais ce mécontentement ne peut, que lui être glorieux; puisqu'il venoit uniquement des louanges, qu'il avoit données aux ennemis de sa Republique; & il ne l'avoit fait, que parcequ'il avoit crû, que leur conduite étoit louable. C'est aussi le jugement, que Cicéron portoit des memoires de *Cesar*. Je crois qu'on en peut dire autant de *Dion Cassius*. Les secours ordinaires, que lui pouvoit donner son élévation aux premieres charges de l'Empire, ne furent point des motifs assez forts , pour le porter à écrire l'histoire; il voulut encore employer dix années à recueillir les memoires étrangers, qui lui étoient nécessaires. On peut mettre dans ce même rang les personnes, qui ne sont point à la verité dans le Ministère; mais qui se trouvent attachées auprès des Ministres. Tel pouroit être l'Historien Procope; si l'on ne sçavoit d'ailleurs, qu'il étoit moins païé, pour dire la verité, que pour faire l'éloge de Belizaire.

Quoiqu'on doive beaucoup deferer à l'autorité de ces premiers, cela n'empêche pas, qu'il ne faille encore s'en rapporter aux personnes, qui n'ont eû d'autre preparation pour écrire l'histoire, que l'experience, & le maniement des affaires. La verité, qui veut être accompagnée des orne-

mens, qui lui sont dûs, ne croit pas néanmoins, qu'elle soit deshonorée, lorsqu'on l'a fait paroître avec un extérieur de simplicité. Quoique Joinville, & Philippe de Commines n'aient eû pour Ecoles, que la Cour de leur Prince, cependant on défere plus à leur témoignage, qu'à celui des autres Historiens contemporains. On n'examine point s'ils ont étudié les anciennes histoires, pour se former un stile, & une maniere; on y trouve la verité; & on la trouve même expliquée avec beaucoup de jugement; cela suffit, parcequ'on n'y recherche point autre chose.

Les troisièmes enfin sont ceux, qui se sont renfermé dans le Cabinet, pour y examiner sur la foi des autres, les faits, dont ils n'ont pû être informé par eux-mêmes. L'on sçait, que leur autorité est moins grande, que celle des premiers; néanmoins quand ils n'ont travaillé, que sur de bons memoires, & que la solidité de leur jugement les a empêché de prendre le change, leur autorité peut être aussi certaine, que celle des autres. C'est la justice qu'on a renduë à M. de Thou: les personnes mêmes, qui lui étoient le plus opposées, n'ont pas laissé de le reconnoître pour l'Historien le plus sincere, qu'il y eût de son temps. Cette exacte recherche de la verité, qui lui est si glorieuse, causa dans la suite la ruine entiere de sa famille. *

* La principale cause de la mort de M. de Thou, ne fut pas tant la conspiration de Mr. de S. Mars, qui lui avoit été confiée, que l'histoire trop sincere de M. de Thou son pere, où il y a plusieurs endroits peu favorables à la maison de Richelieu. Voyez les memoires de M. du Maurier, dans lesquels il rapporte des autoritez de Juris-

Nous avons dit cependant , que toutes ces qualitez ne sont estimables , que quand un Historien se trouve exempt de passion : mais l'on sçait , qu'il est difficile à un honnête homme de ne pas dire d'un scelerat , ce que sa conscience lui dicte ; ou de ne point parler avec éloge des personnes , qui ont fait des actions veritablement loüables. Quoique ces motifs soient justes en eux-même , on n'a pas laissé d'en abuser ; lorsqu'on a crû , qu'il étoit quelquefois utile d'augmenter en quelque chose les actions des grands hommes , pour en donner une idée plus avantageuse : & comme les plus scelerats ne laissent point d'avoir quelques vertus , l'on s'est persuadé , qu'on pouvoit quelquefois les déguiser ; afin de ne pas diminuer ce qu'il pouroit y avoir d'affreux , dans le portrait qu'on fait de leur conduite. Il semble néanmoins , qu'il y a des Ecrivains , auxquels on peut pardonner cette passion ; pourvû que d'ailleurs ils nous donnent assez de lumieres , pour le détail de l'histoire , & qu'on s'en puisse rapporter à leur jugement , & à leur experience ; c'est à dire , pourvû qu'on soit certain , qu'ils ont eu le maniement des affaires , & qu'ils ont été dans les negociations , sur lesquels ils nous laissent des memoires.

La peine qu'on a toujours à se moderer , & à garder un juste milieu dans l'histoire , fait qu'on ne doit pas croire si facilement ce qu'un Historien peut dire à l'avantage de sa nation , & que

consultes , qui assurent qu'on ne pouvoit faire mourir M. de Thou , parceque M. de S. Mars lui avoit déclaré sous le secret sa conspiration , voyez aussi le Journal du Cardinal de Richelieu.

l'on doit au contraire regarder pour véritables les louanges, qu'il donne à ses ennemis. Il faut excepter néanmoins de cette règle les Ecrivains, sur lesquels on sçait, que les presens, & les récompenses ont plus de force, que l'amour de la vérité. C'est dans ce nombre, qu'on doit mettre *Froissart*, & l'*Arretin*. L'aveu de ce premier nous fait croire, que les Anglois l'ont plus secourus par leur argent, qu'il ne les a obligés, par son histoire, quoi qu'elle leur soit entièrement favorable. L'*Arretin*, à qui tous les Princes de l'Europe donnoient des pensions, non pas pour faire leur éloge; mais pour ne point parler d'eux, tant on étoit persuadé, que ses satyres n'épargnoient, que ceux, qui lui étoient inconnus; l'*Arretin* lui-même a soin de nous dire, que quand il donne des louanges, il étoit bien païé pour le faire; & qu'il falloit pour l'obliger à parler, que la récompense fut grande, puisqu'on lui en donnoit déjà beaucoup pour garder le silence. C'est aussi ce qui est arrivé au *Vittorio Siri*, dont nous avons plusieurs volumes sur l'histoire; mais qui sont autant de fruits, que produisoient les presens, qu'on lui faisoit. Il n'est point jusqu'à *Gregorio Leti*, qu'on accuse d'avoir offert sa plume à tous les Princes de l'Europe, leur promettant l'immortalité, pourvû qu'on le délivrât de la mort, qu'un Ecrivain peut éviter difficilement, quand il n'a pour tout bien, que sa plume, on se laisseroit aisément tromper, par la lecture de ses ouvrages; on croiroit qu'il suit exactement cette règle, qu'il a donnée lui-même, qu'un Historien doit être sans patrie, & sans religion; & l'on n'auroit pas crû qu'un homme, qui demande tant, puisse trouver l'art de paroître si desintéressé.

I I.

La seconde marque d'un bon Historien ; c'est de n'être attaché à aucun parti ; mais de juger des uns & des autres , sans prévention.

Ainsi l'on doit toujours examiner avec soin si les Historiens, que nous lisons n'ont pas eu quelque intérêt particulier, qui les ait porté à écrire. L'on remarque ordinairement de la différence dans le recit des faits, lorsqu'on lit deux Historiens, partagez tous deux par des intérêts opposez. Ils n'insèrent dans leurs histoires que les circonstances, qui peuvent leur être avantageuses : ils donnent à une action le jour, sous lequel ils veulent, que nous la regardions ; & qui se rapporte entièrement à leurs vûës, & à leur dessein. C'est pour cela, que des Ecrivains, qui d'ailleurs n'étoient point à mépriser, se sont rendus suspects par ces esprits de parti, qu'ils ont embrassé dans leurs histoires. S'étant formé une fois de leur dessein une idée convenable à leurs intérêts particuliers, ils reduisent à cette idée tous les faits, qui se presentent à eux. Ils veulent que tous les autres aient raisonné, comme ils auroient fait eux-même dans une pareille occasion ; & les mettant en leur place, ils leur font soutenir ce qui leur est plus avantageux. L'on diroit même, que les hommes les plus éloignez de nos temps, ne paroissent dans l'histoire, que pour autoriser les vûës particulieres de leurs Historiens. Ainsi avons nous remarqué, au commencement du XVII. siecle, qu'un des Historiens du Concile de Trente ne s'est attiré dans la plûpart des esprits aucune créance. Pour peu qu'on soit informé des

disputes, qu'il eut à soutenir contre les Theologiens de Rome, à l'occasion des Venitiens, & de Paul V. on découvre facilement, par ses reflexions malignes, qu'il a entrepris cet ouvrage, moins dans le dessein d'éclaircir ce point de nôtre histoire, que par un desir secret de se vanger de la Cour de Rome. En effet il prétend y montrer, qu'elle a conduit selon son interêt, le Concile de Trente, l'Assemblée la plus venerable, qui ait été depuis l'établissement de l'Eglise, & où les matieres aient été examinées avec tant de rigueur.

On peut encore apporter ici un exemple, qui nous fera voir ce que peuvent l'interêt, & la passion, dans un Ecrivain: c'est le portrait qu'un Protestant fait des deux plus grands Saints, que nous aions eu dans les derniers siecles de l'Eglise. Je veux dire S. Ignace de Loiola, & S. François d'Assise. On croit, dit-il, en parlant du premier, „ que c'étoit un hipocrite, un comedien, un „ fourbe, un visionnaire, un fanatique, ou un „ homme, qui feignoit de l'être; car il y a bien de „ l'apparence, qu'il n'étoit pas si fou, qu'il affectoit „ de le paroître en verité, quand nous ne com- „ poserions son portrait, que de traits empruntez de „ ceux de son ordre, qui ont écrit sa vie, Maffée, „ Ribadineira, & Orlandin, nous en pourions „ faire le plus extravagant de tous les hommes. „ Il commença par le vœu d'être Chevalier de la „ Vierge, à l'imitation de ces Heros des vieux Ro- „ mans, qui après avoir choisi une Dame, pour „ leur maîtresse, s'en faisoient Chevaliers, & cou- „ roient le monde sous cette qualité. La premiere „ aventure de Chevalier de la Vierge, qu'il eut, ce „ fut la rencontre d'un More, qui lui nia, que la

„ Vierge fut demeurée Vierge dans son enfante-
 „ ment. C'étoit justement là matiere à faire un
 „ coup de lance. Nôtre Paladin sensiblement tou-
 „ ché de l'affront fait à sa Dame , se résout , en
 „ bon Chevalier , de vanger l'honneur de sa maî-
 „ tresse; mais la bonne fortune du More le sauva
 „ de la colere d'Inico de Loiola. Nôtre Heros
 „ aiant lû dans les Histoires de Chevalerie , que
 „ les Chevaliers passoient la nuit dans leurs ar-
 „ mes , quand ils prenoient la qualité de Cheva-
 „ liers de quelques Dames; il voulut faire la mê-
 „ me chose. Mais comme c'étoit une qualité fort
 „ singuliere , que celle de Chevalier de la Vierge ,
 „ il voulut , que les marques , & l'habit , qui de-
 „ voient le faire reconnoître , pour tel , fussent
 „ aussi fort particuliers. Il vêtit une longue Robe
 „ de fort gros draps , il se ceignit d'une fort grosse
 „ corde , au bout de laquelle pendoit une bou-
 „ teille pleine d'eau; au lieu d'une lance , il s'ar-
 „ ma d'un bâton ; il se chaussa un pied d'un
 „ fouiller d'ozier , & l'autre demeura nud. Etant
 „ arrivé à Nôtre-Dame de Montserrat , il passa la
 „ nuit , selon les loix de la Chevalerie , dans ce
 „ grotesque équipage , à l'honneur de la Dame ,
 „ dont il s'étoit fait Chevalier : tantôt se tenant
 „ debout , tantôt s'agenouillant , selon la diver-
 „ sité des mouvemens de son zèle ”. Quel por-
 „ trait ne fait-il pas encore de S. François d'Assise,
 „ voudrions-nous bien , continuë ce même
 „ Ecrivain , avoir pour Fondateur de nôtre Re-
 „ ligion , ce S. François , dont la Famille est di-
 „ visée en tant de Branches , qu'aujourd'hui dans
 „ le monde , il y a plus de Franciscains , que de
 „ Zuingliens. C'est ce bon S. François , qui fut
 „ jugé insensé par les habitans de la Ville d'Assise.

„ où il demeurait. En cette qualité son pere le
 „ retint enfermé fort long-temps ; & parceque
 „ ce pere sage croioit, qu'il y avoit de la malice
 „ mêlée dans sa folie, il le fouëtoit souvent avec
 „ une grande severité. Son pere l'ayant ensuite
 „ obligé à renoncer, en presence de l'Evêque,
 „ aux droits, qu'il pouvoit avoir sur les biens de la
 „ maison, parcequ'il l'en croioit indigne, non seu-
 „ lement il le fit; mais se dépouilla tout nud, comme
 „ la main, devant tous les assistans; c'est à dire,
 „ que pour marquer son parfait renoncement au
 „ monde, il renonça à toute pudeur. La fainte-
 „ teté de ce bon Personnage n'étant pas capable
 „ d'éteindre les flammes de sa concupiscence, il
 „ se plongeait souvent dans une fosse pleine de
 „ glace. D'autrefois il prenoit de la neige, s'en
 „ faisoit un habit, & faisant plusieurs pelotes de
 „ la même neige, il appelloit l'une sa femme, &
 „ l'autre ses filles. Celui qui avoit une femme, &
 „ des filles de neige, pouvoit bien avoir des Hi-
 „ rondes, & des Cigales pour ses sœurs, & des
 „ Lievres, & des Agneaux pour ses freres. C'est
 „ ainsi qu'il appelloit ces animaux, mes sœurs les
 „ Hirondes avez-vous assez causé. Mon frere le
 „ Levreau, pourquoi t'es tu laissé tromper; chan-
 „ tez ma sœur la Cigale; louez le Créateur”.
 Quand on a lû la vie de ces deux Saints, faites par
 les Auteurs mêmes, qui les avoient connus,
 peut-on croire, qu'il se trouve une imagination
 assez déreglée, ou une passion assez forte, pour
 déguiser de cette maniere des Saints, dans lesquels
 l'Esprit de Dieu paroïssoit si visiblement. A lire
 leur histoire veritable, on n'y remarque, que des
 actes d'humilité, & d'anéantissement, des actions
 de sagesse, & de prudence; & l'on ne voit ici que
 des

Des infensez, & des fous, qui ne sçavent ce qu'ils font ; mais sans doute, que cet espece d'Auteur, qui se raille ici de la pieuse simplicité de S. François d'Assise, n'a pas lû dans le livre de Job * que ce Saint Patriarche disoit à la pouriture, vous êtes mon pere, & aux vers vous êtes ma mere, & ma sœur. Il est vrai, qu'on ne doit point s'étonner des excez, où la passion a porté ce temeraire Ecrivain, quand on considere, que n'ayant rien à dire contre d'autres Saints ; il s'applique uniquement à tourner en raillerie, leur zèle pour la Religion. Après avoir dit, que S. François fit mourir le fils d'un Medecin, afin d'avoir le plaisir de le resusciter, il ajoûte ; " S. Dominique n'étoit pas si debonnaire. Il tuoit les hommes, aussi bien que le Pere S. François ; mais il ne les resuscitoit pas. Il courut comme un furieux toute la France, pour armer les Princes contre les Albigeois : il en fit mourir plus de trois ou quatre cens mille. C'eut été une bonne œuvre, si après les avoir fait mourir heretiques, il les avoit resuscité Catholiques. Il auroit fait un double miracle.

Je n'apporte ces exemples, que pour montrer la précaution, avec laquelle on doit lire un Historien ; & avec quel soin il faut prendre garde, s'il n'est point attaché à quelque parti, & s'il ne fait pas des reflexions, qui peuvent marquer son panchant, & son inclination, plutôt d'un côté que d'un autre. L'on n'est persuadé de la sincerité d'un Historien, que quand il tient une conduite égale, ne dissimulant, ni les défauts, ni les mauvaises mesures des Princes, dont

* *Putredini dixi, pater meus es; mater mea, & soror mea vermicibus.* Job. 17. 14. T

il défend la cause: quand il n'entreprend de les excuser, que lorsqu'il croit de bonne foi, qu'ils sont excusables: quand il rend justice aux bonnes qualitez de ceux, qui en ont eu de mauvaises: enfin quand il est assez équitable, pour louer les actions des plus méchans hommes, s'ils en ont fait de louables. Un Ecrivain qui entreprend l'histoire n'est plus à lui; mais à la verité, qu'il enseigne. L'on n'ignore point, dit excellemment un habile Historien, * qu'il est juste qu'un homme soit ami de sa patrie, & qu'il ait de la haine, pour ses ennemis, & de l'amitié pour ses amis: mais dès qu'il a entrepris de faire le personnage d'Historien, il faut qu'il oublie ces sortes de devoirs; un Historien est souvent obligé de bien parler de ses ennemis, & de leurs donner de grandes louanges, quand leurs actions le meritent. Souvent il faut qu'il censure ses plus proches, & qu'il les couvre de honte, lorsqu'ils ont commis des fautes, dont on ne peut parler autrement: mais il est des natures d'histoire, où un Ecrivain ne peut pratiquer cette indifférence, sans faire tort à la verité, dont il est redevable à ses lecteurs. Il y a des occasions, où la nature, & la religion nous engagent à prendre parti: par exemple, si l'on regardoit indifféremment la revolte des Peuples contre leur Prince legitime, ne pouroit-on pas dire qu'on n'a que de l'indifférence, pour l'autorité la plus sainte, & la plus inviolable, que Dieu ait mis sur la terre.

III.

Je réunis dans ce 3. article deux autres caracteres, qui ne conviennent qu'aux bons Historiens: C'est 1. *d'avoir été approuvez dans les temps, où ils ont écrit: mais sur tout par les personnes,*

* Polyb. lib. 1.

qui ont pû avoir connoissance des faits, qu'ils rapportent. 2. C'est de n'avoir point écrit sur des bruits communs; mais de s'être servi des memoires des Princes, ou au moins de ceux des Ministres.

La verité de ces maximes se peut verifier par une infinité d'Historiens, qui sont estimez à present; parcequ'on a reconnu leur sincerité dans le temps même, où ils ont écrit. Tels sont *Thucydide, Xenophon, Cesar, Saluste, Philippe de Commines, Guichardin, & M. de Thou*

D'un autre côté l'on sçait, qu'ordinairement il n'y a rien de si douteux, que les bruits populaires. Des personnes, que l'oïveté rend ingenieuses, s'imaginent ne se pouvoir occuper plus agreablement, qu'à debiter de fausses nouvelles; parcequ'en cela ils ont le fade plaisir de se mocquer de la credulité des hommes, qui reçoivent indifferemment le vrai, & le faux, selon qu'il se presente à leur esprit. Il arrive aussi, que les faits ne s'alterent pas moins par la diversité des personnes, qui les publient, que par l'éloignement, & la multitude des siecles, qui les font venir jusqu'à nous; c'est pourquoi l'estime qu'on a eu pour *Denis d'Halicarnasse, Ammian Marcellin, Arrien, & Appien*, ne vient, que du soin, qu'ils ont pris de consulter les archives des Republiques, dont ils ont parlé, & les memoires des Princes, dont ils ont écrit l'histoire. Ce n'est pas neanmoins, que les Princes, de qui on peut avoir ces memoires, n'exagerent quelquefois jusqu'à leurs moindres actions: Et cet Ecrivain, * qui disoit,

* *Aliqui eorum (Prophetarum) Principes, aut etiam Reges fuerunt, in quos cadere non posset suspicio cupiditatis, ac fraudis. Lactant. lib, 1, Institut. cap. 4.*

qu'un Prince ne pouvoit tromper, ne sçavoit peut-être pas, qu'en cela ils sont aussi hommes, * que les autres. Cependant ces memoires, & ces monumens publics servent toujours à faire connoître les commencemens, & la fin des regnes; les interêts, & les pretentions des Princes; enfin l'état des Roiaumes, & des Republicues.

IV.

Toutes ces observations, qui sont autant de marques, auxquels on reconnoit un bon Historien, nous donnent aussi les lumieres necessaires, pour distinguer ceux, qui ne sont pas sinceres. Le défaut le plus ordinaire de ces derniers, est de vouloir faire des Heros accomplis de ceux, dont ils écrivent l'histoire. Ils s'imaginent que la memoire des Hommes Illustres seroit deshonorée, si on appercevoit en eux quelque défaut, qui nous convainquit, qu'on ne cesse pas d'être homme, pour être élevé à la qualité de Heros. Les autres au contraire, par un fond de malignité, & de corruption, ne peuvent écrire la vie des grands hommes, que pour en obscurcir la reputation. Ils ont soin, en rapportant quelqu'une de leur vertu, de faire souvenir de leurs vices; afin de donner un contrepoid à leurs plus grandes actions. Je crois que pour connoître ce fond de corruption, qui se trouve répandu dans un grand nombre d'Ecrivains, il est bon d'avoir toujours devant les yeux les observations suivantes.

V.

On ne doit pas regarder comme des Historiens sinceres, ceux qui ne sont occupez, qu'à faire l'éloge des

* *Omnis homo mendax.* Psal. 115. 11.

Princes , ou des grands hommes , dont ils parlent , sans en rapporter les moindres vices.

Je m'étonne de ce qu'il s'est trouvé des Ecrivains *, qui ont voulu établir cette maxime, de ne jamais découvrir les défauts des personnes, dont on écrit l'histoire. Mais puisque ces fautes, si cachées qu'elles soient, ont été autrefois commises; elles le peuvent être encore dans la suite: il faut par conséquent en donner de l'aversion, par les portraits qu'on en fera. C'est sans doute pour cela, qu'un habile Ecrivain (§) de ce siècle a remarqué judicieusement, que c'est sur les défauts, qu'il faut s'arrêter dans l'histoire: autrement, comme le nombre des actions vertueuses est fort petit, on feroit bien du chemin dans l'histoire sans se reposer; à moins qu'on ne voulut se tromper soi-même dans le choix des actions, & conter pour bonnes toutes celles, qui le paroissent d'abord. Si habile qu'on puisse être dans le discernement des actions véritablement louables, il est encore plus utile de s'arrêter principalement à celles, qui sont vicieuses. Cela paroît un paradoxe: mais on ne doit pas en être surpris, quand on y fait une sérieuse attention. Si tout le monde avoit un véritable amour pour le bien; si l'on étoit parfaitement soumis à la raison, & si on connoissoit la véritable grandeur; il ne faudroit que de bons exemples, pour porter tous les

* M. Frain du Tremblay dans ses nouveaux Essais de Morale.

(§) Le P. Mabillon, Traité des études Monastiques, & avant lui M. l'Abbé de S. Real, dans son Traité de l'usage de l'Histoire, imprimé à la suite de cet Ouvrage.

hommes à la vertu ; parceque sa beauté naturelle leur suffiroit , pour les y entrainer. Mais comme le nombre de ces grandes ames est tres-petit , & que la plûpart des hommes , pleins de l'amour d'eux-même , se font une mauvaite honte de reconnoître leurs défauts , les bons exemples leur sont presque inutiles. Comme les personnes vertueuses ont au contraire l'amour de la vertu gravée dans le cœur ; les bons exemples font une merveilleuse impression sur leur esprit ; & les mauvais ne servent , qu'à leur inspirer encore plus d'averfion , pour le vice.

Mais il ne faut point auffi, que cette ardeur, pour faire connoître le bien, & le mal, aille jusqu'aux outrages, comme a fait dans ces derniers temps, l'Auteur de la vie * du P. Morin, qui est une injuste, & cruelle fatyre, non seulement de ce grand homme ; mais encore de toute la Congregation de l'Oratoire; qui a servi si utilement l'Eglise, depuis son établissement.

VI.

Il y a d'autres Ecrivains, qui n'emploient, que des termes durs, & choquants, dans des occasions, où l'on peut en trouver de moins rudes; ou qui refusent même les louanges, qui sont dûes aux grandes actions, & qui ne se determinent dans le doute, qu'aux bruits les plus desavantageux aux personnes, dont ils font l'histoire. Ce qui marque beaucoup de malignité, & de peu de justice dans un Historien.

C'est ainsi que Meier s'est conduit dans l'histoire, qu'il nous a laissée; il n'appelle jamais Louis XI. qu'un perfide, qu'un parricide, qu'un im-

* C'est M. Richard Simon, qui en est l'Auteur.

pie, qui n'avoit point d'autres vûes, que de renverser toutes les loix divines & humaines, pour exercer sa tyrannie avec plus de liberté. Quand il rencontre Philippe de Commines, il en parle toujours comme d'un traître, & d'un homme infidèle à son Prince. Quoique Philippe de Commines ne nous ait pas marqué le sujet, qui lui fit quitter la Cour du Duc de Bourgogne, pour s'attacher à Louis XI., cela ne doit point le faire traiter d'infidèle, puisque Louis XI. étoit son Prince Souverain. Louis XI. n'avoit pas à la vérité un cœur aussi droit, qu'on auroit pû le souhaiter; mais il n'avoit point tous les défauts, que lui a reproché Meier, son ennemi déclaré.

C'est aussi la conduite qu'a tenuë *Zozime* dans son histoire. Il n'y a point de crimes, qu'il n'attribuë à Constantin. A regarder ce Prince dans le portrait, qu'en fait cet Ecrivain, le nombre de ses vices est si grand, qu'à peine lui laisse-t'il l'exterieur de la vertu, qu'il ne prenoit même, à ce qu'il dit, qu'autant qu'il pouvoit servir à ses interêts. Ce Prince rempli de grandes vertus, n'a jamais eu les défauts, que cet Historien lui attribuë; & les foibleffes, qu'on lui reproches, ne peuvent point aller jusqu'à l'excès, où les a porté *Zozime*.

A considerer l'Empereur Justinien, & l'Impératrice sa femme, dans l'histoire, que *Procopé* fit paroître de leur temps, on ne voit regner en eux, que la pieté, la justice, & la grandeur: mais à les comparer avec le portrait, qu'il nous en a laissé dans son histoire secreta, on peut asseurer, que les crimes de Neron auroient été des vertus pour Justinien, & pour Theodora. Ce qui montre que *Procopé* étoit, ou un lache flateur, de donner

tant de louanges à Justinien, s'il avoit les défauts, qu'il lui reproche dans ses anecdotes; ou que c'est un infame calomniateur, s'il avoit toutes les belles qualitez, qu'il lui attribué dans son histoire. Quoiqu'il en soit, tous ces exemples marquent toujours un fond de corruption, & de malignité dans les Historiens, qui descrivent avec des termes si outrageans, des défauts, qui sont peut-être ordinaires à beaucoup de Princes, & pour lesquels on peut inspirer de l'éloignement sans faire concevoir de l'aversion pour les personnes, aussi bien que pour les vices.

VII.

Enfin un autre caractere de malignité dans un Historien; *C'est lorsqu'à l'occasion de quelque personne illustre, dont il parle, il s'attache à dire tout ce qu'il peut trouver à son desavantage.*

Il y a une infinité d'Historiens, qui croient se faire un merite, de ne laisser personne à l'abri de leur satyre. La plûpart des hommes sont dans cette fausse persuasion, qu'un Ecrivain n'est pas sincere, s'il ne dit d'une personne illustre, qui se rencontre dans l'histoire, tout le mal qu'il en sçait. Il semble qu'il y ait en nous une inclination secrete, qui nous fait trouver du gout dans ces sortes de portraits. Comme nous croions quelquefois, que les éloges, qu'on fait des autres, sont autant de justes louanges, dont on nous prive; nous nous imaginons aussi, que les défauts, qu'on nous fait remarquer dans les Heros, sont en nous autant de vertus, qui nous élevent jusqu'à eux; parceque cela les abbaïsse jusqu'à nous. L'on voit par exemple dans quelques Ecri-

vains , des portraits affreux du Cardinal de Richelieu : mais sur tout dans des endroits, où l'on ne s'attendoit point à trouver ni l'éloge , ni la censure de ce grand homme. A les entendre (1) le Cardinal étoit un mauvais predicateur, qui s'étoit gâté l'esprit par les chimeres de l'Ecole ; qui n'avoit aucune connoissance des belles Lettres ; qu'on ne remarquoit en lui qu'une extrême aversion pour les personnes veritablement sçavantes ; qui avoit porté l'extravagance (2) à ce point , que de souhaiter avec ardeur d'être canonisé après sa mort ; mais qu'il avoit pris pour cela les voies les plus contraires à ce dessein , c'est à dire, qu'il avoit employé trop de moiens humains, pour y réussir , jusqu'à ordonner même à ses Confesseurs de dire, qu'il n'avoit jamais commis de peché veniel. Personne asseurement n'auroit crû, que M. du Maurier eut mis ces éloges, dans un endroit, où l'on auroit eu peine à penser qu'on dût trouver autre chose que le nom du Cardinal. S'il avoit dit seulement , comme c'étoit l'occasion de le faire, que ce grand homme avoit ôté la pension , que le Roi donnoit à Grotius ; & quand même il en auroit rapporté la raison , il seroit demeuré dans les bornes de l'Historien : mais de faire un portrait aussi injurieux que celui , qu'il nous donne, & d'aller même pour cela mandier l'autorité de Prauleau (3) Historien peu accredité ; c'est ce qu'on appelle faire le métier de declamateur.

(1) Du Maurier , *Memoires pour servir à l'Histoire de Hollande dans l'article de Grotius.*

(2) *Id.* pag. 317.

(3) *Benjaminus Priolus* (en françois Prauleau a fait une mauvaise histoire , intitulée de *Rebus Gallicis* ,

Quoique je n'aie aucun dessein de faire ici l'apologie du Cardinal; il seroit aisé de montrer, que les Traités de morale, & de controverse, qu'il a laissé, nous assurent, qu'il s'étoit rempli des nourritures plus solides, que les chimeres de l'Ecole; les Comedies qu'il a faites, ou toutes, ou en partie, témoignent qu'il avoit une connoissance plus que mediocre des belles lettres; les pensions qu'il donnoit aux Sçavans, & le soin qu'il prit du rétablissement des Lettres, ne sont pas des marques d'aversiion, pour les sciences.

CHAPITRE XIX.

Regles pour le discernement des faits historiques.

IL est difficile à un Historien, si fidele, & si exact, qu'il puisse être, de tout voir, ou de tout examiner par lui-même; il est quelquefois obligé dans certains faits, de s'en rapporter à d'autres; & il arrive malheureusement, que ces faits, qu'il cite, sans une plus grande discussion, sont ou faux, ou au moins fort douteux. C'est pourquoi il est necessaire, pour ne se pas laisser trom-

imprimée à Charleville. Son Pere Protestant, & Ministre de S. Jean d'Angeli, avoit été Moine, & étoit fils naturel d'un noble Venitien. Prauleau son fils fut au service de M. de Rohan, & il accompagna M. de Longueville à Munster. Il menaçoit tout le monde d'une histoire satirique, qui est sans doute celle qui a paru sous son nom. Voici ce qu'il dit du Cardinal de Richelieu. Armardius Richelius primò Abbas, deinde Episcopus, infelix concionator, Sorbonicis chimeris mentem passus, pollicioris litteraturæ rudis, &c.

per , d'avoir toujous devant les yeux des Regles certaines , qui puissent nous servir à faire ce discernement. Celles , qui suivent , pour être vieilles , n'en sont pas pour cela moins bonnes.

I. R E G L E.

*La seule * possibilité d'un événement n'est pas une raison suffisante , pour faire croire , que cet événement soit véritable ; mais il faut le considérer par rapport aux circonstances , qui l'accompagnent.*

Les événemens n'ayant pas une vérité nécessaire , mais contingente ; on ne peut pas conclure , qu'ils soient arrivez , parcequ'ils sont possibles , comme on le conclud dans les vérités nécessaires. En effet on seroit entierement déraisonnable , si on vouloit nous obliger à croire la conversion du Roi de la'Chine à la Religion Chrétienne , par cette seule raison , que cela n'est pas impossible. Car un autre , qui assureroit le contraire , se pouvant servir de la même raison , il est clair , que cela seul ne pouroit pas déterminer à croire l'un plutôt que l'autre. Mais il faut prendre garde à toutes les circonstances , tant *interieures* , qu'*exterieures* , qui accompagnent un fait , pour juger s'il est véritable , ou supposé.

J'appelle circonstances *interieures* , celles qui appartiennent au fait même ; & *exterieures* , celles qui regardent les personnes , par le témoignage desquelles nous sommes portez à le croire. Si toutes ces circonstances sont telles , qu'il n'arrive jamais , ou fort rarement , que de pareilles circonstances soient accompagnées de faussetez ,

* Voyez l'Art de penser , d'où l'on a tiré une partie de ce Chapitre.

nôtre esprit se porte naturellement à croire , que cela est vrai. Que si au contraire ces circonstances ne sont pas telles , qu'elles ne se trouvent fort souvent avec la fausseté , la raison veut , que nous demeurions en suspens , ou que nous tenions pour faux ce qu'on nous dit , quand nous ne voions aucune apparence , que cela soit vrai ; encore que nous n'y voions pas une entiere impossibilité.

On demande , par exemple , si l'histoire du Baptême de Constantin , par S. Sylvestre est vraie , ou fausse. Baronius la croit vraie , le Cardinal du Perron , Sponde , le P. Petau , le P. Morin , & les plus habiles Gens de l'Eglise la croient fausse. Si on s'arrêtoit à la seule possibilité , on n'auroit pas droit de la rejeter ; car elle ne contient rien d'absolument impossible ; & il est même possible , absolument parlant , qu'Eusebe , qui témoigne le contraire , ait voulu mentir , pour favoriser les Arriens ; & que les Peres , qui l'ont suivi aient , été trompé par son témoignage. Mais si on se sert de la Regle , que nous venons d'établir , qui est de considerer quelles sont les circonstances de l'un , ou de l'autre Baptême de Constantin ; & qui sont celles , qui ont le plus de marques de verité ; on trouvera , que ce sont celles du dernier. Car d'une part il n'y a pas grand sujet de s'appuier sur le témoignage d'un Ecrivain aussi fabuleux , qu'est l'Auteur des Actes de S. Sylvestre , qui est le seul , qui ait parlé du Baptême de Constantin à Rome , & de l'autre il n'y a aucune apparence , qu'un homme aussi habile , qu'Eusebe eut osé mentir , en rapportant une chose , aussi celebre , qu'étoit le Baptême du premier Empereur , qui avoit rendu la liberté

à l'Eglise, & qui devoit être connuë de toute la Terre, lorsqu'il l'écrivoit; puisque ce n'étoit que 4. ou 5. ans après la mort de cet Empereur.

II. REGLE,

Ou exception de la premiere.

Quand un fait suffisamment attesté, est combattu par des inconueniens, & des contrarietez apparentes avec d'autres histoires, on se doit contenter de la possibilité, & de la vrai-semblance.

Il suffit alors que les solutions, qu'on apporte à ces contrarietez soient possibles, & vrai-semblables; & c'est agir contre la raison, que d'en demander des preuves positives; parceque le fait en soi étant suffisamment prouvé, il n'est pas juste de demander, qu'on en prouve de la même sorte toutes les circonstances. Autrement on pouroit douter de mille histoires tres-assurées, qu'on ne peut accorder avec d'autres, qui ne le sont pas moins, que par des conjectures, qu'il est impossible de prouver positivement.

On ne scauroit, par exemple, accorder ce qui est rapporté dans les livres des Rois, & dans ceux des Paralipomenes, sur les années des Regnes de divers Rois de Juda, & d'Israël, qu'en donnant à quelques-uns de ces Rois, deux commencemens de regne; l'un du vivant, & l'autre après la mort de leur pere. Que si on demande, quelle preuve on a, qu'un tel Roi ait regné quelque temps avec son pere; il faut avouër, qu'il n'y en a point de positive; mais il suffit, que ce soit une chose possible, & qui est arrivée assez souvent en d'autres rencontres, pour avoir droit de la supposer, comme une circonstance necessaire, pour allier

des histoires, d'ailleurs tres-certaines.

C'est pourquoi il n'y a rien de plus ridicule, que les efforts, qu'ont fait quelques heretiques de ce dernier siecle, pour prouver, que S. Pierre n'a jamais été à Rome. Ils ne peuvent nier, que cette verité ne soit attestée par les auteurs Ecclesiastiques, & même les plus anciens comme Papias, S. Denis de Corinthe, Caius, S. Irenée, Tertulien, sans qu'il s'en trouve aucun qui l'ait nié: néanmoins ils s'imaginent pouvoir ruiner ce fait par des conjectures, comme par exemple, que S. Paul ne fait pas mention de S. Pierre, dans ses Epîtres écrites de Rome; & quand on leur répond, que S. Pierre pouvoit être alors hors de Rome; parcequ'on ne pretend pas, qu'il y ait été tellement attaché, qu'il n'en soit souvent sorti, pour aller prêcher l'Evangile en d'autres lieux, ils repliquent, que cela se dit sans preuve. Le fait qu'ils contestent étant une des veritez les plus assurees de l'Histoire Ecclesiastique, c'est à eux, qui le combattent, de faire voir, qu'il contient des contrarietez avec l'écriture, & il suffit à ceux, qui le soutiennent de resoudre ces pretenduës contrarietez, comme on fait celles de l'écriture même, à quoi nous avons montré, que la seule possibilité suffisoit.

III. R E G L E,

Ou application des deux precedentes aux Miracles.

Les deux regles precedentes ne sont pas seulement d'un grand usage dans les faits historiques, mais encore dans le recit des miracles.

Il y a des personnes qui feroient conscience de douter d'aucun miracle; parcequ'ils se sont mis dans l'esprit, qu'ils seroient obligez de douter de

tous, s'ils doutoient d'aucun; & qu'ils se persuadent, que ce leur est assez de sçavoir, que tout est possible à Dieu, pour croire tout ce qu'on leur dit des effets de sa Toute-Puissance. D'autres au contraire s'imaginent ridiculement, qu'il y a de la force d'esprit à douter de tous les miracles, sans en avoir d'autres raisons, sinon qu'on en a souvent raconté, qui ne se sont pas trouvez veritables: & qu'il n'y a pas plus de sujet de croire les uns, que les autres. La disposition des premiers est bien meilleure, que celle des derniers. Il est vrai néanmoins, que les uns, & les autres raisonnent également mal. Il faut donc les examiner, par leurs circonstances particulieres, & par la fidelité, & la lumiere des témoins, qui les rapportent. La pieté n'oblige pas un homme de bon sens de croire tous les miracles rapportez dans la Legende dorée, ou dans Metaphrasste; parceque ces auteurs sont remplis de tant de fables, qu'il n'y a pas sujet de s'asseurer de rien sur leur témoignage seul; comme le Cardinal Bellarmin n'a pas fait difficulté de l'avouër du dernier. Mais tout homme de bons sens, quand il n'auroit point de pieté, doit reconnoître, pour veritables les Miracles, que S. Augustin raconte dans ses Confessions, ou dans la Cité de Dieu. Ils étoient arrivé devant ses yeux; il en avoit été informé par les personnes même, sur qui ces Miracles s'étoient operez. Par exemple celui d'un Aveugle, gueri à Milan, en presence de tout le peuple, par l'attouchement des Reliques de saint Gervais, & de S. Prothais, qu'il rapporte dans ses Confessions, & dont il dit dans le XXII. Livre de la Cité de Dieu, Chapitre 3. *Miraculum, quod Mediolani factum est, cum illic essemus, quan-*

do illuminatus est Cæcus , ad multorum notitiam potuit pervenire ; quia & grandis est Civitas , & ibi erat tunc Imperator , & immenso populo testes gesta est, concurrente ad corpora martyrum Gervasii, & Protasii. Supposez que cela soit arrivé, comme il le rapporte, il n'y a point de personne raisonnable, qui n'y doive reconnoître le doigt de Dieu ; & ainsi tout ce qui resteroit à l'incrédulité seroit, de douter du témoignage même de S. Augustin, & de s'imaginer, qu'il a alteré la vérité, pour autoriser la Religion Chrétienne dans l'esprit des Paiens. Or c'est ce qui ne se peut dire avec la moindre couleur. Premièrement, parcequ'il n'est point vrai-semblable, qu'un homme judicieux eut voulu mentir en des choses si publiques, & où il auroit pû être convaincu de mensonge, par une infinité de témoins ; ce qui n'auroit pû tourner qu'à la honte de la Religion Chrétienne, Secondement, parcequ'il n'y eut jamais personne plus ennemi du mensonge, que ce Saint, sur tout en matiere de Religion ; aiant établi par des livres entiers, non seulement qu'il n'est jamais permis de mentir ; mais que c'est un crime horrible de le faire, sous pretexte d'attirer plus facilement les hommes à la Foi.

IV. R E G L E.

Entre les circonstances, qu'il faut considerer, pour juger, si on doit croire un fait, ou si on ne le doit pas croire, il y en a qu'on peut appeller des circonstances communes, & d'autres, qu'on peut appeller des circonstances particulieres.

J'appelle *circonstances communes*, celles qui se rencontrent en beaucoup de faits, & qui se trouvent plus souvent jointes à la vérité, qu'à la fausseté,

fausseté. J'appelle *circonstances particulieres*, celles qui se trouvent rarement accompagnées de la vérité. Si les circonstances communes ne sont point contre-ballancées par d'autres circonstances particulieres, qui affoiblissent, ou qui ruinent dans nôtre esprit la créance, qu'y avoient produites ces circonstances communes, nous avons raison de croire ces événemens; si non certainement, au moins tres-probablement; ce qui nous suffit, quand nous sommes obligez d'en juger.

Que si au contraire ces circonstances communes, qui nous auroient portez à croire une chose, se trouvent jointes à d'autres circonstances particulieres, qui ruinent dans nôtre esprit la créance, qu'y avoient produite ces circonstances communes, nous n'avons plus alors la même raison de croire cet événement. Mais ou nôtre esprit demeure en suspens, si les circonstances particulieres ne font qu'affoiblir le poid des circonstances communes; ou il se porte à croire que le fait est faux, si elles sont telles, qu'elles soient ordinairement des marques de faussetez. Voici des exemples, qui pourront éclaircir cette remarque.

On demande si un livre est véritablement d'un Auteur, dont il a toujours porté le nom; ou si les Actes d'un Concile sont vrais, ou supposez. A ne juger de ces faits, que par les circonstances communes, le préjugé est pour l'auteur, qui est depuis long-temps en possession d'un ouvrage, & pour la vérité des Actes d'un Concile, que nous lisons tous les jours: & il faut des raisons considerables, pour nous faire croire le contraire.

C'est pourquoi un fort habile homme * de ce

* M. de Lannoy,

temps aiant voulu montrer , que la Lettre de S. Cyprien au Pape Estienne , sur le sujet de Marcien Evêque d'Arles , n'est pas de ce saint Martyr , il n'en a pû persuader les Sçavans ; ses conjectures ne leur aiant point parû assez fortes , pour ôter à S. Cyprien une piece , qui a toûjours porté son nom , & qui a une parfaite ressemblance de stile , avec ses autres Ouvrages.

C'est en vain aussi que *Blondel* , & *Saumaïse* , ne pouvant répondre à l'argument , qu'on tire des lettres de S. Ignace , pour la superiorité de l'Evêque au-dessus des Prêtres , dès le commencement de l'Eglise , ont pretendu , que toutes ces lettres étoient supposées , selon même qu'elles ont été imprimées par *Isaac Vossius* , & par *Usserius* , sur l'ancien manuscrit de la Bibliotheque de Florence , & ils ont été refuté par ceux de leurs partis. Comme ils avouënt que nous avons les mêmes lettres , qui ont été citées par Eusebe , par S. Jérôme , par Theodoret , & même par Origene ; il n'y a aucune apparence , que les Lettres de S. Ignace aiant été recueillies par S. Polycarpe , ces veritables Lettres soient disparuës , & qu'on en ait suposé d'autres dans le temps , qui s'est passé entre S. Polycarpe , & Origene ; ou Eusebe. Outre que les Lettres de S. Ignace , que nous avons maintenant , ont un certain caractère de fainteté , & de simplicité , si propre aux temps Apostoliques , qu'elles se défendent toutes seules contre ces vaines accusations de supposition , & de fausseté.

Enfin toutes les difficultez , que M. le Cardinal du Perron a proposées contre la Lettre du Concile d'Affrique , au Pape Celestin , touchant les appellations au S. Siege , n'ont point empe-

ché qu'on n'ait crû depuis, comme auparavant, qu'elle a été véritablement écrite par ce Concile.

Mais il y a d'autres rencontres, où les circonstances particulieres l'emportent sur les circonstances communes; & sur cette longue possession.

Ainsi quoique la Lettre de S. Clement à S. Jacques Evêque de Jerusalem, ait été traduite par Ruffin, il y a treize cens ans, & qu'elle soit alleguée, comme étant de S. Clement, par un Concile de France, il y a plus de douze cens ans; il est toutefois difficile de ne pas avouër, qu'elle est supposée; puisque S. Jacques Evêque de Jerusalem, aiant été martyrisé avant S. Pierre, il est impossible, que S. Clement lui ait écrit depuis la mort de S. Pierre, comme le suppose cette Lettre.

V. R E G L E.

On peut ajouter à ces reflexions, qu'il ne faut pas dans la lecture de l'Histoire pousser trop loin le silence des Auteurs.

Quoique l'argument negatif soit d'un grand usage, pour démêler une infinité de fables, que l'ignorance des derniers siecles à supposés sous le nom des premiers Ecrivains de l'Eglise; il faut néanmoins se comporter avec quelque reserve dans ces occasions, & ne pas rejeter un fait, parce que les Ecrivains, qui nous restent de ces mêmes temps n'en ont pas fait mention. On peut croire, qu'il y en a peut-être, qui nous sont encore inconnus, qui en auront parlé. La découverte, qu'on fait tous les jours des Ecrivains Ecclesiastiques, qui étoient demeurez cachez dans les Bibliothèques, autorise assez cette Regle. Je n'en voudrois pas d'autre

exemple que la celebre vision de la Portioncule; voici en deux mots, ce que c'est. S. François, étant un jour en prieres, fut averti par un Ange d'aller à l'Eglise, où JESUS-CHRIST l'attendoit, accompagné de sa Mere, & d'un nombre d'Ange presque infini. Le Saint, y étant arrivé, pria JESUS-CHRIST de lui accorder une Indulgence Pleniere, pour tous ceux, qui visiteroient l'Eglise de Portioncule; S. François obtint sa demande, & alla trouver le Pape Honoré, qui étoit à Perouse; le Pape lui permit de publier cette Indulgence: mais comme le jour n'étoit pas déterminé, JESUS-CHRIST même le marqua dans une pareille vision, qu'eût ce saint Patriarche. Un grand nombre d'Ange lui étant apparu, lui ordonnerent d'aller trouver le Sauveur, qui l'attendoit dans la même Eglise: le Saint s'y étant transporté, se posterna, & pria JESUS-CHRIST de marquer lui-même le jour, auquel on devoit gagner l'Indulgence, qu'il avoit accordée pour cette Eglise. JESUS-CHRIST détermina le premier jour d'Août, qui étoit le jour de la Dedicace de l'Eglise de Portioncule. C'est là cette Fête si celebre dans tout l'ordre de S. François, connue sous le nom de Nôtre-Dame des Ange, ou de Portioncule. Le silence de S. Bonaventure sur ce fait historique avoit fait impression sur M. de Sainte-Beuve, & l'avoit porté à croire, que cette vision étoit une fable inventée, pour rendre plus celebre la Fête de Nôtre-Dame des Ange. Il s'étoit persuadé, que S. Bonaventure n'ayant point parlé de cette vision, ou elle n'étoit pas encore née de son temps, ou au moins il la regardoit, comme fausse, ou comme douteuse; & que l'on ne devoit pas aujourd'hui en porter un juge-

ment plus avantageux. Cette preuve , qui ne consistoit , que dans un argument negatif , paroissoit tres-forte : mais quelques personnes ont depuis été convaincuë , qu'on ne devoit pas pousser trop loin ces sortes de preuves , fondées sur le silence des Auteurs même contemporains. En effet M. de Baluse a publié dans le 4. tome de ses Mélanges, une piece, qui justifie entiere-ment cette vision ; puis qu'elle est d'un Auteur, qui a vécu avec S. François ; ce monument a donné lieu de discuter la verité de ce fait. Et pour le mieux examiner, j'ajoute à cette preuve directe, que fournit M. de Baluse, des preuves indirectes. Je me suis persuadé, qu'il seroit difficile, qu'un fait aussi éclatant que cette vision, ait commencé à paroître, sans que des hommes toujours amateurs de la verité , la recherchant même aux dépens de leur fortune & de leur intérêt, ne l'aient regardé comme un fait supposé, sur la moindre apparence, qu'il y auroit eu d'en douter. On est persuadé, qu'il s'est trouvé de ces personnes dans tous les temps, & que par conséquent on doit reconnoître pour veritable une action éclatante, qui a passé par l'épreuve de plusieurs siècles : mais principalement s'il s'agit d'un miracle, qui devoit en quelque façon servir de fondement à la pieté des fideles, & qu'on ne laisse point courir dans le monde, sans en avoir fait auparavant une exacte recherche.

Mais je dis plus, voions si dans ce nombre d'années, qui se sont passées depuis la publication de cette vision, il s'est même trouvé de ces esprits inquiets & turbulens, qui font consister la religion, & la pieté à douter de tout, & qui, par un attachement trop grand pour la nouveauté, se font

un plaisir de rejeter ce qui seroit le **mieux** établi. Je ne crois pas qu'on puisse nous en montrer avant la fin du XVI. siecle: mais l'on sçait dans quel esprit Kemnitiuss voulut donner atteinte à cette vision. Il voioit qu'elle rendoit un témoignage authentique de plusieurs grandes veritez, qu'il ne vouloit pas reconnoître; & par conséquent l'unique moien, qu'il trouvoit, pour se débarrasser de cette preuve, étoit de la rejeter, comme il a fait. On n'a point lieu de dire, qu'avant *Kemnitiuss* l'occasion ne s'est pas présentée de la refuter. Les disputes, qui s'élevent quelquefois entre plusieurs Societez, donnent sujet de relever certains faits, contre lesquels on n'apporte souvent que de foibles conjectures. L'on fait toujors entrer dans les questions principales, des incidens, qui peuvent mortifier les personnes, contre lesquelles on dispute. C'est néanmoins ce qu'on n'a point remarqué dans cette occasion. Les esprits ont été assez animez dans les XIV. & XV. siecle, entre les Religieux de l'ordre de S. Dominique, & ceux de l'ordre de S. François. Et si les premiers avoient pû trouver quelque sujet, pour mortifier les Cordeliers sur ce fait, sans doute qu'ils ne l'auroient pas échapé. Nous voions au contraire que S. Antonin, qui étoit de l'ordre de S. Dominique a rapporté cette vision, parcequ'il se voioit obligé de rendre temoignage à la verité.

Mais combien se trouve-t'il encore de mécontents dans les Ordres Religieux, qui ne cherchent souvent qu'à causer de la peine, & du chagrin à ceux qu'ils se font attirez pour ennemis, par leur mauvaise conduite; jamais ils n'en auroient trouvé une occasion plus favorable, que de s'inscrire en faux contre cette vision, si la verité n'avoit été

assez forte, pour leur ôter tout sujet de recrimination.

L'on a toujours reconnu pour véritable l'Indulgence, que les Souverains Pontifes ont accordée à l'Eglise de Portioncule. S. Bonaventure, qui vivoit du temps de S. François, qui l'avoit même conversé tres-souvent, la rapporte dans la vie de ce saint Patriarche. Or l'autenticité de cette Indulgence est une preuve incontestable de la vérité de cette vision. Tout le monde sçait, tout le monde est persuadé, & l'on peut en apporter des preuves convaincantes, que dans l'anniversaire de la dedicace de Portioncule, il y avoit à cette Eglise un concours infini de peuples, qui s'y rendoient, pour participer aux Graces, que J. C. répandoit sur ceux, qui la visitoient en ce jour: on leur expliquoit par consequent de quelle maniere ces Indulgences avoient été données. Or si cette vision étoit supposée, on se seroit trouvé dans l'obligation de faire paroître de la variation & du changement, en expliquant l'origine de cette Indulgence; & ces changemens se trouveroient marqués dans les Historiens de ces temps, qui rapportent cette vision: chose inconnue néanmoins, & que personne ne peut découvrir dans les Ecrivains de ces siècles; & par consequent l'on doit convenir, que la vision arrivée à S. François est aussi authentique que l'Indulgence, qui lui fut accordée par J. C. & confirmée par le Pape.

L'on doit remarquer par tout ce que je viens de dire, qu'il ne faut pas toujours apporter comme une preuve décisive le silence des Auteurs contemporains. On a vû qu'on seroit tres-mal fondé pour rejeter la vision de S. François, si l'on s'appuioit sur le silence de S. Bonaventure;

puis qu'un Auteur, qui avoit conversé S. François même, détruit la preuve qu'on peut tirer de ce silence. On peut dire encore, qu'à ces argumens négatifs, & qu'à ces preuves de raisonnemens, on peut en opposer d'autres, qui n'ont pas moins d'apparence, & qui tres-souvent ont plus de solidité.

VI. R E G L E.

J'ajoute enfin, pour dernière observation, que dans l'examen des faits historiques, il ne faut pas toujours se laisser entrainer par le nombre; mais par le mérite des Auteurs.

On n'ignore pas de quelle manière la plupart des mauvais Historiens composent leurs histoires. Ce n'est point par la discussion, & par l'examen des faits, qu'ils rapportent: mais par cette fautive maxime, qu'ils auront un plus grand mérite, que les autres, quand ils feront une compilation plus grande, que toutes celles, qui auront paru jusqu'à leurs temps. Cette conduite que gardent la plupart des mauvais Ecrivains, doit nous porter à juger du peu de fond, qu'on doit faire sur leurs ouvrages. Ils ne sont recevables, que quand ils ont pour garant des Auteurs judicieux, qui rapportent, ou qui autorisent les mêmes faits. Ainsi lorsqu'un Ecrivain a établi un fait, quoique faux, les autres, qui ne font pas réflexion, que le premier auteur de ce fait aura sans doute été trompé, ne laissent pas de le copier, parceque cette histoire fait nombre, & grossit leur compilation. C'est assurément de cette manière que se sont comportez plus de soixante Auteurs, qui ont tous reçûs comme une histoire véritable, la fable de

La Papesse Jeanne , que les Catholiques doivent maintenant se dispenser de refuter , depuis que Blondel, ce sçavant, & habile Protestant, l'a discutée avec tant de solidité.

Il arrive dans ces occasion, que quand on veut examiner à fond les premiers Ecrivains, qui ont rapporté ces histoires fabuleuses, on en trouve les motifs dans les passions des hommes. Et dans la suite, sans faire attention sur ces mêmes passions, on les a crû sinceres, parcequ'ils se mettoient en peine de prouver, qu'ils meritoient quelque créance. Mais des auteurs exacts recherchent toujourns indépendamment de cette sincérité affectée, la cause qui aura fait supposer un point d'histoire. C'est la conduite, qu'il paroît qu'a voulu tenir du Haillan *, dans l'examen de ce qu'on rapporte de la Pucelle d'Orleans. Il va rechercher son histoire, jusques dans les embarras du siecle de Charles VII. & dans les intrigues de la Cour.

” Il y eut, dit cet Historien, une jeune fille de
 „ l'âge de 22. ans, natif de Vaucouleur en Lor-
 „ raine, nommée Jeanne, nourrie entre les bre-
 „ bis, & moutons; laquelle étant amenée au
 „ Roi, lui dit qu'elle venoit vers lui, inspirée
 „ de Dieu, pour lui promettre, qu'elle chasse-
 „ roit les Anglois de la France. Le Roi fut bien
 „ étonné, & ébahi de cette fille; & lui & les
 „ Seigneurs, qui étoient autour de lui, l'interro-
 „ geans de diverses choses, jamais elle ne varia,
 „ ne disant parole, qui ne fut sainte, modeste &
 „ chaste. Les Seigneurs furent d'avis de ne mé-
 „ priser ce miracle. Adonc le Roi lui fit donner
 „ chevaux, & armes, & une Armée avec bon

* *Etat des affaires de France liv. 2.*

» nombre des plus grands Capitaines, en la com-
 » pagnie desquels elle porta le secours à ceux
 » d'Orleans. Le miracle de cette fille, soit que
 » ce fut un miracle composé, aposté, ou veri-
 » table, éleva les cœurs des Seigneurs, du Peu-
 » ple, & du Roi, qui les avoient perdu : telle est
 » la force de la Religion, & bien souvent de la
 » superstition. Car les uns disent, que cette
 » Jeanne étoit la Maîtresse de Jean Bâtard
 » d'Orleans, les autres du Sr. de Baudricourt, les
 » autres de Pothon de Xaintrailles, lesquels étant
 » fins, & avisez, & voians le Roi si étonné, qu'il
 » ne sçavoit plus que faire, ni que dire ; & le
 » Peuple, pour les continuelles guerres, tant ab-
 » batu, qu'il ne pouvoit relever son cœur, ni
 » son esperance ; s'aviserent de se servir d'un mi-
 » racle composé d'une fausse Religion, qui est
 » la chose du monde, qui plus élève & anime
 » les cœurs, & qui plus fait croire aux hommes,
 » même aux simples, ce qui n'est pas. Et
 » le Peuple étoit fort propre à recevoir telles su-
 » perstitions. Ceux qui croient, que c'est une Pu-
 » celle envoyée de Dieu, ne sont pas damnés ; ne
 » le sont pas ceux, qui ne le croient point. Plu-
 » sieurs estiment cet article dernier une heresie :
 » mais nous ne voulons pas trébucher en celle, ni
 » trop en l'autre créance. Adonc ces Seigneurs,
 » par l'espace de quelques jours, l'instruisirent
 » de tout ce qu'elle devoit répondre aux Deman-
 » des, qui par le Roi, & eux lui seroient faites,
 » en la présence du Roi (car ils devoient eux-
 » même faire les interrogatoires) : & afin qu'elle
 » pût reconnoître le Roi, lors qu'elle seroit me-
 » née vers lui (lequel elle n'avoit jamais vû) ils
 » lui faisoient voir tous les jours par plusieurs fois

» son portrait. Le jour désigné , auquel elle de-
 » voit venir vers lui en sa Chambre , & eux aians
 » dressé cette partie , ils ne faillirent de s'y trou-
 » ver. Etant entrée , les premiers , qui lui de-
 » manderent ce qu'elle vouloit , furent le Bâtard
 » d'Orleans , & Baudricourt , lesquels lui de-
 » manderent ce qu'elle demandoit , elle répon-
 » dit , qu'elle vouloit parler au Roi. Ils lui pre-
 » senterent un des autres Seigneurs , qui étoient
 » là , lui disant que c'étoit le Roi : mais elle in-
 » struite de tout ce qui lui seroit fait , & dit , &
 » de ce qu'elle devoit faire , & dire , dit que ce
 » n'étoit pas le Roi , & qu'il étoit caché en la
 » ruelle du lit (là-où de vrai il étoit) & allant
 » l'y trouver , lui dit ce qui a été dit cy-dessus.
 » Cette invention de Religion feinte , & simulée
 » profita tant en ce Roiaume , qu'elle releva les
 » courages perdus , & abbatus de desespoir. ”
 J'ai voulu rapporter ici ce que dit du Haillan ,
 quoique cela soit un peu long , pour montrer que
 souvent , en remontant à l'origine , & à la sou-
 rce des faits , on y trouve des dénouemens , qui
 n'ont pas été connus des autres Historiens ; par-
 ceque les derniers n'ont pensé qu'à copier ceux qui
 les avoient précédés.

CHAPITRE XX.

Regles pour le discernement des ouvrages supposés.

DEux choses ont contribué à faire subsister les
 fourberies dans les écrits , & dans la supposition
 des ouvrages , sur tout en matiere de Religion.

C'est premierement , que ces suppositions

étoient faites avec tant d'artifice, & de précaution; qu'il étoit difficile de les reconnoître, jusques-là même, que les plus habiles d'entre les Peres s'y sont laissé surprendre. Je ne parle point ici des faux Evangiles, des revelations, des fables impertinentes, que les premiers heretiques supposeroient sous le nom des Apôtres. L'on sçait avec quelle ardeur on a fait l'apologie des livres des Sybilles, des lettres d'Abgare, de Pilate, de Lentulus, & de Seneque. La seconde cause, qui a donné quelque cours à ces suppositions, c'est que ceux, qui avoient fabriqué ces ouvrages, s'y sont pris d'une maniere, qui leur a acquis de l'autorité. Ils ont fait en sorte de gagner l'esprit du peuple, avide de fables, & de faits extraordinaires, en satisfaisant leur imagination de ce côté là. Et il a été difficile ensuite d'ôter ces preventions; l'on a crû, que le préjugé du peuple devoit faire une espece de preuve, persuadé fausement, comme on l'étoit, que l'erreur n'auroit pû s'établir parmi un si grand nombre de personnes.

Comme ces suppositions n'ont pas laissé d'alterer la pureté de l'histoire, il faut en juger par des regles certaines, & faire en sorte, que l'autorité de ceux, qui ont été les premiers surpris, ne nous jette pas dans l'erreur. Nous n'avons pas dessein de faire ici le denombrement de ces suppositions. Beaucoup de personnes habiles l'ont fait dans d'excellens ouvrages; il suffit seulement de donner quelques maximes, qui servent à faire ce discernement.

I. R E G L E.

On doit regarder comme supposé, ou au moins comme douteux, les écrits qu'on attribue aux Apôtres;

Et aux Peres de ces premiers siècles, quand ils ont été inconnus dans les temps, où l'on dit qu'ils ont été fait, ou dans ceux qui suivirent immédiatement,

Le bon sens doit nous convaincre de ce principe, qu'on a toujours crû assez certain, & qui a même servi, pour découvrir une infinité de tromperies. C'est cette même regle, que S. Augustin a mis en usage, pour montrer la fausseté des livres apocriphes, par lesquels on vouloit donner atteinte à la Religion. Si ces ouvrages, dit ce grand Docteur, étoient de ceux même, dont ils portent le nom, l'Eglise les auroit sans doute reçû, & nous les recevriens aussi maintenant; puisque l'Eglise a toujours été la même, & qu'elle s'est continuée par une suite d'Evêque non-interrompuë. Il n'est rien de si facile, que de connoître si ces ouvrages ont été inconnus dans ces premiers temps; si par exemple ils n'ont pas été cité par les Ecrivains du premier, du second, & du troisiéme siecle de l'Eglise, ou même par ceux des siècles posterieurs; tels pouroient être particulièrement *Eusebe* dans son histoire, *S. Jérôme*, *Gennade*, & *S. Isidore* dans leur Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, & *Photius* dans sa Bibliothèque. Aussi a-t'on regardé comme supposez ce grand nombre d'ouvrages, que le Pape *Gelasse*, ou quelqu'un de ses Successeurs a mis au nombre des livres apocriphes, & c'est le jugement, qu'on doit porter des Canons des Apôtres, des Constitutions de S. Clement, des Lettres de S. Paul à Seneque, & aux Laodicéens, dont il n'est point parlé avant la fin du IV. siecle de l'Eglise; ou même des autres, qui n'ont été

318 METHODE POUR
connu , que dans le VI. le VII. ou le VIII. siècle
comme les Decretales des premiers Papes , quel-
ques-unes des Lettres , qui portent le nom de S.
Ignace , les Liturgies de S. Jacques , & de S.
Matthieu , & beaucoup d'autres pieces attribuées
à Meliton , à S. Justin , & à S. Clement d'A-
lexandrie.

II. R E G L E.

*On doit regarder un ouvrage comme douteux , ou
comme supposé , quand les Peres des premiers sie-
cles l'ont regardé eux-même , comme supposé , ou
comme douteux.*

En effet on n'a point sur ces fortes d'ouvrages
de lumieres plus assurees , & de preuves plus
certaines , que celles qu'avoient les Ecrivains ,
qui vivoient dans le temps de ces suppositions ;
ils étoient même de ce côté là moins sujets à la
prévention ; puisque les ouvrages ne paroissent
point autorisez par un grand nombre d'années ,
qui donnent quelquefois du poid à l'erreur , & à
l'illusion.

III. R E G L E.

*Un ouvrage est supposé , ou au moins il n'est pas du
temps , dans lequel on dit , qu'il a été écrit , lors
qu'il y est parlé de personnes , qui ont vécu beau-
coup après ; lors qu'il y est fait mention de la dis-
cipline , des ceremonies , des mœurs , ou des coûtum-
es , qui n'ont été introduites , que dans les sie-
cles posterieurs ; ou lors qu'il y refute des heresies ,
qui ne se sont élevées , que long-temps après les
personnes , auxquels on attribue ces ouvrages ;*

ou enfin, lors qu'on y voit examiner, & discuter avec soin une doctrine, qu'on n'a commencé à expliquer clairement, que dans la suite.

C'est pour cette raison, qu'on regarde comme supposées les Liturgies de S. Pierre, de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Jacques, & de S. Clement, dans lesquelles on trouve des ceremonies, & des pratiques, qui n'étoient point en usage dans ces premiers siècles, & qui n'ont été introduites, que long-temps après. Il est parlé de la dispute de la Pâques dans les Canons des Apôtres, quoique ces matieres n'aient été agitées, que dans le second siècle. Egesippe fait mention de Constantin, & de la ville de Constantinople, ce qui marque évidemment, que ces Ecrivains ne sont pas des siècles, auxquels on les attribue ordinairement. Le Commentaire sur le livre de Job, qui est parmi les ouvrages d'Origene, soutient ouvertement l'Arrianisme, qualifiant même d'impie le sentiment de l'Eglise, & refutant lui-même les termes de Trinité, & de consubstantialité; ce qui fait voir qu'Origene n'est pas l'auteur de cet ouvrage; mais un Arrien du IV. ou du V. siècle. On trouve dans les écrits attribuez aux Apôtres, à S. Clement, & à Prochore, les noms de *Trisagium*, de *consubstantialiel*, de *Trinité*, d'*Hypostase*, de *Personnes*, de *Metropolitain*, de *Laics*, de *Cathecumenes*; termes, qui n'ont été usitez, que long-temps après les Apôtres, & leurs Disciples; c'est à dire dans les siècles, où l'on examinoit avec quelque soin la doctrine, qui se trouve expliquée par ces paroles; ou lorsque l'on a établi un culte extérieur, & des ceremonies particulieres, & differentes de celles des premiers siècles. Enfin l'exposition du

Symbole, attribuée à S. Cyprien, refute les erreurs de Paul de Samosate, d'Arius, d'Eunomius & des Manichéens, qui n'ont tous parûs qu'après la mort de ce saint Evêque. L'heresie de Photin se trouve combattuë dans le Commentaire sur les Psaumes attribué à Arnobe. Je n'en rapporte point davantage, parceque ce peu d'exemples fait assez connoître la précaution, avec laquelle il faut lire la plûpart de ces ouvrages, pour se convaincre de leur verité, ou de leur fausseté.

IV. R E G L E.

Une autre Regle, qui doit servir à faire regarder un ouvrage comme supposé, ou au moins comme douteux; c'est lors qu'il s'y trouve des anachronismes, & des fautes grossieres, que n'auroit pas dû commettre l'Ecrivain, sous le nom duquel on fait passer ces ouvrages; lors qu'il s'y trouve des fables, des contes pueriles, & des mensonges indignes des personnes, sous le nom desquelles on le fait passer; ou enfin si ces Auteurs se servent eux-même de livres apocriphes, & remplis de fables.

Ces Regles sont si certaines, qu'il est inutile de les démontrer; & ce sera plutôt par des exemples, que par des raisonnemens, qu'on pourra connoître de quelle consequence elles sont, pour faire un juste discernement dans ces matieres. Ainsi dans quelques ouvrages attribuez à S. Justin il y est parlé du Paganisme renversé, & du Christianisme triomphant: les Decretales, supposées sous le nom des premiers Papes, sont pleines d'une infinité de ces anachronismes, par rapport aux Consulats, comme l'a tres-bien remarqué
Blondel:

Blondel. C'est de ce caractère que sont l'histoire de Ste. Thecle, le faux Evangile de S. Jacques, les Lettres de Lentulus, & de Pilate : on trouve tant d'impertinences dans le premier de ces ouvrages, qu'il est impossible de croire, que ce soit une production des premiers siècles de l'Eglise, dans lesquels on avoit tant de respect, pour la verité, & tant d'averfion pour le mensonge, qu'on se faisoit un principe de ne point mettre par écrit tout ce qui pouvoit avoir l'air de fables, de peur de donner la moindre atteinte aux faits les plus autorisez. Ce détail puerile de la grandeur de JESUS - CHRIST, de la forme de son visage, de la couleur de ses cheveux, & de sa barbe, marque un esprit oisif, qui ne sçachant point de grandes choses, s'attache à des bagatelles, & à des minuties, & par consequent ce n'étoit point le caractère d'une personne serieuse, comme le pouvoit être Lentulus, ou Pilate. Je mets encore dans ce même rang la deuxième Lettre de S. Clement aux Corinthiens, que S. Jérôme regardoit au moins comme douteuse; parcequ'on y cite plusieurs faux Evangiles, & quelques autres livres apocriphes.

Il faut apporter néanmoins quelque temperamment à cette regle, & ne pas rejeter un auteur uniquement parcequ'il rapporte, ou des faits supposez, ou qu'il s'appuie sur quelque livre apocriphe, puis qu'on voit que S. Justin cite les livres des Sybilles, dans des ouvrages, qui sont incontestablement de lui, & qu'il a été suivi par S. Clement d'Alexandrie, par Tertullien, par Lactance, & par d'autres Peres, qui ont cité, ou les écrits des Sybilles, ou Mercure-Trismegiste, ou de semblables Auteurs, L'on voit

même que S. Gregoire de Nisse, l'un des plus judicieux de nos premiers Ecrivains, se sert du faux Evangile de S. Jacques, ou de celui de Seleucus, heretique Manichéens, dont nous avons un ouvrage à la fin des œuvres de S. Jerôme. Ainsi cette Regle doit regarder tout au plus les deux premiers siècles de l'Eglise, dans lesquels on gardoit une si grande circonspection, principalement dans le premier, qu'on n'osoit rien avancer, à moins qu'on ne le scût par une tradition certaine des premiers Disciples de JESUS-CHRIST, ou des Apôtres. Ou si l'on veut se servir de cette même Regle, par rapport aux siècles posterieurs, il faut considerer attentivement quel est le caractere des Auteurs, auxquels on attribué ces ouvrages: de quel genre sont les faits, qui font douter de leur verité: parceque tous les Peres n'ont pas eu un discernement égal dans le choix des preuves, & des autoritez; ajoûtez à cela, que ce qui nous paroît aujourd'hui fabuleux, se trouvoit autorisé dans certains siècles; & comme on n'examinait point ces faits à la rigueur, on ne laissoit pas d'en tirer des consequences; parcequ'ils étoient communément reçûs dans ces premiers temps. Je n'en veux point d'autre exemple que l'histoire du Phenix, rapportée par S. Clement, dans sa premiere Lettre aux Corinthiens. Quoi qu'on traite ce fait de fabuleux, on ne va point dire, pour cela, que la Lettre aux Corinthiens est supposée; mais que le fait; qui s'y trouve rapporté, étoit reçû communément dans ce siècle, comme on le voit dans Tacite, & dans Plutarque; & que S. Clement a voulu tirer d'un fait reçû, une consequence, qui n'étoit point avouée de tout le monde;

V. R E G L E.

La V. Regle, qui fait reconnoître ces suppositions, regarde principalement le stile, & la methode des ouvrages; si par exemple dans la comparaison, qui se fait d'un ouvrage douteux, avec un ouvrage incontestable, on remarque entre l'un & l'autre un stile, & une methode entierement opposée, ou des termes & des manieres de parler, qui n'ont été en usage, que dans les siecles posterieurs.

L'on ne croira point par exemple, que des ouvrages, dont le stile, & les manieres sont toutes latines, soient faits par des Auteurs grecs, comme sont les dialogues, & les opuscules attribuez à S. Athanase. Il n'est pas moins facile de reconnoître par le stile ces sortes de suppositions; lorsque ces mêmes ouvrages sont écrit dans la langue de ceux, ausquels on les attribué; parcequ'un imposteur ne peut pas toujourns si bien imiter la frase, & les manieres d'un autre Ecrivain, qu'il ne laisse apercevoir son esprit, ou le caractere de son siecle dans le temps même, qu'il veut se revêtir du caractere, & de l'esprit des autres. C'est pour cette raison, qu'on ne peut croire, que ce qui se trouve parmi les œuvres de S. Justin, contre Aristote, soit l'ouvrage de ce Saint Martyr; que les diverses Homelies, qui sont dans Origene, aient été faites par ce sçavant Pere: que le livre des spectacles puisse être de S. Cyprien. Comme cette difference de stile a fait regarder certains ouvrages, comme autant de suppositions, l'on

a crû par la Regle contraire , qu'on devoit restituer à quelques Ecrivains des ouvrages, dont on ignoroit auparavant les Auteurs ; & on ne s'est presque fondé dans ces restitutions , que sur la ressemblance du stile , des manieres , de la methode , & du caractère. C'est ce qui a fait en partie que le Pere Quesnel a rendu à S. Leon les livres de la Vocation des Gentils , & la Lettre à Demetriade , qu'on attribuoit auparavant à saint Prosper.

Cette Regle ne laisse pas d'avoir ses difficultez dans trois occasions. I. Quand nous n'avons point d'autres ouvrages de la personne sous le nom de qui on fait passer cette supposition. II. Lors qu'il y a une si grande ressemblance de stile, qu'il est presque impossible d'en reconnoître la difference. III. Lorsque l'écrit, qu'on croit supposé , n'est pas assez ample , pour nous représenter l'esprit , & le caractère de son Auteur.

I. Mais dans la premiere de ces conjonctures, comme il est impossible de faire un parallele entre l'ouvrage , qu'on croit supposé , & ceux de la même personne , sous le nom de qui on le fait passer ; il faut en juger par le stile , & le caractère propre à chaque siecle , examiner comme nous l'avons déjà remarqué dans la troisiéme Regle , s'il ne s'y trouve pas de terme , qui n'ont été en usage , que long-temps après , comme pouroient être les mots *de Pape* , *de vôtre Sainteté* , *d'Evêque des Evêques* , *de Siege Apostolique* , *de Canonisation* , *de Bulles* , *de Prebende* , *d'Annates* , *d'Investitures* , & *de Dispenses*.

II. Il est plus difficile dans la deuxiéme occasion de se déterminer , par la ressemblance, ou la difference des stiles. L'on sçait à ce sujet les sen-

timens si opposez de deux sçavans Critiques, Erasme, & l'Abbé de Billy. Le premier parlant du Commentaire de S. Chrysostome, sur les Actes des Apôtres, le regarde comme une piece fade & insipide. Il se reprend non seulement d'en avoir traduit quelque partie; mais il croit encore, qu'il feroit lui-même, en dormant un ouvrage plus sensé & plus raisonnable. *Ex Chrysofomo*, dit-il * à un de ses amis, *In acta verteram Homilias tres; cujus operæ me pœnituit, cum nihil hîc viderem Chrysofomi, tuo tamen hortatu recepi codicem in manum: sed nihil unquam legi indoctius; ebrius ac stertens scriberem meliora. Habet frigidos sensiculos, nec eos commodè potest explicare.* Mais ce qui doit nous convaincre de la difficulté, qui se trouve à faire l'application de cette Regle, dans cette seconde occasion, c'est le jugement que l'Abbé de Billy porte de ces mêmes Commentaires de S. Chrysostome, sur les Actes des Apôtres. Il assure qu'il n'y a rien de plus éloquent, que ces Homelies, & rien, qui nous represente mieux le caractère, & le stile de S. Chrysostome; *Græco codice nihil fingi potest elegantius*, dit cet habile Critique, *nihil quod Chrysofomi phrasim melius referat.* C'est pour la même difficulté, qu'on a regardé comme une preuve peu solide de la supposition du passage de Joseph sur J. C., ce que rapporte Mons. le Fevre de la difference du stile, qui se trouve entre ce passage, & le reste de l'histoire, dans laquelle il se trouve; comme si cet Historien avoit pû représenter, son stile, son caractère, & son génie en quatre lignes. Et si cette difference étoit aussi grande, que le croit Mons. le Fevre,

* *Epist. ad Tonstallum.*

peut-être que Casaubon, Usserius, Vossius, ou M. de Valois s'en seroient aperçûs, aussi-bien que lui. L'on doit conclure de ces exemples, que s'il est facile en certaines occasions de juger de la difference du stile, il s'y trouve quelquefois plus de difficulté, ce qui fait voir qu'on ne doit se servir de cette Regle, qu'avec quelque précaution, & quelque reserve.

VI. REGLE.

Pour ne pas être long, je rassemble dans cet article, trois autres regles, qui doivent faire soupçonner un ouvrage de faux. *C'est I. quand on trouve, ou dans les versions, ou dans quelques manuscrits de ces ouvrages, des augmentations, ou des retranchemens, qui ne se trouvent point dans les originaux, ou dans d'autres copies. II. Si les mêmes ouvrages sont attribuez à plusieurs Auteurs, par les Ecrivains Ecclesiastiques. III. S'il se trouve dans ces ouvrages une doctrine, & des maximes contraires, à ce que les Peres, auxquels on les attribue, avancent dans leurs veritables ouvrages.*

I. Suivant la premiere de ces maximes, c'est avec raison, qu'on doute des 80. Canons Arabiques, attribuez au Concile de Nicée; puisqu'on sçait d'ailleurs qu'il n'y en a que vingt, qui soient veritables. On a douté pour ce même sujet des lettres de S. Ignace, & il paroît aussi qu'on devoit le faire, avant qu'Usserius & Vossius en eussent donné les originaux, qui ont levé tout le doute, qui se trouvoit dans les lettres, ou supposées, ou interpollées, telles que nous les avons auparavant. En effet, on ne remarquoit point dans ces lettres un grand nombre de citations, que

les Peres en ont faites, ce qui donnoit lieu de penser, que ces lettres n'étoient pas celles, que les premiers Peres avoient eu entre les mains. On ne pouroit pas sur le même principe s'en rapporter aux traductions, que Ruffin a faites de l'histoire de Jofephe, & de celle d'Eusebe, comme on ne s'en rapporte point aux livres des Principes d'Origene, que ce même auteur a traduits. Il nous apprend lui-même, quelle étoit sa conduite, dans la version, qu'il faisoit de ces sortes d'ouvrages. C'étoit moins son esprit, & sa raison, que son imagination qui le conduisoit. Quand il avoit envie d'ajouter, ou de retrancher quelque chose, il n'examinoit point, que cela étoit contraire à la fidelité, dont il étoit redevable à ses originaux, & à ses lecteurs. C'est de cette maniere, qu'il a mutilé, ou qu'il a augmenté les ouvrages d'Origenes, & sur tout le livre de ses Principes, dans lequel on ne reconnoit point la doctrine de ce Pere; mais uniquement les fantaisies de Ruffin: jusques-là même, qu'il y a inferé tout le fond de l'heresie Pelagienne, dont il est le premier auteur.

II. Suivant la deuxième de ces maximes, on a crû avec raison, que l'exposition du Symbole, attribuée à S. Cyprien, n'étoit pas de ce Pere; puisque Gennade remarque, qu'elle est de Ruffin, qui vivoit un siecle & demi après; que le livre de la Trinité attribué à Tertullien, ou à S. Cyprien, n'est ni de l'un, ni de l'autre; mais de Novatien, à qui S. Jerôme le donne. Je ne veux point apporter un plus grand nombre d'exemples; parcequ'on les peut voir dans les Auteurs, qui ont donnez des Catalogues des Ecrivains Ecclesiastiques.

III. Enfin suivant la troisième de ces Maxi-

mes, on doit rejeter les Questions attribuées à S. Justin; puisque dans la question 142. l'Auteur soutient, que l'Ange, qui parla à Jacob, & à Moÿse, étoit une créature; au lieu, que S. Justin dans son dialogue avec le Juif Triphon montre, que cet Ange n'étoit pas une créature, mais Dieu-même, qui se manifestoit à ces Saints Patriarches. C'est sur ce même principe, qu'on ne doit pas attribuer à S. Cyprien le livre *de operibus cardinalibus*; puisque cet Auteur y dit que le Baptême administré par les Catholiques, ou par les Heretiques est d'un égal merite: ce qui est contraire à S. Cyprien, qui a toujours soutenu le sentiment opposé. Ainsi les Questions sur l'ancien & le nouveau Testament ne sont pas de S. Augustin; puisqu'on y avance une doctrine opposée à celle de ce Saint Docteur, en disant, que Melchisedech étoit le S. Esprit, que le premier homme dans sa création n'avoit pas été rempli de l'esprit de Dieu, & que la femme n'a point été faite à l'image de Dieu.

CHAPITRE XXI.

De quel usage peuvent être les faits, & les ouvrages supposés, & douteux, & les Historiens passionnés.

Comme on ne doit pas recevoir dans toutes ses parties un Auteur, quoiqu'il soit véritable quand on a d'ailleurs quelque sujet de croire, qu'il s'est trompé, ou qu'il a été surpris: il ne faut point s'imaginer aussi, qu'on ne puisse tirer aucun avantage d'un Historien passionné, ou d'un

ouvrage supposé, & douteux. Tout peut servir à établir la vérité, pourvû qu'on ait un discernement assez juste, pour faire usage de tout. La fourberie, & l'imposture ne laisseroient pas d'être utiles, quand elles ne contribueroient qu'à nous faire connoître la corruption du cœur humain, & la foiblesse de nôtre esprit, qui a tant de peine à discerner ce que la vérité peut avoir dicté aux hommes, d'avec ce que la passion, & l'interêt leur a fait écrire. Mais pour faire quelque chose de plus, il faut distinguer ici les faits, & les ouvrages douteux, ou supposez, & les Historiens passionnez.

I.

Des faits douteux, & supposez.

On ne tire ordinairement, que tres-peu d'avantage des faits douteux, & supposez. Il y en a, qui sont purement historiques, & il ne faut plus y faire attention, dès qu'on s'est persuadé de leur fausseté; ou si on les rappelle dans son esprit, ce ne doit être, que dans le dessein de persuader aux autres hommes, qu'ils doivent être entièrement oubliez. Il s'en trouve néanmoins, qui ne sont à la vérité d'aucune consequence, par rapport aux faits en eux-mêmes; mais dont il faut rechercher l'origine; parceque souvent il arrive, qu'un point d'histoire tres-veritable, & qui n'a pas été assez bien expliqué, ou assez bien entendu par quelques-uns, donne lieu à des suppositions. C'est ainsi qu'on croit, que la fable de la Papesse Jeanne n'a pas d'autre fondement, que le peu de fermeté du Pape Jean VIII. qui consentit au rétablissement de Photius: ce qui fit dire à

plusieurs Ecrivains , qu'il avoit gouverné le Siege de Rome avec la mollesse , & la lâcheté d'une femme. Ces paroles , ou de semblables mal expliquées , ou mal étenduës, donnerent lieu dans la suite à une infinité d'Ecrivains catholiques de croire , qu'une femme avoit été assise sur le Siege de Rome.

Mais quand dans les faits historiques , même supposez , on trouve l'éclaircissement de quelque dogme , ils peuvent toujours être d'un grand usage , lors qu'il s'agit de prouver ces mêmes dogmes. Ainsi quand tous les miracles , quand toutes les histoires , que les saints Peres ont rapportées , pour montrer la verité de quelque mystere , seroient autant d'inventions de l'esprit humain , elles ne laisseroient pas de servir beaucoup pour l'éclaircissement de ces mêmes veritez ; parceque les faits que ces Peres ont rapportez , étant des faits reçûs communément dans les siecles , où ils ont écrit , il s'ensuit que la doctrine , qui est jointe à ces mêmes faits étoit une doctrine universellement reçûë de tous les Fideles : il arriroit dans ces occasions , non pas que le fait historique donnoit quelque poid à la doctrine ; mais que la doctrine autorisoit le fait ; au lieu qu'à present ce fait quoique supposé peut servir à autoriser la doctrine. C'est pour cette raison , que la plûpart des Fideles se sont crû dispensez autrefois d'examiner avec soin beaucoup de faits historiques, de miracles , de visions , de revelations ; parceque ne les trouvant point contraires à la Foi, ils avoient quelque raison de se mettre peu en peine de la verité du fait en lui-même. Au contraire quand ils ont crû , que ces faits historiques donnoient atteinte à la verité des dogmes , ils les ont exa-

ETUDIER L'HISTOIRE. 331
miné avec plus de rigueur , & ils en ont fait voir
l'imposture , & la fourberie.

I I.

Des ouvrages supposez & douteux.

Les ouvrages supposez sont d'un plus grand usage, ou pour établir les dogmes de la Foi, ou pour éclaircir la discipline Ecclesiastique. Mais leur degré d'autorité doit varier selon leur différent degré de suppositions.

On peut remarquer deux sortes de suppositions. Les premières sont celles, qui se font de propos délibéré; lorsqu'on écrit quelque traité sous le nom d'une autre personne; ou lorsqu'on veut faire passer, pour véritable des faits, dont on est l'inventeur. C'est ainsi qu'on a supposé sous le nom des Apôtres les Constitutions Apostoliques, sous celui de S. Denis l'Areopagite, les livres des noms divins, & de la Jerarchie Ecclesiastique, & Divine. C'est ainsi qu'on a publié les histoires d'Apollonius de Thyanée, de Ste. Thecle, de Ste. Catherine, & d'une infinité de Saints, & de Saintes, que la passion, ou l'interêt ont fait paroître.

Par rapport aux ouvrages, que des Ecrivains posterieurs ont publiez, sous le nom de quelqu'un de ceux, qui les avoient devancé; ils ne peuvent point à la verité faire preuve pour les temps, auxquels on suppose qu'ils ont été écrit; mais seulement pour les temps auxquels ils ont commencé de paroître. Ce seroit par consequent n'avoir ni justesse, ni exactitude, que de vouloir montrer par les Constitutions Apostoliques, & par les

pretendus ouvrages de S. Denis, que la doctrine & la discipline, qui est renfermée dans ces ouvrages est la doctrine, & la discipline du premier siecle de l'Eglise. Mais on peut dire avec raison que le premier de ces ouvrages ne renferme, qu'une doctrine, & une discipline, qui étoient en usage dans le III. siecle; parcequ'on ne commence à connoître les Constitutions Apostoliques, que dans le IV. siecle.

On peut aussi faire quelque usage des livres historiques, qui ne sont presque un tissu de fables & de contes. Il faut bien se persuader pour cela, que ceux, qui ont publié ces especes de romans, n'ont point inventé tous les faits, qu'ils ont écrit; mais qu'ils en ont mis, qui étoient certains, pour revêtir au moins de quelque apparence de verité, les fables, auxquelles ils vouloient donner cours. Par exemple, quoique la vie d'Apollonius, écrite par Philostrate, soit un recueil de fables impertinentes, l'on ne doit point tirer cette conséquence, que tout en est fabuleux, puisqu'il est constant qu'il y a eu au monde un Apollonius * qui fut un celebre Philosophe, qui alla dans la Perse, qui traversa le mont Caucase, les Albaniens, les Scythes, les Messagetes, perça jusques dans les Indes, & enfin aiant passé le grand fleuve Phison, arriva jusqu'aux Barchmanes, pour entendre Hiarque, qui étoit assis sur un trône d'or, & qui faisoit des leçons à un petit nombre de disciples sur les secrets de la nature, sur le mouvement des astres, & sur le cours des jours. Et que delà traversant le pais des Elamites, des Babiloniens, des Chaldéens, des Medes, des Assy-

* S. Ierôme dans sa Lettre à Paulin.

riens, des Parthes: & passant par la Syrie, la Phenicie, l'Arabie, & la Palestine, il se rendit en Ethiopie, afin de conferer avec les Gymnosophistes, toujourns dans le dessein de devenir plus scavant, & de se perfectionner davantage. C'est là où se reduit toute la certitude, que nous peut donner sur la vie de ce Philosophe l'histoire fabuleuse, que Philostrate en a publiée, & l'on doit croire, qu'il n'a inseré ces fortes de faits, qui étoient veritables, que pour donner quelque poid aux fables, qu'il avançoit.

Ainsi l'histoire de Ste. Catherine a été regardée par les personnes judicieuses, comme un amas de contes pueriles, puisque toutes les merveilles, qu'on y rapporte, ont été inconnuës pendant plus de 700. ans, & que les premiers, qui en ont parlé, sont un tres-mediocre Ecrivain, & le fabuleux Metaphraste, qui veut qu'on prenne cette Sainte pour la plus celebre Martyre, qu'il y ait eu dans l'Eglise, quand même on ne trouve pas son nom dans les Ecrivains, qui ont précédé cet Historien fanatique. Ce silence de 700. ans, joint aux éloges outrez, qu'on a fait de Ste. Catherine dans le IX. & X. siecle; c'est à dire dans des temps fabuleux, & dans une nation, où l'ignorance avoit introduit l'usage d'inventer d'agreables fictions, pour repaître l'esprit des peuples, qui étoient dégoûtez de la verité; ce silence, & ces éloges mis en parallele ont fait conclure, qu'on doit regarder comme supposez, tout ce que nous avons de cette Sainte. Cependant ces fictions, & ces fables nous doivent porter à croire, qu'il y a eu au monde une sainte Catherine, qui a souffert pour le nom de JESUS-CHRIST, quoi qu'on ignore le temps, & le lieu de son martyre. Quand

nous n'en serions point persuadé par le consentement des deux Eglises Grecque , & Latine , qui mettent cette Sainte au nombre de leurs Martyres ; la conduite, que tiennent ordinairement les imposteurs , nous empêcheroit d'en douter. Lors qu'ils veulent donner cours à leurs reveries , & à leurs visions , ils ne s'avisent point de supposer tout ce qu'ils écrivent , autrement on rejeteroit également tout ce qui sortiroit de leur plume. Mais ils s'autorisent de quelques faits incontestables, pour en faire recevoir de fabuleux : se persuadant qu'on n'oseroit douter de ce qu'ils ont inventé , dans l'apprehension de donner quelque atteinte aux faits avérez , qu'ils ont rapportez, & qui se trouvoient établis , par une tradition constante, ou par des pratiques universelles de pieté.

La seconde sorte de supposition est plus innocente, que les autres ; parceque c'est l'ignorance, qui en est la cause. Elle arrive lorsqu'on attribué à un Ecrivain des ouvrages, qui sont d'un autre qui portoit le même nom, ou au moins, qui en portoit un fort approchant. Ou lorsqu'on a trouvé joints dans un même volume les ouvrages de differens Ecrivains, on s'est imaginé qu'ils étoient du même Auteur. C'est pour cette raison, qu'on a attribué à *Origene*, qui s'appelloit *Adamantius Origenes*, l'ouvrage contre les Marcionites, qui est d'un auteur du IV. siecle, nommé *Adamantius*.

On a crû que les lettres d'un Laïc nommé Hilaire, écrites à S. Augustin, étoient de S. Hilaire de Poitiers, ou de S. Hilaire d'Arles ; la chronique de Tyro Prosper, cet ignorant écrivain a été citée sous le nom de saint Prosper, Secrétaire du Pape S. Leon, & zélé défenseur de S. Augustin. La vie de Charlemagne par *Acciaoli*,

aiant été jointe quelquefois aux vies de Plutarque, a donné lieu à Viscellius de croire, que Plutarque étoit l'Auteur de la vie de cet Empereur. On peut tirer beaucoup plus d'avantage de cette II. espece de supposition; car dès qu'on a découvert les temps où vivoient ces Ecrivains, on peut s'en servir comme de témoins, qui nous font connoître la doctrine, & l'esprit de leurs siècles: pourvû cependant, qu'on n'ait point de préjugé, ou contre les écrits même, ou contre les Ecrivains, qui ont publié ces ouvrages; car alors le degré d'autorité, qu'il faut leur donner se doit regler selon l'estime, qu'on fait de leur mérite, & de leur capacité.

III.

Des Historiens passionnez.

Enfin l'on ne doit pas croire, qu'il faille rejeter tout ce que dit un Historien passionné; il y a un discernement à faire, qui consiste à bien penetrer quelle est la passion d'un Historien, & quel est son but. Après quoi il faut le rejeter dans tout ce qu'il sert directement à ses vûes, & se tenir sur ses gardes dans ce qui n'y conduit qu'indirectement: au lieu qu'on peut recevoir avec moins de peine ce qui ne coôpere ni directement, ni indirectement à sa passion. Car on sçait, dit un sçavant Auteur * *qu'un Historien fait ordinairement deux choses, qu'il rapporte des faits, & qu'il en juge; & qu'entre les faits mêmes qu'il rapporte, il y en a ausquels il n'a aucun interêt, & qui n'entrent point dans ses passions, & d'autres qui y entrent. Enfin il y en a qu'il rapporte de lui-même, & d'autres, où il ne fait que suivre d'autres Historiens. Si*

* Réponse generale au Ministre Claude.

P'on n'apportoit point ce discernement, & si P'on vouloit toujous juger d'un Historien dans cette rigueur, qu'aussitôt qu'on le trouveroit ou menteur, ou passionné, on ne s'en rapporteroit à son témoignage, ni dans les choses, où il n'a aucun intérêt, ni dans celles, qui regardent sa passion, on se verroit obligé d'abandonner tous les Historiens; parcequ'il n'y a point d'homme assez degagé de lui-même, pour ne pas se laisser emporter quelquefois par la passion, ou par quelque intérêt.



T A B L E

Des Matieres contenuës

DANS LE I. TOME

De la Methode pour étudier l'Histoire.

A <i>Cciaoli</i> , 334. 335.	Le P. <i>Anselme</i> , 58.
D. Luc d' <i>Achery</i> , 190.	S. <i>Antonin</i> , 277.
<i>Agabus</i> Prophete, recherche la Ste. Vierge en mariage, 275.	<i>Apollonius</i> de Thyane, 331.
Se fait Carme par dépit, <i>Ibid.</i>	<i>Appien</i> Histor. 291.
<i>Agathias</i> Histor. 114.	<i>Arbre</i> qui fait la reverence, 209.
<i>Alexandre</i> le Grand, 206	<i>Argument</i> negatif, 307.
<i>Alexandre</i> III. P. 113.*	<i>Arminius</i> , 141.
<i>Alexandre</i> VIII. 123.*	<i>Arnaud</i> d' <i>Andilly</i> , 26.
Le P. <i>Alexandre</i> , 114.*	190.
Clergé d' <i>Allemagne</i> , 126.*	<i>Arnaud</i> le Docteur, 30. 160.
Eglise d' <i>Allemagne</i> , 125.*	<i>Arniseus</i> , 52.
<i>Amelot</i> de la <i>Houffaye</i> , 127.	<i>Aronde</i> l; Marbres d' <i>Aronde</i> l, ce que c'est, 16.
<i>Amerique</i> , 181.	<i>Arretin</i> , 284.
<i>Ammian</i> Marcellin, 291.	<i>Arrien</i> Histor. 291.
Le Baron d' <i>Andlern</i> , 96.	<i>Artagnan</i> , ses Memoires, 73.
<i>Anglois</i> leur caractere, 160.	<i>Artevel</i> , 257.
	<i>Arumeus</i> , 101.
	Histoire d' <i>Asie</i> , 175.
	<i>Astronomie</i> , 17.
	<i>Auberi</i> , 73.

<i>Aventin</i> ,	112.	son ,	253.
Le Prince d' <i>Avers-</i>		Connétable de <i>Bour-</i>	
<i>perg</i> ,	122.*	<i>bon</i> ,	258.
<i>Aveugle</i> , qui connoit		<i>Boxhornius</i> Histor.	138.
les couleurs ,	264.	<i>Brantome</i> ,	220.
<i>Aveugle</i> , qui jouè aux		Du <i>Breuil</i> Bened.	192.
cartes ,	<i>Ibid.</i>	Le P. <i>Briet</i> ,	6. 15.
Maison d' <i>Autriche</i> ,		<i>Brunehault</i> ,	61.
	123.* 200.	<i>Buchanan</i> ,	159.
B <i>Acon</i> , Chancelier		<i>Bulle d'Or</i> ,	96. 116.*
d'Angleterre ,	159.	<i>Bulteau</i> Histor.	190.
<i>Bajazet</i> ,	117.	<i>Burgundus</i> Histor.	114.*
M. <i>Baillet</i> ,	140. 211. 215.	<i>Burnet</i> Anglois ,	152.
<i>Barclay</i> ,	46. 233.	<i>Busbeque</i> ses Lettres ,	
Le President de la			222. 272.
<i>Barde</i> ,	72.	Le Comte de <i>Buffe</i> ,	73.
<i>Barneveld</i> ,	141.		221. 230.
M. <i>Bayle</i> ,	274.	<i>Bzovius</i> ,	127.
Robert <i>Bayle</i> ,	16.	C <i>Alcondile</i> ,	116.
Le Marquis de <i>Bed-</i>		<i>Calvisius</i> Histor.	15.
<i>mar</i> ,	128.	<i>Camden</i> ,	145.
Le Cardinal <i>Bentivole</i> ,		M. du <i>Cange</i> ,	115. 239.
	138. 139.	<i>Capitulaires</i> ,	83.
<i>Bertius</i> Histor.	140.	<i>Capitulations Imperiales</i> ,	
M. <i>Bignon</i> ,	58.		97. 98.
L'Abbé de <i>Billi</i> ,	325.	Dom. <i>Carlos</i> ,	253.
<i>Bodin</i> ,	52.	<i>Cartes Geographiques</i> ,	
<i>Boëcler</i> ,	103. 112.	les meilleures ,	6.
<i>Boniface VIII.</i>	69.	<i>Cartulaire</i> de l'Abbaye	
<i>Bonnani</i> ,	127.	de <i>Mure</i> en Suisse ,	201.
<i>Bossuet</i> ,	20. 21. 32.	<i>Casalius</i> ,	31.
<i>Boufflers</i> ; qualité extra-		Barthelemi de las <i>Casas</i> ,	
ordinaire d'un Seig-			186.
neur de cette Mai-		<i>Ste. Catherine</i> ,	333.

- Bataille de *Cerisoles*, 18.
Cesar, 206. 281.
Chamberlaine, 146.
Chantereau le Fevre, 200
Charlesmagne 64. 83. 334.
Charles I. Roi d'Angleterre, 154. Cause de sa chute, 155.
Charles XII. Roi de Suede, 170.
Charles IV. Empereur 97. 115.*
Charles Quint, 93. 206. 99. 119.* S'il a été Lutherien, 120.* S'il voulu rendre l'Empire hereditaire, 123.* Parole singuliere au sujet de l'Empir. 125.*
M. de la Chese, 265.
Le P. Chifflet; 200.
Hist. de la Chine, 176
 Religion de la *Chine*, 177. 178.
Chinois, moyens dont ils se servent pour rendre leurs femmes assiduës, 9. *Chinoises*, en quoi consiste leur beauté, *Ibid.*
Chitreus, 173.
Guillau. Choul, 242.
La Reine Christine, 169.
Chronologie, sa necessité, 11. Ses Principes, 12. &c.
- Ciacconius*, 127.
Ciceron, *Hist. singuliere* qu'il rapporte, 262.
Cisnerus Histor. 114.*
 Le Comte de *Clarendon*, 155.
Clement VI. P. 114.*
M. le Clerc, 273.
Cluvier Geographe, 84. 126.
Cluvier Histor. 112.
Christop. Colomb, 181. 183.
S. J. Chrysestome; son *Commentaire sur les Actes*, 325.
Le P. le Cointe, 59. 76. 77.
Philip. de Commines, 70. 206. 219. 282. 295.
Le P. le Comte, 176.
Le Prince de Condé, Louis II. 249.
M. de Cordemoy, 63.
Conringius, 51. 102.
Constantin Empereur, 295. 300.
Le Prince de Conti, 166.
Contzen Jesuite, 52.
Coromandel, *Coûtumes des peuples de ce Pays*, 9. 10.
Coûtumes des peuples font connoître leur caractère, 8. 9.

Crassot , 264.
Croisades , 67.
Ctesias Histor. 35.
Cuspinien , 242.

D *Avila Histor.* 70.

Défauts, Si un Historien les doit faire connoître , 293.

Denis d'Halicarnasse , 40. 291.

M. Descartes , 211.

M. Didier, Histor. 127.

Dion Cassius , 281.

S. Dominique 289. Tour qu'il jouë au Diable , 276.

Donat, Histor. 127.

André Duchesne, 127.
 Son caractère , 148.

149.

M. Dupin , 193.

M. Dupuis , 58. 193.

E *Admer* , 148.

Eginhart , 65.

Les Electeurs , 86.

Elizabeth Reine d'Angleterre , 153.

Ubbo Emmius , 34.

L'Empereur, 85. 86. 92.
 De qui il tient son pouvoir , 115. *

Empires , Comment se sont formez , 22.

L'Empire , s'il est puissant , 124. * 125. *

Epoques , principes de la Chronologie , 19.

Erasme , voit *S. François* , 268. 325.

Ere d'Espagne , 121.

Espagnols , leur caractère , 124.

M. d'Espernon , 253.

Evêque , âgé de deux ans , 125. *

F *Ables* , comment se sont perpetuez dans l'Histoire , 190.

De Fer Geograph. 6.

Ferdinand I. Emp. 124. *

Ferdinand II. Empereur , 93. 124. *

Ferdinand III. Emp. 93.

Ferdinand IV. Empereur , 124. *

Flamens , leur caractère , 144.

De la Noblesse de Flandre , 143.

M. Flechier , 113. 122. 123.

Florus Histor. 43.

Fouquet, son procez, 220.

Maison de France sa grandeur , 195.

S. François d'Assise 187.
apparoit à Erasme, 268.

- est amateur de la vermine*, 276.
Frideric I. 113.*
Frideric II. *Ibid.*
Froissart, 69. 284.
- G** *Affarelle*, histoire qu'il rapporte, 267.
Gautier Jesuite, 15.
Genebrard, *Ibid.*
Ste. Genevieve est de bonne famille, 210.
Genbare, 257.
Geographie, 5.
L'Abbé de Saint Germain, 220.
M. Gibson Anglois, 145.
M. Theod. Godefroy, 58. 197. 201.
M. Denis Godefroy, 239.
M. Godefroy, Fils de *Denis*, 124.
Goldaste, 95. 114.*
Grammaye, 143. 175.
M. le Grand Histor. 152.
Card. Granvelle, 125.* 135.
Gregoire IX. P. 113.*
Pierre Gregoire, 52.
Grotius, 52. 139. 141. 142.
Galeazzo Gualdo, 121.*
Guichenon, 202.
Guillaume III. Roi d'Angleterre, 111. 142.
Guillau. de Neubrige, 148.
- Guillet Histor.* 118.
Le Duc de Guise, moteur de la revolution de Naples, 266.
Gustave Adolphe, 169.
- Du H** *Aillan*, 313.
Electorat d'Hannover, 88.
M. Heiff. Histor. 103 112
Henri IV. Roi de France, son histoire 71. sa mort. *Ibid.*
Henri VIII. Roi d'Angleterre, 152.
Le Baron d'Herbestein, 163.
M. Hermant, 113.
Heroldus, 94.
J. G. Herwart Hist. 114.*
Heylin Histor. 152.
Hippolitus à Lapidé, 106.
Histoire, ordre qu'on doit tenir en l'étudiant, 22. &c.
Le Chancelier Hoger, 122.*
Hollandois, font abolir la Religion Chrétienne au Japon, 180.
Homme, qui avoit épousé 20. femmes, 255.
Huirtsfeld Histor. 173.
M. Hyde, 175.

- J** *Acques I.* Roi d'Angleterre, 154.
Jacques II. Roi d'Angleterre, 159.
 Hist. du Japon, 178.
 S. *Jean Baptiste* Prieur des Carmes, 275.
 S. *Jean* fait danser la poussiere après sa mort, *Ibid.*
Jean XXII. Pap. 114.*
Jeannin, ses Memoires, 222.
Jesuites, 47. 179.
 S. *Ignace Mart.* 306. 326.
 S. *Ignace de Loyola*, 208. 286.
 M. *Imhoff*, 102. 159.
 Melchior *Inchoffer*, 19.
Indostan, Coûtume de ces peuples, 9. 10.
Innocent IV. P. 113.*
Innocent XI. 122.* Si on lui a envoyé l'Inquisition, 265.
Inscription Romaine qui est fausse, 243.
Joinville, 68.
 M. *Joli* Chancelier de Paris, 216.
Joseph Histor. s'il a parlé de JESUS C. 325.
 Le P. *Jourdan*, 57.
Juifs leur caractere, 8.
Juifs Espagnols en-voient une Ambassade à la Sainte Vierge, 119. 120.
Julien l'Apostat, 231.
Justinien Emper. 295.
- K** *Irker* Jesuite, 33. 126.
 Le Comte de *Könisegg*, 122.*
Krantzius, 173.
 Jean-George de *Kulpis*, 103.
- L** E P. *Labbe*, 15.
Lambecius, 200.
Lancelot, 15. 28.
 M. de *Larrey*, 149. 151.
Latzius, 199. 200.
 M. de *Launoy*, 305.
Leon X. 250.
Leopold I. Empereur, 121.* 124.*
 Gregorio *Leti*, 121.* 149. 151. 154. 184.
Lhemanus, 112.
Lille-Adam un Seigneur de cette maison obligé de charier de la pierre, 257.
Limneus, 59. 102.
Lindenbrogius, 94.
 Juste *Lipse*, 52.
 M. de *Lille* le Pere, 131.
 M. de *Lille* le Fils Geographe, 6.

DES MATIERES. 343

- Le Prince *Lobkowitz*, 122.*
 Maison de *Lorraine*, 198.
Louis le Debonnaire, 65.
S. Louis 65. 265. 113.*
Louis XI. 251. 252. 253. 295.
Louis XIV. 73.
Louis de Baviere. 114.*
 Le Card. de *Luca*, 127.
Ludlow, Anglois, 155.
Ludolphe, 180.
Luther, 100.
 Le Marêchal de *Luxembourg*, 228.
 Le P. **M** *Abillon*, 59. 190. 239. 244.
Maccabées, Chronologie de ces Livres, 29.
 Jean & Olaus *Magnus* Histor. 168.
Mahomet II. 118.
Mahomet IV. fait des cures dents, 118.
 Chevalier de *Mailli*, 131.
 Paul *Manuce*, 43.
 M. de *Marca*, 225.
Ammian Marcellin, 291.
Mariana, 122.
 M. de *Marsham*, 15. 32. 35. 36.
Marsile de Padouë, 114.*
 M. de *Marsolier*, 152.
 Le P. *Martianay*, 13.
Martineau Geogr. 6. 7.
Martini Jesuite, 176.
Martyrs, s'ils ont porté leurs têtes entre leurs mains, 277.
Matthieu Histor. 71.
 Du *Maurier*, 142.
Maximilien I. Emper. 118.* 123.* veut devenir Pape 119.* sa pudeur, 119.*
 Le Baron de *Mayerberg*, 163.
Mazarin ses Lettres 222.
Melvil, 154.
Messenius Histor. 168.
Metaphraste, 277.
Metteren Histor. 139.
Meursius, 138. 173.
Meyer Histor. 294.
Mezaniel, 257.
Mezeray, 56. 63. 71.
Milton, 147. 157. 158.
Miracles, 209. 302. 303. belle pensée sur les miracles, 210.
Miræus, 143.
 Severin de *Monzambano*, 103.
 Le P. *Morin*, 126. 294.
 Thom. *Morus*, 254. 256.
Moscovites, leur caractère, 162.

La Motte le Vayer ,

123. 274.

Le P. du Moulinet, 127.

L'Abbé de Mourgues, 72

Le P. le **N** Ain, 192.

Antoine de

Nebrice , 122.

La Neuville , voyez

Baillet.

M. Nicole , 212.

Nibusius Histor. 175.

Nitbart Histor. 55.

Nobles comment se font

204.

Belle Noblesse dans la

Robe , 205.

De la Noblesse de Flan-

dre , 143.

Nolin Geograph. 6.

Le Card. Noris , 240.

M. **O** Brecht , 123.

Guill. Ockam ,

114. *

Le Comte d'Oetting ,

122. *

Olaus Wormius, 173.

Oldenbourg , 51.

Olearius, 163.

M. Olier Curé de Saint

Sulpice , 209.

Le P. d'Orleans , 147.

149. 150.

Le Card. d'Offat , 222.

273.

Pacificus à Lapidé.

103. 105.

Dona Maria de Padilla,

120.

Le P. Pagi , 240.

Paix prophane civile, ou

publique , 99.

Paix Religieuse , Ibid.

Paix de Nimegue, 101.

de Ryswic & de West-

phalie , Ibid.

Palatio Histor. 127.

Pancirole , 39.

Fra Paolo , 128. 129.

274. 285.

Papesse Jeanne , 329.

Matthieu Paris, 148.

Paterculus , 44.

Patin ses Lettres , 223.

M. le Pelletier , 114. *

M. de Perefixe , 71.

Card. du Perron , *ibid.*

Histor. de Perse , 175.

Le P. Petau, 14. 21. 28.

30. 32. 34. 35. 223.

Petrone , 232.

Le P. Pezron , 13. 28.

Philippe de Maced. 253.

254

Philippe le Bel , 69.

Philippe V. Roi d'Espa-

gne , 123.

Piascius Histor. 166.

Saint Pierre , s'il a été

à Rome. 302.

<i>Platine</i> ,	127.	<i>La Rochefoucaut</i> ,	220.
<i>Polidore Virgile</i> ,	149.	<i>Rodolphe II.</i>	93.
<i>Diettes de Pologne.</i>	166.	<i>Le Duc de Rohan</i> ,	47.
<i>Scission de Pologne, ibid.</i>		<i>Ste. Rose fait un contract</i>	
<i>Pompée</i> ,	243.	avec des mouchérons	
<i>Pontanus Histor.</i>	173.	208. est saluée par des	
<i>Pontis</i> ,	219.	arbres ,	209.
<i>Le Prince de Portia</i> , 122*		<i>Rosemond Histor.</i>	148.
<i>Portioncule</i> ,	308.	<i>Rosieres Histor.</i> ,	199.
<i>Possevin Jesuite</i> ,	163.	<i>Rosweidius</i> ,	148.
<i>Preadamites</i> ,	29.	<i>Ruffin</i> ,	327.
<i>Preauleau</i> ,	73. 297.		
<i>Prideaux</i> ,	16.	S <i>Ainte-Marthe</i> ,	196.
<i>Princes</i> , s'ils mentent ,	291.		197.
<i>Procopé</i> , 114. 281. 295.		<i>Salian Jesuite</i> ,	17.
<i>Protestans</i> , d'où vient ce		<i>Samson Geograph.</i>	6. 55.
nom ,	100.	<i>Sanderus</i> ,	152.
<i>Pucelle d'Orleans</i> ,	313.	<i>Sandfort Anglois</i> ,	159.
<i>Puffendorf</i> , 51. 167. 169.		<i>Sandoval Histor.</i>	119.
<i>Pythagore Carme</i> ,	275.		120* 123.
		<i>Satyre Menipée</i> ,	232.
		<i>Saumaise</i> ,	157. 158.
		<i>Maison de Savoye</i> ,	202.
Le P. le Q <i>Uien</i> ,	13.	<i>Saxon le Grammair.</i>	173.
R <i>Abelais</i> ,	232. 233.	<i>Scioppius</i> ,	138.
<i>Raguenet</i> , mauvais		<i>Schonborn</i> ,	52.
Ecrivain ,	158.	<i>Schwederus</i> ,	105.
<i>Recez de l' Empire</i> ,	101.	<i>Scipion</i> ,	206.
<i>Reidanus Histor.</i>	140.	<i>Selden</i> ,	16. 147.
<i>Ricaut</i> ,	116. 118.	<i>Sigonius</i> ,	112.
<i>Richelieu Cardin.</i>	72. 206	<i>Simon le Magicien</i> ,	244.
224. veut être cano-		<i>M. Simon</i> ,	294.
nisé, 297. fait des Co-		<i>Vittorio Siri</i> ,	284.
medies ,	298.	<i>Sleidan</i> ,	121*
<i>Robbe Geograph.</i>	6.	<i>Smith Anglois</i> ,	146.

346	T A B L E &c.	
Antonio de Solis,	186.	Le Vassor , 72.
M. Spanheim,	232. 241.	Venise, sa liberté , 128.
Speed,	145. 146.	son different avec
Spelman,	147.	Paul V. 129.
Jacques Strada,	242.	Du Verdier , 149.
Strada Jesuite,	138.	L'Abbé de Vertot ,
Le Comte de Stratman,		Ughel , 126.
	122 *	Vicaires de l'Empire , 95.
Maison de Stuart,	201.	La Ste. Vierge, Si elle a
Marie Stuart,	266.	écrit à ceux de Mes-
Suedois, ce qu'ils font		fine , 19.
aux Danois,	251.	Vies des grands Hom-
Suetone,	44. 274.	mes, leurs usages, 25.
		Pierre des Vignes , 114 *
T Amerlan,	117.	Le P. Vignier , 200.
Le Chev. Temple ,		Vincent de Beauvais, 277.
	138. 147.	Arnoux de Vion, 199. 200
Theodora Imperat.	295.	Viscellius, son erreur gros-
Thevenot Voyageur,	31.	siere , 335.
M. de Thou,	70. 282.	Anne de Viterbe , 274.
Thucidide ,	280.	Vitriarius , 105.
M. de Tillemont,	30.	Le P. Vizdelou Jes. 176
	43. 265.	Voiture , 223.
Torniel ,	17.	Vorburg Histor. 112.
Mayerne Turquet,	122.	Vossius , 31. 272.
La Motte le Vayer,	123	Usserius , 15.
	274.	Thomas W Alsingham ,
Vaillant Antiquaire,	33.	
	240.	Walsingham , 154.
L'Abbé de Vallemont,	51.	Olaus Wormius , 173.
M. de Valois ,	56. 59.	
	62. 210.	Le Card. X Imenes, 122.
Vanel,	149.	
Vansleb, son voyage,	31.	123. 206.
Varillas, 117 *	152. 272.	Z Alaszouvsy Histor.
Vassebourg Histor.	199.	
		Zozime, 113. 295.

té, i

nt u

s

h

tot,

u

re, i

il est

e Me

Fac

st

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

u

